

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12700 – 4,50 F – Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Fontaine – JEUDI 28 NOVEMBRE 1985

Hassan II à Paris

A quelques jours du sommet franco-africain qui doit se tenir à Paris du 11 au 13 décembre, M. Mitterrand aura reçu deux chefs d'Etat parmi les plus fidèles amis de la France. La visite du président du Sénégal s'achève, celle du roi du Maroc commence. L'un appelait l'Elysée à continuer de donner l'exemple aux pays occidentaux pour des pressions progressives sur l'Afrique du Sud raciste. L'autre lui demandera de persister dans ses efforts pour convaincre ses partenaires de la CEE de prendre en considération les inquiétudes des Maghrébins.

Le Maroc et la Tunisie ont réussi à développer leur production de fruits et de légumes. Ils y voyaient, avec nombre d'experts du tiers-monde, une source d'emplois et de développement régional équilibré sans rupture brutale du tissu social traditionnel, et ils comptaient sur leur exportation pour combler *une partie* de *leur déficit* commercial. Mais l'élargissement du Marché commun à l'Espagne et au Portugal risque de compremettre leurs ventes. Des aménagements viennent d'être proposés par les Dix. Ils ne rassurent pas *totalement* Rabat, qui demande une négociation globale.

***Les deux chefs d'Etat qui* appellent ainsi l'Occident à dépasser ses intérêts immédiats pour préserver à long terme les possibilités de dialogue et de coopération avec une Afrique stable sont aussi mêlés de près aux tractations pour le règlement du conflit tchadien, interne au continent mais qui ne laisse pas la France indifférente. L'un est président en exercice de l'OUA, chargé de faciliter la discussion entre les belligérants. L'autre, lié à la Libye par un « traité d'union », peut espérer *influer* sur le colonel Kadhafi, sans lequel la paix est impossible au Tchad.**

Depuis longtemps, le colonel Kadhafi est obsédé par les regroupements régionaux, que ses volte-face ne contribuent pas toujours à faciliter. Pour lui permettre de sauver la face, le Maroc propose que le Tchad se *joigne* au *traité* « d'union ». Le dirigeant libyen, attendu prochainement à Dakar, offrirait au président de l'OUA de retirer ses troupes du nord du pays en contrepartie de la création d'une force africaine au sein de laquelle ces troupes seraient représentées.

Il est probable que le souverain marocain a des idées à faire valoir sur ce projet, qui, s'il prenait forme, placerait M. Mitterrand devant le problème de savoir s'il peut se permettre de faire confiance une seconde fois au colonel Kadhafi.

D'autres questions appelant une réponse réfléchie seront évoquées lors des entretiens avec le roi Hassan. Par exemple, quand celui-ci annonce son intention d'acheter vingt-quatre Mirage-2 000, un problème de financement se pose : faut-il consentir des conditions spéciales au Maroc pour éviter qu'il ne se retourne davantage vers les Américains ? Faut-il aussi faire de telles livraisons au risque d'agacer encore plus l'Algérie, alors que le Polisario fulmine déjà contre cette visite ?

(Lire nos informations page 3.)

AUSTÉRITÉ ET TERRORISME

L'agitation et les tensions s'aggravent à Athènes

Un attentat à la voiture piégée, mardi soir 26 novembre, dans le centre d'Athènes, a causé la mort d'un policier, douze autres étant blessés, dont plusieurs grièvement. Cependant, une polémique se développe avec les autorités de Malte sur les conséquences meurtrières de l'assaut donné dimanche au Boeing d'Egypt Air, détourné sur l'aérodrome de La Valette. Douze ressortissants grecs ont trouvé la mort à cette occasion.

Athènes est en effervescence. A la veille de la présentation par le gouvernement d'un projet de budget d'austérité, qui va faire rebondir une agitation sociale latente depuis plusieurs *semaines* ; la conjonction d'une série d'événements, sans rapports entre eux, a plongé la capitale grecque dans un état d'émotions confuses : colère contre le gouvernement socialiste pour sa politique de rigueur, colère, après le détournement du Boeing d'Egyptair, contre l'intervention du commando égyptien qui a coûté la vie à douze ressortissants grecs, dont les corps devaient être rapatriés *ce mercredi* à Athènes ; colère contre l'étranger qui, de nouveau, soupçonne ou accuse la Grèce de ne pas savoir assurer la sécurité dans ses aéroports ; et puis stupeur et consternation, mardi soir, à l'annonce de l'un des attentats les plus violents qui aient été commis depuis longtemps dans ce pays.

Le réflexe nationaliste s'exprime donc à nouveau, avec d'autant plus de virulence que l'aéroport d'Athènes a de nouveau été mis en cause, assez injustement semble-t-il, en particulier par le ministre ouest-allemand de l'intérieur, M. Zimmermann, qui appelait mardi au boycottage.

Autant d'élements qui contribuent à altérer le climat, alors que les manifestations estudiantines se poursuivent, que se développe le sentiment de l'insécurité et que les syndicats s'apprêtent à livrer un nouvel assaut contre la politique économique du gouvernement.

C. T.

(Lire nos informations page 28).

POLÉMIQUE AUTOUR DE LA TÉLÉVISION PRIVÉE

Fronde à droite et à gauche contre la 5e chaîne

La polémique se durcit autour de la cinquième chaîne de télévision. Créateurs et professionnels de la communication multiplient les critiques. L'opposition s'apprête à exploiter ce mécontentement, tandis que le PS, embarrassé, cherche un compromis. Le gouvernement invite Europe 1 et Radio-Monte-Carlo à rejoindre la « 5 », mais redoute le débat parlementaire des 28 et 29 novembre autour du cahier des charges de la future chaîne privée.

Le Parti socialiste manifeste de plus en plus ses états d'âme sur le dossier des télévisions privées. Le 26 novembre, le groupe parlementaire a été reçu par M. Georges Fillioud, mais est resté très partagé devant les explications du secrétaire d'Etat chargé des techniques de communication. En fin d'après-midi, une délégation socialiste rencontrait le premier ministre, M. Laurent Fabius, sur le même sujet. Et M. Jospin a été reçu par le président de la République. Tenus à l'écart par le gouvernement des décisions concernant la cinquième chaîne, les *socialistes ne paraissent pas tous* prêts à jouer les « godillots » et redoutent d'être pris à contre-pied.

En effet, sur les bancs de l'Assemblée nationale et du Sénat, ce sont aujourd'hui les représentants de l'UDF et du RPR qui se présentent comme les avocats des industries culturelles françaises et s'apprêtent à déposer des amendements pour défendre l'esprit de la loi sur la communication audiovisuelle de 1982, contre ses propres auteurs. Or les mêmes partis avouaient, il y a encore quelques semaines, leur difficulté à élaborer un programme culturel crédible face aux réalisations du gouvernement socialiste...

Ce renversement du rapport de forces ne se réduit pas à une simple manœuvre politicienne. Les élus de l'opposition s'appuient sur le mécontentement des milieux professionnels et artistiques, et utilisent habilement le silence prolongé du ministre de la culture, M. Jack Lang. A l'Elysée, comme à Matignon, on avoue avoir été surpris par l'ampleur des réactions provoquées par la création de la cinquième chaîne. Elles étaient pourtant prévisibles. Les entreprises de communication, secteur particulièrement choyé par le gouvernement, ont été habituées par lui à plus de concertation. Menacées dans leurs équilibres économiques par le cahier des charges de la « 5 », elles se sont mobilisées très rapidement au travers d'organisations bien rôdées par quatre ans de négociations sur les dossiers de Canal Plus, du câble ou de la loi sur les droits d'auteur.

Mais, au-delà de cette fronde professionnelle, ce sont aussi des dizaines de milliers de créateurs, acteurs, réalisateurs, écrivains, qui se sentent agressés par le lancement d'une télévision commerciale et la perspective de voir leurs œuvres coupées par des spots publicitaires. Les plus actifs se mobilisent au sein des sociétés d'auteurs, les autres expriment leur malaise en adressant lettres et télégrammes au président de la République comme au ministre de la culture.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Lire la suite page 22.)

LA GROGNE DE CERTAINS OFFICIERS

Coup de cœur pour l'opposition

Des généraux *« grincheux »* ou des généraux *« heureux »* ? Selon les jours, le ministre de la défense, M. Paul Quilès, stigmatise les premiers et donne les seconds en exemple. Est-ce aussi simple ? A croire certains, l'armée serait au bord de l'indiscipline. D'autres la voudraient sans états d'âme. N'est-ce pas excessif ? En réalité, l'armée française est, comme ces corporations de l'Etat qui n'ont pas le cœur à gauche, en attente de connaître l'issue de la bataille électorale de mars 1986. On traîne un peu les pieds. On se laisse aller à quelques accès de mauvaise humeur. On se prépare aux règlements de comptes et, le cas échéant, à des reclassements politiques en vue de la suite à venir.

A vrai dire, les grincements de dents de certains officiers généraux ou supérieurs n'annoncent pas le printemps de l'armée : ils ne préludent à aucun renouveau de la pensée militaire. Pas davantage, ces mêmes grincements de *dents ne signifient l'automne* de l'actuel ministre de la défense : les *« aigreurs »* des généraux donnent à M. Quilès des raisons supplémentaires de se comporter autrement qu'en *« ministre intérimaire »* de la défense.

Pour avoir, chacun à sa manière, condamné la politique actuelle de défense, les généraux Jean Delaunay, Etienne Copel, Philippe Arnold, Guy Méry et le colonel Gérard Arnaubec (dit « Spartacus ») sont-ils représentatifs de leurs frères d'armes ? Parlent-ils en leur nom ? Faut-il voir en eux les Cassandres d'une armée française dont le gros de la troupe, confiné dans le devoir de réserve, laisserait à d'autres le soin de prédire la mauvaise nouvelle.

Chaque cas est distinct. Le général Delaunay, après un divorce à l'amiable pour incompatibilité d'humeur avec le précédent ministre de la défense, M. Charles Hernu, se soucie, désormais, davantage du réarmement moral de la nation que du *rééquipement de son ancienne* armée de terre. Le général Copel s'est laissé convaincre, par ses amis de l'Institut des hautes études de défense nationale, qu'il avait la hardiesse d'un grand stratège. Le général Méry s'obstine à rappeler que, de son temps, avant 1980, lorsqu'il était chef d'état-major des armées, il pensait avoir engagé des projets que la gauche a, depuis, oublié d'appliquer. Le colonel Arnaubec ne dissimule pas sa haine des socialistes, quitte à divulguer après coup les péripéties des opérations extérieures auxquelles il était, à l'époque, associé quand, de son poste au *centre opérationnel des armées*, il les exécutait.

Seul, le général Arnold se différencie de ses confrères en critiques « tous azimuts ». Il est en activité. Du même coup, ses propos prennent une dimension particulière : il parle avec sa chair, il souffre avec elle. Mis en confiance par son entourage d'un jour et, peut-être, « piégé » par lui, le général Arnold est plus difficilement « récupérable » par la polémique politique. En ce sens, il est un porte-parole plus authentique de la corporation.

En lui se retrouvent tous les militaires qui accusent, à tort ou à raison, l'actuel gouvernement d'avoir deux langages : un ton catégorique pour exprimer ses options de défense et un filet de voix pour distribuer, avec parcimonie, les crédits aux armées.

Pendant quelques années, la personnalité de M. Hernu a masqué la situation. Entretenant avec l'institution militaire des relations affectives qui durent parfois encore, le prédécesseur de M. Quilès était perçu comme *« le moins mauvais »* des ministres de la défense qu'un pouvoir de gauche était susceptible de vouloir attribuer aux armées. La corporation lui pardonnait beaucoup. Il ne l'ignorait pas, et il en a profité, même, pour faire avaler la pilule. *« De la poudre aux yeux social-démocrate »*, dit aujourd'hui un officier qui reconnaît s'y être laissé prendre.

A quatre mois des élections législatives, une partie de l'armée se réveille et maugrée. Elle ne sonne pas la curée antisocialiste ou anti-Quilès, comme on aimerait le faire accroire à gauche où toute grogne militaire rappelle de mauvais souvenirs aux plus anciens. Elle ne prend pas davantage le chef de l'Etat pour cible avouée.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 11.)

Portes ouvertes au « Monde »

Samedi 30 novembre, de 10 heures à 17 heures, le journal recevra ses lecteurs.

PAGE 21

Un collectif de 9,4 milliards de francs

Le déficit budgétaire atteint 3,3 % du PNB.

PAGE 28

Les élections au Honduras

Un vainqueur embarrassé, le libéral José Azcona.

PAGE 4

Attentat au Pendjab

Un prêtre blessé dans le temple sikh d'Amritsar.

PAGE 5

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Francis Huster : « le Cid » au Rond-Point

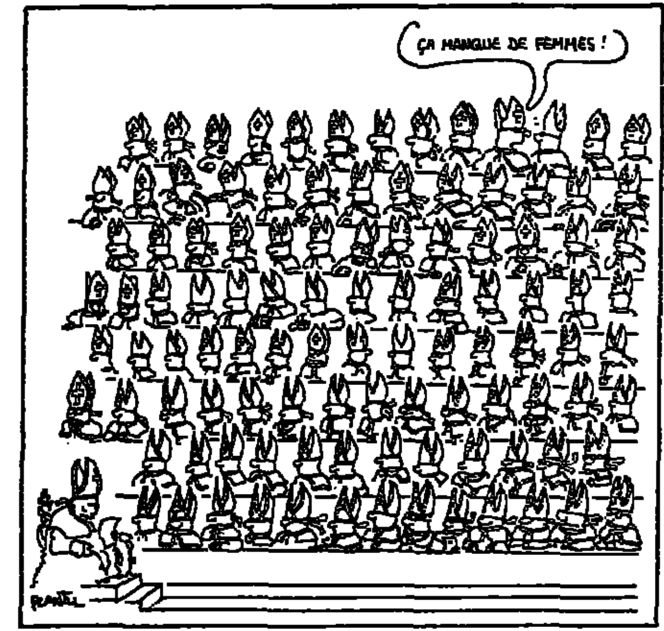
Nada Strancar : « Lucrèce Borgia » à Chaillot

Pages 13 à 20

Débats : Affrontements (2) ● Etranger (3 à 5) ● Politique (6 et 8) ● Société (10 et 11) ● Communication (22) ● Economie (24 à 27)

Programmes des spectacles (16 à 20) ● Radio-télévision (23) ● Informations services : Météorologie, Mots croisés (12) ● Carnet (12) ● Annonces classées (23)

Synode : la curie critiquée



Il n'est pas question de revenir sur les acquis du concile Vatican II : cette assurance ayant été donnée dès la première séance, le synode extraordinaire de Rome a pu aborder la question, très concrète, des rapports entre la curie romaine et les conférences épiscopales. On a entendu à ce propos, mardi 26 novembre, les premières critiques contre le fonctionnement, jugé trop centralisateur, de l'Eglise catholique, et une réponse du cardinal Ratzinger.

(Lire page 11 l'article de HENRI TINCQ.)

débats

AFFRONTEMENTS

Le ton va se durcir à mesure que l'on approchera des échéances électorales. Déjà, Christian de La Malène attaque, avec des mots qui font mal, la gestion du gouvernement socialiste, qu'Alexis-Paul Noël défend, bien que n'appartenant pas au PS, parce qu'il a, selon lui, réussi l'alternance.

Vers un septennat « globalement positif » ?

La sacralisation de la coupure systématique droite-gauche a subi un rude coup

par ALEXIS-PAUL NOËL (*)

LA « bataille médiatique » est déclenchée pour les élections de mars 1986. Reste que, dans cet exercice éminemment démocratique, même à la représentation proportionnelle, il faudra beaucoup d'argent. Les placards publicitaires qui ont déjà peuplé nos rues et nos carrefours en donnent un avant-goût. A vos marques, messieurs les consultants ! Où sera donc le changement ? L'a-t-on vu jusqu'à présent dans le cumul des mandats ?

Je n'irai pas jusqu'à dire – tant c'est exagéré, – comme Charles Péguy, que l'exercice du suffrage universel en France est devenu, à d'honorables exceptions près, un enseignement d'injustice, présentant une singulière analogie avec la prostitution : il avait trop de rigueur morale pour son temps et le nôtre. Mais n'est-il pas un peu décevant de constater que trois siècles de luttes pour une démocratie plus vivante dans ce pays aboutissent à la prédominance classique de l'argent.

Loin de moi toutefois l'idée de croire à l'inutilité de tout combat ! Je chanterai plutôt les bienfaits de l'alternance de 1981, grande « remetteuse » de pendules à l'heure.

La sacralisation de la coupure systématique droite-gauche en a attrapé un sacré coup. L'une n'est pas forcément pain bénit, ni l'autre le diable. Et réciproquement... L'une peut avoir son Ben Barka et son de Broglie, l'autre son Greenpeace... Il n'y a pas de gouvernements heureux...J'ai même lu, naguère, d'un député breton qu'il était détestable d'avoir une vision religieuse du socialisme. Car, et c'est terrifiant, on entrait alors dans la métaphysique : le socialisme était laïque ou il n'était pas.

Heureuse alternance – et ici je ne m'intéresse qu'au symbole, – qui révèle à Eric Hintermann que *« les réformistes... ne se reconnaissaient pas dans le PS d'Epinay et de Valence »*. Certainement un plaidoyer sur l'efficacité d'être soi-même !

Banale alternance, où Roland Dumas affirme froidement que la doctrine et la réalité gouvernementale, ce n'est point tout un. Peut-être voulait-il dire que depuis 1981 le socialisme s'était métamorphosé et que l'idéologie ne commandait plus forcément la réalité ?

Surprenante alternance où l'on a même vu un syndicat prévoir qu'il ne devrait pas appeler à voter pour la gauche en 1986 (après seize années de choix inverse), sous le prétexte qu'il donnerait la priorité absolue à l'action syndicale. Ne serait-ce point là des signes du véritable changement, ni giscardien, ni socialiste, mais tout bêtement de ce peuple français pas si gogo que des guides intéressés voulaient le voir ? Même si, pendant ce temps, le président – il l'affirme – n'a pas changé (1)...

Grâce à l'alternance, ce septennat ne serait-il pas en train de devenir, sur bien des points, « globalement positif » ? Surtout que, du côté institutions, ça marche, s'il faut en croire M. Duverger, qui estime que pour ces vingt-trois dernières années on a la meilleure Constitution promulguée depuis 1789.

(*) Membre du Mouvement des démocrates.

(1) Son seul aveu, à Philippe Banchard dans *Témoignage Chrétien*, en juillet 1983 : *« J'ai commis l'erreur de ne pas dévaluer en mai 1981. Seul Jobert m'a encouragé dans cette voie. Confusément, je sentais qu'il avait raison, mais Mauroy et Delors m'ont persuadé du contraire, et Rocard n'a rien dit ».*

L'honneur d'un gouvernement

Les fautes des socialistes ne leur seront pas pardonnées.

par CHRISTIAN DE LA MALÈNE (*)

ON disait les socialistes incompétents, on les savait incohérents; ils l'ont été et le sont encore, quelques efforts soient les leurs pour le dissimuler.

Mais un défaut, autrement grave et irrémissible, apparaît de plus en plus clairement chez ceux qui nous gouvernent aujourd'hui : ils sont dénués de tout sens de l'honneur, cet honneur qui fait la grandeur et la dignité d'un homme politique et peut être défini comme un composé d'honnêteté intellectuelle, de courage de ses actes et de sens de ses responsabilités. De l'absence de ces trois caractéristiques dans le comportement de nos gouvernants, on pourrait donner de multiples exemples. Prenons-en trois.

Greenpeace d'abord : qu'a-t-on vu? Un pouvoir qui, au départ, plutôt que d'avouer publiquement, notamment à ses propres troupes, qu'il ne laisserait pas une bande de farfelus écolo-gauchistes compromettre nos expériences nucléaires, ce qui n'était pourtant que son devoir élémentaire, a préféré laisser monter une opération absurde, dont le résultat ne pouvait être en tout état de cause que dérisoire, face à des risques politiques, internes et externes, à l'évidence considérables.

Puis, on a vu le même pouvoir donner le spectacle d'une débandade éperdue et les plus hautes instances du pays brandir, comme argument et comme sauvegarde, leur ignorance, leur incompétence, leur incurie. Quel soulagement quand on a pu faire porter le chapeau à un ministre et à un amiral, seuls à avoir manifesté un certain courage et pris le risque de couvrir leurs services, ainsi qu'à quelques sous-fifres, qui, paraît-il, avaient trop parlé.

Quant à l'idée de limiter pour le pays les conséquences dramatiques de cette lamentable affaire, elle a semblé infiniment moins préoccuper nos dirigeants que le souci de préserver ce qui pouvait rester de leur image et de leur avenir.

A la honte d'une opération absurde s'est ajoutée celle d'une lâcheté flagrante et d'une légèreté impardonnable.

Voyons maintenant la Nouvelle-Calédonie. On y retrouve, hélas ! le même mélange d'une pensée fausse et d'une volonté impuissante et déviée.

Le drame présent de la Nouvelle-Calédonie trouve en effet sa source dans l'obstination délibérée des socialistes à plaquer sur la réalité néo-calédonienne, territoire à population largement pro-française, l'idée fausse d'un état aspirant à la décolonisation. Quelles ne doivent être la colère et l'amertume des Néo-Calédoniens en constatant, quoi qu'ils disent, quoi qu'ils fassent, quoi qu'ils votent, que le pouvoir se refuse à voir cette réalité et n'a d'yeux que pour une minorité illégale et hostile.

Des mauvais perdants ?

A cette idée fausse s'est ajoutée la plus velléitaire des politiques. En choisissant de trahir ceux qui croient en la France et de soutenir ceux qui la rejettent, le gouvernement mesure-t-il les conséquences de sa faiblesse? Qui respectera la France dans le monde, qui lui fera confiance des pays pour lesquels elle représentait un appui et un recours? Qui ne doutera, dans les lointaines régions où elle était encore la patrie, de sa volonté de défendre ceux qui ont choisi de lui rester fidèle!

Incapacité à voir juste, impuissance à agir droit, refus d'assumer l'essentiel. On retrouve, hélas ! ces caractéristiques dans les déviations que les socialistes s'apprêtent à faire subir à nos institutions, qu'il s'agisse du système électoral ou du rôle du président de la République.

La France possédait un système électoral qui, comme tous, présentait des défauts, mais qui avait l'incomparable vertu de permettre à une majorité cohérente d'exercer le pouvoir sous le contrôle du corps électoral. Bâtie sur une idée fausse, la proportionnelle mettra inévitablement en place, à plus ou moins court terme, un système d'indécision et d'irresponsabilité. Est-ce à dire que les socialistes, mauvais perdants, refusent de laisser démocratiquement jouer l'alternance? Quelles que soient leur motivations, elles ne semblent guère fondées sur le souci primordial de l'intérêt du pays!

Quant au rôle du président de la République en cas de changement de majorité, nous nous bornerons à poser la question : est-ce convenable pour un président de la République, élu à la tête d'une majorité de gauche, sur des idées de gauche, et qui, faisant fi de son devoir de président, s'est comporté tout au long de son mandat comme le champion et le guide de cette même gauche, de « cohabiter » avec une majorité de droite dont il a combattu les idées et les hommes des années durant, jusques et y compris pendant son mandat présidentiel ?

La Constitution de la Vᵉ République est telle que rien ni personne ne peut l'en empêcher s'il en décide ainsi, mais mesure-t-il combien cette situation sera inévitablement lourde de déshonneur pour lui et dégradante pour la fonction? Deux hypothèses en effet et deux seulement s'ouvriront à lui : soit jouer avec loyauté son rôle vis-à-vis de la nouvelle majorité, c'est-à-dire en clair renier ses idées, bafouer ses engagements et trahir ses amis; soit s'incruster avec l'arrière-pensée de préparer, en sous-marin, le naufrage des nouveaux vainqueurs et la revanche du « peuple de gauche »; mais ce sera alors dévier gravement sa fonction et égarer le pays vers l'aventure et le chaos.

Que d'indignité, passée, présente et future, chez nos dirigeants, que de honte pour le pays! Les socialistes ne doivent pas s'y tromper : ces fautes ne leur seront pas pardonnées. Tout Français, même s'il ne l'avoue pas volontiers, a en lui un Cyrano qui sommeille et est au fond fort chatouilleux sur le chapitre de l'honneur : il n'attend pas de ses chefs uniquement qu'ils gèrent ses affaires et défendent ses intérêts, mais aussi et d'abord qu'ils le gardent dans le respect de lui-même et la considération d'autrui. C'est cela qu'a fait pour les Français le général de Gaulle; c'est cela qu'ils demanderont à leurs dirigeants de demain.

(*) Sénateur de Paris (RPR), ancien ministre.

COURRIER DES LECTEURS

L'inventeur de l'aménagement du territoire

J'ai prêté une particulière attention à votre « Entretien avec Olivier Guichard » (*le Monde* du 15 novembre). Je l'ai lu avec intérêt, mais me suis étonné de la première ligne : *« Inventeur de l'aménagement du territoire, il y a vingt-deux ans... »*

J'ai été appelé en 1945 par Raoul Dautry à fonder le service de l'aménagement du territoire, en 1950 par Claudius Petit à élaborer le manifeste « Pour un plan national d'aménagement du territoire », qui a donné à l'entreprise sa dimension politique, de 1958 à 1963 par Pierre Sudreau à prendre la tête de la direction de l'aménagement du territoire.

Mon équipe a créé les instruments de l'aménagement : décrets de 1955 et de 1960 instituant un agrément pour la construction de locaux et de bureaux dans la région parisienne, une redevance lorsque l'agrément est accordé, une prime aux entreprises s'établissant dans les zones déprimées – créations de zones industrielles avec le Fonds d'aménagement du territoire (1950), décentralisation des établissements relevant de l'Etat, etc – Résultats : de 1950 à 1963, huit cent soixante-quinze opérations de décentralisations industrielles, fixant en province huit cent mille personnes (...).

La DATAR a amplifié, avec autorité et succès, l'action entreprise par la direction de l'aménagement du territoire. Elle n'a pas inventé.

Je suis un trop vieux routier de l'administration pour ignorer que le mérite des entreprises réussies revient aux politiques, alors que les maîtres d'ouvrages sont tenus à l'effacement...

P. RANDET
(Paris).

Le dissident « inconnu »

Après la rencontre de MM. Gorbatchev et Reagan, il ne faudrait pas oublier le cas de nombreux prisonniers qui n'ont pas l'honneur d'avoir leurs noms couramment cités dans la presse et sur les antennes de radio ou de télévision.

Parmi tous ces dissidents encore inconnus, se trouve Levko Lukyanenko, un avocat ukrainien agé aujourd'hui de cinquante-sept ans. En 1960, il a été arrêté après avoir rédigé un projet de programme pour un parti marxiste, ouvrier et paysan, puis condamné à mort, peine commuée en quinze ans de camp. En 1976, il a été libéré, et au cours de cette même année, il participe à la fondation du groupe ukrainien de surveillance des accords d'Helsinki. Levko Lukyanenko a été de nouveau arrêté en décembre 1977, condamné à dix ans de camp et cinq années d'exil intérieur, après avoir voulu renoncer à la nationalité soviétique et demandé à émigrer. Retenu tout d'abord au camp de Sosnovk, en Mordovie, Lukyanenko a été transféré au camp de Perm 36/1, où les conditions de vie et de travail son extrêmement dures.

L'actualité de ces dernières semaines nous a apporté des nouvelles alarmantes en provenance de Perm, en Oural, qui est un « centre de rééducation par le travail, à régime spécial ». En moins d'une année, quatre détenus sont morts : Tikhy, Litvine, Valeri Mortchenko (journaliste) et le poète ukrainien Vassil Stouss. *Le Monde* a rapporté ces informations dans son numéro daté 8-9 septembre 1985.

DIDIER RENAUD
(Paris-19ᵉ).

A propos des Sudètes

A M. Gacon (*le Monde* du 10 octobre), je répondrai que le seul crime des *trois millions et demi* d'Allemands des Sudètes est d'avoir, dès 1918, réclamé l'application d'un principe fondamental reconnu par tous : celui du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Puisque les vainqueurs faisaient éclater l'Empire austro-hongrois (en mutilant horriblement la Hongrie) au nom de ce même principe, et qu'ils leur refusaient le droit de s'agglomérer aux dix millions de germanophones enfermés dans ce qu'il subsistera de l'Autriche (Rumpfösterreich), les Sudètes voulurent tout naturellement être rattachés à leurs frères de race déjà sous Weimar.

Que la politique de Hitler et de Staline ait à jamais détruit huit siècles de civilisation allemande, c'est une autre question.

YVES CARON,
ex-professeur à l'Institut français de Hanovre, auteur d'une thèse sur les « Allemands de la Volga » (Vétraz-Monthoux).

∴

A propos de lettres publiées dans le Monde *des 5 septembre (M. Hagenauer), 7 septembre (J.-P. Daul) et 10 octobre (M. Gacon), M. Karel Jezek, premier secrétaire d'ambassade de la République socialiste tchécoslovaque, nous écrit :*

Permettez-moi de souligner que le déplacement des Allemands de la Tchécoslovaquie ne fut pas une « solution imposée par Staline », mais la décision commune prise par les représentants suprêmes de l'URSS, des Etats-Unis d'Amérique et de la Grande-Bretagne à la conférence de Potsdam en juillet 1945. Elle fut la conséquence de la politique menée par le parti Henlein des Allemands des Sudètes, politique qui voulait la guerre et l'anéantissement de la nation tchèque.

Les grandes puissances victorieuses partaient du fait que les minorités allemandes avaient été exploitées par le Reich nazi pour provoquer des troubles intérieurs et une agression contre la Tchécoslovaquie et la Pologne et, si l'on voulait empêcher que ces minorités ne servent plus pour faire éclater un conflit (...), le problème de ces minorités devait trouver une solution radicale (...).

KAREL JEZEK,
premier secrétaire d'ambassade de la République socialiste tchécoslovaque.

LU

« LES CAVALIERS DE MARIANNE », de Monique Caralli

Les nouveaux signes du Zodiaque politique

AU milieu de l'abondante et austère littérature politique que suscitent les perspectives électorales, *les Cavaliers de Marianne* apportent une note rafraîchissante, souriante et ironique. Monique Caralli, pour établir une typologie des comportements psychologiques des soupirants du suffrage universel, a interrogé les anciens, les actuels et quelques futurs élus. Les réponses à son questionnaire – qui n'est pas un vrai sondage – sont parfois divertissantes. Ainsi 16 % seulement s'entraînent avec un professionnel avant une émission télévisée, mais 75 % préfèrent se concentrer seuls, *« pour bien improviser »*, et parmi ceux-ci, 80 % sont RPR.

Ainsi également, les qualités revendiquées pour réussir sont d'abord l'honnêteté, suivie de la chaleur humaine et de l'ambition. Mais, pour 1 %, c'est le cynisme. Toutefois, 16 % de radicaux estiment que *« savoir jouer des coudes »* est une qualité nécessaire, alors que les socialistes privilégient la patience !

Monique Caralli a aussi construit un pittoresque ciel zodiacal politique à sa manière. Mais pourquoi diable n'avoir choisi que onze signes ? Ses analyses de caractère permettent de découvrir que Fabius et Stoléru sont des « arrivistes », que Chirac et Léotard sont des « pros », que Barre et Rocard sont des « Cyranos », que Georges Marchais est un « ténor », que Jospin est sous le signe du « robot », que Marie-France Garaud est sous celui des « glorieux », mais que, plus surprenant, Charles Pasqua est un « sage » et Pierre Mauroy un... « sportif ».

Le lecteur pourra, pour les autres, s'amuser à classer ses héros préférés dans ces catégories nouvelles du kaléidoscope politique.

ANDRÉ PASSERON.

★ Hachette, 219 p., 72 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde
PUBLICITE
S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXᵉ
OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,80 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,20 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

La visite en France du roi Hassan II du Maroc

Le roi Hassan II était attendu ce mercredi 27 novembre, à 16 heures, à Orly, où il devait être accueilli par M. Mitterrand. Après des premiers entretiens à l'Elysée, le chef de l'Etat donnera, ce mercredi, un dîner d'Etat en l'honneur du souverain chérifien. Jeudi, après la traditionnelle cérémonie à l'Arc de triomphe, le roi sera reçu par M. Jacques Chirac à la Mairie de Paris.

Jeudi soir, c'est M. Laurent Fabius qui recevra à dîner le souverain. Vendredi, après une nouvelle série d'entretiens à l'Elysée, le roi devrait donner une conférence de presse puis recevoir au Cercle militaire, en présence de M. Mitterrand, la Communauté marocaine. Vendredi soir, le roi recevra à son tour le chef de l'Etat français.

Près d'un quart de siècle de règne : un interlocuteur écouté

L'hôte de la France a derrière lui presque un quart de siècle de règne. Le « *commandeur des croyants* », trente-cinquième descendant du prophète Mohammed, dix-septième souverain de la dynastie alaouite, avait trente-deux ans quand il a succédé en 1961 à son père Mohammed V. Celui auquel de Gaulle donnait du « *cher et grand ami* » n'en est pas à sa première visite en France, mais il est toujours un interlocuteur écouté par les présidents successifs. A la fin de son essai sur le Maghreb paru ce mois (1), M. Michel Jobert lui consacre des pages élogieuses : « *L'âge venant, la vision de la durée, de sa signification, imprègne davantage encore la réflexion du souverain marocain* [...]. *Il inscrit son action dans une réflexion qui transcende l'actualité et ses poussières.* »

« *Quand le roi Hassan,* poursuit l'ancien chef de la diplomatie française, *a demandé que le sommet européen de Fontainebleau, en juin 1984, prenne acte de la candidature du Maroc à entrer dans le Marché commun, certains y ont vu un coup publicitaire, propre même à agacer des voisins trop rétractés. C'était surtout la dramatisation de données économiques et culturelles qui vont peser davantage dans les prochaines années.* »

Ce goût de la dramatisation, cette aptitude à prendre de la hauteur, s'accompagnent d'un sens de la formule et de la repartie dont le souverain devrait donner un nouvel exemple lors d'une conférence de presse à Paris.

Le Proche-Orient, les relations de la CEE avec le Maghreb, le Tchad, le conflit saharien et, plus prosaïquement, la dette du Maroc à l'égard de la France – évaluée à plus de 9 milliards de francs – seront parmi les principaux thèmes d'entretien. Les grands débats sans issue immédiate ne doivent pas occulter une préoccupation moins élevée, encore que bien compréhensible dans le contexte maghrébin : montrer au peuple marocain, et aussi à l'Algérie, que le roi est l'objet d'autant d'égards que l'a été le président Chadli lors de sa visite officielle en France.

Le « *coup de passion* » pour l'Algérie évoqué par M. Claude Cheysson au début du septennat, le préjugé favorable de nombreux élus socialistes à l'égard du Polisario, pouvaient inquiéter le roi Hassan II. Pendant quelques années, la mode a été pour certaines municipalités de gauche de faire un voyage dans la région de Tindouf, base du Polisario en Algérie, pour un jumelage symbolique avec des « *villes libérées* ».

Il apparut lors de la visite officielle du président Mitterrand au Maroc en janvier 1983 que la France ne se départait pas de son attitude de stricte neutralité dans le conflit du Sahara occidental. Une visite « *privée* » à Ifrane transformée en événement spectaculaire grâce à d'habiles indiscrétions, quelques jours après la signature du « *traité d'union* » entre le royaume et la Libye, eut pour effet d'exaspérer l'Algérie, qui y vit la fin d'une relation « *privilégiée* ».

Déception du Polisario

La France s'est abstenue lors du dernier débat sur le Sahara occidental à l'ONU. Elle peut « *jouer un rôle décisif dans le règlement du conflit, mais malheureusement son soutien fait défaut* », a déclaré samedi M. Brahim Hakim, « *ministre des affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique* » au début d'une « *conférence de soutien au peuple sahraoui* » organisée à Paris par des sympathisants de plusieurs pays. Un membre du secrétariat international du Parti socialiste chargé du Maghreb a déçu l'assistance en se montrant prudent quant à la reconnaissance de la RASD par la France, estimant que la solution du problème passait « *peut-être* » par la création d'un Etat sahraoui.

Depuis que les deux tiers du Sahara occidental sont protégés par un mur de défense efficace, le roi Hassan se voit assis « *dans un rocking chair* ». Il n'en demeure pas moins que l'avance de ce mur vers le sud peut amener le Polisario à tenter de déstabiliser la Mauritanie pour se frayer un passage par le nord de ce pays. La France, qui ne souhaite pas devoir intervenir une seconde fois dans la région, pourrait conseiller au roi de ne pas pousser plus loin son avantage.

De graves accusations

Le mur a progressé rapidement après que le colonel Kadhafi se fut engagé à cesser son aide au Polisario, devenu entièrement dépendant de l'Algérie. Cela a été obtenu au prix d'un mariage jugé « *contre nature* » entre la Libye et le Maroc. Les Américains ne se sont jamais satisfaits complètement des explications du roi Hassan persuadé d'avoir une assez longue louche pour dîner avec le diable. Néanmoins, l'influence des Etats-Unis au Maroc demeure importante, et les Français – premiers clients, premiers fournisseurs et premiers investisseurs, si l'on excepte les capitaux arabes placés dans l'immobilier – n'y sont pas indifférents. Le roi excelle, bien sûr, à jouer de cette rivalité. Pour équiper son armée, dans laquelle servent 200 coopérants militaires français, il met Paris et Washington en compétition sans qu'on sache comment il paiera.

Tous les partis, y compris la petite formation communiste, soutiennent la politique saharienne du Palais. Cependant un gouvernement d'union nationale, comme il en existait précédemment, n'a pas pu être formé après les élections législatives de septembre 1984. L'Istiqlal, le *parti historique de l'indépendance*, mécontent du résultat du scrutin, ne compte plus de ministres, ni l'Union socialiste des forces populaires (USFP), qui avait pourtant accru sa représentation au Parlement, passant de quinze à trente-cinq sièges, sur trois cent six au total. Ces deux formations contestent la politique économique et sociale du gouvernement où sont surtout représentés quatre partis de centre droit, majoritaires avec deux cent quinze élus.

Parmi ceux-ci, l'Union constitutionnelle de l'ancien premier ministre Maati Bouabid, ouvert aux jeunes, aux femmes et aux cadres, tranche par ses positions en pointe pour un plus grand libéralisme économique, dans un pays où le contrôle étatique s'exerce sur plus de 60 % de l'activité.

Après les troubles de janvier 1984, un frein a été mis à la politique de vérité des prix. Mais de nouvelles augmentations ont été décidées récemment. Les arrestations opérées en octobre – les opposants exilés en France ont publié la liste de quarante-six noms – seraient dues à la volonté de prévenir de nouvelles manifestations, que faisait prévoir la diffusion de tracts.

Comme à chaque visite officielle du roi en France, les organisations d'opposants exilés font campagne et portent de graves accusations contre le régime ; Amnesty International s'en fait l'écho en des termes plus mesurés, affichant moins de certitudes mais demandant des « *renseignements* ». Le roi Hassan se déclare prêt à recevoir ses représentants « *pour leur démontrer que ce sont de fieffés menteurs* » (*le Monde* du 27 novembre). Il a aussi invité, mardi, une équipe d'Antenne 2 à venir enquêter sur les conditions de détention des condamnés pour atteinte à la sûreté de l'Etat.

Amnesty s'inquiète de plusieurs catégories de prisonniers. Parmi eux, il y a une centaine de militaires arrêtés à la suite des attentats contre le souverain en 1971 et 1972. En levant un pesant silence sur le sort d'adversaires qui n'hésitèrent pas à recourir à la violence, le souverain montrerait que sa « baraka » légendaire lui permet de prendre le risque de la générosité.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) *Maghreb*, de Michel Jobert, Albin Michel.

LE PRINCE HÉRITIER PROMU NUMÉRO DEUX DE L'ARMÉE

Rabat (*AFP*). – Le roi Hassan II a nommé, mardi 26 novembre, son fils aîné, le prince héritier Sidi Mohamed, coordonnateur des affaires d'état-major général des forces armées royales. Cette fonction était exercée par le ministre de la maison royale, le général Moulay Hafid Alaoui, dont l'âge est assez avancé, et qui demeurera à son poste le temps que le prince héritier puisse se préparer à sa nouvelle mission.

Le prince héritier Sidi Mohamed, qui a fêté ses vingt-deux ans en août, est licencié en droit. Il est l'aîné des cinq enfants du souverain, qui a personnellement veillé à son instruction et à son éducation politique et religieuse. Il a représenté son pays à plusieurs conférences internationales, dont le sommet franco-africain de Vittel (octobre 1983) et le septième sommet des non-alignés à New-Delhi (mars 1983.

Sa nomination fera de lui le second chef militaire du royaume après le roi.

LE ROI N'A ADRESSE AUCUNE INVITATION A M. PÉRÈS

Rabat (*AFP*). – Le roi Hassan II du Maroc « *n'a ni directement ni indirectement adressé aucune invitation à M. Shimon Pérès* », le premier ministre israélien, indique une mise au point officielle marocaine publiée, mardi 26 novembre, à Rabat.

Plus tôt dans la journée, le roi Hassan II avait déclaré qu'il n'envisageait pas d'avoir des « *contacts directs* » avec ce dernier. « *Si M. Pérès a quelque chose de concret à proposer* [*en vue d'un règlement* [au Proche-Orient], *il peut mettre ses propositions dans une enveloppe et les adresser au secrétaire général de l'ONU* », avait déclaré le roi au cours d'une interview, à la veille de sa visite d'Etat en France.

Dimanche, lors du Club de la presse de Radio-France internationale, le roi du Maroc avait déclaré : « *M. Shimon Pérès m'a fait dire qu'il aimerait venir me voir. Alors je lui ai dit* (...) *si vous avez quelque chose de sérieux, venez me voir.* »

Lundi, M. Pérès avait fait savoir par un de ses conseillers qu'il serait heureux de s'entretenir avec le souverain. Le roi a expliqué, mardi, que son invitation était d'ordre général et signifiait que le côté arabe était « *ouvert* » au dialogue avec le gouvernement travailliste israélien à la double condition suivante : « *Libération des territoires occupés par la force* » ; « *Reconnaissance au peuple palestinien du droit à l'autodétermination* ».

Les préoccupations d'Amnesty International

A l'ocasion de la visite du roi Hassan II, la section française d'Amnesty International lui a adressé un dossier rappelant ses préoccupations relatives au Maroc. Voici l'essentiel de celles-ci :

Plus de cent personnes sont actuellement emprisonnées dans ce pays en raison de leur appartenance présumée à divers groupes d'opposition. Condamnées en 1973 et 1977 à de très lourdes peines (six d'entre elles purgent des peines de réclusion à perpétuité), ces personnes n'ont pourtant pas eu recours à la violence ni préconisé son usage. Amnesty International les considère comme « prisonniers d'opinion » et réclame leur libération inconditionnelle.

Amnesty International continue à rechercher des renseignements sur le sort de plus de quatre-vingts personnes, vraisemblablement originaires du Sahara, « disparues » après leur arrestation en 1976 par les forces de sécurité marocaines. Les autorités marocaines n'ont jamais reconnu la détention de ces personnes et n'ont pas répondu de façon substantielle aux demandes de renseignements d'Amnesty International.

L'organisation s'inquiète aussi du silence officiel au sujet du sort d'une centaine de militaires arrêtés à la suite des attentats contre le roi en 1971 et 1972.

Selon certaines informations, leurs conditions de détention auraient eu pour résultat de nombreux décès parmi ces prisonniers. Beaucoup d'entre eux n'auraient pas été libérés à l'expiration de leur peine.

Après les émeutes de janvier 1984, Amnesty International a envoyé une lettre aux autorités marocaines demandant une enquête impartiale et indépendante sur les circonstances qui ont entraîné la mort d'un certain nombre de personnes et que les résultats de cette enquête soient rendus publics. Amnesty International demande également de connaître les noms et les lieux de détention de ceux qui ont été arrêtés. L'organisation a également soulevé un certain nombre de problèmes juridiques quant à ces arrestations. Jusqu'à présent, aucune réponse n'a été reçue des autorités marocaines.

Algérie

Les amendements à la Charte pourraient être adoptés par voie référendaire

De notre correspondant

Alger. – Les travaux sur l'enrichissement de la Charte nationale touchent à leur fin. Le comité central du Front de libération nationale (FLN) est réuni ce mercredi 27 novembre pour étudier l'avant-projet de « nouvelle » Charte. Les amendements qu'il peut apporter « *ne touchent pas le fond mais la forme* », expliquait M. Mohamed Cherif Messaadia au cours de l'entretien qu'il nous a accordé. Dimanche, le comité central doit en tout cas adopter l'avant-projet, amendé ou non, puis décider d'une date pour le congrès du parti (vraisemblablement autour du 20 décembre), qui à son tour se prononcera sur l'avant-projet.

Si les modifications sont mineures, si les nouvelles orientations ne remettent pas en cause les options fondamentales du parti et de l'Etat algérien, le congrès peut adopter la nouvelle charte. Il est également en son pouvoir de décider de soumettre le texte au peuple par voie de référendum. La charte de 1976 avait été adoptée de cette façon. Sans préjuger de la décision du congrès, les responsables algériens autorisés à parler de ce sujet laissent entendre que la consultation populaire est le meilleur moyen d'asseoir le consensus nécessaire au fonctionnement des institutions.

Le président de la République, M. Chadli Bendjedid, est également secrétaire général du FLN. Sa légitimité doit être totale, car toutes les institutions sont placées sous son autorité.

Toutes ses prérogatives imposent que sa légitimité ne puisse pas être remise en cause. Arrivé à la présidence en 1979, il a utilisé son premier mandat pour étayer son pouvoir, puis l'évolution de la situation en Algérie et les nouvelles orientations, notamment économiques, adoptées au début de son deuxième mandat ont induit un décalage entre le texte de référence et la réalité politique. Il était dont impératif d'« enrichir » la charte de 1976 en tenant compte de tout ce qui a été entrepris ces dernières années. Les options fondamentales ne seront pas remises en cause dans la nouvelle charte, l'Etat restera socialiste, l'islam religion d'Etat et le parti unique. Mais le président aura un texte de référence idéologique taillé à ses mesures.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

EUROPE

URSS

Le budget militaire (théorique) reste stationnaire

De notre correspondant

Moscou. – Le Soviet suprême a entériné, mardi 26 novembre, la nomination de M. Nikolaï Ryjkov comme président du conseil des ministres. Le numéro un soviétique, M. Gorbatchev, a prononcé à cette occasion un vibrant éloge de l'intéressé, ingénieur, ancien directeur d'usine qui, à cinquante-six ans, est un bon représentant de la nouvelle génération au pouvoir.

Le secrétaire général n'a pas mentionné dans les états de service passés de M. Ryjkov les responsabilités en matière d'industrie de défense que celui-ci a certainement exercées en plusieurs occasions au cours de sa carrière. Une caractéristique de l'actuel gouvernement – outre le rajeunissement des titulaires – est en effet l'appel à des personnalités qui ont fait leurs preuves dans un des rares secteurs performants de l'économie soviétique : l'industrie de l'armement.

La direction soviétique a voulu au contraire démontrer ses intentions pacifiques lors de la présentation, lundi, du budget et du plan pour 1986. L'enveloppe de la défense reste officiellement inchangée par rapport à cette année, à un peu plus de 19 milliards de roubles. Il y a même une diminution relative puisque la somme allouée demeure la même alors que l'ensemble des dépenses augmente pour atteindre 414,2 milliards de roubles. Le budget de la défense revient ainsi, théoriquement, de 4,9 % à 4,6 % du total. Les experts occidentaux estiment que la réalité se situe plutôt autour de 15 %.

Les chiffres soviétiques en matière de défense étant invérifiables, ils constituent en fait autant de « gestes » politiques à l'égard des Occidentaux. Le climat est visiblement cette année à la détente. Tout aussi ostensiblement, le budget militaire pour 1985 avait été augmenté, passant de 17,1 milliards de roubles en 1984 à un peu plus de *19* milliards de roubles. Les chiffres de jadis n'étaient pas davantage exempts de bizarreries. Les dépenses de défense ont ainsi diminué relativement contre toute logique pendant l'ère Brejnev, tombant de 11,5 % du total en 1970 à 5,8 % en 1980. Elles sont restées stationnaires pendant les années suivantes jusqu'à « *l'augmentation signal d'alarme* » de 1985 destinée à manifester la mauvaise humeur des Soviétiques après l'installation des Pershing-2 en Europe occidentale.

Accélération dans l'agriculture

Le budget pour l'an prochain était présenté par M. Victor Dementsev, vice-ministre des finances (le ministre lui-même est récemment décédé et n'a pas encore été remplacé). De son côté, le nouveau président du comité d'Etat à la planification (Gosplan), M. Talyzine, a dressé un bilan provisoire de l'exécution du plan en 1985 et fixé les objectifs pour l'an prochain. Selon M. Talyzine, le revenu national devrait augmenter cette année de 3,5 % et la production industrielle de 3,9 % par comparaison avec 1984. Le rapporteur a été plus évasif sur l'agriculture qui reste un des points faibles de l'économie soviétique. M. Talyzine a d'autre part estimé que l'augmentation de la productivité, 3,7 %, serait cette année conforme au plan.

En 1986, le planificateur prévoit des hausses respectives de 3,8 %, 4,3 % et 4,4 % pour le revenu national, la production industrielle et la production agricole. Une accélération sensible est donc programmée, en particulier dans le secteur agricole.

En attendant ces progrès éventuels, les chiffres provisoires pour 1985 doivent être accueillis avec prudence. A la dernière session d'automne du Soviet suprême, le 27 novembre *1984*, l'ancien président du Gosplan, M. Baïbakov, avait annoncé une augmentation du revenu national de 3,1 % pour l'année 1984. Un peu moins de deux mois plus tard, les statistiques officielles publiées par la *Pravda* révisaient ce résultat en baisse et ne donnaient plus que 2,6 %.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Suède

A PROPOS DU PRIX DE LA LIBERTÉ

Plusieurs erreurs regrettables se sont glissées dans une correspondance *intérimaire* de Stockholm sur le Prix de la liberté, décerné le 16 novembre à SOS-Racisme (*le Monde* du 19 novembre). Nous avons déjà précisé que ce prix était décerné, côté suédois, par le quotidien *Dagens Nyheter*, journal indépendant de tendance libérale, – et non par le *Svenska Dagbladet* (*le Monde* daté 24-25 novembre).

M. Arne Ruth, directeur de la rédaction du *Dagens Nyheter* – et non du *Svenska Dagbladet*, – nous fait en outre observer que le quotidien danois *Politiken*, associé au Prix de la liberté, est d'étiquette libéral indépendant – et non social-démocrate.

Enfin, le livre du journaliste ouest-allemand Günter Walraff, consacré aux difficultés des travailleurs turcs en RFA, n'a pas encore paru en Suède et n'a donc pu y être vendu à cent mille exemplaires. Il a en revanche dépassé les sept cent mille exemplaires en Allemagne fédérale. Günter Walraff participait le 16 novembre à Stockholm à un séminaire international sur le racisme et la discrimination.

AMÉRIQUES

Colombie — LES RETOMBÉES DE L'AFFAIRE DU PALAIS DE JUSTICE DE BOGOTA

Le président Betancur est de plus en plus critiqué et donne l'impression d'être prisonnier des militaires

De notre envoyé spécial

Bogota. — Les deux drames se sont emboîtés et ont donné aux Colombiens le sentiment aigu du malheur : Armero et ses quelque vingt-deux mille morts, ses milliers de rescapés aux corps mutilés, ses dizaines de milliers de sans-abri ; une semaine plus tôt, le dénouement sanglant de la prise du palais de justice avec ses conséquences désastreuses pour l'équilibre politique du pays.

Pendant les longues journées où la Colombie a souffert, avec les blessés qu'on tirait de la boue, les témoignages et les informations ont continué d'affluer sur ce qui s'était passé les 6 et 7 novembre dans l'enceinte de la Cour suprême, prise sous le feu croisé des guérilleros du M 19 et des chars de l'armée.

Ce qu'on sait aujourd'hui — et qui reste partiel — contredit la version officielle des événements et les déclarations faites au *Monde* par le ministre colombien des relations extérieures. Pour prouver la « sauvagerie » de la guérilla et justifier l'action des forces de l'ordre, les autorités ont affirmé, dès le départ, que le M 19 avait tué de sang-froid ses otages, en particulier les onze magistrats de la Cour suprême qui comptent parmi la centaine de victimes de l'opération. Une telle affirmation reposait essentiellement sur le témoignage d'un des trois juges rescapés. Umberto Murcia Ballen, qui disait avoir vu l'un de ses collègues de la Cour, le juge Manuel Gaona, assassiné par un guérillero. Or M. Murcia Ballen dément avoir tenu de tels propos. Les journaux (il s'agit en l'occurrence du quotidien *El Tempio*) *« ont déformé ce que j'ai raconté*, nous dit-il. *Ce que j'ai vu, c'est mon collègue Gaona qui portait les mains à sa tête, alors que sa boîte crânienne éclatait. Je ne peux pas dire si c'est sous l'effet d'une balle ou d'une grenade, ni d'où elle était partie »*.

Autre affirmation développée longuement par le ministre de la justice et reprise par son collègue des relations extérieures : en prenant d'assaut la Cour suprême, le M 19 aurait fait une opération qui servait la Mafia de la drogue. L'une des « preuves » avancées : le feu qui a consumé le palais aurait été provoqué par les guérilleros pour détruire les archives où se trouvaient les dossiers relatifs à l'extradition de certains trafiquants.

Or l'un des adjoints du ministre de la justice, dont on comprendra qu'il reste anonyme, estime qu'une telle « preuve » ne tient pas. *« Pourquoi détruire ces dossiers puisqu'il en existe des copies ailleurs, notamment au département de la justice de Washington ? »*, dit-il. En outre, les archives contenant bien d'autres dossiers gênants, comme sur la pratique de la torture par l'armée, va-t-on accuser celle-ci d'y avoir mis le feu volontairement ?

« Intransigeance »

En vérité, si l'on en croit notre interlocuteur, la plupart des informations officielles sur les liens du M 19 avec la Nardo Trafic ne reposent que sur des hypothèses.

Ni le gouvernement ni les médias ne sortent grandis de la façon dont a été présentée l'affaire du palais de justice. L'opinion publique ne s'est pas laissé abuser pour autant. Un sondage révèle que 60 % des personnes interrogées désapprouvent l'action gouvernementale et 80 % estiment que M. Betancur aurait pu éviter la mort des magistrats. Après les prises de position unilatérales des premiers jours, un véritable mouvement d'opinion s'est formé ces dernières semaines pour critiquer l'attitude du chef de l'Etat. Personne ne prétend que M. Betancur pouvait négocier sur les bases présentées par le M 19, dont l'action suicidaire et irrationnelle est condamnée unanimement. Mais on attendait de lui qu'il fasse le maximum pour sauver les otages, en répondant aux appels au cessez-le-feu lancés désespérément par les magistrats.

Les familles de cinq des juges sacrifiés viennent d'écrire au président de la République pour répudier son *« intransigeance »* et sa *« froideur »*. Plusieurs milliers de fonctionnaires de l'administration judiciaire ont manifesté à Bogota, le vendredi 22 novembre, contre l'action des forces de l'ordre.

M. Betancur étant conservateur, c'est le Parti libéral qui a donné à l'affaire sa dimension politique, en prenant fait et cause pour le personnel judiciaire et en demandant que le gouvernement rende des comptes au Parlement.

La catastrophe d'Armero a compliqué davantage la situation du président en provoquant des doléances contre l'imprévision gouvernementale. M. Bétancur a semblé, pendant ces jours difficiles, désemparé, sans ressort. Il a cependant surmonté l'épreuve en obtenant le soutien de ses prédécesseurs (six anciens présidents de la République), qu'il a réunis à deux reprises et dont la prise de position a permis d'éviter *« une crise constitutionnelle »*, si l'on en croit M. Vasquez Carrizosa, ancien ministre des relations extérieures et président du comité de défense des droits de l'homme.

Depuis le 6 novembre, M. Betancur a reçu d'autres appuis gênants et contradictoires. Ceux qui condamnaient sa politique de la main tendue à la guérilla l'ont applaudi pour sa « fermeté » face au commando qui occupait le palais. Tel est le cas par exemple des propriétaires terriens et des chefs d'entreprise de la vallée du Cauca, région devenue le fief rural du M 19. Dans les milieux de droite et dans l'armée, l'image de M. Betancur s'est améliorée. Mais elle s'est dégradée ailleurs.

Le rôle de l'armée

Le président donne de plus en plus l'impression, en effet, d'être prisonnier des militaires. Certains de ses partisans estiment même que c'est l'armée qui a mené seule l'opération du palais de justice et que M. Betancur a été contraint ensuite d'en assumer la responsabilité. Au fur et à mesure que le processus de paix s'est enlisé, les généraux ont élargi leur marge de manœuvre et les « faucons » des deux bords ont triomphé. Savoir qui a rompu le premier le cessez-le-feu signé l'an dernier avec la guérilla n'a plus guère de sens. Des deux côtés, des incidents ont éclaté, rendant chaque jour un peu plus théorique la trêve des armes.

M. Eduardo Pizarro, sociologue, et l'un des meilleurs connaisseurs du M. 19 explique : *« Les persécutions de l'armée et les attentats des groupes paramilitaires ont fourni des arguments aux « militaristes » du mouvement qui l'ont emporté sur les partisans d'une solution politique. »* Attentats qui inquiètent d'autant plus la gauche qu'ils visent chaque fois des guérilleros convertis à l'action politique ou sur le point de le faire. Il y a eu d'abord, en pleine trêve, l'assassinat de Carlos Toledo Plata, l'un des chefs politiques du M 19, qui venait de reprendre son métier de médecin dans une ville de l'intérieur. Puis une bombe lancée contre Navarro Wolf, autre dirigeant politique du mouvement, et l'un des hommes du dialogue avec le gouvernement.

Le 14 novembre, c'est Ricardo Lara-Parada, ancien numéro deux de l'ELN (Armée de libération nationale), qui avait abandonné depuis douze ans la guérilla et dirigeait une organisation politique dans la région du Moyen-Magdalena, qui a été abattu par des tueurs. Enfin, le 20 novembre, le même sort a été réservé, en plein Bogota, à Oscar William Calvo, qui était sorti de la clandestinité pour devenir le porte-parole de l'EPL (Armée populaire de libération), organisation de guérilla signataire du cessez-le-feu, et qui faisait partie de la nouvelle commission de paix formée il y a un mois par le président Betancur.

« On assiste à une liquidation sélective et systématique des cadres de la gauche », dit M. Eduardo Pizarro, qui prévoit pour son pays une évolution à la centraméricaine. Le principal mouvement de guérilla, les FARC, communistes, avait réussi jusqu'à présent à respecter la trêve. Mais cinq de ses vingt-sept « fronts » auraient déjà décidé de reprendre la lutte armée ou seraient sur le point de le faire.

M. Betancur avait promis des réformes sociales pour la dernière année de son mandat, afin d'éliminer, disait-il, *« les causes objectives de la violence »*. Sera-t-il en mesure de le faire ? M. Vasquez Carrizosa, qui appartient au même parti que le président, pense que non. *« Déjà, l'appui des partis lui a fait défaut pour faire les réformes politiques*, dit l'ancien ministre. *Ni les libéraux ni les conservateurs n'acceptent de réformer l'administration pour la démocratiser. Ils ne veulent pas renoncer à leur quote-part dans la répartition des emplois publics. Betancur aura la même difficulté pour les réformes sociales. Après l'affaire du palais de justice, il a sans doute renforcé son autorité dans l'armée et les milieux économiques et financiers, mais il ne peut plus être le président, comme il le voulait, d'un changement social profond. »*

CHARLES VANHECKE.

LES ÉLECTIONS AU HONDURAS

Un vainqueur embarrassé, le libéral José Azcona

De notre envoyé spécial

Tegucigalpa. — Un gagnant certain mais discret : Washington ; un battu qui conserve malgré tout sa superbe : Suazo Cordova, le chef de l'Etat ; un président mal élu et embarrassé mais qui devrait succéder, sauf nouvelle manœuvre de coulisse, à Suazo Cordova en janvier 1986 : l'ingénieur José Simon Azcona, leader de l'une des quatre tendances du Parti libéral. Enfin, un vainqueur moral satisfait de sa belle performance et qui triomphe avec une modestie calculée : Rafael Leonardo Callejas, nouveau patron d'un Parti national rénové. Tel est le premier bilan que l'on peut dresser des élections générales qui ont eu lieu, le dimanche 24 novembre, au Honduras.

Le dépouillement du scrutin a traîné en longueur, et le tribunal national des élections ne devrait rendre son verdict officiel que dans plusieurs semaines. Mais les tendances sont assez claires. Comme en 1981, le Parti libéral l'emporte sur son adversaire traditionnel, le Parti national, de quelques milliers de voix seulement. Approchant la barre des 50 %, il pourrait cependant disposer de la majorité absolue dans la prochaine Assemblée législative. Le Parti libéral doit ce succès à une réforme très controversée de la loi électorale qui permet aux quatre tendances, pourtant en net désaccord, de joindre leurs voix à l'heure du décompte. Les élections générales ont donc aussi permis de trancher, provisoirement, les querelles de chefs au sein des partis dominants. Pour le parti national, c'est sans appel. Callejas ramasse plus de 90 % des suffrages bleus et blancs. Chez les libéraux, Azcona l'emporte mais le candidat du président Suazo, Oscar Mejia Arellano (OMA), a fait mieux que prévu grâce au soutien décidé du gouvernement et de l'appareil du parti dans les zones rurales où les paysans ont l'habitude de voter pour le « candidat du pouvoir ».

Les Etats-Unis ont tout lieu d'être satisfaits. Vue de l'extérieur, la consultation du 24 novembre est un exercice raisonnable de démocratie en Amérique centrale. Un président civil va transmettre ses pouvoirs à son successeur civil à l'issue d'élections libres et techniquement correctes. L'armée s'est limitée à garantir l'ordre et n'est pas intervenue dans le scrutin. Les Honduriens ont voté avec civisme, enthousiasme et discipline.

Les Etats-Unis ne vont pas manquer d'opposer les « élections démocratiques » du Honduras aux « élections truquées du Nicaragua ». Les choses sont pourtant plus subtiles. Malgré quelques irrégularités et une organisation un peu faible, il y a eu moins de confusion et d'anarchie au Honduras dimanche que lors des élections salvadoriennes de mars et de mai 1984. Il y a eu moins de pressions directes ou indirectes de l'appareil d'Etat sur les électeurs avant et pendant le scrutin qu'au Nicaragua pour les élections générales de novembre 1984. En revanche, les combinaisons de couloirs et les manœuvres (souvent à la limite de la légalité) du gouvernement pour « orienter » le scrutin dans le bon sens n'ont pas manqué et sont dénoncées, avec fatalisme et résignation, par les opposants qui critiquent l'« autoritarisme » et le « mauvais goût » du président Suazo Cordova.

Les Etats-Unis sont également satisfaits du résultat. Callejas, du Parti national, et Azcona, du Parti libéral, sont en fait des conservateurs modérés, démocrates, pétris de bonnes intentions sociales, et convaincus tous les deux que la coopération avec l'Amérique est une donnée fondamentale de la politique de leur pays, trop faible, trop pauvre pour résister longtemps aux requêtes ou aux « conseils » de Washington. Un gouvernement libéral dirigé par Azcona sera même plus faible et plus « souple » qu'un gouvernement animé par un Callejas qui entretient de très bonnes relations avec les chefs de l'armée et qui serait arrivé à la présidence porté par une vague populaire.

Les résultats du scrutin du 24 novembre sont, d'autre part, un échec pour le président en exercice. Il n'a pas réussi à rester au pouvoir deux ans de plus, et son candidat, Oma, n'a pas suscité beaucoup d'enthousiasme chez les électeurs. Il est intervenu de façon pataude dans la campagne, et son discrédit est évident, mais il garde le moral et le sourire. *« Il a plus d'un tour dans son sac »*, disent ses intimes d'un air entendu.

Si le vote était direct, Rafael Leonardo Callejas serait aujourd'hui le président élu, car il a écrasé tous ses adversaires. Mais il a promis de respecter les décisions du tribunal national des élections. Il a le temps. Il n'a que quarante-deux ans.

Inconnu il y a encore quatre mois, il est la nouvelle étoile au ciel politique du Honduras. Il va en toute hypothèse jouer un rôle de premier plan, encore que les députés, élus sous l'étiquette du Parti national, ne soient pas nécessairement des fidèles.

Pour mémoire, on peut mentionner les scores plus que modestes des deux petites formations, la Démocratie chrétienne et le PINU (Parti d'innovation et d'unité). Leurs dirigeants sont très respectables et non moins modérés que les chefs du Parti national et du Parti libéral. Mais les traditions restent fortes au Honduras.

MARCEL NIEDERGANG.

Rude tâche pour un « père tranquille »

De notre envoyé spécial

Tegucigalpa. — Un « père tranquille », le visage buriné sous le casque de cheveux blancs et drus, Jose Simon Azcona avait en 1981 dirigé la commission pour la candidature du Dr Suazo Cordova à la présidence. Leader d'une fraction dissidente du Parti libéral au pouvoir, il affirme aujourd'hui que l'action du gouvernement conduit le parti à la ruine. Il est né à La Ceiba, sur la côte atlantique, en janvier 1927. Ingénieur civil diplômé de l'université de Tegucigalpa, il a occupé des fonctions importantes dans plusieurs ministères. *« Les Honduriens*, dit-il, *sont d'abord préoccupés par leurs problèmes. Voilà pourquoi la politique étrangère a occupé peu de place pendant la campagne. »*

Jose Simon Azcona admet d'autre part que son gouvernement s'installera dans un contexte politique *« précaire »*, compte tenu des controverses suscitées par le déroulement des élections générales du 24 novembre. *« Ma tâche sera rude*, a-t-il dit, *car la situation économique et sociale est très grave. »* Il promet de respecter une éventuelle décision de la Cour suprême, que les dirigeants du Parti national comptent saisir pour obtenir l'annulation du scrutin. *« Mais*, précise-t-il, *les règles du jeu étaient connues et avaient été fixées d'un commun accord avant le scrutin. Il n'y a donc pas lieu de revenir là-dessus. »*

Jose Simon Azcona redit son espoir d'*« une solution globale à la crise contraméricaine »*. Il souhaite maintenir le dialogue avec le Nicaragua et entend négocier avec les Etats-Unis *« au mieux des intérêts et de la dignité du Honduras »*. *« En 1984*, observe-t-il, *les Etats-Unis ont pratiquement réalisé des manœuvres militaires permanentes sur notre territoire. Le gouvernement avait perdu le contrôle. Cela doit changer. Nous sommes pour une limitation des manœuvres militaires chez nous. Cela dit, nous sommes un petit pays. Si la RFA accepte des missiles américains sur son sol, que pouvons-nous faire, nous Honduriens ? »*

Et les bases de la Contre au Honduras ? Azcona n'a pas d'*« opinion personnelle »*. *« Je n'ai pas connaissance de l'existence de camps de la Contra au Honduras*, affirme-t-il, *je n'en ai pas vu. Mais je compte visiter tout le pays, faire des enquêtes et prendre des mesures éventuelles. »* Même chose pour les « disparus ». Selon les organisations syndicales, il y aurait environ deux cents « disparus » au Honduras. *« Je n'ai pas vu le rapport*, dit le Dr Azcona. *Mais nous ferons tout pour régler ce type de problème. De même que nous ne permettrons pas aux terroristes d'agir chez nous. Ils seront poursuivis avec toute la rigueur de la loi. »*

M. N.

A TRAVERS LE MONDE

ESPAGNE

Une bombe sur Madrid...

Madrid. — Tous les vingt ans, pourrait-on croire, une bombe s'égare dans le ciel espagnol... En janvier 1966, c'était à Palomares, sur la côte méditerranénne : *après une collision avec un avion ravitailleur*, un B-52 américain s'écrasait au sol et perdait dans l'aventure une de ses bombes nucléaires, heureusement désamorcée. Cette affaire fit alors grand bruit. Voilà que l'histoire se répète : mardi 26 novembre, *dans l'après-midi*, un avion Phantom a malencontreusement « perdu » une bombe de 12 kilos, non amorcée, qui s'est écrasée sur un quartier populaire de Madrid, sans faire de victime mais en endommageant trois maisons. Le ministère de la défense a publié un communiqué embarrassé reconnaissant qu'une *« avarie mécanique »* avait provoqué la chute d'une *« bombinette »*. Pour éviter que cet incident ne fournisse de nouveaux arguments aux adversaires de l'alliance atlantique, le gouvernement s'est empressé de préciser que le pilote, cette fois, était bien espagnol ! — *(Corresp.)*

[En principe, les bombes d'exercice (et donc inertes, comme c'est le cas pour le Phantom espagnol), comme les bombes explosives, ont un double système de sécurité : un « accrochage » mécanique, du style crochet d'amarrage, et un « verrouillage » électromagnétique, du style électro-aimant. Une lampe-témoin, dans le cockpit de l'avion, s'allume en cas d'incident. Les défaillances techniques peuvent provenir d'un mauvais accrochage, au départ, de la bombe ou d'un « verrouillage » défectueux lors des accélérations, des vibrations ou en raison de la vitesse de l'avion en vol. Mais le véritable problème posé par cet incident en Espagne est celui du survol, par des avions armés, d'une zone d'habitation. Normalement, la circulation aérienne est, dans ces conditions, réglementée, voire interdite au-dessus des agglomérations.]

ÉTATS-UNIS

La « guerre des étoiles » appartient à tout le monde

Washington *(AFP, UPI)*. — Le terme de « guerre des étoiles » peut-être utilisé par le public pour qualifier l'Initiative de défense stratégique (IDS) du président Ronald Reagan. Ainsi en a décidé le juge fédéral Gerhard Gesell, qui a débouté la société Lucasfilm de sa plainte visant à interdire l'utilisation de cette expression dans des messages publicitaires télévisés. L'action du réalisateur du film *la Guerre des étoiles*, George Lucas, visait a lui faire reconnaître la qualité de propriétaire de la marque afin d'éviter que l'expression soit associée dans l'esprit du public à une *« idée de nuisance, telle que l'holocauste nucléaire »*. Le juge Gesell a estimé, mardi 26 novembre, que les tribunaux ne pouvaient interdire un tel usage. *« Quand les hommes politiques, les journaux et le public utilisent cette expression parce que cela leur plaît, de façon parodique ou pour décrire et exprimer leurs vues sur l'IDS, M. George Lucas n'a pas le droit en qualité de propriétaire de la marque d'empêcher cet usage »*, a indiqué le magistrat.

GHANA

Affrontements tribaux

Lomé. — Près de 9 000 Ghanéens ont fui au Togo à la suite d'affrontements sanglants qui se sont produits entre tribus rivales, a-t-on appris, mardi 26 novembre, à Lomé, de source officielle togolaise. 28 personnes ont été tuées et plusieurs dizaines d'autres blessées au cours de ces événements, qui se sont déroulés le 17 novembre dans la région de Mamproussi, dans le nord-est du Ghana, près de la frontière togolaise. Ces violences ont mis aux prises deux tribus rivales, les Moba et les Konkomba, à la suite, semble-t-il, d'une querelle entre les chefs des deux tribus. Les autorités togolaises ont fourni de la nourriture et des médicaments aux réfugiés, et ont fait appel aux organisations caritatives pour obtenir une aide complémentaire. Le mois dernier, 13 personnes avaient été tuées dans cette même région, après que l'armée eut été envoyée dans la ville de Bawku pour restaurer l'ordre, après des affrontements entre les tribus Kusasi et Mamproussi. — *(AP., Reuter.)*

PHILIPPINES

Election présidentielle le 7 février 1986

Manille. — L'élection présidentielle anticipée, initialement prévue pour le 17 janvier, a été fixée au 7 février par l'Assemblée nationale. La campagne électorale s'ouvrira le 11 décembre. Les quatre prétendants de l'opposition, parmi lesquels Mme Corazon Aquino, veuve de l'ancien opposant assassiné en 1983, sont finalement tombés d'accord ces jours-ci pour que seul l'un d'entre eux soit candidat face au président Marcos. Les tractations se poursuivent, sous l'égide d'un Comité national d'unification, pour concrétiser cette décision. Les partisans de Mme Aquino ont annoncé avoir recueilli un million de signatures en faveur de sa candidature. Une partie de l'opposition continue à réclamer, conformément à la lettre de la Constitution, que le président Marcos démissionne avant de solliciter un nouveau mandat présidentiel. — *(AFP, AP, Reuter.)*

POLOGNE

Deux miliciens condamnés pour « collusion » avec Solidarité

Deux miliciens ont été condamnés lundi 25 novembre par un tribunal de Slupsk, dans le nord de la Pologne, pour avoir « collaboré » avec les structures clandestines de Solidarité. Le capitaine Adam Hodysz, quarante-sept ans, a été frappé d'une peine de trois ans de prison ferme et d'une forte amende, et le sergent Piotr Siedlinski a été condamné à un an et demi de prison, et lui aussi à une forte amende. Le second milicien a été remis en liberté, ayant déjà purgé les deux tiers de sa peine depuis son arrestation en octobre 1984. Le délit reproché aux hommes serait d'avoir remis à des militants de Solidarité, pendant l'état de guerre, une liste des prisonniers politiques incarcérés dans la région de Gdansk, où ils étaient en poste à l'époque, ainsi que le lieu de leur incarcération. Ils ont plaidé non-coupable, affirmant que les aveux qu'ils avaient fait pendant l'enquête avaient été extorqués sous la menace.

Par ailleurs, l'agence officielle Pap a annoncé que le nombre des prisonniers politiques libérés dans le cadre des mesures de clémence récemment décidées par les autorités s'élevait à cent vingt-cinq personnes, dont treize femmes (parmi lesquelles cinq professeurs d'université), seize lycéens et dix étudiants. — *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

L'AFFAIRE DU DÉTOURNEMENT DU BOEING ÉGYPTIEN

Les « soupçons » du président Moubarak

Le gouvernement grec a déploré mardi 26 novembre que toutes *« les possibilités de négociation »* avant l'assaut contre le Boeing d'Egypt Air détourné sur Malte n'aient pas été épuisées. *« La plus grande responsabilité »* de cette situation incombe *« donc à Malte qui avait la décision politique de l'assaut »*, a déclaré M. Papoulias, ministre grec des affaires étrangères, qui a indiqué que son gouvernement allait faire une demande à ce propos auprès du gouvernement maltais.

A La Valette, le porte-parole du gouvernement a annoncé que le chef des cinq pirates de l'air blessé lors de l'assaut, était vivant. Il a précisé que le pirate, qui détient un passeport tunisien au nom d'Omar Marzoki, était âgé de vingt ans. D'autre part, une des passagères israéliennes, Mme Nitzan Mendelsson, qui avait été transportée dans le coma à l'hôpital Saint-Luc de La Valette, est *« en état de mort clinique »*.

De notre correspondant

Le Caire. – Le président égyptien Hosni Moubarak a implicitement écarté l'éventualité d'une opération militaire contre la Libye. Dans une conférence de presse donnée mardi 26 novembre, le raïs a déclaré en réponse à une question sur les mesures qu'adopterait l'Egypte au cas où l'implication de Tripoli dans le détournement du Boeing d'Égypt Air se confirmerait : *« Nous ne sommes pas des partisans de la guerre, mais de la paix. Il est d'ailleurs préférable de ne pas parler de l'option militaire : la décision de faire la guerre ne se prend pas pour un oui ou pour un non, car elle peut entraîner de lourdes pertes en vies humaines. »* Le chef de l'Etat a toutefois ajouté, après avoir indiqué que l'un des chefs du groupe palestinien dissident de l'OLP, qui a exécuté le détournement se trouvait actuellement à Tripoli, que *« celui qui veut punir quelqu'un ne punit pas tout un peuple »*. M. Moubarak a refusé par ailleurs de commenter les informations selon lesquelles l'armée égyptienne a envoyé des renforts à ses quelque cent mille hommes massés en permanence à la frontière libyenne.

Au sujet des *« soupçons »* égyptiens concernant l'implication de Tripoli dans le détournement, il a indiqué que le ministre libyen des affaires étrangères, contacté par Le Caire, avait démenti la participation de son pays à l'opération. Le raïs a ajouté qu'il avait toutefois *« disparu de la circulation »* après l'atterrissage du Boeing à La Valette.

Pour sa part, l'opposition égyptienne a unanimement condamné l'intervention des commandos du Caire à La Valette et réclamé l'ouverture d'une enquête pour déterminer les responsabilités de cette *« catastrophe »*.

A Beyrouth-Ouest

La « guerre du drapeau » a ébauché un partage territorial entre Amal et le PSP

De notre correspondant

Beyrouth. – L'ajustant d'un geste sec, Abou Saïd, cigarette aux lèvres, abat l'un de « ses » hommes pour l'exemple. L'acharnement des deux milices ennemies de Beyrouth-Ouest à se battre entre elles, la haine qui les anime, entretenue par des enlèvements et des liquidations, sont si frénétiques que leurs chefs n'hésitent pas, *dans leur propre camp, devant* ces procédés sommaires pour mater les plus récalcitrants au cessez-le-feu. Il en reste pourtant. La « force de frappe » commune de trois cents hommes, Amal et le PSP, constituée pour effacer les séquelles des cinq journées de folle bataille, a rétabli le calme dans les rues de Beyrouth-Ouest. Mais la confiance est encore loin. Et la population du secteur musulman, bouleversée par la violence de cette guerre interne, craint à l'évidence un rebondissement des troubles.

Les chefs des deux milices, MM. Walid Joumblatt et Nabih Berri, affichent leur volonté de sceller à nouveau leur alliance, d'apurer leurs rangs et de sévir contre les irréductibles. Toutefois, l'arrestation de douze membres du PSP et de quatre d'Amal, et la mise en résidence forcée de sept autres n'ont pas suffi à rassurer les habitants de Beyrouth-Ouest. Après quelques courses indispensables, ils rentrent chez eux au plus vite, et les rues se vident dès le début de l'après-midi. Plus encore : des regroupements de populations commencent à s'opérer à l'intérieur de Beyrouth-Ouest.

Après les déplacements, naguère, des chrétiens et des musulmans, voici que druzes et chiites (ainsi que les Kurdes, qui, eux, ne sont pas libanais) et, dans certains, cas des sunnites ne se sentent plus en sécurité dans des quartiers dominés par la milice de l'« autre » communauté. Chacun rejoint les siens.

La « guerre des alliés » a eu pour conséquence d'ébaucher sur le terrain des lignes de démarcation qui, pour Amal, vont de la banlieue sud vers le front de mer des deux côtés de la ville, et qui donnent au PSP le cœur de Beyrouth-Ouest. Dans ce nouveau « partage territorial » en gestation, les deux milices restent partout imbriquées. Cet enchevêtrement est lourd de menaces.

LUCIEN GEORGE.

Israël

Jérusalem nomme un maire palestinien à Naplouse

De notre correspondant

Jérusalem. – Après plusieurs semaines de tractations, Israël a nommé, mardi 26 novembre, au poste de maire de Naplouse, M. Zafer Al Masri, président de la chambre de commerce de cette ville, la plus peuplée de Cisjordanie (cent vingt mille habitants).

Le 6 novembre, M. Masri avait formellement signifié aux autorités israéliennes que la chambre de commerce était prête à prendre pour une durée d'un an le contrôle de la mairie. Trois ans et demi après la destitution de l'ancien maire, M. Bassam Chakaa, son fauteuil, occupé par plusieurs fonctionnaires israéliens, est donc remis à un Arabe.

L'annonce de cette décision a été faite mardi dans un petit bureau de l'administration « civile » israélienne, près de Ramallah, par son chef, le lieutenant-colonel Éphraïm Sneh. Il avait autour de lui sept des onze membres du futur conseil municipal, dont M. Masri.

Un technicien « projordanien »

La remise de la municipalité à un groupe d'édiles locaux ne constitue pas une surprise. Depuis que M. Masri s'était porté candidat, l'affaire agitait les milieux nationalistes de Cisjordanie (*le Monde* du 13 novembre). C'est en mars 1982 que l'autorité d'occupation destitua les maires de Naplouse et de Ramallah, MM. Bassam Chakaa et Karim Khalaf. Une dizaine d'autres conseils municipaux furent ensuite dissous. Depuis cette époque, quatre villes de Cisjordanie – Naplouse, Ramallah, Hébron et El Bireh – étaient gérées par des gouverneurs militaires. A Naplouse, le dernier en date est un officier de réserve druze, M. Jaber Hibo.

Les Israéliens souhaitaient de longue date se délester d'un fardeau municipal encombrant. L'écrasante majorité des habitants de Naplouse désiraient, quant à eux, voir l'occupant quitter la mairie. Dès juin 1984, sous le règne du Likoud, l'administration militaire avait en quelque sorte lancé un appel d'offres, mais en l'assortissant de conditions politiques qui découragèrent les candidatures. Ces exigences ayant été levées, un groupe de personnalités palestiniennes, conduit par M. Masri et fort de l'appui d'Amman, a choisi de saisir la perche israélienne.

Un rôle moteur

Héritier du plus puissant clan de Naplouse, le futur maire est, à quarante-quatre ans, le brillant représentant d'une nouvelle génération de Palestiniens. Formé à l'université américaine de Beyrouth, c'est un technicien courtois, lucide *et pragmatique. Ses objectifs sont* concrets : relancer l'économie locale, contenir le chômage, moderniser les services municipaux. Il est le promoteur d'un projet – toujours en souffrance – de réouverture d'une banque arabe à Naplouse. On le classe, à bon droit, dans le camp des « projordaniens ». Son neveu, Taher, est le chef de la diplomatie hachémite, et son oncle, Hikmat, vice-président du Sénat à Amman. Pourtant, il est peu marqué politiquement et a toujours loyalement rendu hommage à l'autorité de l'OLP.

Pour la première fois donc depuis longtemps, une pièce se déplace sur l'échiquier palestinien dans les territoires occupés. Car plusieurs joueurs avaient, semble-t-il, intérêt à ce que la partie reprenne. Pour le gouvernement israélien, à dominante travailliste, le « coup » de Naplouse s'inscrit dans une stratégie d'« ouverture » en direction de dirigeants palestiniens locaux, *« authentiques et réalistes »*. Pour Jérusalem, il s'agit de faire un geste de bonne volonté à l'adresse du roi Hussein et des *« Palestiniens de l'intérieur »* tout en poursuivant l'objectif majeur, marginaliser l'OLP.

Naplouse ayant toujours joué un rôle moteur, M. Shimon Pérès a de bonnes raisons de croire que les trois autres villes actuellement aux mains des Israéliens suivront rapidement son exemple. Ainsi renaîtrait dans les principales localités de Cisjordanie un pouvoir municipal détruit au fil des ans par l'occupant et susceptible à terme sinon de se substituer à l'OLP, du moins de lui faire contrepoids et peut-être de se poser, le jour venu, en partenaire de Jérusalem et d'Amman dans une négociation de paix. Tel est le calcul israélien. Chimère ?

M. Masri n'entend pas à l'évidence se laisser manipuler par Jérusalem. Il a sans doute assuré ses arrières. Il n'a pu se lancer dans l'aventure qu'avec le soutien total d'Amman. S'il bénéficie d'un large appui parmi la population, lasse de la gestion israélienne, il a aussi pris soin de « dépolitiser » au maximum son initiative. : *« Cela n'a rien à voir avec le processus de paix,* soulignait-il mardi. *C'est un simple retour à la normale. La municipalité doit revenir à ses habitants. C'est un progrès. Je n'ai demandé d'autorisation à personne. Ni la Jordanie ni aucun organisme officiel arabe* [sous entendu l'OLP] *n'ont soulevé d'objection. »*

Et l'OLP ? Il semble acquis que, faute de pouvoir modifier le cours des choses, la centrale palestinienne, qui a en ce moment d'autres chats à fouetter, a laissé faire, fût-ce à regret, une opération en partie dirigée contre elle. M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP, avait bien dénoncé les *« tractations suspectes »* de Naplouse. Mais ses propos n'ont guère impressionné sur place. Quelques tracts ont dénoncé l'initiative de M. Masri. *Rien de plus.*

J.-P. LANGELLIER.

ASIE

LES RELATIONS ENTRE LES DEUX CORÉES

Le bras de fer diplomatique se poursuit

De notre correspondant

Tokyo. – La fin du mois de novembre sera marquée pour les deux Corées par une nouvelle série de rencontres dans le cadre du dialogue entre Pyongyang et Séoul. Le 20 novembre, les deux parties ont poursuivi les entretiens sur la coopération économique, restés jusqu'à présent infructueux. Le 3 décembre aura lieu la dixième conférence général des deux Croix-Rouges.

Des progrès ont été accomplis depuis l'ouverture, en 1972, d'un dialogue entre les deux Corées ; enlisé pendant une décennie, il a abouti, le 21 septembre dernier, à une rencontre « historique » entre membres de familles séparées. A Séoul, on ne s'attend guère cependant à des développements spectaculaires dans l'immédiat. On le poursuit néanmoins car, d'ici un an ou deux, il pourrait réserver des surprises.

Ce dialogue est, certes, largement tributaire du climat qui règne entre les grandes puissances (Chine, Etats-Unis et URSS) car il pose des problèmes d'équilibre géopolitique et de sécurité dans la région. Mais se profile aussi une échéance qui pourrait bien faire évoluer les pourparlers : les Jeux olympiques de Séoul en 1988.

Officiellement, la Chine et l'Union soviétique appuient la position de la Corée du Nord, qui demande que les Jeux se déroulent conjointement à Pyongyang et à Séoul (une proposition, semble-t-il, inacceptable pour le Comité olympique). Les deux « grands » socialistes n'en souhaitent pas moins, de toute évidence, participer à ces Jeux. Pour l'instant, cependant, ils font front et ils pourraient bien inciter les partis frères, qui se réunissent prochainement à Hanoï pour coordonner leur politique sur la question, à serrer les rangs autour de la République populaire démocratique de Corée (RPDC). Ni Moscou ni Pékin ne tiennent à déclarer immédiatement leurs véritables intentions, mais les deux pays n'en préparent pas moins leurs athlètes. Tant la Chine que l'URSS espèrent, semble-t-il, que la Corée du Nord profitera de ce sursis pour trouver un compromis lui [illegible] permettant de sauver la face. En effet, la situation serait très embarrassante si la RPDC était le seul pays communiste à ne pas participer au Jeux olympiques.

Or tout l'effort de la diplomatie nord-coréenne consiste à restaurer son image internationale. L'attentat de Rangoun, dirigé contre le président sud-coréen, M. Chun Doo Hwan, et dont furent victimes dix-sept membres de son entourage, a fait peser sur la RPDC de lourdes suspicions. D'autre part, la Corée du Nord n'est pas devenue, comme le souhaitait le maréchal Kim Il Sung, la clé de voûte du mouvement des non-alignés. Enfin, elle n'a pas obtenu de la France l'établissement de liens diplomatiques, ce que lui avaient laissé espérer les socialistes français. Elle ne tient donc pas à ce que les Jeux olympiques constitue un nouveau revers.

> *L'horizon 1988, celui des Jeux olympiques à Séoul, incite le Nord à continuer le dialogue avec le Sud. Car Chinois et Soviétiques souhaitent participer à ces Jeux...*

Le dialogue avec le Sud peut offrir une porte de sortie justifiant une solution de compromis honorable. Il n'est certes pas exclu que Pyongyang juge plus opportun, comme l'affirment les Coréens du Sud, de provoquer une tension dans la péninsule (par des actes de terrorisme ou en cherchant à aggraver le malaise social dû à la crise économique), ce qui placerait Chinois et Soviétiques dans l'impossibilité de se rendre à Séoul.

Ce scénario, certes plausible, fait cependant abstraction des pressions que peuvent exercer Moscou ou Pékin afin de persuader les Coréens du Nord de se lancer dans une telle aventure. La Chine, en particulier, joue un rôle modérateur sur la RPDC l'incitant à s'ouvrir au monde non communiste et à moderniser son économie, tout en suggérant aux Américains de ne pas isoler Pyongyang. Récemment, d'ailleurs, Washington a accordé, pour la première fois depuis les hostilités dans la péninsule, des visas à deux historiens nord-coréens. Afin de poursuivre sa politique de modernisation, la Chine a besoin d'un climat de détente dans la région. Or la péninsule coréenne, symbole du paroxysme de *la guerre froide*, reste un foyer de tension.

Toute la question est de savoir si la Chine est toujours en mesure d'influencer Pyongyang ou si, au contraire, la RPDC est en train de se rapprocher de Moscou. Depuis un an, les observateurs ont noté des symptômes de rapprochement de l'URSS. Plusieurs éléments étayent cette interprétation. Sur le plan militaire tout d'abord, à la suite de la visite à Moscou en 1984 de M. Kim Il Sung (la première depuis vingt-trois ans), puis de celle à Pyongyang du ministre soviétique de la défense en novembre de la même année, l'URSS a livré à la Corée du nord vingt six chasseurs Mig-23. En échange, Pyongyang lui a accordé l'utilisation de ses ports et lui a ouvert son espace aérien que les avions soviétiques utilisent pour se rendre au Vietnam et aussi, semble-t-il, pour des opérations de surveillance de la frontière chinoise, notamment de la Mandchourie, région stratégique. Ces vols de reconnaissance ont mis plusieurs fois en alerte l'aviation chinoise, écrivait récemment le *Sankei Shimbun*.

Rapprochement Pyongyang-Moscou

Apparemment, la Corée du Nord, soucieuse de maintenir un équilibre – sinon sa suprématie – dans sa confrontation militaire avec le Sud, estimait nécessaire de renforcer sa force aérienne à la suite de la fourniture par les Etats-Unis de chasseurs-bombardiers F-16 à l'armée sud coréenne. Une demande à laquelle les Soviétiques, préoccupés par l'équilibre global des forces avec les Américains, ne pouvaient que répondre.

Les dirigeants nord-coréens ont, de leur côté, de bonnes raisons (militaires, mais aussi économiques) pour être en bons termes avec les Soviétiques. Ils ne sont sans doute pas mécontents non plus de damer un peu le pion aux Chinois, qui, malgré l'irritation de Pyongyang, entretiennent des relations commerciales de plus en plus suivies (estimées à 500 millions de dollars) avec les Coréens du Sud et ont même à l'occasion des contacts politiques directs avec eux, par exemple lors de l'atterrissage forcé d'un bombardier chinois sur leur territoire. Cela *étant, de bonnes relations avec la* Chine constituent une donnée de base de la politique de Pyongyang. Pour le Kremlin, un rapprochement avec la RPDC garantit surtout que le dialogue entre les deux Corées ne se fera pas sous la seule égide de la Chine et des États-Unis.

Sur la question des Jeux olympi*ques, la RPDC ne peut compter sur* un soutien inconditionnel ni de Moscou ni de Pékin. Il lui faut donc chercher un compromis qui pourrait être trouvé à l'occasion d'une rencontre « historique » entre les dirigeants des deux Corées. Une telle rencontre reste du domaine de l'hypothèse ; elle n'en est pas moins « dans l'air » depuis quelques temps.

La proposition de ce sommet revient aux Coréens du Sud. Pyongyang n'y a encore pas répondu. La question est en fait délicate pour les deux côtés. Le président Chun y gagnerait sans doute en popularité. Mais il affaiblirait aussi ce qui légitime (comme ce fut le cas pour son prédécesseur) le régime musclé qui prévaut au Sud : la menace du Nord. Pour Kim Il Sung, ce sommet supposerait qu'il renonce à l'une de *ses positions les plus intangibles* : l'« illégitimité » du régime Chun. En revanche, la rencontre pourrait contribuer à rehausser son image internationale.

Bien que les deux Corées démentent formellement tout contact secret, il semble que des rencontres aient bien eu lieu qui avaient pour objet cet éventuel « sommet ». Récemment, l'*Asian Wall Street Journal* mentionnait la visite à Pyongyang, à la mi-octobre, du chef de la CIA coréenne, M. Chang Se Dong. Cette visite aurait fait suite à celle, non moins secrète, à Séoul (en septembre), de M. Ho Dam, numéro cinq dans la hiérarchie du parti des travailleurs de RPDC. Ces deux émissaires auraient chacun eu des entretiens au plus haut niveau (avec les présidents Chun Doo Hwan et Kim Il Sung). Séoul et Pyongyang ont publié un démenti. Mais, au mot près, les deux textes étaient identiques. C'est là une similarité qui pourrait laisser supposer de plus amples convergences.

PHILIPPE PONS.

Inde

Le prêtre principal du temple sikh d'Amritsar (Pendjab) a été blessé au cours d'un attentat

De notre correspondant

New-Delhi. – Pour la première fois depuis près d'un an et demi, des coups de feu ont retenti, mercredi *27 novembre dans la matinée, au* Temple d'or d'Amritsar, créant un début de panique parmi les douze mille pèlerins qui s'étaient assemblés dans la mecque du sikhisme pour célébrer le cinq cent seizième anniversaire de Gourou Nanak, fondateur de la religion. Deux hommes se sont effondrés, le prêtre principal du temple sacré, Giani Sahib Singh, et l'un de ses gardes du corps. Le prêtre, turban jaune, barbe au vent et nu-pieds sur le marbre blanc, s'apprêtait, suivi des fidèles, à faire rituellement le tour du petit lac qui borde le sanctum sanctorum, quand il a été atteint.

Transporté à l'hôpital, où furent extrait les deux balles qui l'avaient frappé, il a paru assez vite hors de danger. Son garde du corps, en revanche, a été tué sur le coup. La police a pris immédiatement position autour du temple, mais s'était encore abstenue en fin de matinée de pénétrer à l'intérieur de l'enceinte.

L'attentat n'a pas été revendiqué, mais on pense à Amritsar que Giani Sahib Singh, connu pour ses opinions modérées, a été la cible d'extrémistes sikhs. Chaque semaine ou presque, des attentats, aveugles *ou non – une bombe dans un train* du Pendjab la semaine dernière (deux morts), un policier abattu à Amritsar le 10 novembre, un dirigeant modéré assassiné à la veille du week-end dernier à Londres, – leur sont attribués. Le 19 novembre, le nouveau gouvernement du Pendjab, essentiellement constitué de sikhs, avait offert publiquement une récompense de 100000 roupies (environ 70000 francs) pour l'arrestation de M. Charansit Singh, ancien secrétaire général de la Fédération des étudiants sikhs (AISSF), soupçonné d'avoir organisé l'assassinat, en août, du sant Harchant Singh Longowal, ancien président modéré du principal parti de la secte, l'Akali Dal.

Détruire ou non le Temple d'or

L'AISSF, qui n'a pas encore été interdite, constitue toujours le fer de lance de l'agitation indépendantiste au Pendjab et ne semble pas avoir la moindre intention de faire la paix avec le gouvernement local. La fédération avait notamment organisé, le 1er novembre, une manifestation à Amritsar pour commémorer la mort, un an plus tôt, de Beant Singh, l'un des assassins d'Indira Gandhi. Sabre au clair et slogans indépendantistes à la bouche, un millier de militants environ s'étaient finalement dispersés sans incident notable. La veille, ils avaient tenté de démolir l'Akal Thakt, l'un des bâtiments du complexe du Temple d'or, dans lequel leur grand prêtre, Jarnail Singh Bhindranwale, a trouvé la mort au cours de l'assaut de l'armée indienne, le 6 juin 1984.

Les sikhs, dans leur ensemble, sont d'ailleurs partagés sur l'opportunité de conserver en l'état ce bâtiment, démoli puis reconstruit sur ordre d'Indira Gandhi après la *sanglante bataille du Temple d'or*. L'AISSF, qui a subi ces dernières semaines de sérieux revers avec les démissions en cascade des principaux dirigeants de sa branche politique (l'United Akali Dal), réclame, en outre, la libération de tous les prisonniers sikhs – trois cent dix ont été élargis ces dernières semaines – et la réhabilitation des milliers de soldats sikhs qui avaient déserté après la bataille de juin 1984 (un processus de réhabilitation et de réengagement dans l'armée a été mis en route samedi dernier pour deux mille six cents d'entre eux).

Dimanche, le ministre indien de l'intérieur, M. S.-B. Chavan, avait mis en garde la population contre *« la persistance du terrorisme au Penjab »* et s'était montré préoccupé de *« la montée des fondamentalismes et des fanatismes religieux encouragés de l'étranger »*.

PATRICE CLAUDE.

politique

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

● LE DÉBAT SUR LE CUMUL DES MANDATS

En attendant le statut de l'élu

L'Assemblée nationale commence, ce mercredi 27 novembre, la discussion des projets du gouvernement sur la limitation du cumul des mandats.

Les socialistes savent bien que ce n'est pas au Palais-Bourbon qu'ils auront à livrer leur principale bataille. Les jeux y sont déjà pratiquement faits : les communistes voteront – une fois n'est pas coutume – avec eux ; les élus du RPR seront contre ; ceux de l'UDF devraient ne pas participer au vote, faute d'avoir pu obtenir un assouplissement du projet.

L'affaire se jouera donc au palais du Luxembourg puisque, constitutionnellement, la partie du projet concernant les parlementaires doit être approuvée dans les mêmes termes par les deux Assemblées.

Tous ceux qui ne veulent pas de cette limitation des cumuls mettent en avant, entre autres arguments, l'absence d'un « statut de l'élu ». Ils ne manquent pas d'arguments. Dans son rapport sur ce sujet remis au premier ministre en janvier 1982, M. Marcel Debarge, sénateur socialiste de la Seine-Saint-Denis, insistait sur la liaison nécessaire à ses yeux entre la limitation du cumul et le statut en question.

Derrière ce statut se cache le dossier des conditions de vie des hommes politiques. Si l'affaire est réglée pour les mandats nationaux, le plus grand flou règne au niveau local (*le Monde* du 7 novembre). Les fonctions de conseillers municipaux, de maires, de conseillers généraux ou de conseillers régionaux sont légalement « gratuites ». Si, dans les trois derniers cas, des indemnités sont versées, ce ne sont théoriquement que des remboursements de frais et non pas des salaires. Avantage : les sommes ainsi perçues ne sont pas soumises à l'impôt. Inconvénient : elles ne permettent aucune couverture sociale, même si divers systèmes de retraite ont été mis en place, pour des pensions bien modestes.

Crédits d'heures

Les élus qui ne sont pas parlementaires doivent donc, s'ils veulent que leur famille et eux soient couverts par la Sécurité sociale, cotiser volontairement ou ne pas interrompre leur activité salariée. Cette dernière solution, pour tous ceux qui travaillent dans le secteur privé, est difficilement praticable, voire impossible. C'est cela que M. Debarge et bien d'autres souhaitent régler au plus vite, par exemple en obligeant les entreprises à accorder des crédits d'heures aux élus politiques, comme elles le font pour les élus syndicaux. Ces heures seraient payées par la collectivité locale.

Pour ceux qui doivent se consacrer à plein temps à leurs fonctions électives, il s'agirait de transformer leurs indemnités en salaire, afin de leur assurer une couverture sociale. Cela impliquerait une remise en ordre générale pour éviter que certains départements ou certaines régions n'accordent des sommes trop importantes à leurs élus alors que d'autres sont très pingres. L'établissement d'une grille faisant évoluer ces indemnités en fonction de la population de la collectivité locale concernée (comme cela existe pour les maires) a été envisagée.

Sont aussi souhaités des stages de formation et de reconversion, le métier d'élu étant par définition à haut rique. Mais tout cela coûte fort cher. C'est pourquoi le gouvernement n'a pas voulu se lancer dans une telle entreprise dans une période de rigueur.

Pour certains élus, la limitation du cumul va entraîner des baisses sensibles de pouvoir d'achat. Ainsi, un maire d'une commune de neuf mille à quinze mille habitants ne peut recevoir par an que 69 030 francs. Il ne pourra être en plus, par exemple, que conseiller général. S'il siège dans un département pauvre qui n'accorde en moyenne que 50 000 francs par an à ses élus, il ne touchera par mois que moins de 10 000 francs, dont il lui faudra retirer ses cotisations à une assurance sociale volontaire ; à une caisse de retraite et les nombreux frais qu'occasionnent ces mandats. N'est-ce pas freiner la possibilité d'accéder à des mandats électifs pour certaines catégories sociales qui ne disposent pas d'autres revenus que ceux qu'ils tirent de la politique ?

THIERRY BRÉHIER.

Une vieille affaire

Le cumul des mandats, aujourd'hui remis en question par le projet de loi, n'est pas un trait récent de la vie politique française. On peut même lui prêter l'âge de la République depuis que, troisième du nom alors, elle s'est installée comme le régime pérenne de la France.

C'est dire que les praticiens du cumul et du multi-cumul ont eu le temps, de génération en génération, d'en profiter, de s'y plier aussi, car faire carrière en politique en y échappant, a de tous temps, à quelques rares exceptions près, relevé de la gageure. C'est dire que ses détracteurs, ceux qui ont souhaité y mettre fin ou le restreindre, ont eu le temps de peaufiner leurs arguments.

Mais ce qui ne fut pendant longtemps qu'une curiosité pour observateurs a fini par devenir, avec la complexité croissante de la vie publique, la prolifération des textes et la multiplication des niveaux de pouvoir, une étrangeté d'une tout autre portée. Il était donc naturel que ces réflexions et les propositions législatives auxquelles elles devaient normalement aboutir se multiplient.

On en recense au moins une quinzaine, ces dix dernières années, inspirées par des préoccupations partielles ou latérales, ou bien par des vues d'ensemble du problème. La discussion publique sur le sujet ne manquera pas de s'alimenter de ces précédents et de leurs considérants. Elle remettra peut-être à l'ordre du jour certaines de leurs propositions, même si, en l'état, l'actuel projet paraît déjà assez difficile à mener à terme, face à une réalité complexe, au corporatisme spécifique de la cLasse politique et à la menace toujours suspendue de veto sénatorial.

Oligarchie

Le cumul « *excessif des mandats est une source inévitable d'absentéisme et d'inefficacité* ». Il induit « *une dispersion dans les efforts* » qui « *conduit inévitablement à une dispersion dans les résultats* ». Il engendre des situations absurdes : d'une main l'élu local quémande des crédits pour le bien de sa cité, de son département, de sa région; de l'autre le même personnage, en parlementaire cette fois, refuse éventuellement de voter les budgets que lui soumettent les ministres qu'il sollicite *pro domo*.

Enfin le cumul généralisé des mandats « *constitue par ailleurs un monopole de fait sur la fonction élective et un obstacle, voire un barrage, au renouvellement nécessaire des hommes* ».

Ce diagnostic a été établi il y a une décennie. Il figure dans la proposition de loi organique présentée au cours de la seconde session ordinaire de 1974-1975 par M. François d'Harcourt (réformateur, Calvados) et un groupe de députés RCDS (Réformateurs, centristes et démocrates sociaux), UDR et RI. Qu'y a-t-il aujourd'hui à en retrancher ou à y ajouter, sinon que les femmes se sentent de plus en plus concernées par le « renouvellement nécessaire » ? Un seul gouvernement de la V[e] République – M. Raymond Barre étant premier ministre – avait jusqu'à ces dernières semaines, prêté sérieusement l'oreille devant un tel constat. Mais ayant surmonté sa crainte d'affronter sur le sujet ses propres amis, il n'avait pu pousser plus avant l'entreprise.

Au cours de la même session, M. Pierre-Bernard Reymond (Hautes-Alpes), député RCDS, auteur d'une autre proposition suscitée par des préoccupations identiques, soulignait pourtant avec suffisamment d'évidence : « *Le moment n'est plus (...) où, dans une France rurale au développement assez lent, seuls quelques notables étaient en mesure d'assumer des responsabilités politiques (...). Aujourd'hui, dans une France industrielle et moderne, les jeunes générations peuvent fournir de nombreux élus, responsables et compétents* ».

Le même parlementaire indiquait aussi avec on ne peut plus de netteté ce qui demeure le principal enjeu de la limitation du cumul et l'explication ultime de la résistance qu'elle provoque : « *rompre le traditionnel* cursus honorum *de l'homme politique* ».

Plus explicites encore, MM. Georges Mesmin (Paris), et Rémy Montagne (Eure), de l'UDF, faisaient valoir en juin 1978 à l'appui de leur proposition de loi organique portant limitation du cumul des mandats : « *Le système actuel (...) tend à faire du monde politique un ensemble clos, réfractaire aux forces de rajeunissement* » dans lequel les principaux mandats d'origine élective sont « trustés » par « une oligarchie ».

A ces deux derniers parlementaires revient encore d'avoir dressé le constat cruel mais non dépourvu de fondement du lien entre l'apparent absentéisme parlementaire si fréquemment montré par la télévision et un certain antiparlementarisme diffus dans le corps social. Même si les travaux de groupe ou de commission constituent une part invisible mais non négligeable du travail parlementaire.

Si les termes de l'analyse et de la critique du multicumul sont communs à tous leurs auteurs de ces dernières années, en dépit de leur diversité politique, les solutions proposées par les uns et les autres ont considérablement varié.

En 1975, M. d'Harcourt et d'autres avaient déposé une proposition interdisant aux députés l'exercice de tout autre mandat régional ou départemental et ne leur permettant d'ajouter à leur premier mandat que celui de conseiller municipal (quelle que soit l'importance de la ville) et de maire d'une commune de moins de 5 000 habitants.

Les membre du Sénat, prévoyait cette proposition, ne pourraient cumuler leur mandat qu'avec « *un mandat municipal et un mandat régional* ».

Pour M. Bernard-Reymond, il convenait que « *les élus des municipalités et du département soient inéligibles à l'une et à l'autre des deux Assemblées tout au long de leur mandat et pendant un délai de trois ans après la fin de ce dernier* ».

Sans autre précision, M. Peretti (UDF) prévoyait, en 1975, aussi : « *Les parlementaires ne peuvent cumuler leur mandat qu'avec un mandat municipal ou un mandat départemental.* »

Certaines propositions multipliaient les restrictions, telle celle de M. Bourson (RI) en 1977, qui stipulait : « *Nul ne peut accéder à la fois à plus d'une fonction élective (...) Aucun mandat électif de conseiller général, conseiller municipal, député ou sénateur n'est renouvelable plus de deux fois.* »

D'autres (M. Fernand Icart et autres UDF, dont M. Roger Chinaud, président du groupe), préféraient, en 1978, distinguer les deux catégories de parlementaires : aucun cumul de mandat électif pour les députés, « *seuls les sénateurs conservant la possibilité, qui paraît conforme aux prescriptions constitutionnelles, de détenir un autre mandat* ».

Il faut mentionner à part deux propositions dont l'ambition fut d'être exhaustives en la matière. En juin 1979, MM. Mesmin et Montagne, députés UDF, proposèrent d'affecter « *chaque mandat ou fonction ayant trait à la gestion des affaires publiques d'un nombre de points correspondant approximativement à son importance et à la charge de travail qu'il représente pour celui qui l'exerce* ».

Dans ce système, les points affectés aux différents mandats ou fonctions s'échelonnaient de 1 à 5 et le cumul était possible dans les limites de 12 points. Son originalité était de prendre aussi en considération des fonctions et mandats de la vie politique ignorés par les autres projets : président ou secrétaire général d'un parti ou mouvement politique national, ministre, président de commission ou de groupe à l'Assemblée ou au Sénat, président du conseil régional ou général, etc. Ou encore de tenir compte de la différence de charge de travail pour un maire de commune de plus de 300 000 habitants (3 points), ou de cité de 5 000 à 300 000 habitants (2 points), ou de moins de 5 000 habitants (1 point).

De son côté le sénateur Henri Caillavet (non inscrit) proposa en 1980 de réglementer le cumul des mandats électifs aussi bien pour le chef de l'Etat, les membres du Conseil constitutionnel et les ministres que pour les députés, sénateurs, présidents de commissions permanentes et présidents des assemblées parlementaires.

Le cumul des mandats

Enfin on ne peut évoquer le lent cheminement des propositions de lois sur la limitation du cumul des mandats sans évoquer deux autres contributions au débat.

En février 1980, l'UDF diffusa le rapport substantiel (dont des extraits avaient déjà été publiés auparavant) d'un groupe de travail sur le cumul des mandats qu'avait présidé M. François Léotard.

Au terme d'une étude approfondie inspirée – déjà – par le désir – de M. Giscard d'Estaing à l'époque – de dépoussiérer la vie politique, le rapport de l'UDF proposait de limiter à deux le nombre des mandats cumulables et d'« *établir des incompatibilités entre les mandats importants* ».

Non sans audace, le rapport de l'UDF évoquait ce vœu comme « *une étape vers la solution idéale du mandat unique* » et l'associait à la notion d'un Parlement plus efficace et, en fait, plus puissant (notamment pour le contrôle des dépenses de l'Etat).

Même l'idée d'un statut de l'élu local, aujourd'hui discrètement mise sous le boisseau par le gouvernement socialiste pour cause d'infinie complexité, est esquissée dans ce texte.

En décembre 1979, *vox clamans in deserto* après tant d'autres, le député François Mitterrand, associé à MM. Mauroy et Fabius, avait aussi déposé une proposition de loi sur la limitation du cumul des mandats. Devenus les dirigeants politiques d'aujourd'hui, les uns et les autres se verront-ils dans quelques jours donner des leçons de... modernité par une opposition si souvent accusée d'archaïsme ?

MICHEL KAJMAN.

LES DÉPUTÉS SOCIALISTES EXPRIMENT LEUR SOLIDARITÉ AVEC L'UN DES LEURS, SÉQUESTRÉ PAR LA CGT

M. André Billardon, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a exprimé, le mardi 26 novembre, la « *solidarité* » du groupe avec l'un de ses membres, M. Jean-Pierre Sueur, député du Loiret, séquestré la veille dans son bureau, à Orléans, par une trentaine de militants de la CGT. « *De telles pratiques sont condamnables : les lois de la République ne peuvent être faites dans un climat d'agression* », a déclaré M. Billardon.

Les militants de la CGT, conduits par le secrétaire de l'union locale d'Orléans, M. Michel Henry, et par un conseiller municipal communiste, M. Christian Fromentin, avaient retenu pendant deux heures, en lui interdisant de téléphoner, M. Sueur, qui devait participer à ce moment à une émission de FR 3.

Les « manifestants », qui, selon M. Sueur, ont « *répété cent fois au mégaphone, dans une pièce de douze mètres carrés* », des déclarations contre le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, exigeaient du député l'engagement de ne pas voter ce texte et de demander son retrait de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. M. Sueur ayant refusé que la police intervienne, les militants CGT se sont retirés en chantant *l'Internationale* et *la Marseillaise*.

● FONCTION PUBLIQUE :

L'opposition dénonce la « politisation » de l'administration

Le débat parlementaire – non sanctionné par un vote – voulu par le gouvernement sur la fonction publique a tout simplement permis de reproduire à la tribune de l'Assemblée nationale, le mardi 26 novembre, les arguments qu'échangent déjà dans leur campagne électorale les orateurs de la majorité et de l'opposition. M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives, a d'ailleurs consacré une grande partie de son intervention à la critique des propositions faites en cette matière par le RPR. « *Dans celles-ci,* a-t-il dit, *l'odieux le dispute à l'extravagant et l'injuste au caricatural. Elles révèlent une conception rétrograde et une idéologie simpliste.* »

Le ministre a accusé l'opposition de vouloir « *supprimer purement et simplement les missions de l'Etat – sauf peut-être les contrôles d'identité – ou de vouloir transférer au secteur privé. Elle propose de cantonner l'Etat dans quelques fonctions d'autorité.* » Il a affirmé que M. Toubon, secrétaire général du RPR, ne pourra obtenir les 5 milliards d'économies qu'il souhaite « *qu'en ne remplaçant aucun agent partant à la retraite et en supprimant trente-sept mille postes* ». Il a ajouté : « *C'est sur les préposés des PTT, les assistantes sociales, les agents d'entretien des routes, entre autres, que porte concrètement la menace.* » Le ministre insiste cependant sur la lutte contre la bureaucratie conduite depuis 1981 pour « *raccourcir les circuits de décision, désencombrer les administrations centrales, décloisonner les services et améliorer l'information du public* ». Il en conclut : « *la question du nombre des fonctionnaires ne fait pas partie des dogmes.* » Il rappelle qu'en 1985, 5 800 fonctionnaires ont été « redéployés » c'est-à-dire changés d'administration et qu'il y en aura 4 330 en 1986, soit 0,17 % des effectifs.

Après M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, qui a souligné que seul ce gouvernement avait créé une véritable fonction publique territoriale et M. Hervé, secrétaire d'Etat chargé de la santé, qui a parlé de la modernisation du statut des personnels hospitaliers, c'est M. Bruno Bourg-Broc (Marne) qui a présenté la thèse du RPR et fait le procès de la politique socialiste et dénonce la « politisation » de la gestion : « *L'administration devient une piste d'atterrissage pour les copains et les futurs recalés du suffrage universel. Et chaque conseil des ministres vient maintenant nous distribuer son lot de « récompenses », qui sont autant de signes annonciateurs de la victoire de l'opposition en mars prochain, à moins qu'il ne s'agisse de retranchements pour saper l'action de la future majorité.* »

Le député RPR a poursuivi : « *C'en sera fini demain des fonctionnaires qui se comportent comme des militants.* »

Il a toutefois précisé ainsi la politique d'une nouvelle majorité : « *L'Etat qui a titularisé des personnels ne reviendra pas sur ces situations. Non seulement il ne sera procédé à aucun licenciement, mais encore les plans de titularisation en cours d'exécution de personnels de catégories B, C et D seront menés à leur terme. La diminution du nombre d'agents sera obtenue, d'une part, par le renforcement des modalités de passage de l'administration de l'Etat vers les régions, départements, communes, d'autre part, par le remplacement d'une partie seulement des fonctionnaires admis à la retraite. Une exception sera faite toutefois au profit des emplois relatifs à la sécurité des Français pour lesquels la collectivité doit consentir un effort particulier.* »

M. Adrien Zeller (Bas-Rhin, app. UDF) souligne le « désenchantement » des fonctionnaires à qui le gouvernement « *essaie de faire peur avec sa campagne courageusement anonyme sur le thème « Maman au secours, la droite revient ! ». Depuis 1981, le gouvernement a fait fausse route par idéologie* ». Il dénonce es « *nominations partisanes* » et reproche au récent statut de « *privilégier les droits des fonctionnaires par rapport à leurs devoirs* ». M. Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine) souligne la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires, alors que pour M. Labazee (PS, Pyrénées-Atlantiques) depuis 1981 « *le risque d'hypertrophie de l'Etat a été réduit et l'attitude autoritaire des gouvernements précédents abandonnée* ».

A. P.

● COMMERCE :

La dépression s'éloigne

Comme tous les ans depuis 1975, l'Assemblée nationale a fixé de manière législative le coefficient de majoration des loyers des baux commerciaux. Celui-ci dépend théoriquement d'un calcul précis mais qui n'est guère utilisé dans la pratique. Ce calcul aurait donné un coefficient d'environ 2,39 pour 1986; le gouvernement proposait de le fixer à 2,15. En première lecture, le mardi 26 novembre, les députés l'ont fixé à 2,10. De même les hausses des loyers des locaux professionnels de certains emplacements, de garages et de certaines locations saisonnières ont été plafonnées. Elles ne devront pas être supérieures à 1,5.

M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat au commerce et à l'artisanat, a profité de ce projet pour faire autoriser l'augmentation des fonds de commerce en crédit-bail cédés par leurs anciens propriétaires (procédé de lease-back). Jusqu'alors, cette technique qui mêle l'achat et la location n'était possible que pour entrer en possession d'un bien immobilier ou d'équipement. Le secrétaire d'Etat a annoncé qu'une mesure fiscale autorisera l'acquéreur à déduire de son bénéfice la part du loyer représentative des frais financiers. Il fait de cette nouvelle disposition un complément à toutes les mesures déjà prises par le gouvernement pour faciliter la transmission des commerces, et cela, a-t-il dit, au moment où « *grâce à notre dispositif, grâce aussi à la conjoncture, le commerce sort peu à peu de la dépression. Au premier semestre de 1985, le solde net des créations d'emplois dans ce secteur a augmenté de 25 %* ».

Les communistes ont été en désaccord avec cette partie du projet de loi, qui n'a été adoptée que par les députés socialistes, aucun représentant du RPR et de l'UDF n'étant présents, ni lors de la discussion ni lors du vote.

Th. B.

● PROCÉDURE PÉNALE :

Le bâtonnier devra assister à toute perquisition chez un avocat

Le garde des sceaux souhaite simplifier le code de procédure pénale, pour faciliter le déroulement des procès, certes, mais aussi pour réduire l'engorgement des prisons, tant en prévenus en attente de jugement, qu'en détenus (*le Monde* du 24 mai). L'Assemblée nationale, en première lecture, avait été favorable à ce double objectif (*le Monde* du 27 juin). La majorité sénatoriale avait elle aussi approuvé la plus grande partie du projet de M. Badinter (*le Monde* du 25 octobre). Aussi, en discutant à nouveau le mardi 26 novembre ce projet de loi, les députés ont pu constater que la majorité des articles avaient été adoptés conformes par les deux Chambres.

Cinq points de divergence essentiels demeurent toutefois. La majorité de l'Assemblée est revenue à son texte sur l'assouplissement du régime d'extinction des peines, sur le nouveau système permettant à un inculpé de choisir l'adresse où lui seront envoyés les actes de procédure, sur la possibilité pour un tribunal de réduire la peine prononcée par défaut quand l'inculpé, retrouvé, ne se présente pas à nouveau devant lui. Comme le souhaitait le Sénat, elle a refusé la possibilité au parquet de choisir la juridiction en fonction du lieu de détention.

Contrairement au Sénat, l'Assemblée nationale a décidé que l'exception de nullité à la suite d'erreur de procédure devait être soulevée devant la cour d'assises dès que le jury est définitivement constitué. Mais elle a fait un pas vers les sénateurs en décidant que cela ne s'appliquerait pas en cas de violation des règles sur l'audition des experts et des témoins.

M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône), président et rapporteur de la commission des lois, a fait adopter un amendement indiquant que « *les perquisitions dans le cabinet d'un avocat ou à son domicile ne pouvaient avoir lieu hors de la présence du bâtonnier ou de son délégataire* ». Les pièces « *étrangères à l'objet de la recherche ou couvertes par le secret professionnel* » ne pourront être saisies. C'est d'ailleurs ce qui se passe pratiquement pour le barreau de Paris. Pourtant, M. Badinter, avocat de profession, a été réticent devant cet amendement proposé par un ancien magistrat. Le ministre préférerait avoir l'avis des organisations professionnelles, et a fait remarquer que la question se posait pour toutes les professions libérales.

Th. B.

مكرر من الأصل

Après le Sicob, les journées Victor... Vendeurs d'[redacted] un malheur n'arrive jamais seul!

Les 28, 29 et 30 novembre prochains, se dérouleront au Palais des Congrès (Porte Maillot) les troisièmes journées micro-informatiques Victor.

Pauvres vendeurs d'[redacted]! Après le Sicob, Victor récidive!

Soixante exposants — distributeurs-conseils ou sociétés de services — vous invitent à prendre connaissance des solutions professionnelles Victor, couvrant les domaines les plus divers (ce qui ne doit pas manquer d'agacer [redacted]).

Ainsi vous aurez l'opportunité de découvrir les matériels et logiciels les mieux adaptés à votre activité professionnelle et à des prix beaucoup plus séduisants que ceux pratiqués par [redacted]!

Bref, 3 journées qui risquent de rendre les vendeurs d'[redacted] quelque peu irrascibles. (A propos, cachez vite cette annonce avant qu'un vendeur d'[redacted] ne la piétine).

Entrée gratuite. Ouvert de 9 h 30 à 18 h 00. Nocturne le jeudi 28 jusqu'à 21 h 00.

VICTOR

Comme [redacted] moins cher qu'[redacted]

Alice.

POLITIQUE

LE BUDGET AU SÉNAT

Le monologue de l'opposition

Socialistes et communistes ont décidé de ne pas participer aux débats sectoriels dont l'opposition, majoritaire au Sénat, entend faire précéder son rejet de la première partie du projet de loi de finances pour 1986. Ce vote devrait intervenir le 10 décembre, date butoir fixée pour le débat budgétaire au palais du Luxembourg.

Le premier thème abordé au cours de cette discussion générale allongée était, mardi 26 novembre, la politique agricole. Les porte-parole de la majorité sénatoriale, seuls à monter à la tribune, ont dressé un bilan critique de l'action menée en ce domaine depuis 1981. *« Budget de pénurie »*, estime M. Henri Torre (RI, Ardèche), rapporteur de la commission des finances. Budget *« qui n'est pas fait pour éclairer la grisaille de la politique agricole »*, renchérit M. Louis Caiveau (Un. cent., Vendée), rapporteur de la commission des affaires sociales. Et tous de dénoncer le désengagement de l'Etat, qui *« sacrifie l'avenir des agriculteurs »*. Conscient du paradoxe qu'il y a pour l'opposition à demander *« plus d'Etat »*, M. Marcel Lucotte (Saône-et-Loire), président du groupe RI, explique que, tenant du libéralisme, il ne peut que réclamer l'aide de l'Etat, car *« l'agriculture est un cas particulier »*.

Tous conviennent que l'abaissement de l'âge de la retraite des agriculteurs annoncée par le gouvernement est une bonne mesure mais... qui paiera ?, s'interrogent nombre d'intervenants. Que ce soit pour les productions spécifiques (élevage, céréales, pommes de terre...), ou pour l'enseignement agricole, ou en matière de fiscalité, ou encore de prestations sociales ou plus largement sur la politique agricole européenne et les industries agro-alimentaires, le gouvernement n'a guère trouvé grâce aux yeux des sénateurs de l'opposition.

A l'ouverutre de la séance, socialistes et communistes avaient, une fois de plus, protesté contre la volonté de leurs adversaires de ne pas discuter de la deuxième partie du budget, et donc de se voir ainsi privés d'un examen des crédits ministère par ministère. M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, avait répété que les membres du gouvernement ne viendraient dans l'hémicycle que pour la discussion de leur budget. Avant qu'il ne soit relayé par M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés, au banc du gouvernement, M. Labarrère avait eu tout le temps, pendant que s'égrénait le monologue à plusieurs voix de l'opposition sur l'agriculture, d'étudier le budget de... Pau, ville dont il est le maire.

A. CH.

SITUATIONS 86

DOUBS : difficultés pour les régionales

De notre correspondant

Besançon. — Mᵐᵉ Huguette Bouchardeau a fait, le samedi 23 novembre, ses premiers pas de candidate à la députation dans le Doubs où les responsables socialistes qu'elle a rencontrés lui ont apparemment fait bonne figure en dépit du bouleversement que son arrivée fait subir à une liste laborieusement élaborée. Reste à savoir ce qu'en pensent les militants consultés sur une première liste où elle ne figurait pas. La fédération du Doubs ne semble pas disposée à leur demander à nouveau leur avis. Il est vrai que, comme le dit le député sortant M. Guy Bèche, *« le congrès de Toulouse comportait une volonté d'ouverture des listes, et l'ouverture, çà se gère nationalement »*.

Cela dit, la deuxième position qu'occupe Mᵐᵉ Bouchardeau derrière M. Guy Bèche n'est pas des plus confortables. Le ministre de l'environnement estime cependant que *« ce poste est gagnable... On ne part pas battu d'avance »*. En fait, malgré l'augmentation du nombre des sièges (qui passe de trois à cinq), les socialistes ne sont pas vraiment assurés de garder les deux mandats qu'ils détiennent actuellement (M. Joseph Pinard, autre député socialiste sortant, ne se représente pas).

La constitution d'une liste unique UDF-RPR, dont la composition a été annoncée également lundi, autorise ses promoteurs à espérer obtenir quatre élus. Cette liste est composée de MM. Roland Vuillaume (député sortant, RPR), Michel Jacquemin (UDF), Gérard Kuster (RPR), Claude Girard (conseiller général, RPR), Maurice Pavy (conseiller municipal de Besançon, UDF-PR), Mᵐᵉ Yvette Bouclet, responsable du travail des femmes chez Peugeot (UDF, Nouveau Contrat social) et M. Michel Vialatte, adjoint de M. Michel Denieul, directeur des services départementaux de Seine-et-Marne et ancien préfet de Franche-Comté.

Elle compte donc trois RPR parmi les quatre premières places, ce qui ne correspond pas exactement au vœu de l'UDF et de son président régional, M. Edgar Faure.

Celui-ci affecte de s'en consoler en considérant que dans le Territoire de Belfort et le Jura sa formation occupera la première place aux législatives (dans le quatrième département franc-comtois, la Haute-Saône, la tête de liste sera RPR comme dans le Doubs).

L'ancien président du conseil, qui, tout en assurant sans sourire que la composition des listes régionales n'a pas encore fait l'objet de discussions entre les formations de l'opposition, considère que l'équilibre serait conforté par une distribution symétriquement inverse des premiers rôles (le RPR en tête dans le Territoire de Belfort et le Jura, l'UDF en Haute-Saône et dans le Doubs). Dans ce dernier département, il conduirait lui-même cette liste de dix-huit candidats dont dix ou onze sont donnés pour *« éligibles »*.

Casse-tête

Les socialistes ne sont pas non plus en mesure de présenter leur liste aux élections régionales où ils espèrent remporter six sièges. La nécessité dans laquelle ils se trouvent de faire figurer parmi les six premiers (en principe le sénateur et maire de Besançon, M. Robert Schwint, sera tête de liste) des représentants des courants rocardien et CERES à côté des mitterrandistes et de satisfaire aux exigences de la représentation géographique (Besançon, Montbéliard et le Haut-Doubs) et au souci d'inclure au moins une femme prend l'allure d'un véritable casse-tête.

Pour autant les états-majors socialistes, RPR et UDF, qui accordent un siège de conseiller régional au parti communiste, pourraient voir leurs pronostics perturbés par l'apparition de listes issues d'une rencontre entre la fraction dissidente du RPR (*le Monde* du 15 novembre), forte de plusieurs conseillers généraux, et M. Hervé Lavenin, un ancien énarque qui se targue d'avoir collaboré avec le général de Gaulle et Georges Pompidou, et qui porterait les couleurs du Front national aux législatives.

CLAUDE FABERT.

AQUITAINE : le MRG divisé après l'accord passé avec le PS

De notre correspondant

Bordeaux. — L'accord signé le 22 novembre entre le PS et le MRG sera difficile à expliquer en Aquitaine. Du moins est-il refusé par une partie des militants radicaux de gauche. C'est ainsi que M. Alain Dutoya, maire d'Hagetmau (Landes), président de la fédération MRG d'Aquitaine, proclamait depuis longtemps qu'il fallait que son parti soit présent de façon indépendante dans chaque département sur les listes législatives comme régionales. Cette attitude pouvait passer pour de la surenchère ou pour la conséquence logique de quelques vieux contentieux l'opposant aux socialistes landais et à M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget. Elle avait déjà entraîné, avant les cantonales de mars dernier, une rupture entre la fédération de la Gironde et celle d'Aquitaine. Le contentieux s'est aggravé lorsque M. Dutoya a accepté, contrairement aux socialistes, un siège de vice-président au conseil régional, aux côtés de M. Jacques Chaban-Delmas.

Cette fois, la rébellion pourrait bien être totale, au point de gagner la Gironde, terre de bonne cohabitation, jusqu'à présent, entre le PS et le MRG. Le radical M. Raymond Julien, député du Médoc (5ᵉ circonscription) depuis 1978, avait été maintenu en 1981 comme candidat de l'union de la gauche, malgré les convoitises des socialistes locaux. Il est vrai qu'il avait toujours fait jouer la discipline de l'union Pour le prochain scrutin, il n'est pas reconduit en position éligible sur la liste commune avec le PS. Les accords nationaux lui donnent seulement une place de sixième sur la liste régionale et une place de dixième pour M. Michel Capdenat, conseiller municipal de Bordeaux et secrétaire de la fédération girondine du MRG. Les deux hommes ont fait accepter, dimanche 24 novembre, la décision nationale par les instances départementales de la Gironde, mais elle n'est pas unanimement appréciée.

M. Dutoya maintient sa volonté de présenter deux listes dans tous les départements d'Aquitaine, sauf en Dordogne. Mécontentement aussi d'une partie de la base radicale. Elle refuse de plus en plus d'être *« à la remorque du PS »* ou de paraître rouler pour lui. Ceux-là veulent *« se compter »* et affirment qu'il y aura deux listes partout.

P. C.

HAUTE-GARONNE : à Toulouse un avocat quitte M. Baudis pour M. Le Pen

De notre correspondant

Toulouse. — M. Jacques Vaysse-Tempé, conseiller municipal de Toulouse, élu en 1983 sur le contingent des personnalités d'opposition sans étiquette, sera candidat sur la liste du Front national aux élections régionales, en deuxième position derrière M. Gilbert Mélac, responsable du Front pour la Haute-Garonne. *« Je ne suis pas lepéniste*, dit-il. *J'ai accepté de me présenter par gratitude pour Le Pen, dont j'apprécie les positions constantes sur les rapatriés d'Afrique du Nord. »*

M. Le Pen, avec qui le président du (RANFRAN) Rassemblement national des Français rapatriés d'Afrique du Nord (1) entretient des *« relations d'amitié »* depuis 1958, s'est ainsi acquis un *« avocat »* au sein de la communauté des rapatriés de Midi-Pyrénées (près de deux cent mille personnes dans la région et pas moins de vingt-quatre mille électeurs à Toulouse), s'offrant du même coup un certificat supplémentaire de respectabilité.

Agé de soixante-deux ans, M. Jacques Vaysse-Tempé, avocat depuis 1948, a commencé sa carrière au Maroc. Il connaît son petit monde rapatrié aussi bien que son Dalloz. Il a plaidé, devant la Cour de sûreté de l'Etat, de nombreux dossiers de l'OAS et a été administrateur, pendant treize ans, de l'(ANIFOM), l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer.

Candidat pour le Front national, M. Vaysse-Tempé cultive soigneusement la différence. Le passé de M. Le Pen ? Il ne veut pas en connaître. Ses idées politiques ? Qu'importe ! Mais, sur l'immigration, M. Vaysse-Tempé a un commentaire prompt : *« Nous avons atteint un seuil intolérable : la collectivité immigrée coûte plus cher qu'elle ne nous rapporte... »*

Ce choix a mis la mairie de Toulouse dans un certain embarras, d'autant que la gauche a demandé que M. Vaysse-Tempé abandonne la présidence de la commission des rapatriés.

GÉRARD VALLÈS.

(1) M. Vaysse-Tempé a demandé à être mis en congé de la présidence du RANFRAN pendant la durée de la campagne électorale. Mais les instances dirigeantes de cette association ont décidé à l'unanimité son maintien en fonction.

MAYENNE : le maire socialiste de Laval envisage de conduire une liste dissidente

M. André Pinçon, maire socialiste (rocardien) de Laval, a fait savoir, le samedi 23 novembre, qu'il envisageait de conduire une liste dissidente, si les instances nationales de son parti maintenaient M. Jean-Paul Planchou, député sortant de Paris (CERES), comme tête de liste.

Dans un communiqué, le maire de Laval et le maire (PS) de Mayenne, M. Claude Leblanc, rappellent qu'ils ont été désignés par les militants mayennais le 21 octobre pour conduire les listes du PS aux législatives et aux régionales. Constatant *« le refus de Planchou d'honorer la parole qu'il avait donnée de respecter le vote des militants »*, ils affirment qu'ils *« se présenteront aux suffrages des électeurs en mars 1986 »*.

M. Pinçon a annoncé cette décision malgré la venue à Mayenne d'une mission de conciliation dirigée par M. Marcel Deberge, membre du secrétariat national du PS chargé des fédérations. Les dirigeants socialistes de ce département devaient être entendus par le bureau exécutif du PS, mercredi 27 novembre, comme cela avait été le cas, la semaine précédente, pour les dirigeants du PS de la Manche qui s'opposent, eux, à la venue de M. Olivier Stirn.

● *M. Léotard : « SOS, ils s'incrustent ! »*. — M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, a dénoncé, mardi 26 novembre, la campagne d'affiches du Parti socialiste, dont le slogan est : *« Au secours ! La droite revient ! » « Il faudra répondre : « SOS ! Ils veulent rester ! SOS ! ils s'incrustent ! »*, a déclaré le secrétaire général du PR. *« Notre campagne*, a dit M. Léotard, *ne doit pas être une campagne banale. Il faut gagner face à une gauche qui va se déchaîner et face aux slogans étalés sur les murs. »* Le député du Var a aussi invité les militants du PR à *« refuser les mensonges »* et à *« ne pas faire de promesses désordonnées »*, car, a-t-il expliqué, *« notre état de grâce, si nous agissions ainsi, ne durerait pas deux mois »*.

LES ÉLECTIONS AU CONSISTOIRE DE PARIS

Les partisans du grand rabbin Sirat ne sont pas parvenus à s'imposer

Les élections au conseil d'administration du Consistoire israélite de Paris ont mobilisé, le dimanche 24 novembre, deux mille des douze mille membres de l'association qui pouvaient participer au scrutin. Le conflit entre les dirigeants consistoriaux et le rabbinat, qui se traduisait, dans ce scrutin, par l'affrontement entre deux listes de candidatures (*le Monde* daté 24-25 novembre), semble donc n'avoir d'écho que dans un cercle relativement étroit.

Le conseil d'administration de l'Association consistoriale israélite de Paris (ACIP) est soumis à élection par moitié tous les quatre ans. Le nombre de ses membres étant porté, cette année, de vingt-deux à vingt-six, quinze sièges étaient à pourvoir ; six l'ont été, dimanche, avec des candidats de la liste du conseil sortant, menée par son président, M. Emile Touati, lui-même réélu en cinquième position. Un second tour sera organisé pour les neuf sièges restant à pourvoir, le 8 décembre.

C'était la première fois, en effet, depuis longtemps, que les dirigeants du Consistoire de Paris, qui administre la vie religieuse des juifs de la capitale et de sa région, devaient faire face à une liste d'opposition. Celle-ci, qui défend le point de vue du grand rabbin de France, M. René Samuel Sirat face aux dirigeants consistoriaux, a obtenu, derrière la liste du conseil sortant, une moyenne d'environ huit cents voix. Se présentaient, aussi, seize candidats « individuels », qui ont recueilli une centaine de voix en moyenne.

Dans les limites du sondage que représente ce scrutin, il apparaît qu'une forte proportion de pratiquants adhérent aux critiques que M. Sirat, au nom de l'orthodoxie, avait formulées il y a deux mois et demi à l'encontre des dirigeants consistoriaux, avant de se réconcilier officiellement avec eux. Toutefois, les adversaires de la direction du Consistoire, qui accusent celle-ci de ne pas avoir donné au scrutin de dimanche toute la publicité souhaitable, de peur que la mobilistion des électeurs ne lui soit défavorable, ne sont pas parvenus, eux-mêmes, à susciter un courant dominant en faveur du grand rabbin.

L'annonce, lundi, par le principal animateur de la liste d'opposition — M. Alfred Elkoubi, vice-président de la synagogue sépharade de la rue Buffault — d'une procédure de contestation de la régularité du scrutin prend, dès lors, l'allure d'un combat d'arrière-garde.

P. J.

Le Monde

EDUCATION

Misère des lycées parisiens

Le 1er janvier 1986, l'Ile-de-France – comme les autres régions – héritera de la construction et de l'entretien de ses lycées. Ses responsables ont fait un premier tour du propriétaire. Les résultats sont consternants.

A MENER 80 % des jeunes gens et des jeunes filles jusqu'au bac : ce rêve de M. Jean-Pierre Chevènement n'est pas près de se réaliser en Ile-de-France. Ce n'est pas que les adolescents de la région capitale soient moins doués que leurs camarades de province. Bien au contraire. Mais on se demande quels établissements pourraient bien les accueillir. Actuellement, moins de 30 % des jeunes de la région parisienne parviennent au bac. Et déjà leurs lycées n'en peuvent plus. L'éducation nationale est aussi une affaire de briques et de béton : les élus de la région Ile-de-France viennent de s'en apercevoir.

Dans quelques semaines, à partir du 1er janvier 1986, le conseil régional, comme toutes les autres assemblées provinciales, sera directement responsable de l'entretien, du fonctionnement et de la construction des lycées. Cet héritage lui est transmis par l'Etat au nom de la régionalisation. Pour savoir *« ce qu'il y avait dans le paquet-cadeau »*, M. Michel Giraud, président du conseil régional, a fait dresser un état des lieux. Il n'a rien de réjouissant.

D'abord, il manque probablement une cinquantaine d'établissements sur l'ensemble des huits départements de la région. Si le centre de Paris est hypergarni, les quartiers périphériques et notamment ceux de l'est sont déjà beaucoup plus mal lotis, alors que ce sont les plus populeux. Les enfants du seizième arrondissement, par exemple, ont le choix entre cinq lycées classiques ; ceux du dix-huitième et du dix-neuvième n'en ont qu'un seul.

Qu'ils soient ouvriers ou ruraux, certains cantons de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne sont de véritables déserts scolaires. Les courageux qui veulent quand même fréquenter un lycée y sont condamnés à deux heures de transport quotidien. Résultat : le taux de scolarisation y est affligeant.

Bien sûr, on sait construire aujourd'hui de superbes lycées comme celui qui vient d'être inauguré dans le treizième arrondissement de Paris. Dessiné par l'architecte Jacques Kalisz pour 300 élèves, il allie l'audace architecturale – béton blanc, verre et acier – au *confort pédagogique*. Salles de cours et ateliers superéquipés, locaux pour le travail en petit groupe, centre de documentation *ad hoc*, sanitaires quatre étoiles, cours de récréation logées sur des terrasses ensoleillées, on n'a pas lésiné. Mais de semblables établissements coûtent 100 000 francs par élève, plus le prix du terrain.

Deuxième constatation : ce que l'on enseigne dans les lycées techniques et d'enseignement professionnel de *l'Ile-de-France* n'a parfois aucun rapport avec le marché du



GILLES RIGOULET.

travail. Former des secrétaires sténodactylos ou des techniciens en mécanique générale revient, aujourd'hui, à alimenter directement les bureaux de l'Agence nationale pour l'emploi. Il faut donc renoncer à certaines filières et en créer d'autres pour obtenir, par exemple, des spécialistes du bois, des électroniciens, des mécaniciens auto. Ce sont autant de machines condamnées à la casse, et demain d'importantes dépenses de modernisation.

Mais ce qui a consterné M. Giraud et son adjoint aux affaires scolaires, M. Alain Devaquet, maire RPR du onzième arrondissement et professeur à Polytechnique, c'est l'état des locaux existants. Sur 471 lycées que la région trouve dans ses cadeaux de Nouvel An et qui reçoivent 400 000 élèves, 83 % nécessitent des travaux urgents. La sécurité n'y est plus assurée. La moitié d'entre eux ont des toitures qui fuient et des escaliers branlants. Plus du tiers auront cet hiver des problèmes de chauffage, car leurs installations datent du temps de la machine à vapeur.

« Je ne veux pas semer la panique chez les parents, dit M. Alain Devaquet, *mais une cinquantaine des établissements, notamment à Paris, sont à la limite du possible. Il faut immédiatement y faire des réparations très importantes. »*

Un vaisseau dans la tempête

Entrons, par exemple, au lycée technique Raspail, à deux pas de la tour Montparnasse ; 900 jeunes gens en blouse blanche ou bleue y préparent un bac, un brevet de technicien supérieur, ou une grande école. L'établissement est, paraît-il, l'un des plus cotés de la capitale. Or il *est logé depuis quarante ans dans un* ancien hall construit en 1931 pour y exposer des œuvres d'art. Les murs extérieurs n'ont jamais été terminés. Une immense verrière couvre un patio central sur lequel donnent trois étages de galeries. C'est là-dedans qu'il a fallu loger des salles de cours, des ateliers bourrés de précieuses *machines, dont la dernière vaut* 1 million de francs, des bureaux administratifs et un restaurant pour les élèves. Tout est si vétuste que les deux ouvriers d'entretien courent d'une panne à l'autre.

En cas de gros orage, le lycée ressemble à un vaisseau dans la tempête. Il fait eau de toute part. Il pleut dans le bureau du *proviseur*, dans la salle où l'on a installé l'ordinateur, sur l'armoire aux produits chimiques, dans les réserves de matériel électrique. Bien entendu, pas la moindre isolation. En hiver, le thermomètre marque 2 °C dans le bureau du censeur, et les profs de l'atelier d'électrotechnique ont bricolé *un chauffage d'appoint pour* tenir le coup. L'été, sous la verrière, il fait jusqu'à 35 °C.

Ne parlons ni des salles de cours ni des pupitres. Leur aspect est tel que parfois les élèves prennent sur leur week-end pour les repeindre eux-mêmes, tandis que leurs professeurs brossent des fresques pour égayer les murs sans fenêtres.

« Mon lycée est l'un des plus mal logés de Paris, reconnaît le proviseur, M. Claude Chevreuil, *pourtant l'ambiance y est épatante. Côté sécurité on arrive, en s'exerçant régulièrement, à évacuer les classes en trois minutes. Les élèves se connaissent, s'entendent bien, sont dynamiques et travaillent ferme. Il ne me faudrait que 5 millions par an pendant cinq ans pour rendre les locaux à peu près décents. »*

Les malades et les centenaires

Comment en est-on arrivé là ? C'est tout simple. Depuis vingt ans les ministres, les fonctionnaires de l'éducation nationale, les enseignants et les parents d'élèves ont exigé davantage de classes et davantage de profs. On a donc coulé du béton et engagé du personnel à tour de bras. En négligeant d'entretenir le patrimoine. Il faut aujourd'hui payer la facture.

Les lycées de l'Ile-de-France peuvent se ranger en deux catégories. Ceux qui ont vingt ans et qui présentent la pathologie de la construction bâclée (terrasses qui fuient, lézardes, isolations défectueuses, etc.) et les centenaires, qui ont dépassé le seuil critique. Bien peu ont la chance du lycée Henri-IV, l'un des plus anciens et des plus prestigieux bahuts de France. Situé à l'ombre du Panthéon, refusant neuf sur dix des candidats à ses classes préparatoires aux grandes écoles, mais abritant tout de même 2 200 élèves, il était dans un tel état qu'on a craint sa disparition. Depuis huit ans, des dizaines de millions de francs y ont été engloutis pour le doter d'un internat et d'un restaurant dignes de ce nom, d'une piscine et d'une salle de projection. On l'a ouvert sur le quartier et restauré de fond en comble.

Pour que l'ensemble des lycées de l'Ile-de-France subissent un tel rajeunissement, il faudrait près de 2 milliards de francs 1985. Or le conseil régional recevra de l'État, en 1986, moins de 300 millions de francs pour entretenir ses 471 établissements et en construire de nouveaux. M. Giraud a décidé de les consacrer intégralement aux réparations urgentes.

Pourra-t-on compter au moins sur les communes, *qui, jusqu'ici, dépensaient* dans les lycées desservant leur territoire 150 millions de francs par an ? Paris, la plus importante d'entre elles, a déjà répondu « non ».

Pour faire face à leurs obligations scolaires, MM. Michel Giraud et Alain Devaquet vont se trouver en *difficulté. Devront-ils sacrifier, dans* le budget régional, des kilomètres d'autoroutes ou des équipements de transport en commun pour sauver les lycées ? Leur faudra-t-il lancer un emprunt spécial et donc augmenter les impôts locaux ? Le cadeau du Jour de l'an 1986 est vraiment un cadeau empoisonné.

MARC AMBROISE-RENDU.

DÉBAT

Convaincre les grandes écoles

M. André Perrin, proviseur du lycée Pasteur de Neuilly, nous adresse la lettre suivante, à propos du projet de réforme des lycées et du rôle des mathématiques dans l'orientation des élèves :

La mathématique est-elle responsable des maux qu'on lui impute ? Est-ce elle qui a faussé le jeu serein des choix et les orientations raisonnées et pertinentes ? D'où vient la hiérarchie descendante Terminale C, D, B puis A ? Elle ne vient pas de la mathématique des lycées ni de ceux qui l'enseignent. Les responsables, ce sont les utilisateurs des bacheliers. Ce sont les universités et les grandes écoles.

Le système n'était pas mal conçu. Les A étaient destinés aux lettres, les B aux carrières de l'économie et du commerce, les C à la mathématique de haut niveau, les D aux sciences physiques et biologiques.

Hélas, il n'a jamais fonctionné car, dès le départ, on l'a perverti. Les écoles vétérinaires ont de plus en plus recruté en C. La médecine aussi. Les écoles de commerce n'ont pas voulu des B : elles ont fait un barrage avec des mathématiques accessibles aux seuls C (*tout en maintenant*, ô paradoxe, des exigences littéraires très importantes pour la partie la plus considérable de leurs concours).

Si l'on ne veut pas que le fonctionnement des lycées soit perverti une fois de plus de l'extérieur, il faudra bien convaincre (autoritairement au besoin) les « utilisateurs » des bacheliers de ne recruter que ceux qu'on leur destine. Il faudra empêcher, par exemple, les écoles vétérinaires de puiser ailleurs que dans les C2 futurs (mathématiques-biologie). Il faudra interdire à HEC d'ouvrir son concours à d'autres bacheliers que les B.

Si la réforme ne va pas jusque-là, on perpétuera dans les lycées des habitudes sottes (et détestables parce qu'elles sont nuisibles aux élèves et à un sain épanouissement de leurs capacités). On y maintiendra des préjugés et des pratiques pernicieuses pour les rapports parents-élèves-professeurs, pour le déroulement des conseils de classe et, plus généralement, pour le fonctionnement des lycées et même, en amont, des collèges.

Et les bonnes intentions *manqueront leur but.*

LIVRE

Le maître serviteur

Dans « Éloge des pédagogues », Antoine Prost rappelle une vérité un peu trop oubliée : l'école est faite pour les élèves, et le maître est à son service.

ANTOINE PROST est certainement l'un des meilleurs connaisseurs de l'école française. Son *Histoire de l'enseignement en France*, parue en 1968, fait toujours autorité. Lorsque Alain Savary le chargea d'un vaste rapport sur les lycées, chacun pensa qu'il avait fait le bon choix. Malheureusement, le ministre changea, et le rapporteur *disparut avec son rapport* (ce qui n'empêcha pas M. Chevènement de le saluer en indiquant qu'il s'en était inspiré pour sa réforme des lycées).

Pour que son travail ne se réduise pas à un rapport obscur et à un hommage furtif, Antoine Prost a eu la bonne idée d'en *reprendre les thèmes principaux* dans un ouvrage plus léger destiné au grand public, qui présente de façon plaisante et sereine de nombreuses réflexions sur des sujets brûlants : la crise des lycées et l'attitude des lycéens, la sélection, la décentralisation, le baccalauréat, l'enseignement *professionnel, la formation des* maîtres, la recherche pédagogique.

Les études d'abord

Le titre du livre – *Eloge des pédagogues* – est évidemment malicieusement polémique. Il *répond à l'offensive à laquelle on* assiste depuis quelque temps contre les pédagogues et la pédagogie – qui seraient responsables du marasme et du coupable laisser-aller dont souffrirait notre enseignement. Mais il ne doit pas induire en erreur : ce n'est pas un pamphlet anti-*pamphlet*. Si *Antoine Prost fait* l'éloge du *« paidagogos »*, c'est-à-dire de celui qui *« conduit les enfants »*, c'est qu'il considère que le but de l'éducation est précisément de faire travailler les élèves et le rôle des maîtres d'assurer cette tâche prioritaire. *« Je pense d'abord,* écrit-il, *aux innombrables enseignants qui ne se contentent pas de faire cours, mais s'efforcent jour après jour, année après année, de faire travailler leurs élèves, d'éveiller leur curiosité, d'assurer leurs connaissances, de former leur jugement, leur réflexion, leur intelligence. »*

La grande originalité de la démarche d'Antoine Prost est que, avant de s'interroger sur d'éventuelles réformes de l'enseignement, des programmes ou de la formation des maîtres, il part de ce qui devrait être la fonction première de l'école : les études des élèves. Comment faire pour que ceux-ci, avec leurs différences sociales et individuelles, leur culture, leurs difficultés et leurs possibilités, tirent le maximum de profit de leur séjour en classe, deviennent des individus compétents et autonomes ? L'organisation administrative et pédagogique, la conception de l'espace et du temps, l'activité des professeurs, ne prennent leur sens que par rapport à cette mission.

Or l'auteur n'a pas de mal à démontrer qu'on en est loin. Les pesanteurs *administratives* et corporatives sont telles que le système et ses agents fonctionnent beaucoup plus pour leur propre satisfaction que pour l'intérêt bien compris des usagers. D'où une série de propositions destinées à remettre la machine sur ses pieds, en la rendant à sa *destination naturelle* : l'éducation – que ce soit par l'aménagement des locaux et des emplois du temps, la diversification des démarches pédagogiques, l'assouplissement des procédures de décision. L'objectif étant d'aboutir à un contrat clair entre l'école et l'élève, la première assumant pleinement la responsabilité d'éducation et le second étant capable d'évaluer en permanence ses acquisitions *et sa progression.*

Cet objectif, estime Antoine Prost, ne pourra être atteint que par une large décentralisation : au niveau de chaque professeur, dont le rôle est moins de « faire cours » que de s'assurer que chaque élève est en mesure de suivre l'enseignement qui lui est prodigué ; des établissements ensuite, qui doivent définir leur propres stratégies en fonction des publics particuliers auxquels ils ont à faire.

On comprend, à la lecture de ce livre exigeant, pourquoi Antoine Prost tient tant au terme un peu roturier de « pédagogue ». Le pédagogue est un serviteur. Son expérience, son talent, sa culture sont au service non de la science mais de l'élève. *Il est là pour éduquer, c'est-à-dire* pour conduire les enfants vers la connaissance. Tâche modeste, ingrate, faite d'oubli de soi et de répétition, mais exaltante si on en accepte la finalité : faire que les enfants deviennent des hommes et des citoyens. L'école est un service public. Elle *est faite, non pour les ministres*, les administrateurs, les chercheurs ou les professeurs, mais pour les élèves.

Une évidence peut-être. Mais qu'on a un peu trop tendance à oublier. Remercions Antoine Prost de nous avoir rafraîchi la mémoire...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

• *Eloge des pédagogues*, d'Antoine Prost. Seuil. 222 p., 79 F.

société

JUSTICE

A LA COUR D'APPEL DE NANCY

Les réquisitions anti-Badinter d'un magistrat

De notre correspondant

Nancy. – Lors du procès en appel de l'agresseur d'un chauffeur de taxi, M. Paul Léonetti, substitut général à la cour de Nancy, s'est livré, mardi 26 novembre à un violent réquisitoire... contre M. Robert Badinter. *« Il faut que la prison sorte de la tête des juges, avez-vous dit ? Et pour cela, on nous recommande par voie de circulaires de requérir des peines de substitution. Eh bien non, je n'obéirai pas à des instructions du garde des sceaux qui heurtent ma conscience et qui vont contre la conception que je me fais de mon devoir »*, a lancé M. Léonetti, avant d'ajouter : *« Je n'obéirai pas à des instructions contenues dans des circulaires qui vont à l'encontre de la loi. Je suis ici pour requérir l'application de la loi et non pour me faire le complice d'une quelconque politique pénale. »*

Habitué à donner régulièrement des conférences de presse pour fustiger la justice française actuelle qu'il juge en faillite, M. Léonetti avait pris soin de faire dactylographier son réquisitoire. Il l'a ensuite remis aux journalistes présents.

Après avoir été policier et magistrat en Algérie, M. Léonetti fut nommé en Alsace en 1963. Substitut à Mulhouse, il regrettait publiquement, dans les colonnes du *Monde* du 9 juin 1976, le sort fait aux magistrats gaullistes *« qui n'étaient plus en odeur de sainteté à la chancellerie »*. De loin en loin, il commentait, par voie de presse, le *« laxisme de la justice »* dans l'affaire du transistor piégé de Troyes, puis la *« justice bafouée et paralysée »* après la deuxième évasion de Jacques Mesrine. En 1983, dans *l'Est républicain* de Nancy, il dénonçait *« le véritable clivage des juges de gauche et des juges de droite »* accusant *« le pouvoir syndical »*, mis en place après mai 1981, d'avoir contrarié sa carrière à cause de son ancienne appartenance au SAC du Haut-Rhin. Enfin, le 3 juin dernier, il avait lancé un cri d'alarme face à une justice française qu'il juge en faillite. *« Je ne m'associerai pas à ce que je considère être une véritable entreprise de démolition de notre justice pénale »*, a-t-il conclu, mardi 26 novembre, à la cour d'appel de Nancy.

JEAN-LOUIS BEMER.

Horizon 1986

La perspective d'un changement de majorité donne des ailes aux magistrats que la politique de M. Robert Badinter irrite. Sus au garde des sceaux, à son laxisme supposé et à sa prétendue mansuétude pour les truands.

Pour autant, M. Paul Léonetti, substitut général à Nancy, comme M. André Giresse, président d'assises à Paris, et auteur d'une « sortie » de la même veine, n'en sont pas à leur premier éclat public. Ancien policier et militant de l'ex-SAC, M. Léonetti est coutumier des conférences de presse et des lettres aux journaux, au fil desquelles il pourfend tout ce qui lui déplaît, du « favoritisme » et du « copinage » dont bénéficieraient les adhérents du Syndicat de la magistrature à cette « tarte à la crème » que représente à ses yeux – il l'a dit mardi – le travail d'intérêt général. Quant à M. Giresse, avant de mêler récemment dans le même opprobre M. Badinter et les « avocats de la pègre », il avait dénoncé en 1983 une « cabale » dont il s'estimait déjà victime.

Récidivistes et marginaux, MM. Léonetti et Giresse n'en sont pas moins représentatifs d'une magistrature, ou plutôt d'une fraction de celle-ci, à laquelle la politique de M. Badinter donne de l'urticaire. Par leurs éclats publics, ils se singularisent de leurs collègues qui pensent tout bas ce qu'eux osent dire tout haut. Une caricature a cependant toujours à voir avec la réalité, et leurs « sorties » sont symptomatiques d'une irritation trop longtemps refoulée dont on peut attendre d'autres manifestations d'ici à mars 1986.

Il ne faut pas perdre de vue néanmoins que ce n'est pas M. Badinter qui distribue les peines d'emprisonnement, mais les magistrats. Et à l'exemple de M. Giresse, ceux-ci « cognent » de plus en plus. Un seul exemple : en 1979 et 1980, c'est-à-dire avant le changement de majorité, il y avait eu soixante-quatorze condamnations à perpétuité. Au cours de la période 1982-1983, cent-dix-neuf peines de ce genre ont été prononcées. La justice n'est donc pas « laxiste ». Elle est d'une sévérité exemplaire qu'il faut être myope pour ne pas remarquer.

Revenus au pouvoir, le RPR et l'UDF rempliront-ils davantage les prisons qu'elles ne le sont aujourd'hui ; le taux d'occupation actuel, de 140 %, sera-t-il dépassé ? C'est possible encore qu'il existe un réel consensus sur la nécessité d'éviter l'incarcération des petits délinquants. Le travail d'intérêt général que pourfend M. Léonetti a été introduit dans le code par un vote à l'unanimité des députés et dans son livre Pour en finir avec la peur, M. Jacques Toubon se montre par moment plus « badintérien » que le garde des sceaux. Ne pousse-t-il pas l'audace jusqu'à suggérer l'interdiction de la prison pour les délinquants qui commettent leur première « bêtise » ? Qu'en disent MM. Léonetti et Giresse, ou plutôt qu'en diront les magistrats, dont ils se font les porte-parole lorsque M. Badinter aura cédé la place ?

BERTRAND LE GENDRE.

Une section pénale à la première chambre du tribunal de Paris

La première chambre du tribunal de Paris, cantonnée jusqu'à présent dans l'examen et le jugement des affaires civiles les plus importantes aura, à partir de janvier 1986, une section pénale. Cette innovation proposée par le président du tribunal, M. Yves Monnet, a été approuvée, le lundi 25 novembre, par une assemblée générale des magistrats de cette juridiction.

La section pénale de la première chambre tiendra trois audiences par semaine. Elles seront consacrées respectivement aux affaires dites de « comparution immédiate » (ex-flagrants délits), aux affaires de droit commun : violences, coups et blessures, vols ; et, enfin, aux affaires financières dites « moyennes », c'est-à-dire n'exigeant pas plus de deux journées de débats et mettant en cause des prévenus qui ne sont pas en détention.

La section pénale sera présidée par des magistrats du tribunal, dont M. Monnet lui-même. Cette innovation qui « désacralise » la première chambre du tribunal de Paris, considérée par certains comme la « chambre noble », illustre la volonté déjà affirmée par M. Pierre Drai, prédécesseur de M. Monnet, de rapprocher civilistes et pénalistes. Elle entend mettre des magistrats dont la carrière jusque-là pouvait se limiter à une spécialisation civile, en présence de certaines réalités quotidiennes. Elle apparaîtra comme une illustration des propos qu'avait tenus, le 10 juillet 1985, M. Pierre Drai lors de son installation dans les fonctions de premier président de la cour d'appel de Paris : *« Le domaine de la justice pénale que, trop longtemps et de façon injuste, les juristes classiques ont tenu pour peu gratifiant pour l'esprit et pour le cœur, doit reprendre une place privilégiée (...). Il n'est pas de « chambres nobles » et d'autres qui le seraient moins. »*

Au temps de sa présidence au tribunal de Paris, M. Drai avait déjà mis en place à la première chambre une section sociale.

J.-M. Th.

● *Lionel Cardon jugé par la cour d'assises de la Gironde.* – La chambre d'accusation de Bordeaux a décidé, mardi 26 novembre, de renvoyer devant la cour d'assises de la Gironde le procès de Lionel Cardon, meurtrier présumé d'un chirurgien, François-Xavier Aran et de son épouse, Aline ; le cadavre du chirurgien avait été retrouvé le 11 octobre 1983 dans sa maison de Pessac (Gironde) et sa femme, elle-même anesthésiste, avait été tuée quelques jours plus tard près de Nevers. De plus, Lionel Cardon avait mortellement blessé un motard qui l'avait surpris près du bois de Boulogne le 21 novembre de la même année.

● *Protestations d'instituteurs à Fleury-Mérogis.* – Vingt-trois instituteurs enseignant au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne) ont occupé, lundi 25 novembre, les locaux scolaires de l'établissement pour protester contre la suppression d'une prime de logement que leur attribuait jusqu'à présent, via la mairie de Paris, le ministère de l'intérieur. Cette prime était de 830 F pour un célibataire et de 1 600 F pour un enseignant ayant quatre enfants à charge.

LA CONDAMNATION DE TROIS COMMISSIONNAIRES AGRÉÉS DE LA BOURSE DE COMMERCE

« Une entreprise de délinquance organisée »

Les lourdes condamnations infligées, le 19 novembre, à trois commissionnaires agréés de la Bourse de commerce de Paris par la trente et unième chambre du tribunal de Paris (*le Monde* du 21 novembre) ont été longuement motivées par le jugement rendu sous la présidence de M. Guy Joly. Les exigences de l'actualité nous avaient empêchés de publier aussitôt l'analyse des « attendus » dans ces affaires d'escroquerie d'un caractère particulier. Le tribunal a d'abord constaté que les opérations incriminées ont consisté dans chaque cas à faire démarcher une clientèle par des remisiers, au moyen d' *« une présentation alléchante et tendancieuse »*, pour lui proposer des marchés *« qualifiés à tort de placements »*. Il retient contre les trois commissionnaires agréés le fait d'avoir *« abusé de leur qualité vraie »* en laissant entendre, alors qu'ils sont en réalité directeurs de sociétés, qu'ils étaient titulaires de charges, ce qui pouvait laisser croire qu'ils se trouvaient soumis aux mêmes règles que les officiers ministériels tels que les agents de change à la Bourse des valeurs.

Les juges ont aussi examiné dans le détail les documents publicitaires utilisés par chacun pour faire croire que les commissionnaires en cause exerçaient un contrôle efficace et scrupuleux des opérations, alors que ce contrôle, non seulement n'exista jamais, mais qu'un commissionnaire comme M. Maurer s'y opposa *« systématiquement »*.

Les juges retiennent aussi que cette manière de procéder dissimulait les risques très élevés courus par les opérateurs privés *« en ne montrant à une clientèle non initiée que les avantages »*, en exigeant d'elle un versement initial de 10 % des opérations projetées et obligeant ensuite à doubler cette mise pour pouvoir continuer à être présente sur le marché.

Pour le tribunal, les remisiers ou sous-remisiers de chacun des commissionnaires *« ont entretenu la même confusion »*. Recrutés par voie d'annonce, faisant l'objet d'une sélection, ils étaient ensuite formés en quelques heures dans la perspective exclusive d'un démarchage intensif de clientèle et *« la plupart d'entre eux étaient réduits à un rôle de rabatteurs »*. Au reste, leurs professions d'origine montrent bien leur incompétence : représentant de commerce, chimiste, volailler, barman, employé d'Air France au chômage, etc.

« Un mécanisme compliqué »

Mais les clients non initiés pouvaient croire à des profits rapides et considérables *« ignorants qu'ils étaient des risques très élevés courus en raison du mécanisme compliqué des marchés à terme sur les marchandises qui ne sont pas conseillés aux petits investisseurs, aux nerveux et aux pères de famille »*. Démarchés comme ils l'étaient, ces clients *« étaient incités à s'en remettre, vu leur ignorance du fonctionnement des marchés à terme, à l'initiative des commissionnaires ou de leurs remisiers »*.

Les jugements rappellent à ce sujet la pratique d' *« une affectation discrétionnaire des lots de marchandise réalisée le soir après la clôture des cours, ce qui aboutissait à faire attribuer les lots produisant des bénéfices aux parents ou amis des commissionnaires ou des remisiers et à faire perdre les clients ordinaires »*.

Les jugements observent encore que les commissionnaires avaient un intérêt à réaliser ainsi le plus grand nombre possible d'opérations de vente et d'achat *« puisque chacune d'elles rapportait à la société une commission substantielle »*. Ainsi apparaît *« une entreprise de délinquance organisée qui a pu non seulement mettre à mal la fortune de certains spéculateurs, mais également dépouiller de modestes épargnants acculés à la ruine »*.

En conclusion, le tribunal relève que *« le discrédit a été jeté sur les marchés à terme de marchandises parisiens dont la mauvaise réputation fait obstacle à leur développement, alors que dans un contexte international marqué par l'ampleur croissante des fluctuations des prix, des matières premières, de l'argent et des devises, nul ne peut contester que la technique de couverture à terme constitue un outil unique de lutte contre les excès de risque, la spéculation qu'ils entraînent et les chances de position dominante sur les marchés »*.

J. Th.

● *Les élections au conseil de l'ordre des avocats de Paris.* – Les avocats au barreau de Paris après avoir élu le lundi 25 novembre, Mᵉ Mario Stasi, bâtonnier de leur conseil de l'ordre pour 1986 et 1987, ont commencé mardi, à voter pour désigner les membres de ce conseil devant occuper les onze sièges qui sont à pourvoir pour les années 1986, 1987 et 1988.

Sur les 25 candidats en présence, trois ont été élus dès le premier tour, pour lequel on a dénombré 1 539 votants et 1 528 suffrages exprimés, ce qui impliquait une majorité absolue de 765 voix. Il s'agit – dans l'ordre décroissant des voix obtenues – de MM. Guy Danet, bâtonnier sortant (1 202 voix), Louis Pettiti, ancien bâtonnier (1 180) et Olivier Bernheim (776).

Parmi les candidats en ballottage, les mieux placés, viennent dans l'ordre : M. Yves Baudelot (744), Mᵐᵉ Sylvia Zimmermann (738), M. Christian Charrière-Bournazel (671), Mᵐᵉ Françoise Navarre (661), MM. Philippe Lucet (645), François Morette (604), Dominique Bouder (543), Jean Pellissier (441), et Pierre Achache (420).

● *Un éducateur tue sa femme, ses deux filles et se donne la mort.* – Un éducateur au chômage âgé de trente ans, Alain Géraud, a tué après les avoir enlevées, dimanche 24 novembre, son épouse, dont il était séparé, et ses deux filles, Emilie, quatre ans, et Aurore, dix-sept mois. Il s'est ensuite donné la mort de la même façon qu'il avait « exécuté » sa famille : en se tirant une décharge de plombs de gros calibre en pleine tête. Les corps ont été découverts lundi après-midi en bordure d'un champ, sur le territoire de la commune de Chantelle (Allier).

SPORTS

THIERRY SABINE LANCE UN « DAKAR » DES NEIGES

Le concours de saut d'obstacles international de Lyon, remporté dimanche 24 novembre par Philippe Rozier sur Jiva, a vu la première apparition dans ce sport de Thierry Sabine Organisation (TSO), avec le trophée Lombardini, Paris-Dakar et Pari du cœur. L'arrivée de Thierry Sabine dans l'univers policé du concours hippique peut surprendre. *« C'est un ancien cavalier »*, rappelle-t-on chez TSO. Il a fait partie de l'équipe de France juniors de saut d'obstacles. Pour justifier cet intérêt nouveau pour le cheval, TSO évoque aussi le désir de M. Jean-François Chary, président de la Fédération équestre française, d'ouvrir largement aux sponsors le sport équestre en général, et plus particulièrement « l'écurie France », en vue des Jeux olympiques de Séoul (*le Monde* du 29 octobre).

Il s'agissait aussi pour Thierry Sabine de faire connaître le projet humanitaire du futur Paris-Dakar : fournir des pompes d'irrigation au Sahel.

D'autre part, le créateur du Paris-Dakar, de l'Enduro du Touquet, de la descente du Niger, et bientôt de la Trans-Amazonienne, envisage de diversifier sa politique de sponsoring en direction de sports plus conventionnels, grâce à une nouvelle agence baptisée Ténéré. Il doit ainsi annoncer le 2 décembre une compétition inédite de « ski aventure » partant des Arcs et faisant le tour du Mont-Blanc par des itinéraires extrêmes en France, en Suisse et en Italie. Disputée par équipe de cinq skieurs comprenant un guide de haute montagne selon la formule des rallyes, à la fin de février 1986, cette épreuve a été mise en place avec le concours technique d'Alain Gaimard et l'appui financier des fixations NAVA, filiale de Fiat, qui contribue aux dépenses à hauteur de 2 millions de francs.

● AUTOMOBILISME : *rallye du RAC.* – En tête du rallye de Grande-Bretagne depuis l'abandon de Hannu Mikola (Audi Sport Quattro), le Finlandais Marku Alen (Lancia Martini Delta S) occupait, le 27 novembre, la première place du classement après trente-neuf épreuves spéciales, sur un total de soixante-quatre, avant l'arrivée, jugée jeudi à 14 heures. Pénalisé par deux fois pour être arrivé aux contrôles en avance sur l'horaire prévu, Marku Alen précédait de 2 min. 18 sec. le Britannique Tony Pond (Austin Rover Metro), de 2 min. 53 sec. le Finlandais Henri Toivonen (Lancia Martini Delta) et son compatriote Mikael Sondstroem (Peugeot 205 turbo 16) de 6 min. 39 sec.

● *TENNIS : Internationaux d'Australie.* – Les Françaises Pascale Paradis et Sophie Amiach ont été éliminées le 27 novembre au premier tour des Internationaux d'Australie à Melbourne. Elles ont été battues par des Australiennes très nettement moins bien classées qu'elles, respectivement Amanda Tobin-Dingwall (6-2, 5-7, 6-2) et Nicole Provis (6-3, 6-1).

MÉDECINE

LES COMAS DE LABORATOIRE

Enquête au CHU d'Amiens

L'inspection générale des affaires sociales enquête actuellement au CHU d'Amiens sur l'affaire de l'expérimentation médicale menée le 23 avril dernier dans les services du professeur Alain Milhaud sur un malade comateux (*le Monde* du 20 novembre). Cette enquête devra aussi établir dans quelles circonstances précises le malade en question a été transféré des Etablissements Heliomarins de Berck (Pas-de-Calais) au CHU d'Amiens. La famille de la victime (qui désire garder l'anonymat) n'a, à aucun moment, été informée de cette expérimentation, comme elle le confirme dans la lettre que nous publions ici.

Le père du malade, interrogeant récemment le docteur Danzé des Etablissements Héliomarins de Berck, pour savoir si c'était bien son fils qui avait fait l'objet de cette expérimentation, a reçu une réponse dans laquelle ce médecin se borne à indiquer les raisons médicales qui ont, selon lui, motivé le transfert sur l'hôpital d'Amiens. Le docteur Danzé a toutefois cosigné, avec l'équipe du professeur Milhaud, la communication scientifique relative à l'expérimentation.

Il faut enfin ajouter que les médecins justifiaient en partie leur démarche en expliquant que le malade, objet de l'expérimentation, était un ancien « délinquant », et que sa famille avait pratiquement cessé de prendre de ses nouvelles. Ces deux assertions sont démenties par les parents du malade.

Une nouvelle question se pose : serait-il moins grave d'expérimenter sur un ancien délinquant abandonné par sa famille que sur un malade comateux entouré de l'affection des siens ?

Sans le dire aux parents

C'est par la lecture de l'article paru dans votre édition du 20 novembre que nous avons découvert que le jeune homme sur qui le docteur Milhaud avait procédé à une expérimentation était notre fils Eric. C'est donc totalement à notre insu que les praticiens ont opéré.

En effet, nous n'avons jamais soupçonné ce qui avait été fait à Amiens car nous avons eu la naïveté d'avoir confiance en ceux qui avaient la charge médicale d'Eric.

Nous avons été informés de son transfert au CHU d'Amiens par les établissements hélio-marins de Berck-sur-Mer afin que soient effectués des examens que Berck ne pouvait pas réaliser. Nous n'avons pu obtenir aucune autre information auprès du CHU d'Amiens après son transfert. Alors comment qualifier cette attitude sinon de dissimulatrice ?

Après avoir douloureusement subi l'accident de notre fils, ses trois années de coma puis son décès en septembre dernier, il nous faut encore assumer ces pénibles événements. Nous aurions pu nous en passer. Si nous éprouvons aujourd'hui le besoin de nous exprimer, c'est, d'une part, pour éviter que notre silence éventuel soit interprété comme un acquiescement à ce qui a été fait et, d'autre part, pour apporter notre contribution à une indispensable moralisation de certaines pratiques médicales.

Pourtant, il faudra bien qu'un jour les patients et leurs familles connaissent la vérité.

Il faudra bien que des sanctions soient prises à l'égard de ceux qui procèdent à des expériences sur des malades en état de coma sans l'accord de la famille.

Les parents et les sœurs d'Eric.

PS. – Pour éviter toute ambiguïté, nous ajouterons que nous avons toujours hautement apprécié le dévouement et la compétence du personnel des établissements hélio-marins de Berck, ce qui explique également la confiance que nous avions mise dans ceux qui soignaient Eric.

Un médecin s'inocule la leishmaniose pour tester un vaccin

Une expérimentation humaine de vaccination contre la leishmaniose – une maladie parasitaire – est actuellement en cours à Paris dans le service de parasitologie du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière.

L'inventeur du vaccin – le docteur Loïc Monjour – s'est lui-même injecté une préparation vaccinale composée de fractions spécifiques du parasite obtenues à partir des techniques de biologie moléculaire. Ce médecin s'est ensuite injecté le parasite lui-même afin de tester l'efficacité de son vaccin. Dans le même temps, un volontaire recevait la même injection de parasites. Les résultats de cette première mondiale seront connus dans les derniers jours de décembre. La leishmaniose, maladie mortelle lorsqu'elle n'est pas traitée, sévit principalement en Afrique, en Inde et au Brésil. Elle est également retrouvée depuis quelque temps dans le sud de la France (*le Monde* du 14 août).

J.-Y. N.

ÉDUCATION

UN COLLOQUE DU CLUB 89

Les universitaires de l'oppositionveulent des établissements autonomes

Quatre mois avant les échéances électorales, les universitaires de l'opposition préparent *« l'enseignement supérieur de l'avenir »*. Réunis samedi 23 novembre à Paris, à l'initiative des jeunes du Club 89, une soixantaine d'entre eux ont esquissé leur conception d'une université libérale, dégagée des carcans administratif et bureaucratique, qui, selon M. Michel Guillou, ancien président de Paris-XII, freinent les initiatives locales.

Pour en arriver là, il faut d'abord en finir avec la loi sur l'enseignement supérieur de janvier 1984. Celle-ci, selon M. Jean-Pierre Curtès, président de Rennes-I, *« favorise la politisation et la syndicalisation »* et institue de véritables parlements qui peuvent condamner l'université à dépérir. Mais si M. Curtès est partisan de l'abrogation de cette loi, son collègue de Bordeaux-I, M. Dimitri Lavroff, est plutôt partisan du *statu quo* pour éviter aux universités de nouvelles perturbations. *« Laissons les universités libres de s'organiser comme elles le désirent. Et ainsi, nous favoriserons une diversification maximum »*, déclare-t-il.

M. Henri Tézenas du Moncel, ancien président de Dauphine, se soucie assez peu des textes en vigueur. Pour lui, il suffit *« de les fuir, de les contourner »* et de s'acheminer vers des établissements d'un type nouveau, moins dépendants de la puissance publique. Les universités de l'avenir devront pouvoir trouver d'autres sources de financement, car tous les participants sont d'accord pour reconnaître qu'il ne faut pas s'illusionner sur une aide accrue de l'Etat. Les entreprises, les particuliers par le biais des donations, et les étudiants grâce à une augmentation des droits d'inscription, aideront les établissements à se moderniser et à être plus compétitifs. *« Je ne suis plus jacobin*, a avoué M. Jean Bastie, secrétaire général du Syndicat autonome de l'enseignement supérieur. *Je crois aujourd'hui qu'il faut responsabiliser les universités, qui ont trop souvent un comportement immature. Accordons le maximum d'autonomie aux établissements, et que le meilleur gagne. »*

Cette intervention a été applaudie – comme celle de M. Alain Devaquet, ancien secrétaire général du RPR et professeur à Polytechnique – lorsqu'il a affirmé la nécessité de recréer un ministère unique pour la recherche et les universités. Evoquant le CNRS, M. Devaquet a déclaré : *« Je connais les défauts de cette institution. Mais il faut envisager son avenir avec la plus grande prudence, et, en particulier, se garder d'évoquer sa suppression. »*

Propos destinés en partie à sa voisine à la tribune, Mᵐᵉ Michèle Alliot-Marie, qui tient sur le CNRS un discours moins nuancé (*le Monde* du 23 novembre). Au Club 89, comme l'expliquent les animateurs, la liberté d'opinion existe. *« Le problème*, reconnaît un participant, *c'est d'atténuer les divergences avant le mois de mars. »*

SERGE BOLLOCH.

DÉFENSE

La grogne de certains officiers

(Suite de la première page.)

Longtemps anesthésiée par l'habileté de M. Hernu, l'institution militaire revient, en réalité, à ses premières amours. « *Elle n'a pas le cœur à gauche*, concède cet officier, *mais, à l'heure des échéances électorales, elle tombe du côté où elle a toujours penché.* » A sa façon, l'intermède Hernu a pris fin, même si les critiques, notamment celles de Spartacus, n'ont pas attendu qu'il s'achève pour prospérer. Avant mars 1986, la « marmite » bouillonne. L'armée de terre et l'aviation exhalent leur mal d'être. Seule, la marine fait semblant de se taire, sous le prétexte que, des trois armées, elle serait la mieux lotie financièrement.

M. Quilès y prête attention. A l'instar de son prédécesseur qui appréciait le contact direct, il a pris son bâton de pèlerin. On le voit beaucoup, en ce moment, sur les bases aériennes, dans les casernes ou les camps de l'armée de terre, et à bord des navires de la Royale. Il s'agit pour lui, tout à la fois, de faire oublier la « statue du Commandeur » – *celle qui continue de parler* encore depuis Villeurbanne – et de rappeler que la gauche – au contraire de ce qu'on lui reproche – a la fibre patriotique chevillée au corps. Pour l'instant, le message a du mal à passer : les officiers, comme les sous-officiers, s'accrochent aux réalités budgétaires, et l'opposition actuelle, qui travaille à les circonvenir, a réussi à les persuader qu'elle aurait fait mieux.

« *A l'heure des bilans,* concède cet officier général qui n'a pas à se plaindre d'elle, *la gauche a peut-être raté un rendez-vous important avec l'armée : celui de la réforme, nécessaire, des écoles militaires, à commencer par les écoles d'officiers.* »

C'est une œuvre de longue haleine, un investissement à long terme puisqu'il porte sur la jeunesse. La gauche a tenté de s'y atteler : changer les mentalités en créant ce « citoyen-soldat » décrit par les héritiers de Jaurès, à défaut de pouvoir transformer des structures figées. Elle s'y est cassé le nez. « *Pourquoi tout chambouler,* dit cet officier général en se regardant le nombril, *puisque le produit de ces écoles, à bien nous examiner, n'est pas si déplorable que cela.* » Dans cette moquerie, il y a probablement l'explication du malentendu entre la gauche et l'outil militaire.

JACQUES ISNARD.

SCIENCES

Atlantis en orbite

LE « MÉCANO » DE L'ESPACE

Atlantis, la dernière-née des navettes spatiales américaines, a quitté Cap Canaveral (Floride) dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 novembre, à 1 h 29 (heure française). Pour ce deuxième tir de nuit depuis le début des vols navette, sept astronautes composaient l'équipage. *Il s'agit de* Brewster H. Shaw, commandant de bord ; Bryan D. O'Connor, pilote ; Sherwood C. Spring, Jerry L. Ross, Mary L. Cleave, spécialistes mission ; Charles D. Walker, astronaute « privé » de la firme McDonell Douglas, et Rudolfo Neri Vela, premier Mexicain à participer à une mission spatiale.

Au cours de cette mission de sept jours, l'équipage déploiera trois satellites de télécommunications. Morelos-B, a été lancé ce mercredi matin, pour le compte des PTT mexicains. Aussat-2 sera mis en orbite le deuxième jour pour celui des PTT australiens. Enfin, le troisième jour, sera lancé Satcom K2, qui sera géré par la firme RCA American Communication. L'équipage se livrera aussi à un certain nombre d'expériences scientifiques, dont les deux plus spectaculaires ont trait, pour l'une, à la production d'une hormone (érythropoiétine), intervenant dans la fabrication des globules rouges (expérience McDonell Douglas), et pour la seconde à la fabrication de cristaux organiques.

Mais le véritable point fort de ce vol sera le montage d'une grande tour métallique (ACCESS) d'une quinzaine de mètres de haut ainsi que la construction d'une structure plus petite (EASE), ayant la forme d'une pyramide inversée d'environ 4 mètres. Ces « mécanos », qui nécessiteront deux sorties dans l'espace – lors du quatrième et du sixième jour du vol, – permettront aux astronautes de simuler les gestes qu'ils auront à faire lors de la mise en place de la station orbitale que les Américains comptent installer au début des années 90.

RELIGION

Premières critiques au synode de Rome contre le fonctionnement de l'Eglise

De notre envoyé spécial

Cité du Vatican. – Sous la rondeur des formules épiscopales, des critiques ont commencé à fuser, mardi 26 novembre, au synode extraordinaire de Rome, sur le fonctionnement de la collégialité dans l'Eglise. C'est un évêque du tiers-monde, Mgr Samuel Carter, de Kingston (Jamaïque), président de la conférence épiscopale des Antilles, qui s'est montré le plus virulent. « *Il y a trop de décisions prises à Rome, plutôt que dans les diocèses* », a-t-il dit, citant des initiatives récentes comme « *le découragement des absolutions collectives, l'interdiction faite aux femmes d'accéder à des ministères institués de lecteur ou d'acolyte, l'autorisation de célébrer la messe selon le rite de saint Pie V, le projet de transformer en un simple office subordonné le secrétariat pour l'unité des chrétiens* ».

L'intervention du cardinal Ratzinger

Parlant de « *super-concentration de l'autorité romaine* », l'évêque jamaïcain rejoignait la critique d'un Européen cette fois, Mgr John Gran, ancien évêque d'Oslo, président de la conférence épiscopale scandinave. Celui-ci devait exprimer sa déception devant « *le peu de fruits donnés depuis le concile par la doctrine de la collégialité, qui implique la confiance réciproque* » et « *l'accent mis sur une universalité qui porte le signe de la centralisation.* »

Ces propos peuvent être rapprochés d'autres interventions qui, pour être moins passionnées, évoquent aussi des difficultés de fonctionnement de l'Eglise.

Président de la conférence épiscopale française, Mgr Jean Vilnet, connu pour sa modération, a, par exemple, souhaité que la collaboration entre la curie romaine et les évêques « *reflète, d'une façon toujours plus authentique et tangible, la volonté de communion de l'Eglise* ».

UN APPEL AU SECOURS DU PATRIARCHE MARONITE

(De notre envoyé spécial.)

Cité du Vatican. – Dans son intervention, le mardi 26 novembre, le cardinal Antoine-Pierre Khoraiche, patriarche des maronites, a attiré l'attention du synode sur la situation dans laquelle se trouvent les Eglises orientales, notamment au Liban. Les fidèles de ces Eglises ne sont pas « *des chrétiens de seconde catégorie ni les survivants d'une ère dépassée* », a-t-il ajouté, en souhaitant que se crée un grand mouvement de solidarité chrétienne, destiné à « *sauver ces Eglises en détresse* ».

Par ailleurs, on a appris, le 26 novembre à Rome, la nomination par Jean-Paul II d'un administrateur apostolique du patriarcat maronite. Il s'agit de Mgr Ibrahim Hélou, évêque depuis 1975 de Saïda, au Liban du Sud, ville meurtrie par la guerre. Cette nomination prépare sans doute la succession du cardinal Khoraiche, âgé de soixante-dix-huit ans.

H. T.

Peu après, dans une conversation avec des journalistes, l'évêque de Lille devait préciser que son vœu portait sur une meilleure connaissance réciproque, « *non pas pour favoriser des substitutions de responsabilité, mais pour éviter les risques d'incompréhension* ». Il faisait sans doute allusion aux soupçons portés sur les méthodes catéchétiques françaises, colportées à Rome par des intégristes.

De même, dans un tout autre contexte, Mgr Malone, président de la conférence épiscopale des Etats-Unis, la deuxième au monde après celle du Brésil, a souhaité que le synode puisse débattre de l'étendue du pluralisme dans l'Eglise et de la légitimité des prises de position des conférences épiscopales.

Quand le cardinal Ratzinger est intervenu mardi soir, on s'est sans doute demandé si le préfet de la *Congrégation pour la doctrine de la* foi allait répondre à des critiques qui, pour partie, le visaient aussi personnellement. Il s'est placé à un autre niveau. « *Si l'Eglise,* a-t-il dit, *n'est rien d'autre qu'une institution, personne ne pourrait vivre d'elle, ni l'aimer, et c'est ce qui manque aux théories sur l'Eglise de tous ceux qui se limitent aux questions de pouvoir.* » *Il a conclu : « Ce serait un triste spectacle si nous donnions l'impression que nous ne discutons que de nous-mêmes et des questions de pouvoir.* » Personne dans l'assemblée synodale ne pouvait contester ce point de vue, mais il est difficile d'oublier que c'est le livre du cardinal Ratzinger, en juin dernier, qui a déclenché cette controverse, très interne à l'Eglise.

HENRI TINCQ.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Thierry BRUN,
Frédérique BLACKWELL,

ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Marjorie, Coralie,

le 30 juin 1985.

13, rue du Père-Guérin,
75013 Paris.
4, boulevard Jean-Mermoz,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Yves et Sophie PÉLLÉ
née Chauvallon
et David,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Morganne.

Kerguen. Arradon (Morbihan).

Décès

– Mme Antoine Asfar,

M. et Mme Louis-Gabriel Asfar,
Le baron et la baronne Frédéric Reille,
Me Jean-Gabriel Asfar et Mme,
M. l'ambassadeur Joseph Trouveroy et Mme,
M. et Mme Kadri Mahmoud,
Et tous leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Antoine ASFAR,

rappelé à Dieu, muni des sacrements de l'Église, *le 23 novembre 1985.*

La cérémonie religieuse sera célébrée *le jeudi 28 novembre*, à 10 h 30, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris-5e, et sera *suivie* de l'inhumation au cimetière du Chesnay.
Cet avis tient lieu de faire-part.

5, villa Jocelyn,
75016 Paris.

– M. Henri-Marcel Becq,
ses *enfants et petits-enfants.*
M. et Mme Jean-Paul Becq,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Vincenti
et leur fils,
Mlle Annie Becq,
Leurs parents, alliés et amis,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 13 novembre 1985, à Paris, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

Mme veuve Marcel BECQ,
née Jeanne Saurat.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Ganac (Ariège), le dimanche 17 novembre.

– Mme Agnès Aynard,
M. Walter Brennan,
Mlle Eve Brennan,
M. Eric Brennan,
M. *et* Mme André Blondel,
Mlle Laure Aynard,
Mme Andrée Putman,

ont l'immense douleur d'annoncer la mort subite de leur fils, frère et neveu,

Stéphane-Alexis BRENNAN,

à l'âge de vingt-six ans.
La messe des obsèques sera célébrée le samedi 30 novembre 1985, à 10 h 30, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, suivie de l'inhumation à Marmagne (Côte-d'Or).
Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue des Coutures-Saint-Gervais,
75003 Paris.
10, avenue Bugeaud,
75116 Paris.

– Mme Hubert Cassegrain,
son épouse,
M. et Mme Jean Reboul,
Mme Michel Bancquart,
ses enfants,
Olivier et Thierry,
Nicolas, François et Didier,
ses petits-fils,
Les familles Cassegrain et Legaud,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Hubert CASSEGRAIN,

survenu à Paris, le 26 novembre 1985, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, à Paris-17e.
L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau d'Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne), dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, boulevard de Dixmude,
75017 Paris.
35, avenue du Général-Sarrail,
75016 Paris.
33, avenue du Général-Sarrail,
75016 Paris.

– Vertus, Sézanne, Reims, Perpignan.

Mme Julienne Grélois,
Mme Hélène Grélois,
Marie-Cécile et Jean Brück,
Anne-Marie Grélois,
Paule et Jean-Pierre Grélois,
Alexis et Emmanuel,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Georges GRÉLOIS,
cadre de banque en retraite,

survenu le 18 *novembre* 1985, dans sa soixante-quinzième année.
Les obsèques civiles ont été célébrées dans l'intimité.

« Je ne crains rien, je n'espère rien, je suis libre. »
(Nikos Kazantzakis.)

– Nous apprenons le décès, mardi 19 novembre 1985, du

Père Roger GUICHARDAN.

Une messe en sa mémoire aura lieu le vendredi 29 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, à Paris-16e.

[Né en 1906 à Chambéry, le Révérend Père Roger Guichardan a obtenu une licence ès lettres et un doctorat de théologie des facultés catholiques de Lille et Louvain. Entré dans l'ordre de l'Assomption en 1922, il devient professeur d'histoire en 1933, avant de se voir confier la rédaction en chef de l'hebdomadaire du groupe devenu aujourd'hui Bayard-Presse, *le Pèlerin*, en 1935. Sous sa direction, le magazine passe de la fabrication typographique à l'offset dès 1956 et définit sa formule d'hebdomadaire « familial, catholique et populaire ». Sa diffusion passe de 250 000 en 1947 à 600 000 à la fin des années 50. Le Père Guichardan y tenait à *l'occasion diverses rubriques dont* celle des arts ménagers, qu'il signait du pseudonyme de « tante *Léa* ». *Auteur de livres, il a notamment* écrit *Sainteté des mamans* et *Jean Traversat, héros de la Résistance*, ouvrage que lui inspire son propre passé de médaillé de la Résistance.]

– Marguerite Josserand,
son épouse,
Louisette Josserand,
sa fille,
Béatrice Douhairie,
Vincent et Béatrice Douhairie,
Emmanuel Josserand,
ses petits-enfants,
Raymond et Jeanne Belin
et leur famille,
ses neveux,

ont la tristesse de faire part du décès de

Louis JOSSERAND,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
des *Palmes académiques*,

survenu à Paris, le 25 novembre 1985, *dans sa quatre-vingt-cinquième année.*

L'inhumation a lieu à Chaveyriat (Ain), le 27 novembre, dans l'intimité.

11, rue d'Orchampt,
75018 Paris.

– **Pierre-Henri LAUDE,**
professeur au lycée
du Cateau-Cambrésis,

âgé de vingt-quatre ans, est décédé accidentellement le 21 novembre 1985.

71540 Lucenay-l'Évêque.

– Mme Henri Le Brigand,
Mlles Brigitte et Elisabeth Le Brigand,
Et toute la famille,

font part du décès du

docteur Henri LE BRIGAND,
chirurgien des hôpitaux de Paris;
ancien chirurgien chef
du centre chirurgical
Marie-Lannelongue,

survenu le 23 *novembre 1985*, à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 novembre, à 15 h 45, en l'église Notre-Dame de la Gare, place Jeanne-d'Arc, à Paris-13e, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux, dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.
Vos dons pourront être adressés à l'aide à la recherche contre le cancer.

Prions pour lui !

3, rue Xaintrailles,
75013 Paris.

– M. Maurice Pacquetet,
président honoraire à la cour d'appel de Paris,
son époux,
M. et Mme Robert Dekien,
M. et Mme Pierre Pacquetet,
ses sœur, beaux-frères et belle-sœur,
Et toute sa famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Maurice PACQUETET,
née Marinette Galy,

survenu à Saint-Cloud, le 23 novembre 1985, à l'âge de soixante-dix ans.
La cérémonie funèbre aura lieu le vendredi 29 novembre, à 14 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception, *63, rue du Dôme*, à Boulogne-Billancourt.
L'inhumation se fera au nouveau cimetière de Boulogne.
5, avenue Ferdinand-Buisson,
75016 Paris.

– La Fédération nationale de l'industrie et des commerces en gros des viandes,
Son bureau,
Ses adhérents,
Ses collaborateurs,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel *QUIBLIER*,
chevalier de la Légion d'honneur,
président de la Fédération nationale
de l'*industrie et des commerces en gros*
des viandes,

survenu le 25 *novembre* 1985.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 novembre, à 9 h 30, en l'église d'Orliénas (69530), où l'on se réunira.

1, rue de la Corderie,
94596 Rungis.

Anniversaires

– *Pour le dixième anniversaire* de la mort de

***Louis* BONNET,**
ancien député de l'Isère,

se souvenir est proposé à ceux qui l'ont estimé et aimé.

Services religieux

– Messe à la mémoire du dernier roi d'Arménie. *Une messe solennelle de* requiem en rite arménien sera célébrée par le R. P. Vartan Kechichian (chœurs *sous la direction d'*Alex Altounian), le dimanche 1er décembre 1985, à 16 h 45, en la basilique royale Saint-Denis devant le tombeau et en mémoire de Léon-VI de Lusignan, dernier roi de Petite-Arménie (Cilicie), mort en exil, à Paris, en 1393.
Renseignements : Tél. 39-85-27-78 ou 39-85-28-81 (métro : Saint-Denis-Basilique).

Messes anniversaires

– Le 1er décembre pour marquer l'anniversaire *de la mort pour la France* et pour l'Eglise de

Charles de FOUCAULD,

les amitiés et les familles spirituelles, qui *se réclament de lui*, organisent une réunion ouverte à tous. Rencontre à 15 h 30, avec audiovisuel sur les circonstances de sa mort. *Temps d'adoration* et messe célébrée, à 17 h 30, crypte de l'église Saint-Augustin (métro Saint-*Augustin*).

– Une messe sera célébrée le samedi 7 décembre 1985, à 18 h 30, dans la crypte de l'église Saint-Charles de Monceau, 22 *bis*, rue Legendre, à Paris-17e, à l'intention de

Marie-France TERRIER,
née Gaudet,

décédée le 9 novembre dernier, à Clermont-Ferrand.

Communications diverses

– L'ancien secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, présentera son ouvrage *Dans l'œil du cyclone* (éd. Alain Moreau), à l'Académie diplomatique internationale, 4 *bis*, avenue Hoche, à Paris-8e, mercredi 27 novembre, à 19 heures.

– Le jeudi 28 novembre à partir de 16 h 30, Pierre Mesmer signera *les Ecrits militaires de Charles de Gaulle*, à l'occasion de la vente annuelle de l'Association des Français libres au profit de ses œuvres sociales, grand hall de Radio-France (1er étage), 116, avenue du Président-Kennedy, à Paris-16e.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Bordeaux-III, domaine universitaire de Talence, salle des Actes, samedi 30 novembre, à 9 heures, M. Jacques Gonnet : « La presse à l'école, usages sociaux et enjeux fondamentaux. »

– Université Paris-III, vendredi 6 décembre, à 17 h 30, salle Gréard, Mme Marie-Thérèse Mourlevat, née Drocourt : « Le départ et ses motivations dans l'œuvre dramatique de Paul Claudel. »

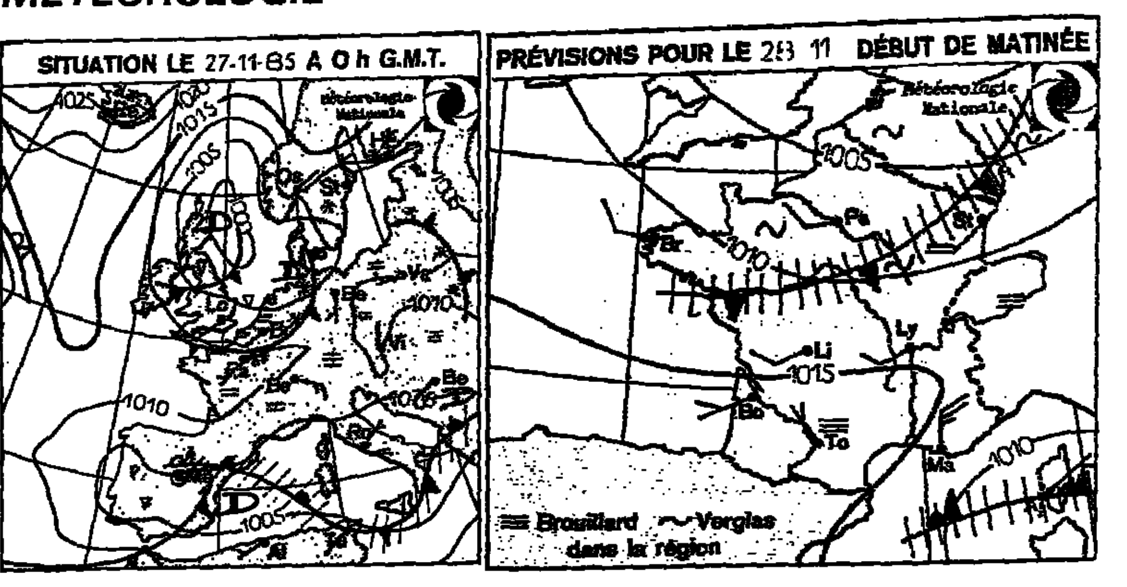
– Université Paris-III, samedi 7 décembre, à 14 heures, bibliothèque UER de portugais, Mlle Yolande Le Gallo : « Les représentations des femmes à la télévision. »

– Université Toulouse-III, mercredi 11 décembre, à 14 h 30, M. Philippe Cadene : « Conflits sociaux et rivalités paysannes pour l'espace périurbain. »

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 27 novembre à 0 heure et le jeudi 28 novembre à 24 heures.

La dépression de la mer du Nord qui dirige sur la France de l'air froid et humide se déplace lentement vers l'est ; une dorsale temporaire va se développer avant l'arrivée par l'ouest d'une nouvelle zone perturbée accompagnée d'un radoucissement sensible.

Jeudi matin : Une zone de temps couvert et faiblement neigeux qui aura traversé dans la nuit les régions du Nord et du Nord-Est s'étendra du Massif Central à l'Est et aux Alpes.

Les précipitations neigeuses seront modérées sur les massifs. Des bancs de brouillards parfois givrants, seront observés *sur l'Aquitaine.*

Au cours de la journée, un temps froid, souvent nuageux, va se généraliser et la neige se maintiendra sur les massifs de l'Est, ainsi que sur le Nord-Est de façon plus sporadique. Le vent tournera à l'ouest près des côtes atlantiques où les nuages deviendront abondants, et seront accompagnés le soir de précipitations.

Près de la Méditerranée, le temps sera bien dégagé, excepté sur la Corse, où les nuages seront encore abondants ; *le mistral et la tramontane souffleront* fort.

Les températures, encore négatives le *matin, sur l'Est et le* Centre-Est, atteindront l'après-midi 10 à 15 degrés près de l'Atlantique et de la Méditerranée, 2 à 7 degrés dans l'intérieur.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 26 novembre, le second le minimum de la nuit du 26 novembre au 27 novembre) : Ajaccio, 13 et 4 degrés ; Biarritz, 5 et –3 ; Bordeaux, 5 et –6 ; Bréhat, 8 et 5 ; Brest, 7 et 1 ; Cannes, 10 et 4 ; Cherbourg, 6 et 3 ; Clermont-Ferrand, –1 et –3 ; Dijon, 1 et –11 ; Dinard, 7 et 3 ; Embrun, 3 et –6 ; Grenoble-St-M.-H., 3 et –1 ; Grenoble-St-Geoirs, 3 et –1 ; La Rochelle, 6 et –4 ; Lille, 2 et 1 ; Limoges, 1 et –5 ; Lorient, 7 et –1 ; Lyon, 1 et –1 ; Marseille-Marignane, 6 et –2 ; Menton 11 et 5 ; Nancy, –3 et –6 ; Nantes, 4 et –1 ; Nice, 11 et 5 ; Nice-Ville, 11 (N.C.) ; Paris-Montsouris, 2 et –1 ; Paris-Orly, 0 et –3 ; Pau, 1 et –5 ; Perpignan, 7 et 2 ; Rennes, 6 et 1 ; Rouen, 4 et 0 ; Saint-Etienne, –1 et –2 ; Strasbourg, –3 et –7 ; Toulouse, 1 et –1 ; Tours, 3 et 5.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 13 ; Genève, 1 et –1 ; Lisbonne, 18 et 11 ; Londres, 5 et 0 ; Madrid, 7 et 2 ; Rome, 12 et 3 ; Stockholm, –3 et –5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 29 NOVEMBRE

« L'Ecole des beaux-arts : la vie des ateliers au dix-neuvième siècle », 14 h 30, 17, quai Malaquais (D. Bouchard).

« *Un quartier de banlieue* : les menus à Notre-Dame de Boulogne », 14 h 30, métro Boulogne-Jean-Jaurès. (V. de Langlade.)

« Le dix-huitième siècle de la douceur de vivre et du libertinage au musée *Cognacq-Jay* », *15 h 25*, bd des Capucines (Paris et son histoire).

« Trésors de la collection Walter Guillaume, de Renoir à Picasso », *15 h*, musée Orangerie (Approche de l'art).

« Le réservoir de Ménilmontant et ses immenses vasques sonores », *14 h 30*, métro Saint-Fargeau. Lampes de poche (M. Banassat).

« Mme de Sévigné en sa maison. La collection Bouvier au musée Carnavalet », 15 h, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Exposition Pigalle », musée Louvre (sculpture) pavillon de Flore, 11 h et « Maniérisme italien », Louvre (peinture), 14 h 30 (Mme Caneri).

« Le siège du comité central du Parti communiste », 15 h, métro Colonel-Fabien (P.-Y. Jaslet).

« L'Opéra », 14 h, hall (Mlle Rojon).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, Pont-Marie (Paris pittoresque et insolite : les Flaneries).

« Le Marais, la place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

Hôtels Concorde Saint-Lazare, salon Provence, 20 h : « Les Mystères de la vie *et de la mort* ».

Automobile-Club de France, 6, place de la Concorde, 18 h : « L'évolution de *la politique étrangère irlandaise de 1922* à 1985 » (M. Garret Fitzgerald, premier ministre de la République d'Irlande).

Salle Chaillot Galliera, 28, *avenue* George V, 14 h 30 : « Sur les pas d'Alain Fournier et du Grand Meaulnes ».

26, *rue Bergère, 19 h 30 :* « *Ecriture* et Personnalité ».

11 bis, rue Kepler, 20 h 15 : « Karma *et la maîtrise du destin* ».

BREF

COLLOQUE

NAISSANCE DU PROTESTANTISME. – *La municipalité* d'Auxerre organise, dans le cadre des Entretiens d'Auxerre, pendant la journée du samedi 30 novembre, un colloque sur la naissance du protestantisme, son essor et sa vie en Bourgogne et plus généralement *dans la France septentrionale* jusqu'à la veille de la révocation de l'édit de Nantes.

Ce colloque, animé par M. Léo *Hamon*, se tiendra le 30 à partir de 9 h 30, à la salle de l'Abbaye Saint-Germain à Auxerre.

★ **Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie d'Auxerre, Mme Brisevin.**

RÉGION RHONE-ALPES

LES AQUEDUCS ROMAINS. – *Lyon (Lugdunum)* est, *après* Rome, la ville antique pour laquelle ont été réalisés les plus *grands travaux d'adduction d'eau.* Quatre aqueducs parcourent 200 kms dans la campagne lyonnaise. Jean Burdy, spécialiste des *aqueducs, a préparé une plaquette* qui vient de publier le Patrimoine rhônalpin sous le titre *Autour de Lyon, les aqueducs romains.* Ce guide, après avoir présenté les aqueducs avec leurs caractéristiques, propose un *« parcours à deux vitesses »* (*une journée*, ou plusieurs sorties).

★ ***En vente à Patrimoine Rhônalpin*, 5, place de la Baleine 69005 Lyon, ou l'Araire, le Bourg-*Messimy 69510 Thurins*. 28 pages, en couleurs, 22 F franco.**

SOLIDARITÉ

QUICK. – Une semaine de recettes *en faveur des enfants déshérités*, telle est l'initiative prise par la direction du « Quick » qui vient de s'ouvrir au Forum des Halles (niveau 3). Celle-ci a en effet décidé de verser l'intégralité des premières recettes obtenues par son *nouveau restaurant*, *entre* le 27 novembre et le 4 décembre, au Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). Le Fonds destine la somme ainsi recueillie à son programme de puits dans le tiers-monde.

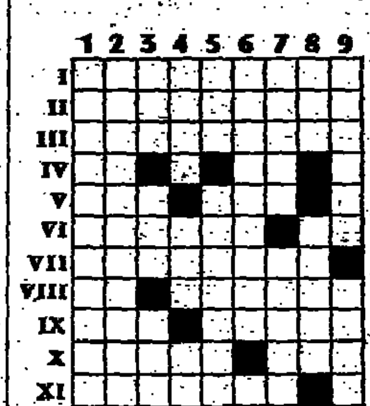
SPORTS ET LOISIRS

BLANCHE NEIGE. – La brochure « Neiges 86 » éditée par le Club *alpin français propose pour l'hiver* et le printemps un programme de 250 sorties. Du week-end à la semaine, ou plus, du facile au très difficile, dans la Vanoise, le Queyras, le Chablais, ou – pour les skieurs entraînés – les « 4 000 » du *Mont-Blanc*, du Valais, de l'Oberland, de la Bernina. Des moniteurs qualifiés dirigent ces randonnées. Les *participants ne paient, pour l'essentiel*, que leur transport. Sans remontées mécaniques ni hôtels, le prix d'un week-end en car-couchettes, refuge ou cabane d'alpage dans les Alpes, par exemple, ne dépasse pas 400 francs.

★ **Club alpin français, 7, rue La Boétie 75008 Paris. Tél. (1) 742-36-77 du mardi au vendredi de *12 heures à 18 h 30* et le samedi de 12 heures à 17 heures.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4106



HORIZONTALEMENT

I. As de piques. – II. Que l'on peut donc voir avec des loupes. – III. Des vieux fripons ou de sacrés coquins. – IV. Possessif. Une manière d'être au temps présent. – V. Font de bons « plats » à l'ancienne. Endorment donc en berçant. – VI. N'est pas sérieux. Jeu de piste. – VII. Manque totalement d'éducation. – VIII. Article. Une manière de faire face en tournant le dos. – IX. Abréviation universitaire. Un pied peut le faire ou peut se faire sur deux jambes. – X. Course de moto des plus mouvementées. Une ville ou un comté d'Angleterre. – XI. A tort ou à raison, selon qu'il est mauvais ou bon.

VERTICALEMENT

1. Point d'appui. – 2. Font pousser des fleurs au milieu des pierres. – 3. Œuvre lyrique. Bois précieux. Fâcheuse habitude. – 4. Ont donc atteint un grand degré de faiblesse. Prise d'eau. Manière d'avoir. – 5. L'une vit les débuts de Napoléon, l'autre la fin. N'est donc pas à plaindre sur le plan matériel. – 6. Ce qu'elle joue est presque sûr d'être sifflé. – 7. Qui refroidit ou qui échauffe. Agent de liaison. – 8. Partie de carte. Redonne du courant. – 9. Mot clef. Ancienne ville de Sicile.

Solution du problème n° 4105

Horizontalement

I. Civilités. – II. Ironisa. – III. Gisements. – IV. As. S.O. Nie. – V. Ré. Purée. – VI. Erses. Râ. – VII. Trisoc. – VIII. Rentrée. – IX. Evasée. – X. Is. Roue. – XI. Essoreuse.

Verticalement

1. Cigarette. – 2. Iriser. Vis. – 3. Vos. Strass. – 4. Inespérés. – 5. Limousine. – 6. Ise. Stère. – 7. Tanne. Or. Ou. – 8. Tiercé. Us. – 9. Suse. Enée.

GUY BROUTY.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

C'est la semaine des rôles-titres, avec Corneille et Hugo. Francis Huster est le Cid, son rêve, au théâtre du Rond-Point, et il se met lui-même en scène. Nada Strancar, dirigée par Antoine Vitez, interprète Lucrèce Borgia à Chaillot.

Francis Huster

IL EST LE CID AU ROND-POINT

UNE répétition du *Cid* au Théâtre du Rond-Point. Francis Huster sera Rodrigue, il est metteur en scène. De la salle, micro d'ordre à la main, il donne des indications. Son visage est noirci, tuméfié : le visage du héros après la grande bataille. Ce soir-là, on filait pour la première fois les deux derniers actes.

Le moment d'un premier filage est toujours celui de l'intense désarroi. Tout ce qui, pendant trois mois, a été fixé par fragments et devrait normalement s'emboîter, tout s'effiloche. Les détails avaient été laissés de côté, ils se vengent. Les chapeaux tombent à la moindre inclinaison de tête, les armures brinquebalent, le rideau de fond se bloque à mi-course, les entrées et sorties ne s'enchaînent plus, les lumières bavent...

L'ambiance est à la nervosité. Jean-Louis Barrault, recroquevillé sur un fauteuil, ronchonne ses tirades, il joue le roi, sa couronne ne lui va pas. Jean Marais – don Diègue, – impressionnante masse noire auréolée de chevelure neigeuse, promène en silence une expression crispée. Martine Chevalier – l'Infante, – cheveux ras, peignoir éponge, attend l'habilleuse. Les costumes sont de Dominique Borg, qui, longue blouse à dessin cachemire, s'affaire. Fétichiste des ors et des brocards, des broderies et dentelles ecclésiastiques, elle a somptueusement tiré Corneille vers le style élisabéthain.

« Il a pompé Shakespeare, affirme Francis Huster. *Chimène et Rodrigue, c'est Roméo et Juliette. On ne joue pas le Moyen Age ni le dix-septième siècle. Par la musique, on évoque l'Espagne en ce temps où elle était sous l'influence juive et catholique. La pièce est le plaidoyer de l'avocat Corneille contre la guerre... Ce n'est pas une pièce, elle est mal foutue,* le Cid *est un poème à la gloire du héros. Le secret est là. Très peu d'acteurs s'y sont illustrés. Il y a eu Mondory, parce qu'il représentait le noble chrétien défiant son roi, et Gérard Philipe, parce qu'après la guerre il a été l'image pure, blanche, sans tache : l'ange. Rodrigue doit être le héros que la France attend. Aujourd'hui il est animé par une volonté farouche de justice. Il ignore la terre, il s'adresse à Dieu :* O Dieu, l'étrange peine... *C'est un assassin, tout comme don Juan, comme Hamlet. Historiquement, c'est un Espagnol ascétique : je porte une lourde armure, je me suis rasé la tête. »*

Pour l'heure, les cheveux de Francis Huster, coupés court, dessinent un casque noir, il ne porte pas d'armure, les jointures lui font mal – mais, sur des culottes bouffantes et de hautes bottes, un parka. Comme tout acteur trois jours avant la première, il somatise. Il brûle d'une fièvre qui redouble sa volubilité, accentue les distorsions de sa logique particulière. Il se rebiffe : *« Ce n'est pas l'acteur qui est malade, c'est le metteur en scène. »*

Francis Huster ne monte sur le plateau que pour vérifier des mouvements. Il est représenté par un élève, Hervé Briaux, qui, après tout, dit-il, pourrait jouer. *« Rodrigue a vingt ans et j'en ai trente-sept. Mais quand il apprend qu'il doit tuer le père de Chimène, en une réplique, il prend quinze ans. C'est pourquoi on ne peut pas le faire quand on est jeune.*

« Je n'ai pratiquement pas répété avec les autres, c'est vrai. Depuis vingt ans, chaque metteur en scène travaille sur son style propre quelle que soit la pièce. Moi non. On ne joue pas Corneille comme Racine ou Tchekhov. Si je montais la Mouette, *les acteurs répéteraient dans le décor, mais jamais ensemble. Tchekhov, ce sont des gens qui vivent ensemble, mais ne parlent qu'à eux-mêmes. Rodrigue ne fait pas partie de l'action. Il a quatre scènes. Je ne voulais pas que les comédiens s'habituent à moi, je veux qu'ils me cherchent, qu'ils imaginent le héros, invincible parce qu'inaccessible. L'acteur idéal, un absent. »*

Francis Huster dirige comme au cinéma, demande une attitude, un déplacement, sans que les acteurs s'interrompent, il ne se préoccupe pas de l'interprétation : *« Ils ne doivent pas interpréter, ils forment un orchestre théâtral, avec des chœurs, des duos, des trios, des solistes... Je les pousse à prendre leurs responsabilités : qu'ils soient tous des divas ! »*

Il se concentre sur le rythme, le côté visuel. Des tableaux d'ensemble se composent, se défont, se modifient selon sa vision de l'instant. S'il redoute le confort de la sécurité, il n'a rien à craindre. Déboussolés, les acteurs suivent docilement ses directives. Il invente des actions ajoutées, censées établir une continuité entre les scènes écrites, avec le souci du détail réaliste : don Sanche, revenant de son duel avec Rodrigue, sera déchiré, sali : *« Don Sanche vient de se battre sauvagement, je veux lui voir de la boue sur la gueule. Si j'osais,* confie-t-il, *la tirade de la bataille,* Nous partîmes cinq cents... *je la ferais aphone. C'est vrai, Rodrigue s'est défoncé, a couru partout, hurlé des ordres... »* Comme tout metteur en scène à qui vient une idée insolite, il dit que c'est dans le texte et conclut : *« J'oserai peut-être. »*


BRIGITTE ENGUERAND

Francis Huster est un instinctif en perpétuel état de sincérités changeantes. Il ne prend jamais la pose, ou, ce qui revient au même, ne cesse de la prendre. Son extrême mobilité fait partie de ses qualités d'acteur. Il l'est comme on est grand, ce n'est pas qu'il veuille, il est. Son narcissisme immodéré le porte à la générosité. Il donne l'impression de ne rien garder, de tout déverser de lui, à tout moment. Il braille : *« Je décide »*, se fait cérémonieux pour remercier la troupe d'avoir gardé son sang-froid *« pendant le bordel du tournage télé »*, s'interrompt pour annoncer : *« Enfin une bonne nouvelle, Jean-Pierre Bernard me dit que le PSG a gagné par 3 à 0 »*, double de temps en temps pour le texte sa doublure, demande à Jany Gastaldi de se souvenir de Christine Villemin en première page de *France-Soir*, raconte : *« J'ai vu Spartacus en vidéo chez des copains. Laurence Olivier, oh la la ! Et les figurants, ils sont au moins dix mille, comment veux-tu qu'avec ça le metteur en scène ne se prenne pas pour Dieu. »*

Peut-être Francis Huster ne se prend-il par pour Dieu, mais il en parle beaucoup, en fait le ressort de son spectacle : *« La pièce devrait s'appeler « les Enfants de Dieu », Corneille est le poète de Dieu, le Théâtre en rond est comme une église. Corneille, Shakespeare, Racine, Molière, tous ont parlé de Dieu. Je ne suis pas croyant, un acteur ne doit croire en rien, c'est une bête. Pourtant, je pense que Jouvet est devenu mystique quand il a monté* Don Juan. »

Francis Huster n'est pas croyant, mais Louis Jouvet est son Dieu, à un moment où, derrière l'acteur au phrasé saccadé, on redécouvre l'apport du metteur en scène, du professeur au Conservatoire. Déjà, en 1978, Antoine Vitez se référait à lui pour ses quatre Molière : *l'Ecole des femmes, Tartuffe, Don Juan, le Misanthrope.* Actuellement, Philippe Clévenot prépare pour le TNS et bien entendu l'Athénée-Louis-Jouvet la mise en théâtre d'une de ses leçons.

Francis Huster s'exalte, veut à son tour organiser un cartel. Avec qui, il ne le précise pas. Comme Jouvet prétendait tourner pour gagner de quoi perdre de l'argent au théâtre, lui, il déclare *« faire la pute au cinéma pour rassembler un public qui me suive ».* Il s'interroge : *« Que ferait Jouvet aujourd'hui ? »...* Il rêve : *« Je veux une salle, des subventions, une troupe d'une soixantaine de personnes. Non, pas la Comédie-Française, j'y ai passé dix ans. Je ferai 90 % de créations et un classique parce que c'est nécessaire. ».* Il se voit Richard III dans un décor de fer, un enchevêtrement de barreaux tordus qu'il grillerait au chalumeau : *« Je ferais peur. »* Il joue, il devient par le ton le nabot cruel, loin du *Cid*, des discussions avec les techniciens, sur le plateau où ne reste plus que la lampe de service, l'ampoule nue au bout d'une perche, dont la lumière blanche transforme le décor en paysage glacial, en jouet abandonné.

Jean Marais a demandé, calculant ses horaires syndicaux, de pouvoir dormir son compte. Tous sont partis, blêmes de fatigue, lourds d'une tension inquiète. Le travail de répétition peut être excitant, jouer peut-être un bonheur, mais, trois jours avant la première, c'est la peur qui prime. Francis Huster boit du lait chaud au restaurant ouvert tard pour nous, discute gants et manchettes avec Dominique Borg. La question à résoudre est celle de la couronne du roi. On parle de Jean-Louis Barrault, de son théâtre : *« J'ai déjà joué chez lui quand il était au Récamier :* la Nuit des assassins, *avec Hermine Karagheuz et Michèle Moretti. Il passait nous voir, j'étais impressionné. Si on m'avait dit qu'un jour je le dirigerais... »*

COLETTE GODARD.

Nada Strancar

ELLE EST LUCRÈCE BORGIA A CHAILLOT

L'HISTOIRE de Nada Strancar est celle d'une petite fille pauvre devenue reine. Sa couronne est en toc, mais son pouvoir immense. Elle possède celui de se métamorphoser, de régner sur les imaginations. Reine des planches, elle est aujourd'hui Lucrèce Borgia au Théâtre nationale de Chaillot, dans la mise en scène d'Antoine Vitez.

C'est chez Antoine Vitez que Nada Strancar a fait ses classes, au Conservatoire, il y a dix ans. Elle arrivait d'un cours privé, sortait peu, ne connaissait rien ni personne, dit-elle. La grande fille au *parler doux*, au visage calme s'est révélée sauvage, sensible à toute émotion, à toute passion, *capable de défis*, de sacrifices meurtriers. Avec Antoine Vitez, elle a été une Phèdre étouffée par *la morale d'apparat du Grand Siècle* et que la mort délivre. Elle a été Catherine, l'héroïne déracinée du roman d'Aragon *les Cloches de Bâle*, et aussi la triviale soubrette de *l'Ecole des femmes*, l'Elvire éperdue et gauche de *Don Juan*, la perverse douloureuse du *Prince travesti*... Avec Michel Hermon, elle a été *Penthésilée*, avec Patrice Chereau la fille du roi des Trolls dans *Peer Gynt*, avec Georgio Strehler, *l'amante rejetée de l'Illusion*...

Nada Strancar a eu la chance de travailler avec *le haut de gamme* des metteurs en scène, ceux dont on dit parfois qu'ils écrasent les acteurs. *Elle, en tout cas*, s'est nourrie de leurs exigences.

« En dix ans, *dit-elle, j'ai perdu* un peu d'inconscience. Quand j'ai commencé, ce qui m'importait, c'était d'être là et de jouer. J'avais moins peur qu'aujourd'hui, l'expérience pour moi n'est pas une *libération*, au contraire. J'avais une idée moraliste, quasiment raciste du métier.


MARC ENGUERAND

En passer par là était nécessaire, *j'avais besoin de me déterminer.*

– Quand vous avez travaillé avec Chereau, Strehler, est-ce que vous vous êtes adaptée facilement ?

– *J'ai d'abord été déséquilibrée.* Antoine Vitez est un pédagogue. Avec lui, en répétition, on *n'a jamais* l'impression d'être bête, ridicule. Tout ce qu'on trouve est valorisé, même si, par *la suite, on ne s'en sert pas.* Il déteste quand on dit « je peux aller plus loin ». Pour lui, on peut aller *ailleurs, autrement*, mais tout est déjà dans le premier pas. Chereau gratte, il creuse. Il travaille sur la *négative*. Il *refuse*, pousse à aller plus loin justement. Où ?... C'est la question. Strehler a une idée précise de ce qu'il veut voir. La liberté *qu'il accorde paraît mince.* On est dirigé par une pensée infaillible, et c'est seulement quand *on joue qu'on ressent* l'idée générale du spectacle.

– Est-ce que l'expérience vous a donné une distance critique vis-à-vis de vos metteurs en scène ?

– Je suis forcément plus critique que je n'étais. Je fonçais tête baissée en explorant et en exploitant toutes *mes possibilités*. J'ai appris à trier, je n'ai plus envie de tout montrer tout le temps. J'arrive à *exprimer ce que moi*, personnellement, j'ai à dire. Donc j'ai appris à résister. Depuis le temps *que je connais* Antoine Vitez, je lui résiste sur certains points, par exemple sa conception uniquement musicale du langage. Ainsi, de Lucrèce, j'essaie de faire une personne concrète, une mère, une *femme qui prend conscience de* ses faillites. Je trouve le concret dans le monde intérieur, la psychologie du rôle. Avec Hugo, c'est vrai, on peut enfourcher les mots et s'envoler. Moi, je veux les prendre pour m'accrocher à la terre.

– Y a-t-il des rôles que vous ayez ratés ?

– Je voudrais rejouer Phèdre. J'ai aimé le faire, je voudrais le rejouer à présent. L'Elvire du *Don Juan*, en revanche, me reste comme un cauchemar, elle m'a toujours échappé. Dans le *Prince travesti*, j'ai eu l'impression de tourner autour. Marivaux est tellement complexe qu'on est amené à simplifier. On suit une seule ligne et on efface une partie du personnage.

– Quelles sont vos angoisses ?

– Je pense à certains acteurs, certaines actrices qui sont magnifiques et ne jouent plus, pourquoi ? Qu'est-ce qui fait que pendant un temps on participe à des entreprises importantes, et, d'un coup, plus *rien*. C'est alors qu'on s'abîme. Et pourquoi, avec *Iphigénie Hotel* de Vinaver, un spectacle *merveilleux où je me sentais bien,* pourquoi le quelque chose avec le public ne s'est pas produit ? Et *Catherine, qui est devenu un phénomène marquant*, et où je suis entrée si facilement, ça me fait *peur. Je manque d'insouciance,* travailler dur me rassure... Maintenant, je voudrais ne plus seulement *penser à défendre la cause* de la « grande culture », je voudrais me mettre au service de *moi* ».

C. G.

Dessins de Hugo

« SOLEIL D'ENCRE », DE GAÉTAN PICON

Pour Victor Hugo, l'encre est indifféremment celle de ses écrits ou celle de ses dessins. A ses yeux, ces derniers comptaient autant que ses poésies ou ses romans.



***Juju-Toto*, vers 1833**
Bibliothèque nationale

ECLABOUSSURES, vagues et balafres d'encre, taches dépliées qui rongent la page, pochoirs géométriques, portraits aux traits acerbes, monstres, marées et remparts d'ombre, les dessins de Victor Hugo sont divers comme ses écrits. De la caricature à l'apparition. De page en page, les trois cent quarante dessins de Hugo que présentent et déchiffrent le *Soleil d'encre* de Gaétan Picon et un texte d'Henri Focillon révèlent une œuvre qui tient tête à Daumier comme à Doré.

« Pourquoi n'a-t-il pas fait du dessin l'expression majeure ? », demande Gaetan Picon. Hugo n'a pas eu à choisir. L'encre, indifféremment, a été celle de l'écriture et du dessin. Leur contrepoint est fascinant et exceptionnel.

Comme les pleins et les déliés ronds des premières pages d'écriture, ses dessins n'ont d'abord rien été d'autre que de probables zéro plus zéro égale la tête à Toto. C'est auprès de « Juju » – Juliette Drouet – que « Toto » commence à dessiner. Ses dessins cessent d'être seulement des croquis hâtifs ou des caricatures. Celles-ci, cocasses, grinçantes ou débonnaires, ne diffèrent pas des bouts rimés auxquels les salons et leurs jeux invitent. Il arrive que, cruelles, elles règlent des comptes. Tout comme celles que croquent George Sand, Musset, Gautier ou Mérimée. Et s'il dessine aussi des burgs, des remparts, leurs ruines, ce sont ceux qu'exige le goût « ogive ». Comment « Hugoth » pourrait-il le renier ?

Dès 1825, Hugo affirme que ses dessins ne sont pas à négliger ; il écrit à un ami : *« Ne va pas rire de ces lignes bizarres jetées comme au hasard de l'autre côté de la feuille. Aie un peu d'imagination. Suppose tout ce dessin tracé par le soleil et l'ombre, et tu verras quelque chose de charmant. Voilà comment procèdent les fous qu'on appelle poètes. »*

Mais ce *« quelque chose de charmant »* ne le retient pas longtemps. Dans un atelier qu'il s'est installé sous les combles, rue de La Tour-d'Auvergne, il invente pour ses dessins, de 1848 à 1851, des procédés extravagants. A Baudelaire, qui salue dans son *Salon* de 1859 *« la magnifique imagination qui coule dans les dessins de Victor Hugo comme le mystère dans le ciel »*, il répond le 29 avril 1860 : *« Je suis tout heureux et très fier de ce que vous voulez bien penser des choses que j'appelle mes dessins à la plume. J'ai fini par y mêler du crayon, du fusain, de la sépia, du charbon, de la suie et toutes sortes de mixtures bizarres qui arrivent à rendre à peu près ce que j'ai dans l'œil et dans l'esprit. Cela m'amuse entre deux strophes. »*

Hugo fait de la façade de Notre-Dame de Paris l'initiale de son nom, dessine le même H pour la cheminée de Hauteville House et barre le ciel et l'océan de ses initiales ou de son nom en toutes lettres. Ces dessins ne sont à ses yeux rien d'autre que des *« cartes de visite »*...

Pour *les Travailleurs de la mer*, avant, pendant et après la rédaction même du roman, il réalise une série de dessins qui n'en sont pas l'illustration, mais qui représentent l'équivalent de métaphores telles que : *« Les brise-lames sont les chevaux de frise des fortifications contre les tempêtes » ; « le lichen, cette rouille du marbre... » ; « chaque marée est un trait de scie » ; « les nuages, ces dais livides de la nuit... » ; « l'océan, avec son flux et son reflux, est le balancier du Globe. »*

Hugo conserve ces dessins, les fait relier. Il ne peut admettre que, d'aucune façon, ceux-ci lui échappent. Lorsque, en 1862, se prépare la publication d'un album de ses dessins, il écrit à Théophile Gautier, qui doit préfacer le livre : *« A la fin, ne pensez-vous pas que je dois rester seul ? Ce n'est plus l'éloge, c'est la responsabilité qui commence, et je ne dois pas m'abriter derrière Paul Chenay. Si vous pensez comme moi, vous effacerez ces quatre mots : reproduits par Paul Chenay. »* Exit le graveur...

Pour Hugo, qui, selon Breton, a vu *« déjà avant Rimbaud dans l'encre utilisée par le pinceau comme par la plume le moyen de « fixer les vertiges » et d'interroger son propre subconscient, préludant ainsi au psychodiagnostic de Rorschach »*, le dessin n'a pas cessé d'être nécessaire.

« L'homme n'est pas un cercle à un seul centre ; c'est une ellipse à deux foyers. Les faits sont l'un, les idées sont l'autre », écrit Hugo. Il suffit de modifier – à peine – cette définition pour qu'elle devienne la sienne : Hugo n'est pas un cercle à un seul centre ; c'est une ellipse à deux foyers ; les écrits sont l'un, les dessins sont l'autre.

Comme il est à lire et à relire, Hugo est à regarder. Pour être parfaitement complètes, les œuvres de Hugo doivent compter ce livre des dessins.

PASCAL BONAFOUX.

★ Victor Hugo, dessins. *Soleil d'encre*, par Gaétan Picon. Gallimard.

« LE GRAND IMAGIER »

LE Grand Imagier Victor Hugo, de J.-F. Barreille, est l'inventaire pléthorique des métamorphoses de Victor Hugo. Ce tohu-bohu d'images présente tout à la fois l'homme que fut Victor Hugo, ses œuvres, et ce que l'on a fait et de l'un et des autres. Formidable fatras de caricatures, d'illustrations, de photographies, d'affiches, de tableaux, d'opéras et de longs métrages, le livre tient de l'album de famille, de l'épopée et de l'anthologie.

La gloire de Victor Hugo, *« ce maréchal de France de la fécondité »* – l'expression est de Léon-Paul Fargue, – ressemble *aux « gribouillis » qu'il se préparait* ; la recette en est à peu près celle-ci : *mélanger dans une assiette hors-d'œuvre, œufs, fritures, viandes, sauces et légumes ; hacher le tout menu avec un couteau et, enfin, assaisonner du contenu de la salière...*

Le livre est pareil à ce plat hugolien ; à déconseiller donc aux palais et aux estomacs délicats. Mais les hugoliens et les hugolâtres, que cette année de centenaire qui s'achève bientôt va laisser sur leur faim, en feront un bréviaire. Ils savent déjà que les huiliers de table sont marqués au chiffre de Hugo : V comme vinaigre, H comme huile...

Hugo assaisonne le génie et n'a que faire d'un goût timoré qui *« classe, isole, trie / Et de crainte des ébats / Met de la serrurerie / Autour de tout ici-bas. »* A l'image donc de Hugo, le livre est inclassable.

P. B.

★ J.-F. Barreille, *le Grand Imagier Victor Hugo*. Flammarion. 450 F.

"Chiens"

JEAN GUIDONI AU CIRQUE D'HIVER

Ange de la pénombre, Jean Guidoni chante le réalisme poétique de l'entre-deux-guerres et demande à des compositeurs d'aujourd'hui de mettre en musique ses voyages dans l'univers fantasmagorique des bas-fonds.



POUR Jean Guidoni, qui présente son nouveau spectacle *(Chiens)* au Cirque d'Hiver depuis le mardi 26 novembre, *tout commence rue* Thubaneau, en plein cœur du quartier « chaud » de *Marseille*. C'est l'époque où il coiffe des têtes folles brûlées, accumule des sensations, reçoit des bouffées de réalisme noir. « Monté » à Paris, il frappe à beaucoup de portes, travaille la voix, chante l'humour de *Jacques Lanzmann (Nana, le Têtard)* mais aussi de la variété classique, dans des premières parties de Serge Lama et de Marie-Paule Belle, et dans une *boîte à filles, avenue Marceau.* Une rencontre avec Ingrid Caven au moment de son récital au Pigal's, une autre avec Pierre Philippe, l'adaptateur en français des textes de la chanteuse allemande, lui ouvrent soudain un monde qu'il avait, dit-il, *« enfermé à double tour en lui, comme un gosse puni »*. Habillé d'un costume croisé noir, le visage maquillé de blanc, Jean Guidoni va dès lors *raconter ses états d'âme, ses* descentes aux enfers, les bruits et les fureurs de ses passions tendres et torturées.

Le discours théâtral de ses chansons l'aide à montrer certaines choses. Avec l'expérience de la scène, l'extrême affectation de ses débuts dans le geste et dans le chanté fait place peu à peu à des mouvements plus naturels, plus justes, même si son répertoire impose dans l'emphase un ton mélodramatique. Trois albums et trois one-man-shows, l'un au Théâtre en rond, un autre aux Bouffes du Nord, le troisième à l'Olympia, donnent la tête d'affiche à Jean Guidoni, affirment son style à contre-courant de la mode et imposent son univers réaliste que le temps a rendu irréel.

Guidoni n'a jamais caché ses références : à Damia, dont les complaintes réalistes *(le Grand Frisé, les Goélands, le Fou, Pour en arriver là)* étaient choisies en fonction des possibilités scéniques qu'elles pouvaient offrir, à Lys Gauty *(Le chaland qui passe)*, à Piaf et peut-être surtout à Marianne Oswald, qui, dans les années 30 et 40, sut populariser, dans la chanson, la tradition de l'expressionnisme avec les textes littéraires.

Jean Guidoni est un ange de la pénombre, un romantique noir qui, au détour d'une chanson, ironise sur l'apparente couleur rétro de ses choix, l'ambiguïté de ses thèmes. Comme souvent chez les grands interprètes, Guidoni a longtemps écouté un entourage qui lui a offert des musiques d'Astor Piazzola (le spectacle *Crime passionnel* aux Bouffes du Nord) et de Lewis Furey. Piazzola, Furey et Pierre Philippe ont donné de la force au chanteur. Celui-ci, aujourd'hui, a des velléités d'autonomie.

Ainsi *Chiens*, son nouveau spectacle, devait d'abord être monté pour octobre dernier à La Cigale, un ancien caf'conc' de Pigalle vivotant depuis une dizaine d'années avec des programmes érotiques. Mais Jean Guidoni n'a pas pu vaincre totalement sa timidité ni maîtriser le jeu des amitiés. Albert Koski, nouveau producteur du chanteur, a repris en main l'aventure musicale et l'a transportée au Cirque d'Hiver. Entouré d'une nouvelle équipe de musiciens, Guidoni revient en quelque sorte à la case départ, quand Paris le découvrait au Théâtre en rond. Au programme, un voyage dans les bas-fonds, la prostitution et le crime, dans un univers fantasmagorique présenté avec humour et un sens étrange de la fête.

CLAUDE FLÉOUTER.

هكذا من الأصل

"Rouge baiser"

VERA BELMONT FILME SES ANNÉES 50

Une fille, une mère, la France de 1952, les Jeunesses communistes et Saint-Germain-des-Prés, les contradictions du devoir et de l'amour. Avec tendresse et lucidité, une cinéaste se retrouve telle qu'elle était à quinze ans.

IL y a des titres de films qui claquent au vent comme les fanions d'une époque. *Diabolo menthe* évoquait la jeunesse au lycée des années 60. *Rouge baiser* — même si le premier rouge à lèvres ne laissant pas de traces fut inventé avant la guerre — rappelle les années 50, le luxe du maquillage pour les adolescentes désireuses de s'émanciper et vivant dans une société qui n'était pas encore — loin s'en fallait — de consommation. Avec son expérience de productrice, Vera Belmont a baptisé son film — autobiographique, comme celui de Diane Kurys — couleur et symbole de séduction (1). C'est joli à lire sur les affiches, à prononcer, à entendre. Mais, dans la remontée des souvenirs, organisée en chronique cinématographique, la nostalgie rétro n'apparaît pas.

Rouge baiser, c'est la tendresse d'une relation privilégiée avec une mère qui portait en elle un secret, la désillusion progressive d'un engagement politique né de l'éducation et de l'enthousiasme, l'exaltation puis la blessure d'un premier amour. Déjà réalisatrice d'une histoire vraie, *Prisonnier de Mao*, en 1977, Vera Belmont a, cette fois, empoigné la caméra, son équipe technique, ses interprètes, pour faire revivre ce qui fut — on le sent bien — le tournant décisif de son existence. A quinze-seize ans. L'âge où l'on vous dit, garçon ou fille, que l'avenir est à vous. Ce film-là, c'est un enfant de la passion porté pendant plus de trente ans par une femme qui voulait décider du moment propice pour le mettre au monde. Il est dédié à Bronka, la mère de Vera Belmont, qui, elle, à l'écran, s'appelle Nadia.

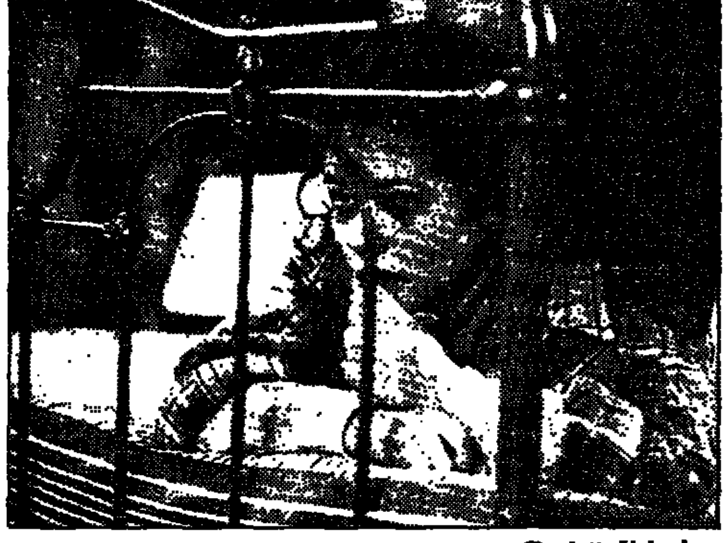
Lambert Wilson

Et le film s'ouvre avec Bronka. Juive polonaise, couturière en chambre à Paris, en 1937, elle doit laisser partir pour Moscou l'homme qu'elle aime, Moische, en difficulté avec la police française. 1952. Au noir et blanc succède la couleur. Couturière dans le quartier de Charonne, Bronka est la femme de l'ébéniste Herschel et la mère de deux filles, Nadia et Rosa. Herschel est communiste et révère Staline. Nadia, inscrite aux Jeunesses communistes, colle des affiches, participe aux manifestations anti-américaines et va danser, avec les copains du quartier, dans un caveau au cimetière du Père-Lachaise où elle rend, aussi, un culte à Guillaume Apollinaire. Dans la chambre qu'elle partage avec Rosa, l'image de Vivien Leigh en Scarlett O'Hara est accrochée au-dessus du lit-cage déplié.

Voilà les détails, les signes, les décors pour fixer un comportement, un caractère. Du réalisme. Oui, celui qu'on garde, même longtemps après, dans la tête et dans le cœur. Pour Vera Belmont metteur en scène, la reconstitution est affective. D'un bout à l'autre.

Dans le film, Nadia tient du passé de sa mère une hérédité qu'elle ignore. Pourquoi, brusquement, Bronka décide-t-elle de garder pour elle la robe blanche « Scarlett O'Hara » préparée pour Nadia ? L'adolescente va le découvrir lors du retour de Moische, après tant et tant d'années d'exil. Comme Bronka, elle était destinée à un grand amour. Or elle s'est éprise de Stéphane, reporter de la presse à sensation, qui l'a tirée des mains des flics en train de la matraquer (manifestation « Ridgway go home » en opposition au commandant de la force américaine) pour mieux la photographier en « victime ».

Arriviste, cynique, noctambule des caves de Saint-Germain-des-Prés, Stephan représente tout ce que Nadia devrait détester. Mais il y a en elle autant de contradictions que dans le milieu où elle évolue et la France de 1952. De ces contradictions, Vera Belmont tire le rythme syncopé de son film. Les rapports intenses avec Stephan et Bronka changent le regard, la vision limitée du monde, l'attitude envers les autres.



Charlotte Valandrey

Que penseront les adolescents de 1985 en assistant à une réunion de cellule où une jeune fille est exclue du parti pour avoir passé ses vacances en Yougoslavie, pays « hitléro-titiste », selon la doctrine stalinienne ? Ils en riront peut-être, alors qu'il fallait en pleurer, comme Henriette le fit. A l'égard de la religion de Staline et du communisme telle que les militants de base la pratiquaient avant que le rapport Khrouchtchev ne vienne leur tomber sur la tête, Vera Belmont est lucide, sans rancune. Mais elle délègue à Moische, le réfugié que Moscou envoya dans les bagnes sibériens, le droit de parler en connaissance de cause, au cours d'une des plus belles scènes du film : une fête chez les juifs polonais de Paris où le portrait de Staline et la robe « Scarlett » portée par Bronka deviennent les signes de piste des vérités essentielles.

Au nom de sa mère, qui a traversé les pires épreuves de la guerre (pudiquement évoquées en une phrase) et survécu, Nadia a aimé. Au nom de sa mère, elle a découvert le sens de la vie, de la passion, du courage, et même du devoir, elle, l'indisciplinée par nature. Elle a découvert aussi la mort. Vera Belmont se souvient et se regarde en face.

Elle a modelé à l'image de ce qu'elle était Charlotte Valandrey, jolie, fougueuse, spontanée, hardie, sensible. Elle a dû choisir Laurent Terzieff (Moische) pour son visage décharné, son charme pathétique. Elle a donné à Lambert Wilson le dandysme las et fragile du genre d'homme qu'était Stephan (l'acteur y gagne une nouvelle présence). Et puis, elle a confié le rôle de sa mère à Marthe Keller, et Marthe Keller lui a rendu Bronka, avec ce talent mûri, subtil, qu'elle a maintenant, comme un don, la simplicité, la dignité qu'elle met à défendre ce à quoi elle s'est vouée.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

(1) Sous le même titre, le roman autobiographique de Vera Belmont est publié aux Presses de la Renaissance. 278 pages. 79 F.

Dire Straits

LE ROCK DU CONSENSUS

Champion de la scène, du disque et désormais du compact, Dire Straits, c'est la musique avant tout. Son rock - force tranquille va remplir Bercy pour quatre soirs.

LA capacité de Dire Straits à remplir les salles est aussi étonnante qu'elle semble inépuisable. Ainsi le monstre Bercy, à la fois rêve et cauchemar de toutes les têtes d'affiche (françaises en particulier), se voit réduit, sous leurs guitares, à une formalité : trois concerts au mois de juin n'avaient pas suffi à satisfaire la demande, et l'on affiche complet depuis longtemps pour quatre soirs, du 27 au 30 novembre. Partout ailleurs, le même refrain : si la France a été, il y a quelques années, l'une des premières à réagir, le reste de la planète est désormais au diapason. Les foules se précipitent, les disques se vendent par millions (en France, *Brothers in Arms* est déjà disque d'or : 400 000 exemplaires), et les médias suivent le bouche-à-oreille, bien obligés de constater un phénomène qui doit très peu à la mode.

Dire Straits est un groupe sans histoires, donc forcément un groupe heureux comme le veut la rumeur. Une vie partagée entre les studios et les tournées, et dont les mondanités se limitent, pour le leader, au passage d'une production prestigieuse à l'autre (de Bob Dylan à Tina Turner). Bien peu de matière à alimenter les chroniques, d'autant moins que, soumis à la question, le laconique Mark Knopfler applique scrupuleusement le syndrome bien connu de l'artiste-qui-a-tout-dit-dans-*ses-chansons-et-n'a-rien-à-*ajouter.

En réalité, dans le paysage musical des cinq dernières années, peuplé essentiellement d'individualités, Dire Straits fait un peu figure d'alternative. C'est le règne de l'anonymat au profil bas. Ni Prince ni Madonna, il n'y a pas de costume à endosser, pas de camp à choisir. Juste une image réduite à sa plus simple expression : l'éternel bandeau dans les cheveux de Mark Knopfler et le rouge de sa Stratocaster qui a longtemps servi d'emblème au groupe. Dire Straits donne à entendre, pas à voir : la musique avant le spectacle et le rock passé à l'âge adulte. C'est plus pratique, plus universel, plus jeune de sept à soixante-dix-sept ans. Le confort d'écoute, calé dans un fauteuil, et la caution respectable de la technique en prime. La force tranquille en quelque sorte, on connaît la chanson. Les années 70 nous l'ont apprise à leurs dépens. Merci.

Alors, c'est vrai, il y a l'effet hi-fi. Les guitares qui résonnent et se répondent dans tous les coins, ça fait joli dans les enceintes. Et c'est rassurant quant au bien-fondé de l'investissement. *Grosso modo*, le réflexe est le même qu'au début des années 70, en plein boom haute fidélité, avec Pink Floyd et ses albums stéréo mode d'emploi qui avaient toutefois la dimension des tourments de Roger Waters.



CLAUDE GASSIAN

Mark Knopfler

Aujourd'hui, c'est l'ère du compact-disc dont Dire Straits se fait le champion (ils réalisent les meilleurs scores mondiaux sur ce format : 15 000 exemplaires de *Brothers in Arms* en France). Le seul support fidèle au son du studio pour Mark Knopfler et une aubaine pour Philips compact-disc, le sponsor exclusif de la tournée mondiale, dont les ventes ont effectué un bond considérable (40 % depuis le début de l'opération).

Pourtant, on ne saurait réduire Dire Straits à un produit-lessive agréé par toutes les grandes marques de machines à écouter. Sa grande force est de faire le consensus. Dire Straits n'est pas ce qu'on a coutume d'appeler un groupe « grand public » mais un groupe tout public. Chacun y trouve son compte. Même les spécialistes les plus pointus du rock reconnaissent la dignité et la rigueur du travail de Knopfler. La ligne claire de son jeu réhabilite le mythe du *guitar-hero* à la Eric Clapton, Jeff Beck et consorts.

Alors, sauf à passer pour un barbare iconoclaste, comment avouer qu'on ploie sous la monotonie là où les autres décollent sur la diversité ? Comment prétendre qu'on peine à écouter des compositions qui n'en finissent pas d'être délayées par d'interminables et systématiques solos quand les autres n'en ont jamais assez ? Qui, en somme, aurait le cœur à briser le consensus ?

ALAIN WAIS.

★ A Bercy du 27 au 30 novembre, à 20 heures. Discographie chez Phonogram.

Sélection

CINÉMA

Festival de Nantes

Pour les images, le rendez-vous des Trois Continents est à Nantes. Cette année, jusqu'au 3 décembre, *le tango accompagne une rétrospective en vingt* films du cinéma argentin. Une section compétitive et inédite d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, côtoie un hommage aux « multifaces de l'homme-orchestre égyptien » *Youssef Chahine. Enfin, pas de Festival de* Nantes sans surprise : une incursion dans le cinéma thaï et *les œuvres des maîtres asiatiques des* années 50. — Cl. D.

ET AUSSI. — *Rio zone nord* (samba sur une boîte d'allumettes) et *Mémoires de prison*, de Nelson Pereira dos Santos (la liberté de l'esprit). *Harem*, d'Arthur Joffé (un conte des Mille et Une Nuits). *Colonel Redl*, d'Istvan Szabo (le pouvoir et la recherche de l'identité perdue). *Tokyo-Ga*, de Wim Wenders (sur les traces du grand maître Ozu). *L'Année du dragon*, de Michael Cimino (ça barde à Chinatown).

THÉÂTRE

« A cinquante ans elle découvrait la mer »

En 1980, Gabriel Garan présentait au Petit Odéon la première pièce de Denise Chalem, *A cinquante ans, elle découvrait la mer.* Depuis, le spectacle a été maintes fois repris, sans rien perdre de son émotion. Dans une première pièce, souvent, l'auteur se livre avec une sincérité sans apprêt et Denise Chalem *raconte quelque chose qui fait partie d'elle-*même : sa passion-exaspération envers une femme possessive et douce, sa mère. *Les liens mère-fille,* leur mystère, Denise Chalem en montre la pudeur, la profondeur, l'étrange culpabilité. C'est une histoire à laquelle personne ne peut échapper. Quand la mère est Isabelle Sadoyan, c'est une histoire qui va au cœur de chacun. (Studio des Champs-Elysées à partir du 3 décembre.) — C. G.

ET AUSSI. — *Macbeth* à la Comédie-Française (le soldat et les sorcières). *Le Mahabharata* aux Bouffes-du-Nord, contes et légendes de Peter Brook. *Boulevard du mélodrame* à Aubervilliers, le jour où Marguerite Gauthier rencontra Robert Macaire.

MUSIQUE

L'embarras du choix

Il est des semaines où les mélomanes ne savent où donner de l'oreille, comme ces jours-ci à Paris. Ce *mercredi, on murmure* qu'Elisso Virssaladze, pianiste géorgienne, est un talent exceptionnel *(Gaveau) ; c'est en tout cas certain pour le Quatuor* de Tokyo (Théâtre de la Ville, 18 h 30 ; autres *concerts les 27, 28, 29 ; et au Théâtre du Rond-*Point, le 1er décembre, à 11 heures). Mais il faut aussi entendre la *Dante-Symphonie*, chef-d'œuvre très peu connu, à l'Orchestre de Paris (Pleyel ; redonnée le 29).

Jeudi : retour de Krystian Zimerman, le merveilleux pianiste polonais (Champs-Elysées). *Vendredi* : Semyon Bychkov, trente-trois ans, désigné par Karajan comme un de ses possibles successeurs, dirige Schubert, Tchaïkovski et Frank Martin, avec le NOP et Mischa Maïsky (Champs-Elysées), mais le *même soir*, Gustav Leonhardt sera à Gaveau et Pierre Boulez à Nanterre avec l'Ensemble intercontemporain. *Samedi : Riccardo Muti ressuscite la Messe du couronnement de Charles X* de Cherubini, avec l'Orchestre national (Champs-Elysées), et Claudio Scimone dirige ses chers Italiens à l'Ensemble orchestral de Paris (Pleyel).

Dimanche : repos, mais *Lundi, David Lively crée Riverbrun* pour piano et orchestre de Takemitsu, avec l'orchestre Colonne sous la direction de Kent Nagano, avec aussi des œuvres de Beethoven et Brahms (Pleyel), tandis que les Musiciens amoureux donnent pour la première fois à Paris *Dans la nuit, le poète*, cantate d'Adrienne Clostre sur la vie de Hölderlin (Comédie des Champs-Elysées). *Mardi*, c'est la reprise à l'Opéra de *Roméo et Juliette* de Gounod, avec Alfredo Kraus (19 h 30) et un grand récital Alfred Brendel (Pleyel). — J. L.

DANSE

Daniel Larrieu

Chorégraphe remuant de la jeune génération, Daniel Larrieu a composé cette « romance en stuc » *pour le Festival d'Avignon et la présente au théâtre* Gérard-Philipe à Saint-Denis. Délaissant le style provocant et *les effets à la mode, il sollicite sa vraie* nature et s'épanouit dans un univers fantastique à *mi-chemin entre* Empédocle et Théophile Gautier. Résultat, un propos grave et sensible, une fresque stylisée, d'un futurisme *inspiré.* — M. M.

ET AUSSI. — Portes ouvertes à l'école de danse de l'Opéra de Paris (comment on *forme des étoiles*). 30 novembre et 1er décembre de 9 heures à 17 h 30. Maguy Marin à l'Opéra de Lyon (une version masquée de *Cendrillon*).

EXPOSITIONS

Emile Gallé au musée du Luxembourg

L'engouement pour ses vases est connu. Ne dit-on pas un Gallé sans plus de précisions ? La production du maître nancéien de l'art nouveau n'avait pourtant encore jamais fait l'objet d'une *exposition* particulière en France. Voilà donc une bonne initiative, qui pour une fois ne coïncide avec aucun anniversaire.

« Forme - non-forme » au Musée de Saint-Etienne

A propos de la création autour de 1970. Premier volet (jusqu'à fin décembre) : « Arte povera », « Anti-form », « Earth Work », « Support-surface ». Avec un choix d'œuvres prises dans les collections *contemporaines* du Musée de Saint-Etienne, pour lesquelles on entreprend la construction d'un *nouveau musée, à Saint-Priest.* — G. B.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

MATTA. Grande galerie. MNAM. Jusqu'au 16 décembre.

KLEE ET LA MUSIQUE. Grande galerie. Jusqu'au 1er janvier.

LEÇON D'ANATOMIE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 1er décembre.

IAKOV TCHERNIKHOV. Les fantaisies architecturales. Jusqu'au 8 décembre.

ACHILLE CASTIGLIONI. Du design au ready-made. Jusqu'au 3 février. — LE BATEAU BLANC. Science, technique, design : la construction navale à Trieste. Jusqu'au 3 février. — EAU ET CARREAU. Jusqu'au 20 janvier. CCI.

AFP : 150 ans d'agence de presse. Jusqu'au 20 janvier. BPI.

WALT DISNEY. De Blanche-Neige au Chaudron magique, cinquante ans de dessins animés. Grand Foyer. Jusqu'au 6 janvier.

COLLAGES POUR DEUX HISTOIRES. Thème illustré. Jusqu'au 9 décembre. Bibliothèque des enfants, piazza.

Musées

INAUGURATION DU MUSÉE PICASSO : Dessins cubistes. Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. Entrée : 16 F ; Dim. : 8 F.

SIR JOSHUA REYNOLDS, 1723-1792. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (42-61-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; sam. : 13 F. Jusqu'au 16 décembre.

ANCIENS ET NOUVEAUX. Choix d'œuvres acquises par l'État ou avec sa participation de 1981 à 1985. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 13 janvier. Jusqu'au 3 février.

LA GLOIRE DE VICTOR HUGO. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 janvier.

SALON DES ARTISTES DÉCORATEURS. Grand Palais, avenue Winston Churchill. *Tlj., de 10 h à 20 h ; mer. et ven.* jusqu'à 22 h. Jusqu'au 15 décembre.

SOLEIL D'ENCRE. Manuscrits et dessins de Victor Hugo. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 5 janvier.

LE BRUN A VERSAILLES. Jusqu'au 6 janvier — ANDREA SOLARIO EN FRANCE. Jusqu'au 3 mars — HOMMAGE A JEAN-BAPTISTE PIGALLE, 1714-1785. Jusqu'au 10 février. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F (gratuite le dimanche).

VERA SZEKELY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 5 janvier.

MAITRES MODERNES DE LA COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA. *Musée d'art moderne de la Ville de Paris* (voir ci-dessus). Entrée : 18 F. Jusqu'au 5 janvier.

TONY CRAGG — MARTIN DISLER — JEAN-MICHEL GAUTREAU. Loin de L.A. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er décembre.

SCULPTURES FRANÇAISES DU XIVe SIÈCLE — VICTOR-HUGO ET LA PHOTOGRAPHIE. L'atelier de Jersey — *LE GAMIN DE PARIS* — HENRI CARTIER-BRESSON. En Inde — IMAGES INDIENNES. L'Inde vue par les photographes indiens au XIXe siècle — AUTOCHROMES. Jusqu'au 13 janvier. — ARCHITECTURES - PHOTOGRAPHIES. Construire avec la culture. Jusqu'au 6 janvier. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6x13 de J.H. Lartigue. Grand Palais, avenue *Winston-Churchill* (42-96-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 26 janvier.

PAUL BELMONDO. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 19 janvier.

A LA DÉCOUVERTE DE DUDOVICH. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h *à 18 h. Jusqu'au 6 janvier.*

ARTS AFRICAINS. Sculptures d'hier, *peintures d'aujourd'hui. Musée national* des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 13 janvier.

AUTOPORTRAITS CONTEMPORAINS. Œuvres sur papier. Musée-galerie de la *SEITA, 12, rue Surcouf* (45-55-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 1er mars.

LA MÉDAILLE-OBJET. Musée de la monnaie, 11, quai de Conti (43-29-12-48). Sauf sam., dim., et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'à fin décembre.

EUGÈNE BEJOT, graveur de Paris (1867-1931). Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). *Sauf lundi, de 10 h* à 17 h 40. Jusqu'au 12 janvier.

BALZAC ET LE MONDE DES COQUINS, de Vidocq à Vautrin. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au *2 février.*

ANDRÉ ET BERTHE NOUFFLARD. Deux peintres témoins d'une époque, *1910-1970. Musée Thiers, 27, place Saint-*Georges (48-78-14-33). Sauf lundi matin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 8 décembre.

ÉMILE GALLÉ, 1846-1904. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : *15 F ; sam. : 10 F* (gratuite le 10 janvier). Du 30 novembre au 2 février.

FÊTES ET THÉATRES EN INDE. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. *Jusqu'au 31 juillet 1986.*

CRÉATION ARCHITECTURALE ET *QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS* PUBLIQUES. Dix concours du ministère de l'économie, des finances et du budget. Musée de la monnaie, 11, quai de Conti (43-29-12-48). Sauf dim., de 11 h à 17 h. *Jusqu'au 15 décembre.*

QATAR : Architectures. Musée des monuments français, palais de Chaillot (47-27-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F. Jusqu'au 20 décembre.

LES FRANÇAIS ET LA TABLE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de *Boulogne* (47-47-69-80). *Sauf mardi*, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F ; dim., 8 F (gratuite le 16 décembre). Jusqu'au 21 avril.

LE JOUET MUSICAL, de la fin du XVIIIe siècle à nos jours. Opéra, entrée par la façade (42-66-50-22). Tlj., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

LA FACTURE INSTRUMENTALE *EUROPÉENNE. Suprématies nationales* et enrichissement mutuel. Musée instrumental du Conservatoire national de musique de Paris, 14, rue de Madrid (42-93-15-20). Du mercredi au samedi, de 14 h à *18 h. Jusqu'au 1er mars 1986.*

ART ET CIVILISATIONS DES *CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE.* Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

Centres culturels

RENAISSANCE ET MANIÉRISME DANS LES ÉCOLES DU NORD. Dessins des collections de l'École des beaux-arts. ENSBA, chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (42-60-34-50). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 décembre.

ARCHITECTURES EN INDE. ENSBA, 11, quai Malaquais (voir ci-dessous). Jusqu'au 19 janvier.

DE STIJL ET L'ARCHITECTURE EN FRANCE. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (46-33-90-36). Tlj. de *11 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au* 20 décembre.

ELIZABETH FRANZHEIM. Œuvre 1965-1985. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Jusqu'au 5 décembre.

LES HUGUENOTS. Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (42-77-11-30). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 6 janvier.

DESSINS HOLLANDAIS ET FLAMANDS du Cabinet des estampes de l'université de Leyde. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 décembre.

OLGA BILLGREN. Œuvres récentes — ROLAND KEMPE. Peintures, dessins. *Centre culturel suédois, 11, rue Payenne* (42-71-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 décembre.

ROLAND BREUCKER. Je parle avec les mains. Dessins originaux. Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Du 29 novembre au 8 décembre.

SCULPTURES EN CIMENT DU NIGÉRIA. Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (42-56-60-70). De 11 h 30 à 20 h 30 ; dim., de 10 h 30 à 17 h. *Jusqu'au 15 décembre.*

ERNEST ANSERMET, 1883-1969. *Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-*Bourgeois (42-71-44-50). Sauf lundi, de 14 h à 19 h ; mercredi jusqu'à 20 h ; dim., de 14 h à 17 h. Jusqu'au 29 décembre.

MARIONNETTES ET OMBRES D'ASIE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 2 mars.

MUZEHHER. Peintures. Cercle culturel Anatolie, 20, rue Saulnier (45-23-58-27). Sauf dim., de 14 h 30 à 19 h. *Jusqu'au 7 décembre.*

JOSÉ CLEMENTE OROZCO. Caricatures. *Centre culturel du Mexique, 28, bou*levard Raspail (45-49-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; Sam., de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 janvier.

ERWIN BLUMENFELD (1897-1969). « Jadis et Daguerre », photographies biographiques et photographies d'art. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 18 décembre.

LA PLACE VENDOME d'hier et d'aujourd'hui. Espace Vendôme, 9, place Vendôme (47-74-29-27). Jusqu'au 31 décembre.

LE TIBRE ET ROME. Hôtel de ville, salle Saint-Jean. Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 20 décembre.

Galeries

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (42-66-60-33). Jusqu'au 14 décembre.

BEOTHY ET L'AVANT-GARDE HONGROISE. Galerie Franka-Berndt, 11, *rue de l'Echaudé* (43-25-52-73). Jusqu'au 7 janvier.

ANTOINE BOOTZ — CHARLES-CHRISTOPHER HILL. Œuvres récentes. Galerie Baudoin-Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 4 janvier.

PATRICK DAMIOLINI. Sculptures — RUTH NAHOUM. Travaux sur papier. Les Nouveaux Artistes, 184, avenue Jean-Jaurès (42-40-24-93). Jusqu'au 7 décembre.

LES FEMMES ET L'ABSTRACTION CONSTRUCTIVE. Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 12 décembre.

PEINTRES AMÉRICAINS. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 7 décembre.

PIERRE-AUGUSTE RENOIR/RICHARD GUINO. Ile des Arts, 66, *rue Saint-Louis-en-l'Ile* (43-26-02-01). Jusqu'au 31 décembre.

PEINTURES JAPONAISES. Du XVe au XIXe siècle. Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (48-87-28-57). Jusqu'au 12 janvier.

LOU ALBERT-LASARD. Berlin-Paris *1885-1969. Galerie La Jurande, 6, rue* Royale (42-60-57-57). Jusqu'au 14 décembre.

MANUEL AMORIN. Pastels, gouaches. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 21 décembre.

ARSLAN. Influences. Galerie J.-Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 21 décembre.

POUL ANKER BECH. Pastels 1985. Galerie B. Rocourt, 12, rue La Boétie (42-*65-93-65). Jusqu'au 13 décembre.*

JOSEPH BEUYS. Œuvres 1943-1985. Galerie Antiope-France, 57, rue Saint-Louis-en-l'Ile (43-54-82-43).

BURAGLIO. Galerie J. Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 21 décembre.

FABIAN CERRADO, œuvres récentes. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 28 décembre.

DE CHIRICO, néo-baroque. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 15 décembre.

ABRAHAM DAVID CHRISTIAN. Sculptures et dessins. Galerie P. Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 21 décembre.

AUREL COJAN. Galerie Raph, 12, rue Pavée (48-87-80-36). Jusqu'au 15 décembre.

PAUL-ÉMILE COLIN. Arbres et paysages de Pont-Aven à Tétouan. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (43-26-54-22). Jusqu'au 31 décembre.

DAMIAN. Galerie Brownstone & Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21).

FRED DEUX. Les dessous de l'être. Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 20 décembre.

DANIEL DEZEUZE. Assemblages. Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-09-33). Jusqu'au 6 décembre.

DOUCET. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 6 décembre.

MICHEL DUPORT. Peintures récentes. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 31 décembre.

ESTÈVE. Aquarelles et peintures. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (42-78-61-79). Jusqu'au 18 janvier.

GÉRARD FROMANGER. Chimères. Galerie Isy Brachot, 35, rue de Seine (43-54-22-40). Jusqu'au 14 décembre.

ALAIN GROSJATJ. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (47-05-08-46). *Jusqu'au 21 décembre.*

CLAUDINE HENRY. Galerie Regards, 11, *rue des Blancs-Manteaux* (42-77-19-61). Jusqu'au 21 décembre.

SHEILA HICKS. L'art généré par la vie. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (43-29-50-75). Jusqu'au 11 janvier.

DAVID KAPP. Manhattan. Galerie C. Cheneau, 30, rue de Lisbonne (45-63-36-06). Jusqu'au 28 décembre.

HERMINE KARAGHEUZ. Photos coloriées et dessins. *Librairie-Galerie du Jour*, 6, rue du Jour (42-33-43-40). *Jusqu'au 7 décembre.*

WIFREDO LAM. Peintures des années 1943-1950. Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 14 décembre.

JEAN-PIERRE LE BOUL'CH. Corps à corps. Peinture. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Jusqu'au 7 décembre.

LE GLOANNEC. Peintures. Galerie d'art, 14, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-74-40-38). *Jusqu'au 9 décembre.*

FLORENCE LEPAGE. Peintures. *Galerie Forain, 40, rue de Varenne* (45-49-03-13). Jusqu'au 12 décembre.

JEANNETTE LEROY. Dessins récents. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 31 décembre.

ANDRÉ MASSON. *Œuvres 1923-1972.* Galerie J.-J. Dutko, 5, rue Bonaparte (43-26-96-13). Jusqu'au 14 décembre.

CHRISTOPHE MEYER. Dessins et peintures. Galerie Beau Lézard, 36, rue des Archives (48-04-86-86). Jusqu'au 12 décembre.

DIETRICH-MOHR. Sculptures - dessins, 1981-1985. Galerie Bellint, 28 *bis*, boulevard Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 21 décembre.

NEMOURS. Peintures blanches. Repères, 20, place des Vosges (42-77-99-01) — Rythmes de l'immesurable. Galerie, 30, rue Rambuteau (42-78-41-07). Jusqu'au 14 décembre.

NIVOLLET. Galerie A. Candau, 17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 15 décembre.

ANDREAS PFEIFFER. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 12 décembre.

RAUCHBAGH. *Peintures.* Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). *Jusqu'au 30 janvier.*

RAZA, quinze ans de peinture, 1971-1985. Galerie P. Parat, 76, *rue* Vieille-du-Temple (42-77-44-24). Jusqu'au 29 décembre.

CLAUDE DE SORIA. Lames et contre-lames. Ciments. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 7 décembre.

SURVAGE, 1879-1968. Galerie N.-Bresson, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). *Jusqu'au 15 janvier.*

VERA SZEKELY, Galerie Pierre Lescot, 153, *rue Saint-Martin* (48-87-81-71). Jusqu'au 7 décembre.

VILLEGLÉ. Espace C. Breguet, 10, passage Turquetil (43-79-14-43). Jusqu'au 14 décembre.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Jean Niermans, architecte, premier Grand Prix de Rome. Musée municipal, *hôtel de ville*, 26, place André-Morizet. Jusqu'au 6 décembre. — Les jeux d'adresse. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (46-04-82-92). De 10 h à 21 h ; dim. de 10 h à *12 h. Jusqu'au 15 décembre.*

CORBEIL-ESSONNES. Arpenteurs de l'utopie. CAC *Pablo-Neruda*, 22, *rue* Marcel-Cachin (60-89-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; dim., de 16 h à 19 h. Jusqu'au 16 décembre.

LA DÉFENSE. Art d'Asie. Galerie de l'Esplanade (43-26-14-70). De 11 h à 19 h ; sam. et dim. de 12 h à 19 h. Entrée libre. *Jusqu'au 31 décembre.*

MARLY-LE-ROI. Les Chevaux de Marly. Musée-promenade, *parc de Marly* (39-69-06-26). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 décembre.

POISSY. Yvon Taillandier. Centre hospitalier, 10, rue du Champ-Gaillard (30-74-92-11). Jusqu'au 3 janvier.

PONTOISE. Henri-Jean Closon, 1888-1975. Jusqu'au 8 décembre. — Noir et blanc. Jusqu'au 28 février. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. — Le monde paysan au XIXe siècle. Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-31-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

SAINT-DENIS. Maurice Loutreuil, 1885-1925. Musée d'art et d'histoire, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri (48-20-63-83). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 2 février.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le chemin de Gauguin, genèse et rayonnement. Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (39-73-77-87). Jusqu'au 31 décembre. — Henry Breuil, 1877-1961. Musée des antiquités nationales, Château (34-51-53-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. *Jusqu'au 8 janvier.*

SÈVRES. Villeroy et Boch, 1748-1985. *Musée national de la céramique*, place de la Manufacture (45-34-99-05). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 16 F ; dim. : 8 F. Jusqu'au 20 janvier.

VERSAILLES. Orfèvrerie française du musée. Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (39-50-30-32). Sauf lundi, de 13 h à 17 h 30 ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 décembre.

VITRY-SUR-SEINE. Novembre à Vitry. Galerie municipale, 59, avenue Guy-Môquet (46-80-85-20). Sauf lundi, de 14 h *à 19 h ; mer. et sam.*, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 22 décembre.

En province

ANGERS. Jean-Baptiste Chereau. *Musée des beaux-arts*, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 8 décembre.

ARLES. Soma, peintures 1985. Abbaye de Montmajour (90-54-64-17). Jusqu'au 2 décembre.

BAR-LE-DUC. Ligier Richier et la sculpture en Lorraine au XVIe siècle. Musée, esplanade du château (29-76-14-67). Jusqu'au 31 décembre.

BESANÇON. Dessins de la collection Besson. Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-81-44-47). Jusqu'au 30 décembre.

CALAIS. Fautrier 1925. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au *19 février.*

CASES-DE-PÈNE. Claude Viallat. Œuvres récentes. Fondation du château de Jau. Jusqu'au 8 décembre.

DIJON. Christian Boltanski. Centre d'art contemporain, 16, rue Quentin (80-30-75-23). Jusqu'au 4 janvier.

DOLE. Art de l'ancien Japon. Musée municipal, 85, rue des Arènes (84-72-27-72). Jusqu'au 3 janvier.

DUNKERQUE. César, 1955-1985. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (28-65-21-65). Jusqu'au 7 janvier.

GRENOBLE. Alzek Misheff. Musée, place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 6 janvier.

LILLE. Au temps de Watteau, Fragonard et Chardin, les Pays-Bas et les peintres français du XVIIIe siècle. Musée des beaux-arts, place de la République (20-57-01-84). Jusqu'au 8 décembre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Exposition Xe anniversaire. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 12 janvier.

MARSEILLE. Les faïences de Saint-Jean-du-Désert. Musée Grobet-Labadie, 140, boulevard Longchampt (91-62-21-82). *Jusqu'au 15 janvier. — Un nouvel itinéraire* dans la ville : Delbès, Munk, Tatafiore. Arca, 61, cours Julien (91-42-18-01). Jusqu'au 7 décembre. — Hubert Munier. Galeries de la Vieille Charité, rue de la Charité (91-54-77-75). Jusqu'au 29 décembre. — Jean-Antoine Constantin. Musée des beaux-arts, palais Longchampt (91-62-21-17). Jusqu'au 27 janvier.

METZ. Pierre Alechinsky. Œuvres récentes. Musée d'art et d'histoire, 2, rue du Haut-Poirier (87-75-10-18). Jusqu'au *15 décembre.*

MONTPELLIER. Courbet à Montpellier. Musée Fabre, *rue Montpellieret* (67-72-93-76). Jusqu'au 29 décembre.

MORLAIX. Naissance de l'écriture — Architecture vernaculaire en Bretagne, du XVe au XXe siècle — Alexandre Ledan, *1777-1855.* Musée des Jacobins, place des Jacobins (98-88-68-88). Jusqu'au 8 décembre.

NANTES. Acquisitions des musées des Pays de la Loire, 1982-1985. Musée des ducs de Bretagne, tour du Fer à cheval (40-47-18-15). Jusqu'au 5 janvier.

PAU. Quinze années d'acquisitions, 1970-1984. Musée national du château (59-27-36-22). Jusqu'au 12 octobre 1986.

POITIERS. Alice Springs. Musée Sainte-Croix, rue Saint-Simplicien (49-41-07-53). Jusqu'au 5 janvier.

ROUBAIX. Remy Cogghe, 1854-1935. *Hôtel de Ville, salle Saint-Pierre.* Jusqu'au 24 décembre.

ROUEN. La Neustrie. *Les pays du nord* de la Loire, de Dagobert à Charles le Chauve, VIIe-IXe siècle. Musée départemental des antiquités, 198, rue Beauvoisine (35-98-55-10). Jusqu'au 5 janvier. — Tolmer. Musée des beaux-arts, *square Verdrel* (35-71-28-40). Centre d'art contemporain, 11, place du Général-de-Gaulle. Jusqu'au 31 décembre.

SAINT-ÉTIENNE. Forme - non-forme. Musée d'art et d'industrie (77-33-04-85). Jusqu'au 20 décembre.

SAINT-QUENTIN. Amédée Ozenfant, 1886-1966. Rétrospective. Musée Antoine-Lécuyer, 28, rue Antoine-Lecuyer (23-64-72-44). Jusqu'au 2 décembre.

TROYES. Jean Laune, 1911-1940. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 6 janvier.

VALENCE. Hubert Robert et les dessins de la collection Vayrenc. Musée, *4, place des Ormeaux* (75-43-93-00). Jusqu'au 31 décembre.

VALENCIENNES. Les collections gallo-romaines du musée de Valenciennes. Musée des beaux-arts, boulevard Watteau (27-46-21-09). Jusqu'au 28 février.

VALLAURIS. Jean-Paul Riopelle, laves émaillées, terres, peintures. Château-musée. Jusqu'au 31 décembre.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Lampereur-Haut. Musée d'art moderne, allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 29 décembre.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LUCRECE BORGIA : Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30 (27).
SAUVE QUI PEUT : CLA (46-72-63-38), 21 h 30 (27).
PORTRAITS : Atalante (46-06-11-90), *21 h 30 (27)*.
L'ECOLE DES BOUFFONS : Centre Wallonie, Bruxelles (42-71-26-16), 20 h 30 (28 au 1er).
QUELQUE CHOSE DE TRES NATUREL : Athévains (43-55-27-10), 20 h 30 (29).
PELLEAS ET MELISANDE : Sceaux, les Gémeaux (46-60-05-64), les 29, 30, 5, 6, 7, à 20 h 30 ; le 1er à 17 h.
LE PAIN DUR : Théâtre de la Ville (42-74-22-77), 20 h 45 (2).
ALLO JEAN BAPTISTE : Saint-Maur, Rond-Point Liberté (48-89-99-10), 21 h (2).
JEUX DE FEMME : Petit Odéon (43-25-70-32), 18 h 30 (3).
DANGER AMOUR : Théâtre Grévin (42-46-84-47), 21 h (3).
VENTE AUX ENCHERES : Malakoff, Théâtre 71 (46-55-43-45), 20 h 30 (3).
A CINQUANTE ANS ELLE DECOUVRAIT LA MER : Studio des Champs-Elysées (42-23-35-10), 20 h 30 (3).
ACTEURS'S RIMBAUD : Théâtre du Lys (43-27-88-61), 20 h (3).

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.
☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), lun. à 19 h 30 : le Siège de Corinthe ; mar. à 19 h 30 : Roméo et Juliette.

SALLE FAVART (42-96-06-11), Portes ouvertes « Ecole de danse » : sam. et dim. de 9 h à 14 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), (jeu.), mer. à 14 h 30 ; ven., sam., dim. à 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth ; mer., lun. à 20 h 30 : Bérénice ; dim. à 14 h 30 : l'Impresario de Smyrne ; mar. à 20 h 30 : Feydeau. Comédies en un acte.

☞ CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer : (jeu., ven., dim.), mer. à 14 h 30 ; sam. à 15 h et 18 h 30 : Voyages d'Ulysse ; lun. à 20 h 30 : Récitations-Conversations : Soleil noir, de Judith Gershman, lue par l'auteur ; Grand Théâtre : (dim. soir, lun.), à 20 h 30 ; dim. à 15 h : Lucrèce Borgia.

ODÉON (43-25-70-32). Théâtre de l'Europe (dim. soir, lun., mar.), à 20 h 30, dim., à 15 h (dern.) : L'Illusion, de Corneille.

PETIT-ODÉON (43-25-70-32), mar. à 18 h 30 : Jeux de femme, de Zanussi et Zebrowski.

☞ *TEP (43-64-80-80). Relâche.*

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : mer. à 15 h, Heure du conte. « L'invitation au voyage » ; Afrique du Sud : quatre témoignages de l'intérieur. De 15 h à 18 h, Projection de films ; à 19 h, Débat avec N. Gordimer, *D. Khumalo, B. Naudé, P. Qobozá* ; ven, à 18 h 30, Paris vu par le cinéma d'avant-garde : Cinéma-Vidéo (mar.), 13 h (+ lun. 17 h 30) : Plus jamais d'Hibakusha, de M. Duckworth ; 16 h, Sacred hearts, de J. Bonnano : 19 h, Tiens, Paulette, faut que j'te dise, on part au Sénégal, de A. Guérin ; Vidéodisques Opéra (mar.) : 13 h, Nabucco/Verdi ; 16 h, Les contes d'Hoffmann/Offenbach ; Intermezzo/R. Strauss ; mer., jeu., sam., dim. à 15 h, les films de la nouvelle figuration ; Paris vu par le cinéma d'avant-garde (1923-1983) (mar.), mer., sam., dim. à 17 h et à 19 h ; jeu. à 19 h ; ven. à 18 h 30 : programme détaillé au poste 47 21 ; Concerts-Spectacles : mer. à 13 h : Musique classique du XXe siècle ; à 20 h 30 : les Perses, pièce parlée et chantée de F. Rzewski ; jeu. à 18 h 30 : Musique de chambre. Ensemble de cuivres et de percussions ; sam. à 18 h, nouvelle musique improvisée ; sam., dim. à 20 h 30 ; concert de solistes ; Atelier de recherche instrumentale/IRCAM : *Conférences : à 18 h 30, sam. : par* C. Malherbe, compositeur et G. Assayag, informaticien ; dim. : par Levinas, compositeur et pianiste, « A propos du piano : du son imaginaire au son expérimental, vers une musique imaginaire » ; Concerts : à 20 h 30, lun. : Trio à cordes de Paris ; mar. : concert performance ; Le cinéma indien à travers ses stars (mar.) se reporter à la rubrique festivals de cinéma.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : mer., jeu., vend., mar. à 20 h 30 ; sam. à 16 h et 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue — Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong ; Concert : lun. à 18 h 30 : Martial Solal — Les 12 violons de France ; à 20 h 30 : Raina Kabaivanska — Orchestre de l'Ile-*de-France — Jacques Mercier (Gluck,* Donizetti, Puccini).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : Théâtre : lun., mar. à 20 h 45 : le Pain dur, de P. Claudel ; Concerts : mer., jeu., ven., sam. à 18 h 30 : Tokyo String Quartet ; le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'or : mer., jeu., mar. à 18 h 30 : le Saperleau ; ven., sam., dim. à 18 h 30 : A. Leprest (dim., lun.) : 20 h 45 : G. Laffaille.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (dim. soir, lun.) : 20 h 30 ; ven. 14 h 30 + 20 h 30 : dim. à 16 h, Bajazet.

Les autres salles

☞ A. DÉJAZET (48-87-97-34) (D. soir), 21 h : la Repasseuse.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) (D., L.), 20 h 45 : Septet vocal.

☞ AMERICAN CENTER (43-35-21-50) (Mer.), 21 h : Re Room (dern. le 30).

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, Dim. 17 h : les Femmes savantes.

☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (43-55-27-10), les 29, 30 à 20 h 30, le 30 à 15 h, le 1er à 17 h : Quelque chose de très naturel.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h, sam. 17 h 30 : le Sexe faible.

☞ ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), *ven., sam., lun. 20 h 30, dim. 16 h* : l'Amour en visite.

☞ ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Fin *d'été* à Baccarat (*dern.* le 30). — Salle Louis-Jouvet, mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : les Contes d'Hollywood (dern. le 30).

☞ BASTILLE (43-57-42-14), (L.) 19 h 30 : la Pièce du sirocco (dern. le 1er).

☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50) les 27, 28, 3 à 20 h, le 30 à 13 h : le Mahabharata.

☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.) 20 h : Droit d'apostrophe ; 21 h, sam. 16 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), mer., jeu., ven., sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (43-74-99-61) (J., D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : les Heures blanches ; Epée de bois (48-08-39-74), jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Ke voi ?

☞ CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16), les 28, 29, 30 à 20 h 30, le 1er à 17 h. : l'Ecole des Bouffons.

☞ CHAPELLE ST-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, le 23 à 20 h 30 : la Dernière Nuit de Don Juan.

☞ CINQ DIAMANTS (43-21-71-58), 22 h : Médor (dern. le 30).

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre : 20 h 30 : Horace (dern. le 30)) ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

☞ CLA (46-72-63-38), les 27, 28, 29, 30 à 21 h 30, le 1er à 17 h : Sauve qui peut, l'amour latin.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : *Reviens dormir à l'Elysée.*

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel ; (D. soir) 22 h, sam., dim. 18 h : Jeanne d'Arc et ses copines.

DAUNOU (42-61-69-14) (D. soir, Mer.) 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48) (D.) 20 h 30 : Femmes.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47) (D. soir), 20 h 30, dim 16 h : Play Strindberg (dern. le 1er).

☞ EDEN-THEATRE (43-56-64-37), Jeu., ven., sam. 21 h, dim. 18 h : Du sang sur le cou du chat.

ÉDOUARD VII (47-42-57-49) (D. soir, *L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.*

☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), (D., L.) 18 h : le Saperlau.

☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Fool for love.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) (V., D. soir) *22 h 15, dim. 15 h : le Kabbaliste* d'East Broadway (dern. le 1er).

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25) le 27 à 20 h, le 28 à 14 h 30 et 20 h : Docteur Faust ; les 27, 28, à 21 h 30 : Th. Manarf ; les 29, 30, à 20 h 45, le 1er à 17 h : Cies Daru/Lescot.

☞ ESPACE MARAIS *(42-71-10-19)*, 20 h 30 : Laetitia (dern. le 30).

☞ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Marie (dern. le 1er) ; 22 h : la Florisane (dern. le 1er).

☞ FIAP (42-06-77-19), les 27, 28 à 20 h 30 : Pragmatistes.

☞ FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89) (D., L., Mar.), 20 h 45 : la Bonne Place.

☞ FONTAINE (48-74-74-40) (D.), 18 h 30 : Rififoin dans les labours ; (D., L.) 21 h : Triple Mixte.

☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.) 19 h, mer., sam. 15 h 30 : The Canterville Ghost ; (D., L.) 20 h 30 : The Caretaker.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), le 3 à 20 h 30 : Shaga.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (48-03-22-00), tlj à partir de 11 h : S. Desvigne ; à partir de 14 h 15 : Troupe Pepac ; sam. et dim. 15 h : Troupe Pelican ; tlj 18 h 45 : Parade du fil.

HUCHETTE (43-26-33-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), le 28 à 21 h ; le 30 à 16 h et 21 h : Je songe au vieux soleil ; le 29 à 21 h : Mes souvenirs.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99) 21 h : l'Indien sous Babylone (dern. le 30).

☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : le Vieil Homme et la Mer.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 (rel. except. le 27 ; dern. le 30) ; 20 h : les Marraines de Dieu ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939. — II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame.

☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D. soir, L.) 19 h, dim. 15 h : Amour maternel ; (D., L.) 20 h : Acteur's Rimbaud ; 21 h : Dieu aboie-t-il ? (dern. le 30).

☞ MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

☞ MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), le 27 à 15 h et 20 h 30, les 28, 29 à 14 h 30 et 20 h 30 : Kathputli du Rajasthan.

☞ MARAIS (42-78-03-53) (D.) 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE STUART (45-08-17-80) (D. soir, L.) 18 h 30 : Bienvenue au club ; (D. soir, L.) 20 h 15, Dim. 15 h 30 : Savage Love ; (D., L.) 22 h 15 : Haute *Surveillance.*

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. — Petite salle (42-25-20-74) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle (D. soir, L.), 21 h : Du rififoin dans les labours. — Petite Salle (D. soir.) 20 h 30, dim. 15 h 45 : On ne sait comment (dern. le 1er).

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 16 h 30 et 21 h, mer. et dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger ; mer. 14 h et 16 h 30, sam., dim. 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face ; Petite Salle (D. soir, L.) *21 h, sam. 18 h 30, dim. 16 h* : la Goutte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D. soir) 20 h 30, dim. 16 h : l'Ecole des femmes (à partir du 22).

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) (D. soir, L.) 20 h 30, mer., sam. 14 h 30, dim. 14 h 30 : Jules César.

18, AV. J.-JAURÈS, sous chapiteau (48-03-11-32) (D., L.), 21 h : Théâtre Zingaro.

☞ PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : Libertango (dern. le 30).

☞ POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur ; (D. soir, L.) 19 h, dim. 17 h : Esquisses viennoises.

☞ PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.) 21 h, dim. 18 h 45 : Mimie en quête d'hauteur.

☞ QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), (D., L.) 21 h : la Christ et le Vierge ; (D) 18 h 30 : Phèdre.

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D. soir, *L.) 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : les* Voisins du dessus.

☞ SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L., Mar.), 20 h 45, dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. Sam. 22 h, dim. 17 h, lun. et mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; (D. L., Mar.) 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle. II. Sam. 22 h, dim. 17 h, lun. et mar. 20 h 30 : Huis clos ; 20 h 30 : les Pieds nickelés (dern. le 30) ; mer., jeu., ven., *22 h ; sam., 18 h 30 : Marie-Ane.*

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64) (D., L.) 20 h 30 : la Guéguerre.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.) 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE DE FORTUNE, le 30 à 21 h : Bandit ! Voyou ! Polaroïde !

☞ THÉATRE GRÉVIN, (42-46-84-47), 21 h : Danger amour (à partir du 3).

☞ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), *jeu., ven.* 20 h 30 : Astro Follies Show.

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.) 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : *Lime crève l'écran.*

☞ THÉATRE NOIR (43-46-91-93) 20 h 30 : Toussaint Louverture (dern. le 30).

☞ THÉATRE 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Marthe.

☞ THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45: *le Jardin pétrifié* (dern. le 30).

☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), ven., mar. 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; mer. 20 h 30, sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le motif : jeu. 20 h 30, dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau ; sam., dim. 16 h et 17 h : *Delire's.*

☞ THÉATRE DE LA PLAINE (48-42-32-25) (D. soir, L., mar.) 20 h 30, dim. 17 h : le Songe.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, le 27, 28, 29, 3 à 20 h 30 : le Cid ; le 30 à 20 h 30, le 1er à 15 h et 18 h 30 : les Oiseaux.

☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88) (D.) 21 h, mer., ven., lun. : Lysistrata ; Jeu., sam. mar. : Salomé.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.) 18 h 30 : Fabulatori Due ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas, mesdames.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (mar.), *20 h 15 : le Bel Indifférent — le Menteur* ; (D.) 21 h 45 : Chant d'elles ; (L.) 23 h : Histoire d'O ; lun. 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. *20 h 15* : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78) (D. L.), 20 h 15 : les Méthodes de Camille Bourreau (mar., mer.), 22 h, dim., 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CITHÉA (43-57-99-26) (mer., jeu., ven., sam.), 22 h. : Des traces de pneus dans la purée du petit (dern. le 30).

L'ÉCUME (45-42-71-16) (D., L.), 20 h 30 : J'le ferai plus, c'est promis, 22 h : F. Bozes (dern. le 30).

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE *(43-54-53-79), I. (L., mar.), 20 h 30 : A* coup de fourches ; mer., dim. lun., mar., 20 h 30 : le Transsexuel ; 21 h : Marlenbow.

PATACHON (46-06-90-20), 20 h, dim., 17 h : Jouons avec les mots (dern. le 30).

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Non, je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES *HALLES* (42-36-27-27) (D., L.), 20 h : la Baignoire qui venait du froid.

THÉATRE 33 (48-58-19-63), mer., jeu., ven., mar. 18 h 30, dim. 16 h : Délires ; sam., dim. 20 h 30 : Courteline pas mort.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Jardin d'hiver, le 28 à 21 h, le 30 à 16 h et 21 h : Je songe au vieux soleil ; Les 27, 29 à 21 h : Mes souvenirs.

Comédie-Française, les 27, 2, à 20 h 30 : Bérénice.

Hôtel Scipion, (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 18 h : les Tablettes de buis.

Th. de la Commune, Aubervilliers (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : le Boulevard du mélodrame.

Bobigny, MC, (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : Marguerite Paradis.

Théâtre du Rond-Point, le 2 à 18 h 30 : Quatuor Arditti (Xénakis) ; à 20 h 30 : F. Chojnacka, S. Gualda (Xénakis).

Théâtre musical de Paris, (L), 20 h 30, sam. 16 h et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Black and blue.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (46-66-02-74) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Bête comme un homme ; le 2 déc. à 21 h : Sale affaire, du sexe et du crime.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67), voir Festival d'automne.

BEZONS, CAC (39-82-20-88), le 29 à 21 h : la Légende des siècles.

BOBIGNY, MC (48-31-11-45), voir « Festival d'automne ».

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44) (D., L.), 20 h 30 : Au but.

CERGY-PONTOISE, Th. des Arts (30-03-33-33), les 27, 29 à 21 h : Je songe au vieux soleil ; les 28, 30 à 21 h : Mes souvenirs.

CHARENTON - LE - PONT, Théâtre municipal (43-68-55-81), le 28 à 20 h 45 : Ballet-Théâtre J. Russillo.

CLAMART, MJC (46-45-11-87), le 1er à 15 h : Jeanne et Thérèse.

COLOMBES, MJC (47-82-42-70, 20 h 30 le 29 : Quartet M. Edelin ; le 30 : M. Solal, D. Humair, J.-F. Jenny Clarke.

LA COURNEUVE, Centre dramatique (48-36-11-44) les 28, 29, 30 à 20 h 45, le 1er à 16 h 30 : Nouvelles d'Odessa.

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-94-50) les 27, 28, 29, 30 à 20 h 30 : les Nuits du troisième jour.

ÉVRY, Agora (60-77-93-50), le 29, 30 à 20 h 30 : le Mont anologie.

GENNEVILLIERS, Th. (47-93-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : les Irresponsables.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Th. (46-42-70-91), le 29 à 21 h : Y. Lecocq, le 1er à 17 h : A. Ciosi.

JOINVILLE, église Saint-Charles, le 3 à 21 h : Ensemble J.-W. Audoli (Lekeu, Boccherini...).

LONGJUMEAU, Th. A. Adam (69-09-60-14) le 1er à 15 h : Joyeuses Pâques.

MALAKOFF, Théâtre 71 (46-55-43-45) (D. soir), 20 h 30, dim. 18 h : Ma famille revue (dernière le 1er) ; le 3 à 20 h 30 : Vente aux enchères.

MANTES-LA-JOLIE, Théâtre O. Hussenot (30-94-34-67) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Petit garçon rouge avec Bilboquet (à partir du 29).

MAISONS-ALFORT, Théâtre Claude-Debussy (33-75-72-58) le 1er à 16 h : Les danses chau.

MARNE-LA-VALLÉE, CAC Ferme du Buisson (60-05-64-87) le 1er à 18 h : ensemble de cuivres et percussions de l'EIC (Kagel, Levinas, Reich...)

MONTREUIL, église Saint-Pierre, Saint-Paul, le 30 à 20 h 30 : Ensemble Musica Nova, dir.: Ch. Andrivet.

LES MUREAUX, Théâtre du centre hospitalier, le 1er à 20 h 30, Ensemble Arpeggione (Debussy, Beethoven, Weber...)

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81) (D. soir, L.), 20 h 30, Sam., 16 h, et 20 h 30. Dim., 17 h : le Legs, l'Epreuve ; les 29, 30 à 21 h : Ensemble Intercontemporain, dir. : P. Boulez (Boulez, Donatoni, Ligeti...)

NEUILLY, Théâtre (47-47-11-40) le 3 à 20 h 30 : A. Ciccolini (Schumann, Ravel, Liszt).

PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des Arts (48-48-10-30), le 27 à 20 h 30 ; les 29, 30 à 21 h 30, le 1er à 15 h : l'Etat des mouches.

RIS-ORANGIS, CC R.-Desnos (69-06-72-72) le 30 à 20 h : O. Hutman, *T. Rabeson, M. Bertaux.*

RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (47-32-24-42), 20 h 45, le 28 : M. Leeb ; le 29 : Duo pour un soliste ; le 3 : Los Calchakis.

RUNGIS, CC Arc-en-Ciel (45-60-54-33) le 30 à 21 h : Z. Richard.

SAINT-DENIS, Th. G. Philipe (42-43-44-33), les 27, 28, 29, 30 à 20 h 30 : le 1er à 17 h : Romance en stuc.

SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté (48-89-99-10), le 2 à 21 h : Allo... Jean-Baptiste.

SARTROUVILLE, Théâtre (39-14-23-77) le 29 à 21 h : Letters Home.

SCEAUX, Les Gémeaux (46-60-05-64), le 29 à 22 h 30 : S. Kassap Quartet.

SUCY-EN-BRIE, église Saint-Martin, le 30 à 20 h 45 : Ensemble instrumental J.-F. Paillard (Brouwer, Chaynes, Dumond).

LES ULIS, Centre B.-Vian (39-28-42-99) le 29 à 20 h 30 : Tsunobue, Th. d'Ombres.

VANVES, Théâtre (46-45-46-47), les 28, 29, 30 à 20 h 30 : Sous les taupes, découvrez l'obus.

VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-71-18) le 28 à 21 h : Camerata de Versailles, dir. : A. du Closel (Sibelius, Wagner, Berwald...) ; le 30 à 21 h : Lettres Home.

VERRIÈRES-LE-BUISSON, sous chapiteau, le 30 à 21 h : C. Lara.

VILLEJUIF, Th. Rolland (47-26-15-02), les 29, 30 à 20 h 30 : G. Bedos.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 27 NOVEMBRE

16 h, le Grand Jeu, de J. Feyder ; 19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Une femme marquée, de A. Napoléon (v.f.) ; 21 h 15, Hommage à I. Bergman : Face à face (v.o).

JEUDI 28 NOVEMBRE

16 h, Jeunes Filles en uniforme, de C. Froelich et L. Sagan ; 19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Lafayette escadrille, de W.A. Wellman (v.o.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : l'Œuf du serpent.

VENDREDI 29 NOVEMBRE

16 h, le Grand Elan, de Christian-Jaque ; 19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Les commandos passent à l'attaque, de W. A. Wellman ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Sonate d'automne (v.o., s.-t. fr.).

SAMEDI 30 NOVEMBRE

15 h, Gribouille, de Marc Allegret ; Hommage à I. Bergman : 17 h, Mon île Faro ; 21 h, De la vie des marionnettes ; 19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : la Forêt interdite, de N. Ray.

DIMANCHE 1er DÉCEMBRE

15 h, Mademoiselle de Paris, de W. Kapps ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 17 h, le Vieil Homme et la Mer, de J. Sturges ; 19 h, Damn Yankees, de G. Abbott et S. Donen ; 21 h 15, Hommage à I. Bergman : Fanny et Alexandre (v.o., s.-t. fr.).

LUNDI 2 DÉCEMBRE

Séances réservées aux abonnés.

MARDI 3 DÉCEMBRE

Hommage à I. Bergman : 16 h, Après la répétition ((v.o., s.-t. fr.) ; 21 h, « Document sur Fanny et Alexandre, de Lasse Karlsson (v.o., trad. simul.) ; Petite Salle : 16 h 30, Conférence-débat avec Kôhei Oguri ; Grande Salle : 19 h, Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 27 NOVEMBRE

Festival d'Amiens 85 (Sélection de films brésiliens) : 15 h, Mar de Rosa, de A. Carolina (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, Das tripas coraçao, de A. Carolina (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Le jardin qui bascule, de G. Gilles.

JEUDI 28 NOVEMBRE

Festival d'Amiens 85 (Sélection de films brésiliens) : 15 h, Eros, O deus do amor, de W. H. Khouri (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, Amor, estranho amor, de W. H. Khouri (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h 30, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : les Trois Derniers Hommes, de A. Perset.

VENDREDI 29 NOVEMBRE

Festival d'Amiens 85 (Sélection de films brésiliens) : 15 h, Perdida, de C. Alberto Prates Correia (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, Cabaret Mineiro, de C. A. Prates Correia (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Bastien, Bastienne, de M. Andrieu.

SAMEDI 30 NOVEMBRE

Festival d'Amiens 85 (Sélection de films brésiliens) : 15 h, Noites do sertao, de C. A. Prates Correia (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, Lilian M. Relaterio confidencial, de C. Reichenbach (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h 15, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Paco l'infaillible, de D. Haudepin ; 21 h, la Constante, de K. Zanussi (v.o., s.-t. fr.).

DIMANCHE 1er DÉCEMBRE

Festival d'Amiens 85 (Sélection de films brésiliens) : 15 h, Amor, Palavra prostituta, de C. Reichenbach (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h 15, Extremos do prazer, de C. Reichenbach (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Anthracite, de E. Niermans ; 21 h, En clôture de la manifestation sur le cinéma japonais : Pour kayako, de Kôhei Oguri, en sa présence (v.o., s.-t. anglais).

LUNDI 2 DÉCEMBRE

Festival d'Amiens 85 (Sélection de films brésiliens) : 15 h, la Dame de l'autobus, de N. D'Almeida (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, Parahyba, de T. Yamasaki (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, La cinémathèque créatrice présente : Les novateurs du cinéma (Les pionniers de Brighton : 23 films de 1898 à 1910).

MARDI 3 DÉCEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ALAMO BAY (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'AMOUR OU PRESQUE (Fr.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CAGE AUX FOLLES N° 3 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (35-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LE CHATIMENT DE LA PIERRE MAGIQUE (Aus., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (42-33-67-06).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DUST (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

ELSA, ELSA (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

EXTERMINATOR II (A., v.f.) (**) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

FLETCH AUX TROUSSES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 8e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HOLD UP (Fr.) : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

L'HOMME AUX YEUX D'ARGENT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) : Français, 9e (45-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). — V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MÉMOIRES DE PRISON (Brésilien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

OUTRAGES AUX MŒURS (Fr.) (**) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; V.f. : Montparnasse, 14e (43-27-52-37).

LA PARENTÈLE, (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-95-95).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

POLICE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PORTÉS DISPARUS N° 2 (A.) (*) : v.f. Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

PROFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88).

QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) (h. sp.).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

RAMBO II (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) : 3 Luxembourg, 3e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-24-42) ; UCG Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). — V.f. : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-22) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE TEMPS DÉTRUIT (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA TENTATION D'ISABELLE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40)) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE FEMME OU DEUX (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

VERTIGES (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

Les festivals

ALAIN TANNER : 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), mer., dim. : la Salamandre ; ven., mar. : No man's land ; jeu., sam. : Retour d'Afrique ; lun. : Dans la ville blanche.

CARLOS SAURA (v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), ven., 14 h : Cria Cuervos ; mar., 14 h : Maman a cent ans ; jeu., 13 h 40 : Vivre vite.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : l'Année dernière à Marienbad ; 15 h 40 : De l'or en barres ; 17 h 10 : Profession Magliari ; 19 h : Whisky à gogo ; 20 h 20 : l'Emploi ; 22 h : Chronique d'un amour.

LE CINÉMA INDIEN A TRAVERS SES STARS : Centre G.-Pompidou, salle Garance (42-78-37-29), mer., 14 h 30 : Jatugriha, de T. Sinha ; 17 h 30 : le Rôle, de S. Benegal ; 20 h 30 : Nadodi Mannan, de M.-G. Ramachandran ; jeu., 14 h 30 : le Rideau, de K.-C. George ; 17 h 30 : Madosh, de J.-B.-H. Wadja ; 20 h 30 : Thiruvilaiyadal, de A.-P. Nagarajan ; ven., 14 h 30 : Kashinath, de N. Bose ; 17 h 30 : le Héros, de S. Ray ; 20 h 30 : Monsieur 420, de R. Kapoor ; sam., 14 h 30 : M. Sampat, de S.-S. Vassan ; 17 h 30 : Zanjeer, de P. Mehra ; 20 h 30 : le Mirage, de N. Mahapatra ; dim., 14 h 30 : Diamond Queen, de H. Wadia ; 17 h 30 : Utsav, de G. Karnad ; 20 h 30 : Amar Akbar Anthony, de M. Desai ; lun., 14 h 30 : Un vol de pigeons, de S. Benegal ; 17 h 30 : Namak Haram, de H. Mukherjee ; 20 h 30 : le Seuil, de J. Patel.

LES FILMS NOUVEAUX

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (**), film français de Bob Sanders : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

COCOON, film américain de Ron Howard (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42). — (V.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RIO ZONE NORD, film brésilien de Nelson Pereira dos Santos (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

ROUGE BAISER, film français de Vera Belmont : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SCOUT TOUJOURS, film français de Gérard Jugnot : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE, film américain de Ted Berman et Richard Rich (v.o., v.f.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — (V.f.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE VOYAGE A PAIMPOL, film français de John Berry : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

CINEMA

M. DURAS : Denfert, 14e (43-21-41-01), ven., 13 h 40 : le Navire Night ; mer., 17 h 20 : sam., mar., 18 h : India Song.

HITCHCOCK, LES ANNÉES D'OR (v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30), mer., mar., Mais qui a tué Harry ? ; jeu., lun. : l'Homme qui en savait trop ; ven. : la Corde ; sam. : Sueurs froides ; dim. : Fenêtre du cour.

HOMMAGE A LA RKO (v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) : mer., la Captive aux yeux clairs ; jeu. : le Paradis des mauvais garçons ; ven. : King-Kong. le Fils de King-Kong ; sam., Spécial John Ford, 14 h : le Massacre de fort Appache ; 16 h 40 : le Mouchard ; 18 h 20 : la Patrouille perdue ; 19 h 30 : le Convoi des braves ; 21 h 50 : Mary of Scottland ; dim. : Ça commence à Vera-Cruz, l'Enigme du Chicago Express ; lun. : la Cinquième victime ; mar. : Vaudou + la Féline (1942).

HUMOUR ANGLAIS (v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44), mer., 20 h ; ven., 22 h ; sam., 16 h 15 ; lun., 18 h 30 ; mar., 20 h : l'Homme au complet blanc ; jeu., 20 h ; ven., 18 h 30 ; sam., 14 h 30 ; dim., 16 h 15 ; lun., 22 h : Noblesse oblige ; mer., 22 h ; ven., 20 h 15, sam., 21 h 30, dim., 14 h 30, lun., 20 h 15 : Tueurs de dames.

JOHN BERRY : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), mer., jeu., ven. : Tamango ; sam : Ça va barder ; dim., lun., mar. : Je suis un sentimental.

N. KINSKY (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : sam., lun., 11 h 30 : la Lune dans le caniveau ; sam., lun., 11 h 50 : Maria's Lovers ; sam., lun., 11 h 35 : la Féline (*) ; sam., lun., 11 h 40 : Hôtel New-Hampshire ; sam., lun., 11 h 30 : Surexposed.

KUROSAWA (v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., dim., 18 h 30 ; ven., lun., 16 h 30 : Dersou Ouzala ; sam., 18 h 30 : Dode's Caden.

NIKITA MIKHALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80), sam., 14 h ; mer., 14 h ; jeu., 16 h ; vend., 20 h ; dim., 18 h ; lun. 22 h 30 ; mar., 22 h : l'Esclave de l'amour ; mar., 14 ; mer., 16 h ; jeu., 18 h ; ven., 22 h ; sam., 16 h ; dim., 20 h ; lun., 18 h : Partition inachevée pour piano mécanique ; ven., 14 h ; dim., 14 h ; mer., 18 h ; jeu., 20 h ; sam., 18 h ; dim., 22 h ; lund., 22 h ; lun., mar., 16 h : Cinq soirées ; dim., 14 h ; mer., 20 h ; jeu., 22 h ; ven., 16 h ; sam., lun., 20 h., mar., 18 h ; dim., 14 h : Quelques jours de la vie d'Oblomov ; mer., 22 h 30, ven., 18 h 30, sam., 22 h 30 ; lun., 14 h : Sans témoin ; dim., 16 h 30 ; mar., 20 h 30 ; jeu., 14 h : le Nôtre parmi les autres.

OZU (v.o.) : Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41), mer., dim. : Dernier caprice ; ven., mar. : Gosses de Tokyo ; sam. : Voyage à Tokyo ; lun. : le Goût du saké.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o) : Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer., Crazy Day ; jeu., la Cavale impossible ; ven., Heavenly Bodies ; sam., Y a-t-il un pilote dans l'avion ? ; dim., mar., le Mariage du siècle.

E. ROHMER : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu., 15 h 10 : la Carrière de Suzanne ; dim., 15 h : la Femme de l'aviateur ; mar., 16 h : le Genou de Claire ; jeu., 16 h 40 : la Marquise d'O. Denfert, 14e (43-21-41-01) ; dim., 10 h : le Beau Mariage ; sam., 15 h 40 : Perceval le Gallois ; dim., 12 h : les Nuits de la pleine lune.

CASAVETES (v.o.), Action-la-Fayette, 9e (48-74-97-27) : mer., dim. : Une femme sous influence ; jeu., mar. : Meurtre d'un bookmaker chinois ; ven. : Love Streams ; sam., lun : Gloria.

SEMAINE DU CINÉMA TCHÉCOSLOVAQUE (v.o.), Cinéma Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81) : en alternance, Infirmières ; Garçon, sauve-toi ! ; Angle de vue ; Bistouri s'il vous plaît ; la Fin du domaine Berhof ; Le Tardif après-midi d'un faune.

Les grandes reprises

L'AFFAIRE CICÉRON (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (48-74-97-27).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CARMEN (SAURA) (v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) Quintette, 5e (46-33-79-38).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES CONTES D'HOFFMANN (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DETECTIVE STORY (A.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (46-32-91-68).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

INDISCRET (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

MADAME PORTE LA CULOTTE (A.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PEAU DOUCE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA PÊCHE AU TRÉSOR (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) : Parnassiens, 14e (43-25-21-21).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

STORMY WEATHER, (A., v.o.) UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

THE THING (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (43-25-72-07) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES TUEURS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

La ULTIMA CENA (Cub.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

UNDERFIRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 22 h.

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), sam. 19 h 45, jeu. 17 h 50.

LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61), mar. 18 h 45.

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), dim. 22 h., mer. 19 h 30.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu., dim., mar. 22 h.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 18 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 20, 19 h 30, sam. 0 h 10.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., dim. 17 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 19 h 45.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., sam., 22 h.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33), mer., ven., dim., mar., 22 h 10.

DÉTECTIVE (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu., sam. 18 h 40, lun. 22 h 10.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), ven., 22 h.

EQUATEUR (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), jeu., ven., 16 h., mar. 15 h 45.

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd. ; v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., lun. 16 h 40.

GÉANT (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14), 17 h 45.

GERTRUD (Dan. ; v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., 22 h. jeu., sam. dim. lun. 20 h.

HAIR (A., v.o.), Boîte à films, 17e (46-22-44-21), dim., lun., mar., 18 h.

HURLEVENT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), 12 h 40.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21). jeu., ven., sam., 18 h, lun. mar. 15 h 30.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14), 21 h.

METROPOLIS (All., muet) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36), dim. 11 h 45 ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu. sam. 22 h 10, dim. 18 h 30.

MON NOM EST PERSONNE (It. ; v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 14 h.

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun. 18 h.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), mar., 12 h 10.

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), dim. 15 h 30.

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (*) (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36), mar. 11 h 40.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer. 16 h., sam. 17 h 50.

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 20, ven., sam. 0 h 20.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21), 20 h 15.

SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36), ven., sam. 0 h 30.

STRANGER KISS (A. ; v.o.) : Cinoches, 6e (43-54-72-71), 16 h 10.

VISAGES DE FEMME (It., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., lun., 14 h 40, ven., 19 h 20.

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 15 h 30, dim. 18 h 40, mar. 20 h.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 27 NOVEMBRE

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm, Chœur de l'orchestre (Schubert, Liszt).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : P. Rogé (Bach, Brahms, Berg, Beethoven).

Salle Gaveau, 20 h 30 : M. E. Virsaladze (Schumann, Chopin, Prokofiev).

Radio-France, 20 h 30 : solistes de l'Orchestre (Liszt, Schütz, Bach, Ockeghem).

Studio 105, 20 h 30 : l'art de l'improvisation en Grèce (musiques traditionnelle et populaire) (V. Soukas ; Y. Koros ; K. Pitsos ; Klapakis.

La Table Verte, 22 h : B. Palisson, H. Beneteau (Scarlatti, Bach, Cimarosa).

Eglise de la Madeleine, 21 h : Maîtrise de la Sainte-Chapelle, Petits Chanteurs de Chaillot, Orchestre Pro Arte de Paris (Fauré, Prior) (Amnesty International).

JEUDI 28 NOVEMBRE

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Schubert, Brükner).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : K. Zimmerman (Bach, Mozart, Chopin, Beethoven, Prokofiev, Sczymanowsky).

Eglise Saint-Médard, 21 h : Quintette Kuijken (Boccherini).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Orchestre baroque de l'Ile-de-France (Bach, Molter, Vivaldi, Benda).

La Table Verte, 22 h : voir le 27.

Salle Rossini, 20 h 30 : B. Eidi, M. Giboureau (Poulenc).

Cortot, 20 h 30 : Chœur de chambre féminin de l'Ile-de-France (Mendelssohn, Schumann, Brahms, Ravel, Kodaly).

VENDREDI 29 NOVEMBRE

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm, Chœur de l'Orchestre (Brahms, Liszt).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : S. Bychkov (Schubert, Tchaïkovsky, Respighi).

Salle Gaveau, 20 h 30 : G. Leonhardt (musique française).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : Duo Chatelain (Galles, Tedesco, Sor, Albeniz).

La Table Verte, 22 h : voir le 27.

Cortot, 20 h 30 : Orchestre M. Adès, H. Le Floch, B. Pasquier, A. La Palombara (Vivaldi, Mozart, Bach).

SAMEDI 30 NOVEMBRE

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, Chœurs de Radio-France, dir. : R. Muti (Cherubini).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : Cl. Scimone (Vivaldi, Galuppi, Clementi).

Théâtre 18, 16 h 30 : Quatuor de Trombones Speer (Marini, Praetorius, Beethoven).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Quatuor avec piano (Beethoven, Fauré, Schmitt).

Salle Rossini, 15 h 30 : I. Vagienova.

Conservatoire de Musique (29, av. de Villiers-17e), 18 h : Soirée Pouchkine (poèmes et romances, Glinka, Rachmaninov).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : voir le 28.

La Table Verte, 22 h : voir le 27.

DIMANCHE 1er DÉCEMBRE

Eglise des Billettes, 17 h : Ph. Bride, J. Ponset (Bach).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h : Orchestre Pasdeloup, dir. : G. Devos (Beethoven).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre Lamoureux, dir. : A. Ostrovsky (Tchaïkovsky, Rimsky-Korsakov).

Cortot, 17 h 30 : L. Pernot (Gallot, Kellner, de Visée, Bach).

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : Quatuor de Tokyo (Haydn, Brahms).

Eglise Saint-Vincent-de-Paul, 17 h : M. Pinte (Walther, Bach, Haendel, Mendelssohn).

Eglise luthérienne Saint-Pierre, 16 : M. Leclerc, Z. Blazynsky (Bach, Boëly).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Chœur de l'Académie de médecine de Szczecin (chant et folklore polonais).

Salle Gaveau, 19 h : concert des lauréats du Centre M. Sogny (diplôme 85) (Liszt ; Chopin ; M. Sogny).

LUNDI 2 DÉCEMBRE

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. : N. Nagano (Takemitsu, Beethoven, Brahms).

Athénée, 20 h 30 : C. Ludwig ; F. Tillard.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : F. R. Duchable.

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : M. Zeltser (Haydn, Schumann, Scriabine, Stravinski).

Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30 : J.-C. Pennetier, G. Garcin, A. Flammer, Soprano Enfant des Petits Chanteurs de Paris (Clostre).

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : G. Ros, P. Le Corré (Shock).

MARDI 3 DÉCEMBRE

Radio-France, 18 h 30 : D. Drow, F. Gagneux, J.-F. Heisser (Darasse) ; 20 h 30 : D. Latry (Liszt, J. Charpentier, Wagner/Liszt, Leguay) ; 22 h 30 : A. Dumay, N. Freire (Chopin, Schubert).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : A. Hervé, M. Benita, P. Gritz (Monk, Shorter, Benita).

Porte de la Suisse, 20 h 30 : BBK Group (système autonome musical).

Festival de l'Ile-de-France

(47-23-40-84)

PARIS, église Saint-Médard, le 28 à 20 h 30, **AULNAY-SOUS-BOIS**, église Saint-Sulpice, le 27 à 21 h : Quintette Kuijken (Boccherini).

BOULOGNE-BILLANCOURT, C.C., le 28 à 20 h 30, **CHATILLON**, église Saint-Philippe-Saint-Jacques, le 29 à 21 h, **LE MÉE-SUR-SEINE**, église N.-D. de la Nativité, le 30 à 20 h 45 : Ensemble instrumental J.-W. Audoli (Telemann, Turina, Soler...).

PARIS, église Sainte-Elisabeth, le 29 à 20 h 30, **ÉTRÉCHY**, église, le 30 à 21 h : Ensemble Cl. Janequin (Palestrina, Narvaez, Victoria...).

LUZARCHES, église Saint-Côme-Saint-Damien, le 29 à 21 h : Ensemble instrumental Andonia (Scarlatti, Wolf, Boccherini).

SAINT-CYR-L'ÉCOLE, chapelle du Musée militaire, le 30 à 21 h : I. Garcisanz, A. Ponce.

VIARMES, église, le 30 à 20 h 30 : Ensemble vocal M. Piquemal (Victoria, Scarlatti, Falla).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-37-71) 23 heures : J.-M. Jafet, E. Goubert, Ch. Antipas, C. Mendes (dern. le 1er) ; le 2 : Soul Train ; le 3 : M. Ferreira, Kzan, M. Terra, S. Barretto.

BERCY, palais omnisports (43-46-12-21), les 27, 28, 29 à 20 h : Dire Straits.

CASINO DE PARIS (48-74-15-80), le 3 à 20 h 30 : R. Petite.

LE CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : les 27, 28 : Quintette de Paris ; les 29, 30, 1er, 2, 3 : M. Saury.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), le 3 à 20 h 30 : J. Surman, L. Froncioli.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), les 29, 30, à 22 h 30 : Son Caribe.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 les 29, 30 : J. Lindbergh, D. Lazro, J.-F. Pauvros, R. Turner ; le 1er : A. Rodriguez.

ELDORADO (42-08-23-50), 22 h, le 27 : le Vulcain ; le 29 : Groupe Black and Co ; le 30 : Grande nuit zaïroise ; le 2 : N. Lofgren.

FONDATION ARTAUD (45-82-66-77), 22 h, les 29 et 30 : Banda Badern.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, les 27 et 28 : Nada ; les 29, 30 : The Boss/The Kids ; le 3 : Va bene.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D) 21 h 30 : Swinging Art Ensemble ; Petite salle, les 27, 28, 29, 30 à 20 h : A. Delille.

MEMPHIS MELODY (43-29-60-73), mer. 22 h : Ph. Warner. Jeu., ven., sam. : I. Perce. Dim : H. Gulbey. Lun., mar. : Jeremy. Mer. 0 h 30 : G. Hunter. Jeu. : M. Sylva. Ven. : Loalwa. Sam. : G. Hunter. Dim. : C. McPherson. Lun. : M. Maria. Mar. : J. Bonnard.

MÉRIDIEN (47-58-12-30) (D), 22 h 30 : The Dirty Dozen Brass Band From New Orléans (dern. le 30), Ch. Morin Septet (A partir du 2).

MONTANA (45-48-93-08), 22 h : C. Thompson.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : M. Amenoux (dern. le 1er) ; à partir du 2 : Irakli.

MUTUALITE (43-29-12-99), le 27 à 20 h 30 : Blue Oyster Cult.

NEW MORNING (45-23-51-41), les 27, 28, 29 : Buddy Guy Junior Wells ; le 30 : Fiesta latina ; le 1er à 17 h : Bob Everhart et Stylix.

OLYMPIA (47-42-25-49), les 2 et 3 à 20 h 30 : Level 42.

PALACE (42-46-10-87), le 3 à 20 h : Long Ryders.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mer : Watergate Seven + One. Jeu. : R. Franc Hot Jazz Quartet. Ven. : JCJB Old Finest Stompers. Sam. : New Farmers. Lun : Alligator New Jazz Bandar. Mar. : Cl. Luther.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : mer., jeu. : Golden Gate Quartet. Ven. : Quintette de Paris. Sam. : Riddle Jazz Quinter. Lun. : Cl. Bolling Big Band. Mar. : Marcia Maria Quartet.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 heures : M. Perez, D. Goyone, D. Di Piazza, T. Rabeson.

LA PINTE (43-26-26-15), 22 h, les 27 et 28 : New Jaz Off ; les 29, 30 : Kaleidoscope ; les 2, 3 : Midnight Jazz.

REX CLUB (42-36-83-93), 20 h, le 27 : Caméo ; le 28 : Vibrators ; le 2 : B. Hurley.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : S. Guérault, B. Vasseur (dern. le 30). A partir du 3 : M. Saury.

STAND BY (46-33-96-23), les 29, 30 à 21 h 30 : F. Jeanneau, Ph. Mate, J.-L. Chautemps, J. Di Donato.

LA SPHÈRE (48-06-53-33), le 29 à 21 h : Sam Rivers Quartet.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Sixun.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), le 3 à 18 h 30 : A. Hervé.

TROIS MAILLETZ (43-54-00-79) (L., mar.), 22 h 30 : R. Bahri, Peter, S. Wilson.

ZÉNITH (42-40-60-00), le 29 à 20 h : L. Branigan.

Le music-hall

AGECA (177, r. de Charonne) : sam., 20 h 30 : Luzmila Carpio (musique traditionnelle des Andes).

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 30 : Jacinia (dern., le 30).

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CIRQUE D'HIVER (45-04-72-04), mer., sam., dim 14 h et 17 h : Emilie Jolie.

C.I.A. (46-72-63-28) les 27, 28, 29, 30 à 20 h 30, le 1er à 16 h : Kaluyo.

DUNOIS (45-84-72-00), les 27, 28 à 20 h 30 : Jo Akepsimas.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 28 à 15 h : P. Sevran.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10) (L.), 20 h 45 : G. Lafaille.

ESPACE GAITE (43-27-95-94), (D.) 22 h : Kamikaze.

FORUM DES HALLES (42-03-11-11), 21 h : Les étoiles (dern., le 30).

GUINNESS TAVERN (42-33-26-45), le 27 à 22 h : F. Vetti.

GYMNASE (42-46-79-79) (D., L.), 21 h, sam. 17 h 30 : Th. Le Luron.

OLYMPIA (47-42-25-49) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : V. Sanson (dern., le 1er).

PARC DE LA VILLETTE (42-45-09-00), mer., dim 14 h et 17 h 15, vend., mar. 20 h 45, sam. 14 h 17 h 15 et 20 h 45 : Paris-Pékin.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41) (D.), 22 h 30 : Orlando Tripodi Quartet, jeu., ven., sam. 20 h 30 : A. de Raco.

ZÉNITH (42-40-60-00), le 27 à 14 h, les 30, 1er à 14 h et 17 h : la Comédie musicale des Schtroumpfs, (D. soir), 20 h 30, dim., 16 h : J.-J. Goldman (à partir du 3).

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer., sam. 14 h 30 ; ven., sam., 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99) (D., soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Fantasio (à partir du 3).

TH. DE PARIS (42-80-09-30), Grande salle (D. soir, L.), 20 h 30, Dim., 15 h 30 : la Vie parisienne.

La danse

BASTILLE (43-57-42-14), le 3 à 21 h : Lie.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), (mer., D. soir), 20 h 30, dim., 17 h : G. Martinez.

CENTRE MATHIS (48-06-68-01), le 29 à 14 h 30 : Cie Ch. Pages.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), le 3 à 20 h 30 : Le Chat botté.

RENAISSANCE (42-08-21-75), le 29 à 18 h 30 : Musical Patchwork.

THÉATRE DE L'UNION (47-70-90-94), les 28, 29, 30 à 20 h 30 : Ensemble de danse T. Kressel.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), le 3 à 20 h 30 : Ballet-Théâtre J. Russillo.

VENTES

LES GRANDES VENTES DE L'HOTEL DROUOT

Lettres d'or

Manuscrits et autographes sont un des points forts des ventes françaises, et les deux dernières vacations de l'hôtel Drouot ont été un succès.

Le manuscrit enluminé, adjugé à 8 millions de francs mercredi 20 novembre en faveur d'un libraire new-yorkais par Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud et Tailleur, assistés de Mme Vidal-Mégret (expert), a été l'enjeu d'une sévère bataille d'experts, justifiée par la rareté de ce livre relié dans des plaques d'argent du seizième siècle, et qui contenait cent soixante-seize enluminures parfaitement conservées.

En ce qui concerne les autres lots de cette vente exceptionnelle, les estimations ont été largement dépassées par le public de bibliophiles et de marchands étrangers, qui s'étaient déplacés pour cette occasion.

La première édition des *Songes drolatiques de Pantagruel*, datée de 1565, estimée 60 000 F, a été vendue 365 000 F. Elle contenait cent vingt figures sur bois.

Un exemplaire *Des sainctes peregrinations de Jherusalem*, œuvre célèbre de Bernard de Breydenbach, édition originale éditée à Mayence en 1486, a été adjugée 355 000 F.

Cet ouvrage est le premier livre de voyages, illustré d'après nature, puisqu'il fut gravé par Erhart Euwich en 1483-84, lors d'un itinéraire en Terre Sainte. Sept planches repliées, gravées sur bois, montrent au voyageur les villes traversées, ainsi que les curieux animaux des contrées lointaines : girafes, crocodiles, chameaux... Cet ancêtre des Guides bleus est aussi le premier guide connu où figurent un alphabet arabe et un glossaire turc.

Un autre ouvrage, *Champfleury*, de Geoffroy Tory, adjugé 120 000 F, n'a pas atteint l'estimation qui se montait à 250 000 F. C'était pourtant, d'après l'expert de la vente, *« une édition rare et très recherchée de ce génial ouvrage. Un des plus beaux livres de tous les temps »*. Cette œuvre est le premier ouvrage didactique écrit en français, où l'auteur, Geoffroy Tory, jette les bases d'une nouvelle grammaire française. Il y propose notamment l'emploi des apostrophes, des accents et de la cédille ; et l'adoption de règles fixes pour la fabrication des caractères d'imprimerie. Un livre fondamental de la langue française mais qui n'a pas trouvé assez d'échos auprès du public international de cette vente, pour atteindre le prix espéré.

Ces enchères offraient également une précieuse collection d'autographes des textes inédits et intimes des plus grands auteurs français des dix-neuvième et vingtième siècles.

Notamment des lettres de Stendhal et une correspondance. L'unique lettre de lord Byron, citée dans plusieurs ouvrages et à laquelle Stendhal ne répondit jamais, a atteint 380 000 F. Sept lettres de Prosper Mérimée à son meilleur ami, d'une totale franchise, ont été adjugées 124 000 F, une somme justifiée par l'intérêt des sujets abordés : littérature, politique, mœurs, mais aussi amis, personnalités et mentalités du temps.

Le recueil *Profils et Grimaces*, d'Auguste Vacquerie, document capital sur l'exil de Victor Hugo à Guernesey, contenant de nombreuses photographies, a été vendu 400 000 F.

Parmi les écrivains du vingtième siècle, Marcel Proust, dont une curieuse lettre concernant l'affaire Dreyfus a été adjugée 155 000 F, et 190 000 F une note de quatre pages où il parle du rôle de l'inconscient dans son œuvre.

CATHERINE GERSAINT.

Tapisseries d'Aubusson aux enchères

De notre correspondant

Limoges. – Samedi 23 et dimanche 24 novembre à Limoges, a été dispersée aux enchères publiques la collection Tabard : cent cinquante-huit tapisseries d'Aubusson anciennes et, pour l'essentiel en Touraine, un ensemble de meubles tapissés et une série de tissus coptes anciens. Une vente qui, au total, avoisine les 5 millions de francs.

La manufacture Tabard tissait à Aubusson (Creuse) depuis 1634. Dans les années 30, le représentant d'alors de la dynastie Tabard accueillit Jean Lurçat et se lança avec lui le premier dans l'aventure contemporaine. Mais François et ses frère et sœurs, Paul, Antoinette et Clémence, moururent tous sans descendance, et, en 1983, la manufacture, trois fois centenaire, fut mise en liquidation judiciaire.

« Ce n'est pas une collection, mais un stock d'invendus », disent les douze autres tapissiers creusois encore en activité, hostiles à cette vente. Ils craignent que la dispersion aux enchères publiques ne « casse les prix ». Ils rappellent que le coût de fabrication d'une tapisserie oscille entre 20 000 et 30 000 francs le mètre carré, sans compter la notoriété de l'artiste-cartonnier. De ce point de vue, leurs craintes furent vérifiées : les enchères furent plutôt fortes pour les œuvres d'artistes obscurs, mais plutôt basses pour les grands noms.

Si l'on excepte *les Amours faunes* (5 m × 18 m), de Jean Lurçat, 160 000 francs, *les Prairiales* (7 m × 18 m), de Dom Robert, acquises pour 140 000 F par la ville de Limoges, elles descendirent même parfois à des prix de braderie : 38 000 F pour une œuvre de Vasarely.

GEORGES CHATAIN.


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME

Fondateur : H... Beuve-Méry

Directeur : A... Fontaine

VENDREDI 22 NOVEMBRE 1985

...DU SOMMET DE GENÈVE ET LE DIALOGUE SOVIÉTO-AMÉRICAIN

Reag... et Gorbatchev d... ...accélérer ...ociations sur les armes nucléaires ...spatiales

M. Gorbatchev souligne de «sérieuses divergences» mais se déclarent en faveur de la paix.

Tandis que le PC soviétique...

De notre envoyé spécial

Genève. – ...sommet entre ...M. Gorbatchev a ... matin 21 novembre...

Ma... sur la Co... bie

Ce mois de novembre 1985 restera en Colombie ... du deuil. Le 7, le mouvement de guérilla M 19 déclenchait une opération de commando au palais de justice qui, après de violents affrontements, a causé la mort de cent personnes. Deux semaines plus tard, un torrent de boue submergeait la vallée d'Armero, et plus de vingt mille habitants périssent. Au moment même où les secours s'organisent, la guérilla investit une ville voisine. Les combats provoquent là encore des victimes.

Certes ces malheurs sont de nature totalement différente et la violence d'un séisme n'a rien de commun avec la frénésie de guérilleros. Mais la coïncidence de ces épreuves accroît les difficultés d'un chef d'Etat qui ne méritait en rien cette exceptionnelle malchance. En effet, M. Betancur, au pouvoir depuis 1982, a choisi le parti délicat de tenter, contre le gré de certains militaires, une expérience de pacification intérieure. De même, il a joué un rôle modérateur dans les conflits qui déchirent l'Amérique latine.

Le double coup qui le frappe ne le laisse pas sans arguments pour justifier son attitude. Dans l'affaire du palais de justice, d'aucuns lui reprochent d'avoir ordonné l'assaut ... [illegible]

LA CONFÉRENCE ...

JOURNÉE «PORTES OUVERTES» AU *MONDE*

Venez nous rendre visite samedi 30 novembre de 10 heures à 17 heures

7, rue des Italiens, Paris-9e (métro : Opéra, Chaussée-d'Antin, Richelieu-Drouot)

COMMUNICATION

LES POLÉMIQUES AUTOUR DE LA 5e CHAINE

Fronde à droite et à gauche

(Suite de la première page.)

Cette levée de boucliers peut sembler peu cohérente : « *Quelle est la différence entre une télévision privée et une télévision commerciale ?* » a demandé malicieusement le chef de l'Etat. Mais l'ironie est mal passée. Les créateurs préfèrent garder du président de la République l'image de celui qui, en février 1983 à la Sorbonne, lançait un appel solennel à la mobilisation des imaginations et des talents. La politique suivie depuis quatre ans les a habitués à une dialectique subtile entre les exigences de l'art et les contraintes du commerce.

Les lois sur le prix du livre, le cinéma ou l'audiovisuel ont voulu préserver la richesse et la diversité de la création face au poids économique des diffuseurs. La loi sur les droits d'auteur a entériné cette volonté politique. Aujourd'hui, face au réalisme commercial brutal de la cinquième chaîne, aux menaces qui pèsent sur le service public, les créateurs ne comprennent plus. Ce malaise pose problème politique au gouvernement, non seulement parce que les milieux artistiques sont traditionnellement des électeurs de gauche mais surtout parce qu'ils font partie de sa mythologie. Le pouvoir, toutefois, paraît déterminé à aller de l'avant. L'appui de la SOFIRAD au projet de cinquième chaîne en est la preuve.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

L'OPPOSITION RÉCLAME UNE COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

M. Alain Madelin : *le secret et la magouille*

Le RPR et l'UDF demandent la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur la cinquième chaîne. C'est ce qu'a annoncé le 26 novembre M. Alain Madelin, député UDF d'Ille-et-Vilaine, en se livrant à une critique sévère de l'accord Seydoux-Berlusconi, lequel serait annulé si l'opposition revenait au pouvoir.

La conférence de presse de M. Madelin avait débuté de façon étonnante : ton affable, propos pondérés, éloges de cet engagement « *sur la voie d'une privatisation des ondes que nous souhaitons* », et condamnation des « *critiques excessives* » qui ont accompagné l'annonce de la « *5* ». C'est vrai, disait le porte-parole de la « plate-forme audiovisuelle UDF-RPR », que les accords européens sont désormais une nécessité. Vrai aussi que l'interruption des films par de la *publicité était inévitable* ; vrai encore que le cinéma ne pourra plus vivre abrité et constamment protégé. *Ce sont les conséquences inéluctables de l'arrivée des télévisions privées.*

Quel scandale en revanche, que l'accord Seydoux-Berlusconi, estime M. Madelin. Une « *procédure discrétionnaire en fonction d'intérêts et d'amitiés politiques* », une absence de « *transparence et de pluralisme* », une « *volonté délibérée d'exclure la presse française et les entreprises de communication françaises ou francophones* ». C'est bien simple, s'est exclamé le délégué général du Parti républicain, qui avait préparé sa formule, il s'agit d'une « *décision du secret et de la magouille* ».

Le secret, selon lui, c'est la façon dont se sont déroulées les négociations, sans appel d'offres et sans définition de critères précis ; c'est la non-publication du contrat et du cahier des charges. *La magouille*, c'est le choix des partenaires – y compris le Britannique Robert Maxwell, – qui prouve que, pour retenir l'attention du gouvernement, il faut être « *et milliardaire, et socialiste, et étranger !* » Mais c'est surtout, aux yeux de l'opposition, les clauses du contrat de concession, qui ouvrent droit à indemnités au cas où le service public serait privatisé. « *Les clauses léonines* », affirme M. Madelin, pour qui la philosophie de l'opposition est « *étrangère à la notion de concession de service public* ».

Une loi libérale romprait carrément avec cette idée, lui préférant le principe « d'autorisation d'usage », et transformerait la nature juridique de l'espace hertzien. Les concessions octroyées seraient alors sans objet, et les indemnités évaluées par des tribunaux administratifs « *selon la règle dite du fait des lois* ». Le groupe Seydoux-Berlusconi ne serait pas forcément écarté, simplement remis en situation de concurrence.

A. Co.

A TRAVERS EUROPE 1 ET RMC

La SOFIRAD rejoint la « 5 »

« *Comme le montage de la cinquième chaîne de télévision n'est pas bouclé, nous sommes intéressés par une éventuelle association* », a indiqué à notre correspondant à Clermont-Ferrand, Llibert Tarrago, M. Jean-Pierre Hoss, directeur général de Radio-Monte-Carlo, lors d'une visite, mardi 26 novembre, au bureau régional de la station. *M. Hoss a précisé que des contacts* allaient être pris dans les prochains jours, mais « *plutôt par l'intermédiaire de Télé-Monte-Carlo* », société de télévision où RMC possède 30 % des parts, le reste du capital *étant détenu par Europe 1 et* l'Etat monégasque.

« *Les modalités sont à débattre* », a ajouté M. Hoss. Au-delà de l'aspect financier, il fait valoir à ce sujet les atouts de Télé-Monte-Carlo. « *Il existe une image de marque TMC dans une région donnée, mais surtout, nous pouvons offrir l'accès à l'Eurovision, ainsi que la disposition de fréquences de qualité dans une partie de territoire qui est fortement peuplée et où les fréquences sont particulièrement rares.* » Pour M. Hoss le projet de cinquième chaîne est valable en raison de la *solidité des partenaires*, aussi bien sur le plan financier que sur celui des programmes et de l'engagement des pouvoirs publics.

Joint au téléphone, M. Gérard Unger, président de la SOFIRAD (1), holding d'Etat, actionnaire principal d'Europe 1 et de RMC, a jugé l'annonce des négociations un peu prématurée, mais a confirmé l'existence d'une stratégie commune des radios périphériques de la SOFIRAD vis-à-vis de la cinquième chaîne. « *Télévision commerciale touchant un vaste public, la « 5 » devrait se rapprocher du style des postes périphériques en radio*, explique-t-il. *Il existe donc des synergies évidentes au niveau de nos animateurs comme de nos installations avec le projet de MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi.* »

M. Unger ne cache pas non plus qu'il songe à défendre la survie de ses entreprises. Toutes les études montrent que la ponction d'une chaîne de télévision commerciale sur le marché publicitaire se fait principalement au détriment des radios privées. Europe 1 et RMC préfèrent donc rechercher une alliance avec la cinquième chaîne plutôt que d'en être les victimes.

M. Unger précise que les négociations concernent pour le moment RMC sans impliquer directement Télé-Monte-Carlo. Pourtant, la station monégasque possède sur les trois départements du sud de la France un réseau technique qui ne peut qu'attirer les convoitises si l'on considère la pénurie de fréquences dans la région. Ce réseau et les installations techniques d'Europe 1 sur Paris seraient d'un grand secours au lancement de la « 5 », qui doit faire *face à un* calendrier très contraignant sans disposer d'infrastructures très avancées.

Ce sont deux entreprises contrôlées par l'Etat qui rejoignent ainsi la future chaîne privée. Une question demeure : Europe 1 maintiendra-t-il sa présence dans le projet de chaîne musicale en cas d'accord global de la SOFIRAD avec les promoteurs de la « 5 ». M. Unger affirme que ce projet est toujours en chantier, mais reconnaît que la participation d'Europe 1 au « tour de table » pourrait diminuer.

(1) Société financière de radiodiffusion.

Les professionnels demandent des garanties pour la création française

« *L'ensemble des professionnels de la communication se sentent trahis.* » C'est par ces mots que M. Antoine de Clermont-Tonnerre a résumé la position unanime du Groupement intersyndical de la communication qu'il préside et qui regroupe les entreprises de presse, d'édition, de cinéma, de vidéo et de télévision. Le GIC ne veut pas lancer de polémique politique. Il ne conteste pas le principe de la télévision commerciale, ni même la personnalité du concessionnaire de la cinquième chaîne mais les formes de la concession et de son cahier des charges. Remarquant que les choix du gouvernement « *vont à l'encontre de la politique menée jusqu'à ce jour* », M. de Clermont-Tonnerre *déplore que l'on ait privilégié* un « *modèle bas de gamme de télévision commerciale, alors qu'il y avait d'autres systèmes plus ambitieux comme la télévision britannique* ».

Pour « *éviter l'irréparable* », le GIC va demander à toutes les formations politiques de s'engager sur trois orientations fondamentales *pour préserver la création française*. Pour le cinéma, c'est l'alignement de toutes nouvelles télévisions sur le régime des chaînes publiques en matière de grille, de quotas d'œuvres françaises et de délai de diffusion. *Pour la production audiovisuelle*, le GIC réclame un quota de 50 % de fictions françaises *atteint progressivement en cinq* ans alors que le cahier des charges de la « 5 » inclut les émissions de plateaux ou les retransmissions sportives dans le quota de 30 % d'œuvres françaises à atteindre à la fin de la *troisième année*.

Enfin, le GIC se prononce contre une application en France des méthodes publicitaires de *M.* Silvio Berlusconi. « *Il est nécessaire*, indique M. de Clermont-Tonnerre, *de prévoir des règles concernant le nombre d'écrans, la politique tarifaire et les interruptions de programmes.* » Ces prises de position de l'ensemble des professionnels de la communication pourraient déboucher sur des amendements déposés par les sénateurs lors du dernier examen de la loi sur les télévisions privées.

● *La SACD dépose un recours devant le Conseil d'État.* – La société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) demande au Conseil d'État l'annulation de la concession de service public accordée à la cinquième chaîne. La SACD *estime en effet que* le cahier des charges de la « cinq », qui permet de couper les œuvres par des spots publicitaires, est contraire à la loi du 3 juillet 1985 sur les droits d'auteurs. Celle-ci stipule en effet que « *toute modification de l'œuvre audiovisuelle par addition, suppression ou changement d'un élément quelconque exige l'accord d'une part des réalisateurs ou éventuellement des co-auteurs, et, d'autre part, du producteur* ». Si le contrat de la cinquième chaîne n'est pas annulé, la SACD attaquera systématiquement la nouvelle télévision devant les tribunaux pour toutes les diffusions qui contreviendraient à cette règle. D'autre part, la SACD veut faire déposer, lors du débat parlementaire du 27 novembre, un amendement obligeant les chaînes privées à diffuser cent heures par an de fiction originale française.

● *Le Sénat va créer une commission d'enquête.* – MM. Adolphe Chauvin, Marcel Lucotte, Charles Pasqua et Jean-Pierre Cantegrit (respectivement président de l'Union centriste, des Républicains et indépendants, du RPR et vice-président du groupe de la Gauche démocratique du Sénat) ont signé une proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête au sujet de la cinquième chaîne. Elle sera chargée d'examiner les faits qui *ont conduit à la conclusion du* contrat de concession de service public et à l'élaboration du cahier des charges, ainsi qu'à l'attribution de trois canaux du satellite de diffusion directe TDF 1. La constitution de cette commission devrait être décidée jeudi 28 novembre, après que le Sénat aura examiné le projet de loi sur les télévisions privées et notamment l'amendement tour Eiffel.

Les publicitaires heureux et un peu inquiets

La « 5 » souffle le chaud et le froid sur les publicitaires français. La création en février 1986 d'une chaîne de télévision privée va certes au devant de leurs attentes. « *Toute ouverture concernant les médias est bonne* », note M. Claude Tourault, directeur général d'Ecom-Univas. « *Formidable* », renchérit M. Daniel Robert, PDG de Robert et Partners. « *Nous avons toujours réclamé de nouveaux espaces, notre position est donc ouverte* », résume M. Barthement, de l'Association des agences conseil en publicité (AACP) qui regroupe 80 % des agences de publicité.

Cette chaleur s'accompagne néanmoins de frissons. *Frissons* à l'italienne, s'entend ; ce sont M. Silvio Berlusconi et l'écho de ses pratiques transalpines – braderie des prix des écrans publicitaires, fixation de leur coût en fonction de leur efficacité, crédits – qui en sont la cause. « *Ces manières de faire nous inquiètent*, confie un publicitaire. *La télévision en France est un modèle de clarté sur le plan de la rémunération des agences publicitaires. Il faut souhaiter que M. Berlusconi respecte cet état de fait.* » Nombreux sont les publicitaires qui en doutent.

D'autres espèrent surtout que l'estimation du « gisement » publicitaire de milliard de francs que représente la « file d'attente » des annonceurs (qui ne trouvent actuellement pas place sur les chaînes existantes) se révèle exacte. « *Si ce n'est pas le cas*, souligne un publicitaire, *comme les secteurs interdits (voyages, tourisme, distribution, édition de presse) le seront jusqu'en 1988, la politique commerciale de M. Berlusconi pourrait être très vite aggressive, afin de casser le « mur » des trois autres chaînes et être rentable rapidement ; en Italie, à audience égale, il demandait presque quatre fois moins que la RAI.* »

Pourtant, la France n'est pas l'Italie. Les publicitaires sont d'ailleurs nombreux à le souligner et à souhaiter qu'il soit tiré une leçon de la « *la sauvagerie commerciale qui existe entre les quatre cents télévisions italiennes* ». Bref, qu'une réglementation des tarifs publicitaires soit mise au point et que soit rapidement publié le cahier des charges de la « 5 ».

Les coupures de programmes par des films publicitaires n'effraie ni ne choque, en revanche, ces professionnels. « *Cela correspond à une logique économique*, souligne M. Bernard Brochand, directeur général d'Eurocom. *Une télévision privée qui ne coupe pas ses programmes par des spots n'atteindra jamais son financement publicitaire.* » Mais les coupures doivent être « naturelles » : à la mi-temps d'un match sportif, à la fin d'une séquence de film, etc. Elles doivent être aussi peu nombreuses, inférieures en tout cas aux sept coupures pratiquées pour chaque film dans les télévisions de M. Berlusconi, afin de sauvegarder la « publiphilie » nouvelle du public français. « *Si ce n'est pas le cas*, prophétise M. Jacques Hébert, directeur général de J. Walter Thompson, *la « 5 » engendrera le phénomène du* zappening *qui existe déjà aux Etats-Unis : dès qu'un spot apparaît, le téléspectateur change de chaîne.* » La mort de la publicité télévisuelle par « surdose » à l'écran en quelque sorte.

Autres certitudes des publicitaires : la nouvelle chaîne devrait dynamiser la politique publicitaire des trois autres, « *à condition*, explique M. Bernard Brochand, *qu'on n'interdise pas aux chaînes publiques de se battre avec les mêmes armes* ».

A terme, selon les publicitaires, les investissements français en publicité devraient augmenter et irriguer l'ensemble des médias. « *Plus il y a de supports, plus il y a de publicité* », certifie M. Hébert, de JWT. Après une phase de transition où la radio souffrirait davantage que les autres supports, celle-ci, mais aussi l'affichage, la presse magazine et les journaux quotidiens profiteraient de l'augmentation des investissements publicitaires, comme ce fut le cas en Italie, où, de 1975 à 1984, les quotidiens ont augmenté leurs recettes publicitaires en monnaie constante de 184 % et leur diffusion de 20 % (1).

Les publicitaires, toutefois, ne se pressent pas sur les futurs écrans de la « 5 ». Il est vrai que, comme l'explique l'un d'entre eux, « *l'opération Berlusconi-Seydoux les a pris de court* » et qu'il n'existe pas encore, dans les agences, de réelles prévisions budgétaires ou d'efforts de création destinés à cette chaîne privée (*le Monde* du 25 septembre). Les publicitaires ont l'enthousiasme prudent.

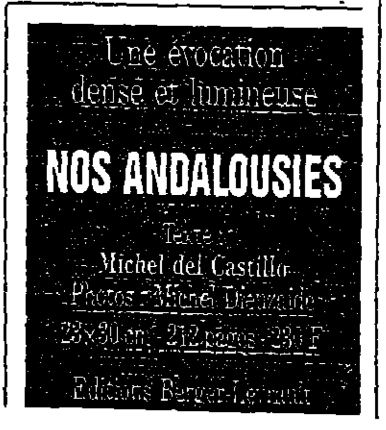
YVES-MARIE LABÉ.

(1) Communication de M. Giovanni Giovannini, président de la Fédération italienne des éditeurs de journaux, trente-huitième congrès de la FIEJ, Tokyo, 12-16 mai 1985. La nouvelle législation italienne sur la presse n'est pas étrangère à cette croissance.

● *Nouveau bureau pour le groupement des rédacteurs en chef de la presse quotidienne de province.* – Le conseil d'administration du groupement des rédacteurs en chef de la presse quotidienne de province a élu le 14 novembre son nouveau bureau. Outre son président, M. Michel Poinot, directeur de la rédaction du *Courrier de l'Ouest* (Angers), déjà élu le 5 octobre lors de l'assemblée générale du groupement à Bordeaux, et qui succède à M. Max Dejour (*Sud-Ouest*), ce bureau se compose de MM. Jules Clauwaert (*Nord-Éclair*), président-fondateur ; Jean-Charles Bourdier (*le Républicain lorrain*) ; Alain Genestar (*l'Écho républicain*) ; Michel Grillet (*l'Indépendant de Perpignan*) ; Jean-Marie Haeffelé (*l'Alsace*), vice-présidents délégués ; Loïc Hervouet (*la Charente libre*), secrétaire général, et Jean-Claude Aubry (*le Bien public*), secrétaire général adjoint ; Marc Carré (*la République du Centre*), trésorier, et Michel-Yves Laurent (*l'Est républicain*), trésorier adjoint. MM. Max Dejour (*Sud-Ouest*) et Louis Guéry (Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ) sont membres de droit de ce bureau, et Mme Sonia Debeauvais (CFPJ), chargée du secrétariat.

● *Jean-Louis Burgat quitte la direction de l'information de Canal Plus.* – Jean-Louis Burgat, directeur de l'information de Canal Plus, a décidé d'abandonner ses fonctions, du moins pour ce qui concerne la responsabilité des informations quotidiennes. En revanche, il continuera de travailler – sous un statut qui reste encore à définir – pour le magazine hebdomadaire « Samedi 1 heure » (diffusé en clair) qu'il a lancé, il y a un mois, avec Erik Gilbert et Frédéric Boulay (qui venaient avec lui de TF 1).

Cette décision fait suite à un différend qui oppose Jean-Louis Burgat à Pierre Lescure, directeur de la chaîne. Jean-Louis Burgat *nous a* indiqué que son départ n'était motivé par aucune offre venant de l'extérieur. C'est Erik Gilbert, jusqu'alors rédacteur en chef des informations, qui le remplace tandis que Frédéric Boulay (rédacteur en chef technique) devient rédacteur en chef.



RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 27 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Colette.
Scénario Ch. Rémy, réal. G. Poitou-Weber.
Dans ce troisième épisode, où Colette quitte son mari Willy pour une liaison avec « Missy », l'héroïne est incarnée par Macha Méril, qui met tout son talent à rendre sympathique l'enfant terrible de la Belle Époque.

21 h 35 Le Louvre, le plus grand musée du monde.
Réal. D. Lander.
Une fresque ambitieuse, coproduite avec la chaîne japonaise NHK. Le premier de la série de treize épisodes, intitulé « Les larmes d'Isis », est consacré à l'Egypte ancienne, avec Raymond Gérôme et Deborah Kerr.

22 h 35 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Sous le signe du business (l'astrologie devient un marché sérieux) ; Fabrique de marque (comment cibler un produit) ; Entretien avec Georges Dumézil.

23 h 5 Journal.
23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Téléfilm : Evasion.
De M. Zagor, d'après Dwight et B. Worker.
A l'aéroport de Mexico, la police découvre, sous le plâtre que porte un jeune Américain à la suite d'un prétendu accident, une enveloppe pleine de cocaïne. Un « policier » américain.

22 h 10 Magazine : Psy-show.
De P. Breugnot, B. Bouthier, D. Chegaray.
Un psychodrame qui met face à face une mère et sa fille, perpétuellement en bagarre. Derrière le conflit psychologique, une longue histoire. Pour Mado, la mère, la vie a basculé en 1939, lorsque le train qui doit la mener en Roumanie chez sa grand-mère quitte Paris. La guerre éclate. La Roumanie ferme ses frontières. Mado, qui est juive, découvre l'exode, le ghetto, les camps...

23 h 40 Journal.
0 h 5 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 *La Fête en France(s) : Rhapsodie en vert.*
Réal. B. Maigrot.
Cette fois, c'est FR 3 Lyon qui a réalisé cette émission de variétés proposée et présentée par Michel Grosjean. Deux stars à l'honneur : l'AS Saint-Etienne, l'équipe de foot restée chère au cœur des Français, qui s'apprête à réintégrer l'échiquier sportif international ; et Jean-Jacques Goldman... parce qu'il est un amateur averti de foot. Mais aussi Yves Simon, Francis Cabrel, Bernard Pivot...

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Nioulargue 85 : l'année des maxis.

22 h 20 Journal.

22 h 50 Néo-polar : l'Amour en gâchette.
D'après l'œuvre de J.-J. Tarbes. Réal. P. Desagneau. Avec A. Gautier, M.-B. Vergne, M. Beaune.
Un hold-up avec prise d'otages a lieu de nuit dans une agence bancaire. Un « coup » qui, par ricochet, coûtera la vie à deux amants.

23 h 50 La terre à la Pagès.
Hommage à Gaston Bachelard.

23 h 55 Prélude à la nuit.
Kling Leise, mein Lied, *de F. Liszt, par M. Mesplé et le pianiste C. Katsaris.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, A deux sur la trois ; 18 h 55, la Panthère rose ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

21 h, Apocalypse 2024, film de D. Johnson ; 22 h 30, Rive droite, rive gauche, film de P. Labro ; 0 h 10, Johnny s'en va-t-en guerre, film de D. Trumbo ; 1 h 55, Alexandre Trauner, un enfant du paradis.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire, autour de José Angel.
21 h 30 Pulsations : le luth contemporain.
22 h 30 Nuits magnétiques ; la nuit et le moment ; la folie des langues.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Musique sacrée (en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris) : *Cantates BWV 53 et BWV 170*, de J.S. Bach ; *les Israélites dans le désert*, de C.-P.-E. Bach, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. A. Meltzer, chef des chœurs, P. Vizard, sol. J. Hall, J. Lilleystone, B. Finnila, W. Kendall, M. Egel.

23 h Les soirées de France-Musique : jazz club en direct de l'Hôtel Méridien.

Jeudi 28 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 45 ANTIOPE 1.
11 h 15 La Une chez vous.
11 h 30 Les jours heureux.
12 h 2 Tournez... manège.
13 h Journal.
13 h 50 Série : La conquête du ciel.
14 h 45 Documentaire : les animaux du monde.
15 h 15 Quarté en direct de Vincennes.
15 h 30 A cœur ou à raison.
17 h 10 La maison de TF 1.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 45 Série : Santa-Barbara.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.

20 h 35 Questions à domicile : Paul Quilès.
Emission d'Anne Sinclair, P.-L. Séguillon et A. Tarta.
C'est lui qui a remplacé Charles Hernu au ministère de la défense après l'affaire Greenpeace. Ce polytechnicien, qui a pris sa carte du PS en 1972, ancien ministre de l'urbanisme et du logement, a aujourd'hui quarante-trois ans.

22 h 55 Série : Columbo.
« SOS Scotland Yard », de R. Quine. Avec P. Falk, H. Blackman, J. Williams (redif.).
Columbo, à Londres, se trouve face à une mystérieuse affaire.

23 h 30 Journal.
23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 30 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11 h 35 La télévision des téléspectateurs.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Feuilleton : Rancune tenace.

14 h Aujourd'hui la vie.
Politique : misogynie ou bon sens ? Les partis politiques ne donnent pas de bonnes places aux femmes pour les prochaines élections. Débat.

15 h Série : Hôtel.
15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.

17 h 30 Récré A2.
Ploom ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; Les mondes engloutis...

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expression directe.
CNPF ; PS.
20 h Journal.
20 h 30 *D'accord, pas d'accord* (INC).

20 h 35 Cinéma : Liberty Belle.
Film français de P. Kané (1982), avec J. Zucca, D. Laffin, A. Dussolier, P. Caroit, J.-P. Kalfon, A. Ferjac.
En 1959, un étudiant est pris dans les affrontements politiques que provoque, à Paris, la guerre d'Algérie. Pascal Kané, qui a gardé ses distances avec les faits idéologiques, s'est surtout intéressé aux mythes qu'ils ont fait naître et à l'aventure d'un adolescent manipulé par des personnages ambigus.

22 h 35 Magazine : Planète foot.
23 h 35 Journal.
0 h Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau : « la Révolte des Haïdouks » ; à 17 h 30, « Edgar, le détective cambrioleur » ; à 18 h 55, « la Panthère rose » ; à 19 h 35, « Un journaliste un peu trop voyant ».

19 h 55 Dessin animé : les Entrechats.
20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de J. Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.

20 h 40 Film malien : le Vent.
Film malien de S. Cissé (1982), avec F. Sissoko, G. Guissé, B. Moussa Keita, I. Sarr, O. Diarra, I. Cissé (v.o. sous-titrée).
Le gouverneur militaire d'une ville du Mali réprime avec brutalité un soulèvement d'étudiants dont font partie sa fille et le jeune homme qu'elle aime. Film très attachant d'une réalité africaine contemporaine. Dans la société d'après la décolonisation, la jeune génération refuse le mauvais ordre des « pères ».

22 h 20 Journal.

22 h 40 Témoignages.
On parlera des problèmes – financiers et techniques – du cinéma africain, du film de Souleymane Cissé, en présence du réalisateur ; de l'ethnologue malien Youssouf Tata Cissé et du journaliste de Jeune Afrique, *Elimane Fall.*

23 h 10 Bloc-notes : François Mauriac.
Troisième de dix-huit émissions : l'horreur de l'Indochine. Mauriac, notre mémoire, porte un regard sans complaisance sur l'histoire qui se fait.

23 h 25 Prélude à la nuit.
L'ouverture de Freischütz, *de Carl Maria von Weber, par l'orchestre philharmonique de Berlin, sous la direction d'Herbert von Karajan.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Cabou Cadin (et à 17 h 15) ; 7 h 40, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 8 h 30, Rue Carnot ; 8 h 55, le Poing de la vengeance, film de Lo Wei ; 10 h 25, La mariée est trop belle, film de P. Gaspard-Huit ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, Flic ou voyou, film de G. Lautner ; 15 h 40, Magazine de la mode : Oh, la la ! ; 15 h 50, la Tête dans le sac, film de G. Lauzier ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, Vigilance, film de W. Lustig ; 22 h 5, Deux affreux sur le sable, film de N. Gessner ; 23 h 35, Tendres souvenirs, film de M. Anthony ; 0 h 55, Vive la comédie (le major Cravachon ; la Navette).

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Culture matin ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : autour d'Ernest Ansermet ; (et à 10 h 50 : le Pélican) ; 9 h 5, Matinée, Une vie, une œuvre : il y a cent ans naissait Jules Romains ; 10 h 30, Musique : les miroirs d'Ernest ; 11 h 10, Répétez, dit le maître : opération « jeunes en difficulté » dans les LEP ; 11 h 30, Feuilleton : Champavert, contes immoraux ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, Peintres et ateliers : Ivakovic ; 14 h, Un livre, des voix : « Un autre amour », de Patrick Renaudot ; 14 h 30, Voyage au pays des archives, par la Radio suisse romande ; 15 h 30, Musicomania : la musique américaine ; 17 h, Nous tous chacun ; 17 h 30, Le roman du cinéma ; 18 h, Subjectif : agora, avec J.-P. Bertrand, sculpteur ; 19 h 30, *Les progrès de la biologie et de la médecine* : le diagnostic prénatal ; 20 h, Musique, mode d'emploi : la réalité du rêve.

20 h 30 « Au point du jour » : de Charles Charras. Avec J.-N. Sissia, I. Bucaille, C. Hubeau...

21 h 30 « Opéra 85 » : Rossini à Paris (à l'occasion du « Siège de Corinthe » présenté à l'Opéra de Paris et la saison Rossini au TMP).

22 h 30 Nuits magnétiques ; la nuit et le moment.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : musiques répétitives ; 7 h 10, L'imprévu ; 9 h 5, L'oreille en colimaçon ; 9 h 20, Le matin des musiciens : Bach après Bach, les fils de Jean-Sébastien ; 12 h 10, Le temps du jazz : le jazz ailleurs ; 12 h 30, Concert : des grands interprètes aux jeunes talents, œuvres de Franck et Schumann, par P. Amoyal, violon, F. Millet, piano ; 13 h 40, Les sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; 14 h 2, Repères contemporains : *Krupfl, Colardo, Landini, Lancinot* ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : Nikita Magaloff ; à 16 h, Hansel et Gretel ; 18 h 2, Côté jardin : magazine de l'opérette ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes ; 19 h 10, Rosace, magazine de la guitare ; 20 h 4, Avant-concert.

20 h 30 Concert (donné le 13 août au Festival d'Edimbourg) : *la Péri*, de Dukas ; *Concerto pour piano et orchestre en ré majeur pour la main gauche. Concerto pour piano et orchestre en sol majeur*, de Ravel ; *Bacchus et Ariane*, 2e suite, de Roussel, par l'Orchestre national de France, dir. T. Fulton, sol. M. Argerich, piano, M. Beroff, piano. En complément de programme : « Quintette pour piano et cordes en fa mineur », de Franck.

23 h Les soirées de France-Musique : André Boucourechliev, le compositeur et les formes ouvertes.

ANNONCES CLASSÉES

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE
GRAND 2 P., 55 m², tt cft calme. Tél. 42-72-40-19.

2e arrdt

2e, PETIT STUDIO, confort, clair, calme. 125.000 F. Poss. crédit total. 47-22-78-99.

3e arrdt

Carnavalet, imm. XVIIe rénové, 2-3 P. 1.100.000 F M 2. Tél. 42-71-93-30.

5e arrdt

PORT-ROYAL, 100 m²
Vue, jardin, Val-de-Grâce
Téléphone : 42-87-50-87.

LUXEMBOURG chbre + dche et w.-c., calme. 120.000 F. 43-25-97-16.

PL. MONGE, imm. récent, gd stdg, dble lib., 3 ch., 135 m² + 30 m² terrasse, parkg. 2 990 000 F. 43-37-88-14.

6e arrdt

VIEUX-COLOMBIER
150 m². Car. 47-07-03-32-31.

PRÈS INSTITUT, 120 m²
2e ét., 5 P., possib. parking
Téléphone : 45-42-18-54.

9e arrdt

Bel imm. pierre de taille, asc., tapis, 6 P., 186 m² + chbre service, cave. 48-78-97-52.

Bel imm. pierre de t., as. Tapis, 6 P., 185 m² + chbre service, cave - 48-78-97-52.

10e arrdt

HOPITAL SAINT-LOUIS, près imm. pierre de t., tapis, asc., 3 p., tt cft. ref. nf. 46-34-13-18.

15e arrdt

FRONT DE SEINE
TOUR DE MARS, 20e ét., beau studio, tt cft, 40 m², s. de bns, cuis. équipée et parking en sous-sol.
NOTAIRE 45-01-54-30.

16e arrdt

AV. KLEBER, PRÈS
Studio, tt cft, 3e, asc., bel imm. 520.000. Tél. 42-67-37-37.

18e arrdt

BON XVIIIe, gd standing récent, living + 3 chambres cuis. équipée, parking. 95 m² 1.350.000 F.
Tél. 45-74-73-77.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT - ORTF studio tt cft, ref. nf, mezzanine r.-de-ch. s/jard. 46-34-13-18.

78-Yvelines

PARLY 2
Stand., verdure, à 15 min. de l'Étoile, tous commerces sur place : – Studio, avec cuis., bains, loggia vitrée, 40 m². 385.000 F. – 3-4 P., balc., 85 m², env. 738.000 F. Grand choix, tous prix.
CHESNEAU, 39-50-14-07.

91 - Essonne

A VENDRE
Dans petite résidence agréable Montgeron, 15 minutes Paris-Gare de Lyon, app. 2 pièces, tt confort. Parfait pour un investissement. Tél. : 69-03-58-73.

95- Val-d'Oise

CERGY, ORÉE DU BOIS, vds F 4 dans résidence calme, près toutes commodités, clair, ensoleillé, vue très étendue, comprenant : entrée, cellier, cuis., séjour av. balcon, 3 chbres, w.-c., s. de bns, nombreux placards, cave, parking sous-sol. 400.000 F. (Prêt cessible 50.000 F.)
Tél. 16 (1) 30-32-00-83, après 19 heures.

appartements achats

ORPI
1re force de vente à PARIS, *recherche tous appartements.*
RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 43-27-83-83.

Recherche 1 à 2 P. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. *PAIE CPT chez notaire.* 48-73-20-67 même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

Pour employés et dirigeants déplacés de province, importante banque française rech. à louer appts ttes catégories, STUDIOS ou VILLAS, PARIS, BANLIEUE. 45-04-04-45.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIÈCES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

hôtels particuliers

HAMEAU BOILEAU
16e ardt, charm. mais. 260 m², jardin 100 m², impecc., soleil. 5.600.000. EXCLUSIVITÉ. FONCIAL LEGASSE 42-66-32-35.

maisons de campagne

A VENDRE
DAMGAN bourg (Morbihan) Libre
Maison comprenant r.-de-ch. : entrée, salle de séjour, salon (cheminée), salle de bains + 2 autres pièces ; à l'étage : w.-c., 5 chbres (3 petites, 2 grandes). Chauffage électrique par accumulation avec horloge + appentis à usage de cave + bâtiment annexe, *le tout sur* 624 m², 200 m de la plage. 450 000 F.
S'adr. Me Le Duigou & Proost. Téléphone : (16) 97-41-67-16.

propriétés

Part. vd belle propr. normande 390 m², dépendances, tennis, piscine chauffée, parc 1 ha. Px 1.200.000 F.
Tél. : 45-53-48-71 ou le soir 45-04-37-60.

viagers

Suresnes (Limite Rueil), beau pav. 5 P., jard. occupé fme 74 ans. 60.000 + 2.400 F/mois Viager F. Cruz. 42-66-19-00.

F. CRUZ, 42-66-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e.
Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

FONCIAL-LEGASSE
VIAGER 42-66-32-35
19, BD MALESHERBES-8e. Etude GRATUITE. Expert 46 ans d'exp. RENTE INDEXÉE.

ÉTUDE LODEL
Viagers, 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. 43-55-61-58.

immobilier information

Informations sur différents logts à louer du studio au 6 p. de 2.000 F à 10.000 F, également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif. Tél. A.P.P.E.L. 75 : 42-60-22-30.

OFFRES D'EMPLOIS

La FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE recrute par voie de concours des
DIRECTEURS(TRICES)
de MJC pour une année de formation professionnelle ou prise de fonction directe.
Les candidats doivent être âgés de 23 à 35 ans et justifier d'une formation à l'animation (de type DEFA) alliée à une expérience *confirmée* (5 ans).
Ecrire à la FFMJC
15, rue de la Condamine,
75017 PARIS
avant le 20 janvier 1986.

RECHERCHE PROFESSEUR D'ESPAGNOL de langue maternelle. Exp. formation continue. Envoyer c.v. à no 3 287 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

secrétaires

Cherche secrétaire, minimum 40 ans, bonne présentation, discrète, parfaite sténodactylo, bonne correspondancière, 2 langues étrangères (anglais, espagnol), capable d'assurer le secrétariat d'un haut personnage. Lieu de travail Chantilly. Salaire selon capacités.
Ecrire sous le no B 058
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DEMANDES D'EMPLOIS

HOMME 39 ANS
PUBLICITÉ-MARKETING
16 ans d'expérience.
Connaissance parfaite des médias, sérieux, efficace, dynamique et sens des initiatives. Tél. : 43-28-73-66.

DACTYLO EFFECTUE TRAVX s/machine traitement de textes, 43-41-09-22, matin.

HOMME 41 ANS, DÉCIDÉ à réussir dans théâtre, édition, presse, audio-visuel, met à disposition sa créativité et sa facilité d'écriture. Expérience théâtre, affaires, journalisme. Disponible immédiatement. Accepte offre toutes régions. Plusieurs manuscrits en cours ou terminés, pièces de théâtre, roman, nouvelles, contes. Urgent, contactez René Schnelder, 26, rue de Pontoise, 78100 Saint-Germain-en-Laye. *Tél. : 39-73-98-93.*

JAPONAISE, 38 ans, expér. journaliste, interprète, recherche poste rel. pub., France-Japon dans l'audio-visuel. Ecrire sous le no 314 384 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 32 ans. Doctorats en psychopathologie, anthropologie, sc. politiques, expér. rédactionn. (2 livres publiés). Marketing, radio. Libre de suite. Parle arabe, all. Cherche emploi et. Temps plein/mi-temps. Etud. tte proposit. M. Chebel, 1, rue du Roi-Doré, 75003 PARIS.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 – 09 PARIS.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT
DÉMARCHES CONSTITUTIONS
(sans frais honoraires)
AGECO 42-94-95-28
STATIONNEMENT AISÉ

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + Bureaux neufs. Démarche R.C. et R.M.
SODEC SERVICE
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

BUSINESS BURO
LE CENTRE D'AFFAIRES pour entreprendre à Paris
DOMICILIATIONS
avec secrétariat partagé:
(1) 43-46-00-55

4e QUAI-AUX-FLEURS, petit bureau tt meublé + studio tt équipé, cession + loyer. 2.800 F net. T. 45-34-13-18.

boutiques

Ventes

7e, rue St-Dominique, part. vd murs de bout., bon rapport. Ecr. M. Guillaume, 21, r. Jean-Moulin, 93260 LES LILAS.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

A vendre, cause départ
JUKE BOX
Modèle « Consul Stéréo », 1969, 120 sélections, parfait état, style rustique : corps bois massif, portes et abattant décorés, cuir formé. 10.000 F. Rens., s'adr. : 69-40-62-55.

BOIS POUR CHEMINÉE,
chêne, charme, hêtre, etc. 7 filets pour le prix de 6. Livraison gratuite (Paris). Tél. : 48-21-33-48 et 42-78-61-61.

Artisans

Entreprise peinture, vitrerie, double vitrage, sur vitrage, sér., bon prix, 46-38-21-79.

Bibliophilie

Librairie Philippe Auguste, 19, rue du Cardinal-Lemoine (5e). Tél. : 46-34-73-25.

Particuliers (demandes)

Particulier achète meubles anciens même en mauvais état. Tél. le soir ou répondeur 45-77-81-00.

Accessoires auto

AUTORADIO
pose rapide par spécialiste *à prix très compétitif*, on peut apporter son poste
AUTOTEC
93, av. d'Italie, 75013 Paris. Tél. : 43-31-73-56.

Cours

L'anglais sans l'Angleterre Pourquoi pas ? Parlez anglais 24 h sur 24 avec nos stages intensifs en France. Classes préparatoires, terminales, univ. Prochains stages Noël, cours *de soutien toute l'année.* ENGLISH ROUND THE CLOCK (l'anglais à toute heure). Renseign. : (1) 45-88-01-87.

Mathématique-Physique tous niveaux par professeur expérimenté. 45-58-11-71.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
Notre hôtel de 100 chambres sur la mer, célèbre dans le monde entier (à 100 km de Londres) et notre école d'anglais tout aussi célèbre dans les mêmes bâtiments. 25 % DE RÉDUCTION pr les séj. de 90 jours et plus (y compris cours spéc. pour les examens de Cambridge). Cours spéciaux à Noël.
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate-on-Sea, Kent (Angleterre). Tél. 843-59-12-12 Télex 96454 ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, *Eaubonne-95. Tél. : (1) 39-59-26-33 (soirée).*
LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS EN FRANCE
REGENCY LANGUES
116, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS.
Tél. : (1) 45-63-17-27 - Télex ISO BUR 641605.
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH & FRENCH
118-119, palais de la Scala, Monaco.
Tél. : (93) 50-49-00 - Télex 4 69 870 118.

Bijoux

LILIANE DU PONT
Achète et vend les bijoux anciens
à la Cour aux antiquaires
54, Faubourg Saint-Honoré
Téléphone : 42-66-22-15.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin ; *Etoile, 37, av. Victor-Hugo.* Ventes, Occasions, Echanges.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 43-54-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité. Vitrail N.-D., or, émaux transl., à partir de 500 F.

Jeune fille au pair

Metteur en scène allemand (voyageant beaucoup), 34, non marié, avec un fils de 5 ans, ch. une fille au pair pr s'occuper de son fils de même que du ménage (trav. fac.). Rép. avec photo dem. *Ecrire* no 8 065 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Manuscrit Historique

Pr étude, recherche doc. hist. sur AFRIQUE NORD, ALGÉRIE en particulier avant 1962. Tél. : 47-91-33-70.

Maroquinerie

Vente au prix de gros
SACS, SERVIETTES, BAGAGES VISCONTI, 5, r. M.-Lecomte, 3e, 42-72-28-88. Fermé sam.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 %
PURE LAINE
WOOLMARK
Prix posée : 98 F/m².
Tél. : 46-58-81-12.

Spécialités régionales (vins)

A vendre une caisse bois d'origine de 12 bouteilles de vin de *Bordeaux de château Haut-Brion* 1966, 1er grand cru classé, au prix de 20 000 F. Tél. : 99-30-78-20.

Stages

STAGE SKI
TENNIS DE TABLE
du 25 *décembre* au 2 janvier à LA CROIX-FRY
2 100 F (14-18 ans).
Téléphone : (16) 86-36-74-80.

Tableaux

RESTAURATION DE TABLEAUX par spécialiste, agréée musées, travail de qualité. Devis. KESTEVEN - 47-39-42-95.

Troisième âge

LES CAMÉLIAS Retraite, gd cft, luxe, vie famille, valides, semi-valides, invalides. Près Paris, 77320 JOUY-S/MORIN. Tél. : 64-04-05-75.

HOTELLERIE « Les Cèdres », accueil, confort, service spécialiste de la famille et du 3e âge. Me Louis-Aragon, 46-38-34-14 et 47-26-89-63.

Vacances Tourisme Loisirs

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 60 par semaine adultes entre 21-60 ans
S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1
Téléphone : 01-703-4175.

Vends à Chamonix studio en multi-propriété, 1 semaine à vie en janvier, garage, casier à skis. Situation exceptionnelle. Tél. heures repas : 64-05-47-47.

économie

REPÈRES

Dollar : la baisse continue à 7,77 F

Les cours du dollar ont continué de fléchir mercredi 27 novembre, *mais uniquement vis-à-vis des monnaies européennes* : à Paris, le « billet vert » est revenu de 7,83 F à 7,77 F, au plus bas depuis le 12 juillet 1983, et, à Francfort, il est passé de 2,57 DM à 2,55 DM environ. A Tokyo, *en revanche*, il semble se stabiliser à 201 yens, au voisinage de la barre des 200 yens, *considérée, apparemment, comme un palier « satisfaisant »*, du moins pour l'instant. En *revanche*, les autorités américaines se disent « mécontentes » de l'Allemagne, le cours du deutschemark, selon elles, s'étant moins *revalorisé* que celui du yen *depuis* le 22 septembre 1985. *Les* opérateurs pensent que le cours de 2,50 DM pour un dollar, au minimum, sera atteint rapidement.

Commerce extérieur : excédent record de la RFA

L'*excédent du commerce* extérieur de la RFA a atteint 8,7 milliards de deutschemarks en octobre. Ce résultat est le meilleur enregistré depuis la guerre après le record d'octobre 1984 (8,8 milliards de deutschemarks). Ainsi, en dix ans, *la* RFA a accumulé un excédent *de 58,3 milliards de deutschemarks, déjà largement supérieur* aux 54 milliards enregistrés pendant toute l'année dernière. En 1985, l'excédent du commerce extérieur pourrait dépasser 75 milliards de deutschemarks, soit l'équivalent de 225 milliards de francs. En *octobre, les exportations ont atteint un nouveau record* avec 49,2 milliards de deutschemarks, en progression de 2,9 % par rapport à octobre 1984. La progression des importations a été encore plus forte avec 40,6 milliards de deutschemarks, soit + 4 %. *La balance des paiements courants (commerce extérieur et* services) a été, quant à elle, excédentaire de 6,2 milliards de deutschemarks en octobre, ce qui porte à 27,4 milliards de deutschemarks l'excédent sur dix mois.

Pour la première fois depuis cinq ans : reprise des crédits américains à l'URSS

Les premières retombées économiques et financières du sommet Reagan-Gorbatchev ne se sont pas fait attendre, même si elles peuvent paraître encore modestes. Selon le *New-York Times*, cité par le *Herald Tribune* du mercredi 27 novembre, quatre des plus grandes banques américaines — First National of Chicago, Morgan Guaranty, Bankers Trust et Irving Trust — viennent avec une filiale londonienne de la Royal bank of Canada d'offrir un prêt *de 400 millions de dollars* aux Soviétiques pour l'achat de céréales américaines et canadiennes. Plus que le montant limité de ce crédit, plus que les conditions favorables dont il est assorti — son taux est de 1/4 de point au-dessus du taux interbancaire de Londres (Libor), — c'est sa portée symbolique qui retient l'attention. Depuis l'invasion soviétique de l'Afghanistan, en 1979, les banques américaines avaient pratiquement cessé d'octroyer des prêts à l'URSS.

Il est également significatif de voir *s'ouvrir à nouveau les robinets* américains pour financer l'achat de céréales. Les difficultés de l'agriculture soviétique sont chroniques. Celles des agriculteurs américains, dont l'endettement tourne désormais autour de 215 milliards de dollars, sont nettement plus récentes. Il suf*fit de rappeler que la vente de produits* agricoles a représenté, 2,8 milliards sur les 3,9 milliards de dollars d'exportations des Etats-Unis vers l'URSS l'an dernier pour mesurer l'importance d'un tel marché pour Washington et les fermiers d'outre-*Atlantique*.

Le renouveau d'intérêt des ban*ques américaines* pour l'Union soviétique, débiteur traditionnellement très fiable, pourrait avant longtemps rendre plus âpre la concurrence entre les banquiers occidentaux dans ce pays. Il devrait en revanche rassurer les milieux d'affaires améri*cains qui reprennent aussi plus* ouvertement le chemin de Moscou. La présence de quelque trois cents dirigeants venus des Etats-Unis à l'occasion du conseil économique et commercial soviéto-américain, du 9 au 11 décembre, en est une nouvelle confirmation, elle pourrait assurer de nouveaux débouchés pour les exportations vers l'URSS de biens d'équipement américains qui n'ont *représenté que 100 millions de dol*lars en 1984.

ÉTRANGER

INQUIÉTUDE AU JAPON

La hausse du yen représente une aubaine pour les nouveaux pays industrialisés

De notre correspondant

Tokyo. — Certaines grandes *en*treprises ont déjà annoncé qu'en mars prochain elles n'embaucheraient pas. Quant aux quatre plus grandes maisons de commerce nippones, elles *prévoient un ralentisse*ment de leurs activités et une diminution de leurs profits au cours de l'année budgétaire 1985 (qui s'achève le 1er avril 1986). L'agence de planification, pour sa part, vient de soumettre au gouvernement un rapport dans lequel elle souligne les *difficultés éprouvées par les petites* et moyennes entreprises pour s'adapter aux nouvelles conditions du marché international : une enquête du ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) révèle que la moitié des PME orientées vers l'exportation enregistreront de *substantielles diminutions* de leurs ventes à l'étranger. D'une manière générale, les milieux d'affaires japonais commencent à devenir nerveux et s'efforcent d'évaluer le dommage que la revalorisation du yen par rapport au dollar va causer à leurs exportations.

Au lendemain de la décision des cinq ministres des finances des pays industrialisés qui décidèrent le *22 septembre* dernier de remédier à la surévaluation du dollar, les Japonais ont d'abord pensé que ce changement *de parité n'affecterait que* modérément leurs profits et qu'il s'agissait d'une mesure temporaire ayant l'avantage de calmer le courroux de leurs partenaires. Mais, depuis quelques semaines, ils s'inquiètent : non seulement le yen a tendance à monter au-delà de ce qu'ils attendaient mais, de surcroît, il semble devoir se maintenir autour de la parité (200 yens pour un dollar) qui, à *leurs* yeux, est un *seuil* limite.

Compenser les effets négatifs

Compte tenu d'une inévitable hausse des prix de leurs produits sur les marchés étrangers, les Japonais se préparent à des changements *dans leur stratégie commerciale*. Canon a déjà dû augmenter ses prix de 5 % à 10 % sur le marché américain, Toshiba en fait autant et Sony également. Les constructeurs automobiles, qui comptaient sur une parité yen-dollar de 210 à 220, se voient contraints à des hausses de prix substantielles : Nissan envisage de devoir augmenter les siens de 10 %, mais Toyota préfère attendre encore un peu avant de se prononcer.

Les industriels japonais disposent d'un arsenal de mesures qui ont fait leurs preuves dans le passé pour compenser les effets négatifs d'une parité yen-dollar qui les dessert. Au demeurant, beaucoup d'entre eux ont différé l'effet de la valorisation du yen jusqu'à l'année prochaine par des contrats à terme sur les changes.

La remontée du yen met les industriels japonais en concurrence croissante avec les nouveaux pays industrialisés d'Asie et les pousse vers les produits haut de gamme.

Ils ne s'en préparent pas moins à entreprendre des rationalisations de la production en limitant au maximum les frais généraux. A moyen terme, la nouvelle parité yen-dollar *devrait, en outre, accélérer leur poli*tique d'implantation dans les pays qui constituent leurs principaux marchés (Etats-Unis et Europe). Surtout, ils s'apprêtent à faire porter tous leurs efforts sur les produits de haut *de gamme* pour lesquels ils *sont* les plus compétitifs.

En fait, les industriels japonais sont aujourd'hui moins préoccupés par la concurrence des produits locaux sur les marchés des nations industrialisées que par celle des pays nouvellement industrialisés, tels que *la Corée*, Taïwan ou Hongkong. Ces pays sont bien décidés à être les premiers à tirer profit d'une mesure (la revalorisation du yen) dont les pays industrialisés espéraient qu'elle favoriserait leurs propres produits face à la concurrence japonaise.

Assurément les Coréens ou les Taïwanais dépendent des Japonais pour un bon nombre de pièces détachées dont le prix, en yens, va augmenter. Mais ils bénéficient aussi de marges en matière de coût qui rendent leurs produits compétitifs. Les Coréens, en particulier, entendent bien ne pas perdre l'occasion qui leur est offerte. Avec, par exemple, de l'acier produit par des ouvriers payés 2,50 dollars de l'heure à Pohang (contre 18 dollars au Japon), ils s'estiment bien placés.

La hausse des *prix des produits* japonais se fera particulièrement sentir dans le secteur de l'électronique grand public, notamment sur le marché des téléviseurs en couleurs et des magnétoscopes. Pour ce dernier produit, les Japonais avaient été protégés de la concurrence des Coréens jusqu'en mars dernier par un accord interdisant à ceux-ci d'exporter des magnétoscopes fabriqués sous licence nippone. Depuis que les Coréens se sont libérés de cette contrainte, ils ont vendu 250 000 magnétoscopes sur le marché américain, pourtant saturé par les Japonais. Quant aux téléviseurs en couleurs, un modèle produit par le Coréen Lucky Goldstar vaut aux Etats-Unis 200 dollars, alors qu'un appareil comparable de marque japonaise coûte 350 à 400 dollars.

Les Japonais sont conscients qu'à terme le *marché de l'électronique* de grande consommation ne sera plus pour eux une source de profit. Les *grands groupes électroniques* japonais ont dû réduire leur programme d'investissements et de production pour 1986. Les exportations ont globalement diminué de 28 %. Plus que jamais, aujourd'hui, leur « créneau » est celui des produits de haut de gamme pour lesquels ils sont servis par leur image de qualité.

PHILIPPE PONS.

Les exportations de capitaux compliquent la politique monétaire

Compte tenu de l'important excédent de la balance des paie*ments japonaise qui dépasse*, actuellement, 35 milliards de dollars par an, le yen devrait, mécaniquement, se revaloriser, surtout par rapport au dollar, puisque cet excédent se traduit, en théorie, par un afflux de capitaux au Japon, donc des achats de yens. Mais si on prend en compte la balance de base, c'est-à-dire celle des capitaux, on s'aperçoit que les placements japonais à l'étranger sont large*ment supérieurs* à l'excédent de la balance des paiements. Ils sont passés de 10 milliards de dollars en 1980 à près de 57 milliards de dollars en 1984. *Déduction faite* des entrées de capitaux étrangers au Japon (7 milliards de dollars), les exportations nettes de capitaux nippons ont atteint 50 milliards de dollars en 1984, soit une sortie brute du même ordre, contrebalancée par une entrée de 35 *milliards* de dollars, *en tête* de la balance des paiements. Par solde, 15 milliards de dollars ont donc quitté de Japon en 1984, et le processus semble s'accélérer. Ainsi, pour les cinq premiers mois de 1985, les investissements japonais à l'étranger s'éle*vaient* déjà à 26,5 milliards de dollars, et ont atteint 6,5 milliards en octobre, comme en *août*, après *un fléchissement* temporaire en septembre. Les investissements à l'étranger sont le fait, essentiellement, des organismes de placement collectif qui recueillent l'épargne des Japonais (très considérable : 18 % des revenus disponibles, *soit un record mondial*). *Les* très puissantes compagnies d'assurance-vie (les deuxièmes du monde après les Etats-Unis) et les caisses de retraite, notamment celle de la poste, ont le droit d'investir à l'étranger 10 % de leurs réserves techniques (*qui dépassent 2 000 milliards* de francs) et profitent largement de cette possibilité. C'est donc un flux continu de capitaux qui quitte le Japon et donne lieu à des ventes de yens non moins continues, en échange de dollars ou d'autres devises. Ces ventes affaiblissent la monnaie nipponne (*le Monde* du 16 novembre 1985). Il se pourrait donc que la Banque du Japon freine les investissements à l'étranger, si les mesures prises pour faire remonter le yen étaient inopérantes dans l'avenir.

F. R.

AGRICULTURE

La CFDT invite les patrons de l'agro-alimentaire à négocier les mutations inévitables

Parce qu'il vaut mieux prévenir que *guérir*, la *Fédération générale* de l'agro-alimentaire CFDT organise, du 25 au 30 novembre, des *actions* sur l'emploi dans l'ensemble des branches : agriculture tertiaire et industries alimentaires. L'optique est la même que lors de la signature, il y a un an, de l'accord tripartite avec le patronat et les pouvoirs publics tendant à organiser le repli de l'emploi lié à la restructuration dans l'industrie laitière.

Bien que cet accord n'ait pas encore porté ses fruits, du fait notamment de la lenteur mise par l'administration à remplir les clauses qui la concernent (déblocage de *fonds pour la formation professionnelle*), la FGA-CFDT considère que sa démarche reste la bonne : plutôt que d'attendre les licenciements et négocier dans la crise, il faut préparer, « *assurer les évolutions* », comme l'écrit la centrale syndicale, en liant les négociations sur l'emploi à *celles* sur l'*aménagement du temps* de travail et la formation.

« *Jamais il n'y a eu autant de négociations dans les entreprises, et toujours l'aspect salaires était lié à autre chose, l'emploi et le temps de travail* », dit M. Marc Gagnaire, secrétaire général de la Fédération. « *L'industrie alimentaire est, par exemple, le secteur industriel où il y a le plus de fonds salariaux (Prospérité fermière, Boucherie Bernard, Laiterie Saint-Hubert, Bridel) ; en revanche, il y a peu de négociations par branche.* »

Les conventions par branche sont en effet, selon M. Gagnaire, « *un moyen de régulation sociale mais aussi économique. La branche reste pour nous le lieu majeur où la contestation des stratégies patronales est possible et où nous pouvons faire avancer nos propositions* ». S'il ne se passe pas grand-chose à ce niveau, cela tient à l'attentisme plus ou moins volontaire des partenaires patronaux à l'échelon le plus élevé, CNPF pour les entreprises, Confédération de la coopération pour les coopératives. A contrario, « *ce vide explique aussi la multiplication des accords d'entreprise* », explique M. Gagnaire.

Comment la situation, vue par la CFDT, se *présente-t-elle* dans les différentes branches de l'agro-alimentaire ? Dans la production d'abord : *un protocole d'emploi* en agriculture, concernant surtout les travailleurs saisonniers, a été signé par tous les utilisateurs de main-d'œuvre. Seul, au nom de la FNSEA, le président François Guillaume refuse d'y apposer sa griffe. La loi de juillet 1985 sur les groupements d'emplois en agriculture va permettre de donner un cadre légal à certaines activités, tels les services de remplacement des agriculteurs, avec toutefois le risque, si les pouvoirs publics ne précisent pas leurs textes, de faire de ces *groupements* des entreprises de travail temporaire comme les autres.

Certaines organisations professionnelles, note la CFDT, commencent à raisonner en termes d'actifs et non plus seulement d'agriculteurs. C'est le cas des chambre d'agriculture et du CNJA. Depuis 1983, toutes les organisations paysannes ont accepté de rencontrer la CFDT sur le terrain de l'emploi, sauf une, la FNSEA (1).

Attentisme

Dans le tertiaire : déjà en 1984, plus encore en 1985, on constate dans certaines organisations (SAFER, chambres d'agriculture) des licenciements pour motif économique. L'attitude patronale du Crédit agricole est significative pour la CFDT : on feint de ne pas s'affoler et l'on se ferme les yeux, bien qu'un nombre croissant de caisses régionales aient des difficultés (*le Monde* du 27 novembre). « *Nous attendons que la Fédération nationale du Crédit agricole ouvre des négociations sur le temps de travail et la formation, avec la mise à plat des problèmes tant au plan régional que national.* »

Pour la CFDT, les dirigeants de la « banque verte » montrent peu d'empressement à mobiliser les salariés sur un projet pour le Crédit agricole.

Du côté des assurances mutuelles agricoles, même diagnostic. La FGA pense qu'un redéploiement est possible vers des services nouveaux dans le domaine de la communication, du conseil, de la formation, de la prévention, dans la perspective d'une meilleure animation locale.

Avec la crise, les salariés des multiples *organismes au service* des agriculteurs : centres de gestion, chambres d'agriculture, SAFER, sont sans doute trop nombreux. Là encore, la CFDT appelle les patrons de l'agriculture à plus de responsabilité pour préparer l'avenir.

Une réflexion sur l'emploi, l'aménagement du travail et la formation n'est cependant possible que si les responsables professionnels savent *ce qu'ils veulent* pour eux-mêmes.

L'Association nationale des industries agricoles et alimentaires (ANIA), qui dépend du CNPF, et la Confédération des coopératives agricoles (CFCA) ont accepté d'ouvrir des négociations sur l'emploi, la formation et les technologies, l'objectif étant pour la CFDT d'« *aboutir à des accords cadres qui renvoient aux sous-branches* ».

« *Mais, ici encore, l'attentisme est grand. L'industrie agro-alimentaire, premier secteur industriel français, est aussi celui qui investit le moins en formation et recherche* », remarque M. Gagnaire, qui souhaite que les pouvoirs publics mettent pour condition à l'octroi des aides les efforts de formation engagés par les entreprises.

Ce coup de pouce officiel est d'autant plus nécessaire que les patrons eux-mêmes ont besoin de formation et de savoir dégager des perspectives d'avenir.

Enfin, les grands groupes conduits à se restructurer, à fermer une unité ici et regrouper des emplois ailleurs, devraient avoir le souci, souligne la CFDT, de compenser en favorisant des créations d'emplois par essaimage, technique qui existe chez ELF ou aux Charbonnages de France, mais pas encore dans l'agro-alimentaire.

JACQUES GRALL.

(1) En tant que telle, car la commission main-d'œuvre de la FNSEA *entretient* des rapports avec les organisations syndicales.



AFFAIRES

AU CONSEIL DES MINISTRES

Les pôles de conversion, priorité numéro un

M. Gaston Defferre, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, devait faire, ce mercredi 27 novembre, au conseil des ministres une analyse de la situation dans les zones classées pôles de conversion (1), créées au début de 1984, et dans les régions particulièrement frappées par la crise des industries de base (sidérurgie, chantiers navals, charbonnages, textiles), notamment le Nord et l'Est.

Bien que des « *dynamismes nouveaux apparaissent et que les initiatives locales se multiplient* », la situation générale demeure difficile. La diversification de l'économie régionale demande du temps. Il faut donc « *prolonger et compléter* » les dispositifs de solidarité nationale à l'égard de ces zones.

Dans les bassins houillers, selon le rapport établi par M. Leborne, député (PS) de Saône-et-Loire, l'aide directe aux entreprises, assurée par deux sociétés filiales des Charbonnages (SOFIREM et FINORPA) a concerné, pour les dix premiers mois de *1985*, *113* projets et la création escomptée de 4 837 emplois. D'autre part, les « fonds d'industrialisation » contribueront en 1985 pour 150 millions de francs à l'amélioration de l'environnement des entreprises (conseil, exportation, équipement...).

Dans les pôles de conversion, le gouvernement a demandé aux grandes entreprises nationalisées de créer elles-mêmes des sociétés de conversion et de coordonner leurs efforts avec les collectivités locales, les banques, les sociétés d'assurances. Depuis le début de 1984, la prime d'aménagement du territoire (PAT) versée au taux maximum a financé la création de quelque 17 000 emplois étalés sur trois ans pour un volume de crédits publics de 800 millions de francs.

Les programmes d'équipement (routes, habitat, bâtiments industriels) ont été soutenus notamment par le Fonds spécial des grands travaux (1,615 milliard) ; 650 millions ont bénéficié à la formation, à la recherche et aux transferts de technologie (*productique* à Roanne, mécanique à Valenciennes). Enfin la CEE a soutenu l'action des pouvoirs publics pour quelque 500 millions de francs.

M. Deferre devait ajouter que le Nord et la Lorraine avaient fait l'objet de plans de développement particuliers et que des mesures spécifiques avaient été aussi décidées pour La Rochelle, la zone portuaire Nantes-Saint-Nazaire, le Val d'Allier et le Trégor.

En dépit des sommes engagées depuis deux ans, les résultats ne sont pas encore à la hauteur des objectifs puisque le nombre des emplois à créer reste très inférieur à celui des emplois à supprimer. Le gouvernement a donc décidé de maintenir à l'égard des bassins industriels en crise « *le dispositif actuel de financement prioritaire* ».

Les deux groupes sidérurgiques publics ont prévu de consacrer 600 millions sur la période 1985-1987 pour aider les PME à créer des emplois de diversification. Dans les pôles, le taux des aides à l'innovation pourra être porté à 75 %. Sur la cinquième tranche du Fonds spécial des grands travaux, une enveloppe de 200 millions sera réservée aux opérations de désenclavement routier et 100 millions serviront pour la remise en état des friches industrielles.

Enfin, les communes situées dans le périmètre des pôles de conversion enregistrent des pertes importantes de taxe professionnelle. Des mesures vont être prises pour alléger ce manque à gagner.

(1) Les quinze pôles de conversion sont : Dunkerque-Calais ; le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais et le Valenciennois ; la vallée de la Sambre ; la vallée de la Meuse ; les bassins sidérurgiques du nord et du sud de la Lorraine ; la région de Caen ; la zone Le Creusot-Montceau-les-Mines-Chalon-sur-Saône ; le bassin de Montluçon et celui de Roanne ; le sud du département de la Loire ; le bassin de Decazeville et celui d'Albi-Carmaux ; les zones de la Seyne et de la Ciotat ; Fos-sur-Mer.

ENTREPRISES

Lesieur : nouvelle chute des bénéfices

Pour la deuxième année consécutive, les bénéfices de Lesieur, premier huilier français, seront en baisse. « *Alors que le premier semestre avait été bon en 1984 et le second mauvais, c'est plutôt le contraire qui se produit cette année, ce qui rend difficile l'appréciation du résultat final* », a précisé la société. Selon un de ses responsables, « *le plan de restructuration se déroule normalement, dans le cadre financier fixé et sans conflit grave, et Lesieur a regagné des parts de marché sur l'huile de tournesol (30 %) et pris une position significative (15 %) sur celui de la margarine* ». Il est difficile de dire, sur le marché très concurrentiel des huiles et des corps gras, si le redressement escompté se produira en 1986.

Sea-Land (transport maritime) rejette l'offre d'achat d'un financier de Dallas

Le conseil d'administration de la compagnie de transport maritime américaine Sea-Land a rejeté une tentative de prise de contrôle, pour 585 millions de dollars, lancée par un homme d'affaires texan, a annoncé, le 26 novembre, le porte-parole de Sea-Land. Cette offre, à 25 dollars l'action, lancée par M. Harold Simmons, de Dallas, a été jugée par le conseil comme « *insuffisante* ». M. Simmons avait accru, la semaine dernière, sa participation de 22,1 % à 24,9 % dans le capital de Sea-Land. Cette société, qui exploite notamment des installations portuaires dans le port de Newark-Port Elizabeth, emploie quelque neuf mille personnes et a réalisé, en 1984, un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de dollars. – (*AFP*.)

Monsanto revend à BHP ses actifs pétroliers

Le groupe Monsanto, numéro cinq de la chimie américaine (57 milliards de francs de chiffres d'affaires), confirme son intention de revendre ses *actifs pétroliers* et gaziers. La société australienne Broken Hill Proprietary (BHP) est candidate au rachat et se déclare disposée à payer 745 millions de dollars (5,83 milliards de francs) ces intérêts regroupés dans Monsanto Oil. Cette opération, qui a toutes les chances d'être réalisée, permettra au groupe chimique américain de boucler l'opération de financement montée pour racheter les laboratoires pharmaceutiques Searle, d'un coût de 2,7 milliards de dollars (*21,6 milliards de francs*) et de procéder à la plus vaste restructuration de son histoire (*le Monde* du 29 octobre). De son côté, BHP pourra étendre ses activités dans le pétrole. En 1984, l'entreprise australienne avait déboursé 504 millions de dollars (5 milliards de francs environ) pour prendre le contrôle d'Energy Reserves Group.

Projet de fusion dans l'agro-alimentaire britannique

Imperial Group, producteur de tabac et brasseur, envisage de se diversifier et a proposé de racheter United Biscuits spécialisé dans l'agro-alimentaire. Fusionnées, les deux sociétés représenteraient une des dix premières compagnies britanniques avec un chiffre d'affaires d'environ 6,3 milliards de livres.

Informatique : Sperry se rapproche de Hitachi

Après l'échec du rapprochement avec ITT, puis avec Burrough, c'est maintenant vers le japonais Hitachi que Sperry, le constructeur américain de grands ordinateurs, se tourne. Les deux compagnies ont annoncé, lundi 25 novembre, qu'elles allaient étudier des « *échanges de technologie* », et, notamment, « *l'étude commune de la faisabilité de l'intégration de la technologie Hitachi avec le système Sperry 1 000* » (grands ordinateurs). Cet accord confirmerait la nécessité pour Sperry, un des « cinq nains » américains, de se trouver un partenaire qui lui apporte un appui technologique. Ce rapprochement sera toutefois rendu difficile par le fait que Hitachi construit des ordinateurs compatibles avec IBM, mais non Sperry.

CONSÉQUENCE DES OPA SAUVAGES

Texaco pourrait être mis en règlement judiciaire

Texaco, troisième compagnie américaine, pourrait être obligée de se mettre sous la protection de l'article 11 de la loi américaine sur les faillites (équivalent de la procédure de règlement judiciaire en France). Cette solution de « *dernière extrémité* », selon la compagnie, se révélerait inévitable si le tribunal de Huston (Texas) confirmait sa décision d'obliger Texaco à verser une provision pour amende de 10,53 milliards de dollars (91,6 milliards de francs) à la compagnie Penzoil.

Texaco, s'il ne parvient pas à faire revenir le juge texan sur sa décision, sera la victime la plus spectaculaire de la vague d'offres publiques d'achat (OPA) qui a saisi l'industrie pétrolière américaine l'an dernier.

Le procès en cours avec Penzoil, petite société texane, est lié aux conditions dans lesquelles Texaco avait, en janvier 1984, pris le contrôle de la société Getty-Oil, quatorzième compagnie américaine, pour une somme de 10,1 milliards de dollars.

Deux jours avant l'annonce par Texaco d'une OPA sur Getty, Penzoil avait en effet conclu un accord avec le principal actionnaire de cette compagnie à un prix nettement inférieur à celui offert par Texaco.

Après l'annonce de l'OPA de Texaco, Penzoil, fort des assurances obtenues précédemment, avait intenté un procès, arguant du caractère illégal des manœuvres employées par Texaco pour avoir le dessus.

Le tribunal de Houston lui ayant donné raison la semaine passée, Texaco doit selon les lois texanes verser une caution de *10,5 milliards* de dollars, soit la totalité des sommes réclamées par Penzoil, pour avoir le droit de faire appel de la décision du jury. « *Si un tel cautionnement est exigé – et Texaco n'a pas cette somme et ne devrait probablement pas la trouver – alors nous devrons chercher une solution héroïque, que ce soit le chapitre 11 ou autre chose* », a déclaré le président de Texaco dans une interview au journal *Dallas Morning News*. Un juge de Houston a convoqué une audience le 5 décembre prochain *pour décider du maintien ou non du* jugement prononcé la semaine dernière.

En attendant, les actions de Texaco à la Bourse de New-York ont vivement chûté, la plupart des analystes estimant, selon le « *Wall Street Journal*, que même s'il parvient à échapper à la faillite, le groupe pétrolier sortira très affaibli de cette affaire. L'endettement du groupe, qui a réalisé en 1984 un chiffre d'affaires de 48,1 milliards de dollars et un bénéfice de 306 millions, atteint déjà 11 milliards de dollars et doublerait si Penzoil obtient gain de cause. La vague d'OPA sauvages qui déferle sur l'industrie américaine fera-t-elle tomber la septième compagnie mondiale toutes catégories ?

● **Des « magasins francs » à Dunkerque.** – La direction générale des douanes et le port autonome de Dunkerque ont signé le lundi 25 novembre un protocole d'accord pour la création de « magasins francs » permettant de stocker, hors douanes, pendant cinq ans, toutes les marchandises. Des dispositions analogues ont déjà été prises en faveur de Marseille, du Havre, et de la zone internationale de Mulhouse.

TRANSPORTS

Les vingt-quatre Airbus A-320 d'Air Inter coûteront 6 milliards de francs

M. Pierre Eeelsen, président de la compagnie Air Inter, et M. Jean Pierson, administrateur gérant d'Airbus Industrie, ont signé, le 26 novembre, le contrat d'achat de dix Airbus A-320 avec une option sur quatorze autres appareils de ce type.

Le contrat, qui, selon M. Eelsen, représente « *environ 6 milliards de francs avec les pièces détachées et les investissements requis par ce nouvel avion* », prévoit que les livraisons seront étalées de 1988 à 1993.

L'A-320 est un moyen-courrier de 171 places, « *le meilleur de sa catégorie* », d'après M. Jean Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports. Il fait appel aux technologies de pointe, notamment en matière de commandes de vol électriques et d'électronique des systèmes de navigation. Airbus Industrie annonce que sa consommation de carburant rapporté au siège est inférieure à celle des avions comparables : + 17 % de consommation pour le Boeing 737-300, + 42 % pour le MD-80 de Douglas et + 63 % pour la Caravelle Super 12. L'industrie aéronautique française fabrique 35 % de l'A-320, le reste étant fourni par la RFA, la Grande-Bretagne, l'Espagne, la Belgique et les Etats-Unis.

L'arrivée du « petit » Airbus donne l'occasion à Air Inter de réduire le nombre des membres d'équipage. L'A-320 sera piloté à deux, « *parce que son constructeur l'a conçu ainsi* » et non à trois comme les autres appareils de la flotte d'Air Inter. La suppression de l'officier mécanicien-navigant « *ne se traduira par aucune conséquence préjudiciable pour l'emploi et le déroulement de carrière* ».

M. Eelsen a déclaré qu'une centaine de navigants seront concernés à partir de 1990 et qu'ils auront le choix entre la poursuite de leurs fonctions en équipage à trois sur Airbus A-300 et une reconversion, aux frais de la compagnie, dans la spécialité de pilote de ligne.

Le président d'Air Inter se félicite du système de paiement qui a été mis au point pour un contrat libellé en dollars. Ces dollars seront obtenus au cours garanti de 8 Fpar le moyen du « face-à-face » qui permet à un exportateur français de céder ses devises à une société qui en a besoin. « *Nous sommes sûrs que nous ne subirons aucune perte de change*, explique M. Eelsen. *L'autre avantage du paiement en dollars est qu'il nous a permis d'utiliser la formule américaine des révision des prix qui est beaucoup plus intéressante que la formule française.* »

Mauvaise humeur

Un certain mécontentement s'est exprimé chez des élus du personnel au conseil d'administration de la compagnie qui estiment que l'achat des A-320 n'a pas donné lieu à une information et à une discussion convenables. En filigrane, il s'agit, bien sûr, de l'expression de la mauvaise humeur suscitée par la décision de M. Eelsen d'opter pour un pilotage à deux que refusent les syndicats de navigants. Le débat concerne aussi, comme chez Renault, le rôle du conseil d'administration et l'application de la loi de démocratisation du secteur public.

« *Dans l'affaire de l'achat des A-320, les administrateurs élus par le personnel ont été jusqu'à ce jour écartés du dossier*, affirme M. Louis Gaucher, élu par le personnel navigant technique. *En janvier 1985, nous avions demandé que soit inscrit à l'ordre du jour du conseil d'administration une mission d'information sur l'A-320. Cela nous a été refusé. Pour ce qui est de la composition des équipages, nous savons que le problème de la répartition des tâches entre les deux pilotes a été abordé, mais pas celui de leur fiabilité en situation difficile qui, somme toute, est celui qui intéresse le plus les passagers. En l'absence de données vérifiables, je me suis refusé à avaliser des décisions prises ailleurs qu'en conseil d'administration et à faire l'apologie de techniques encore balbutiantes.* »

Querelles

Cette querelle agace M. Eelsen qui rappelle ses efforts de concertation. « *Celui qui se plaint aujourd'hui de ne pas savoir est celui qui n'a posé aucune question lorsqu'un spécialiste bancaire et moi-même nous nous sommes mis, pendant deux heures, à la disposition des administrateurs pour leur expliquer les détails du contrat signés avec Airbus Industrie*, dit-il. *Le conseil d'administration n'a pas à se réunir en commission pour gérer à la place du président. Il approuve les grandes orientations. J'avais déjà dit, d'autre part, au comité d'entreprise les raisons pour lesquelles le pilotage à trois ne pouvait pas être retenu. En fait, ceux qui dénoncent un manque de concertation voudraient que je tranche dans le sens qui les intéresse. Ce n'est évidemment pas possible : une direction est faite pour diriger.* »

ALAIN FAUJAS.

SOCIAL

LE QUARANTE-DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGT

La critique du gouvernement est de plus en plus vive

Au fur et à mesure que le quarante-deuxième congrès de la CGT, réuni à Montreuil depuis le dimanche 24 novembre, avance dans ses travaux, la dénonciation des responsabilités du *« gouvernement socialiste »* se fait plus précise, plus aiguë. Nombre de délégués sont manifestement un ton au-dessus de leur secrétaire général. Ainsi, mardi, plusieurs intervenants ont répliqué à M. André Deluchat, membre socialiste du bureau confédéral, qui, la veille, avait contesté une accentuation de l'austérité depuis le départ des ministres communistes.

M. Dernoncourt, pour les mineurs de Lens, M. Le Duigou, de la fédération des finances, M. Le Guern, de la fédération des PTT, ont réfuté l'argumentation de M. Deluchat, voire ont mis en cause sa connaissance des réactions de la base. Secrétaire général des cadres de l'UGICT et secrétaire de la CGT, M. Alain Obadia a martelé la thèse selon laquelle la centrale *« combat les mauvais coups quelle que soit la couleur du gouvernement, qu'il s'affirme de droite ou se réclame de la gauche »*.

Secrétaire général du syndicat Renault de Douai, M. Jean-François Carré, qui fait l'objet d'une procédure de licenciement, n'a pas tourné autour du pot. Utilisant à répétition l'image d'une *« avant-garde »*, procédant à un *« éclairage idéologique »*, il a gonflé l'enthousiasme des congressistes en soulignant que *« les responsabilités du gouvernement ne sont pas suffisamment explicites dans le document d'orientation ». « Qui est majoritaire au Parlement, sinon le Parti socialiste ? Qui a tous les pouvoirs législatifs ? Qui a investi l'ensemble des médias ? Qui a dénaturé les nationalisations de 1936, de 1945 et de 1981 ? Qui propose le retour en arrière de plus de soixante ans ? Qui déclare que les revendications sont des sornettes ? (...) Et le gouvernement socialiste, ses ministres et sa majorité, c'est Fabius, c'est Mitterrand, c'est Bérégovoy ! »*

Secrétaire de la CGT et membre du comité directeur du PS, M. Gérard Gaumé a préféré, malgré la montée des attaques contre le gouvernement, s'exprimer prudemment. Refusant l'idée d'une CGT affrontant les mutations avec *« un affaiblissement continu de ses forces »*, et souhaitant qu'elle puisse rassembler les salariés, *« pour une mobilisation maximale dans les luttes »*, il a plaidé pour un renforcement de son caractère de masse.

En prenant mieux en compte la *« diversité des opinions et des aspirations »* de ses membres, a-t-il indiqué en substance, *« la CGT renforcera son indépendance, sera plus attractive, ce qui favorisera la syndicalisation »*.

« Porter l'accent sur les responsabilités gouvernementales qui sont réelles, ajoute-t-il, *risque de nourrir objectivement la démarche reportant la solution du problème au niveau politique. C'est une démarche dont nous avons souligné les effets néfastes. »*

Hostile à *« l'obligation paralysante de l'unanimité »*, M. Claude Gaumé, comme M. Deluchat, ne votera pas le rapport d'orientation s'il est modifié pour aggraver le mise en cause du gouvernement.

MICHEL NOBLECOURT.

● **Manifestations de la CGT contre le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail.** – Deux mille personnes ont manifesté, mardi 26 novembre dans l'après-midi, devant l'Assemblée nationale, à l'appel de la CGT, pour protester contre le projet de loi gouvernemental sur l'aménagement du temps de travail discuté en commission. Des délégations comprenant notamment des représentants du quarante-deuxième congrès de la CGT se sont rendues à l'Assemblée pour rencontrer les groupes parlementaires. Le projet doit être examiné en séance plénière, le mercredi 4 décembre. Plusieurs manifestations ont eu lieu aussi en à l'appel de la CGT en Loire-Atlantique, notamment à Nantes et à Saint-Nazaire.

● **Retard probable dans le virement des salaires des fonctionnaires.** – Le virement des salaires des fonctionnaires, transitant par les services parisien de la Banque de France, pourrait être retardé de quelques jours à la suite d'un conflit de deux semaines dans cette institution. La situation est néanmoins en voie de normalisation dans la mesure où le travail a repris le 26 novembre.

Près de la moitié des anciens de Creusot-Loire ont été reclassés

Sur les 1 284 licenciés de tous les sites de Creusot-Loire, 584 ont été reclassés. C'est le dernier bilan dressé par l'ARFAS (Association pour le reclassement et la formation des anciens salariés de Creusot-Loire). On compte, en outre, 98 retours d'immigrés au pays. Un an après la signature, en octobre 1984 entre les partenaires sociaux (la CGT exceptée) et l'Etat, d'une convention mettant en place ce dispositif d'aide au reclassement, M. Jean-Pierre Deck, son directeur, ne cache pas sa satisfaction : *« Je n'ai plus à reclasser que 38,5 % des anciens salariés. »*

L'ARFAS avait également pour objectif de former les salariés dont 22 % étaient des OS et 44 % des ouvriers qualifiés, et souvent relativement « âgés » (la moitié ont plus de trente-cinq ans). Un programme de formation a été mis en place : longue pour 9 personnes, de trois à sept mois pour 201, de quatorze semaines en deux temps pour 360 autres.

Juridiquement les anciens de l'entreprise sont devenus salariés de l'ARFAS durant un an, jusqu'à ce qu'ils retrouvent un emploi. La formule est donc onéreuse – 70 000 F par salarié, selon l'ARFAS – mais elle a porté ses fruits. *« D'autre part le tissu industriel creusotin n'était pas aussi détruit qu'on a bien voulu le dire,* affirme M. Deck. *Nous avons trouvé dans la région des PME, et elles ont joué le jeu en prenant un ou plusieurs nouveaux salariés. »*

Pour préparer l'avenir, l'ARFAS a défini quinze types d'entreprises qui, compte tenu de la formation des anciens de Creusot-Loire, pourraient s'installer dans le secteur, et a lancé une campagne de publicité nationale pour convaincre les chefs d'entreprise de s'installer au Creusot.

Mais elle n'ignore pas les difficultés qui l'attendent. En avril 1986 elle devra avoir reclassé tous les anciens salariés. Or sur les 1 284, 535 sont « fragilisés », soit en raison de leur âge, soit en raison de leur formation, soit parce qu'ils sont inaptes au travail.

M.-C. R.

L'Association pour la retraite des cadres est optimiste

Malgré l'augmentation du nombre des retraités, l'AGIRC (Association générale des institutions de retraites des cadres), qui a réuni, le lundi 25 novembre, son assemblée générale annuelle, fait preuve d'optimisme. En 1984, le régime des cadres a dégagé un excédent de 414 millions de francs (contre 716 millions l'année précédente), soit 1,86 %. Cette année devrait aussi se passer dans de bonnes conditions. La « structure financière » chargée de financer les retraites complémentaires entre soixante et soixante-cinq ans fonctionne enfin et a pu émettre les emprunts nécessaires à sa trésorerie.

A court terme, le relèvement du salaire plafond de la Sécurité sociale – il sert de « plancher » aux cotisations de l'AGIRC – préoccupe les responsables du régime : calculé selon l'évolution des salaires l'année précédente, il réduit l'assiette des cotisations en période de désinflation : en 1985 il a été de 8,6 % et en 1985 de 7,2 %. Mais ce relèvement est compensé par une progression du nombre des cadres : celle-ci, qui avait paru se ralentir en 1983, a repris, au rythme de près de 2 % par an. Cette progression contribue à rassurer les responsables de l'AGIRC sur l'avenir ; le nombre de cotisants doit s'accroître encore longtemps.

Dans les dix années qui viennent, les charges de retraite devraient augmenter de 70 %. Pour y faire face, l'AGIRC a décidé, en juin dernier, de réduire son rendement de 12 % à 10,7 % en faisant payer le prix à la fois aux actifs et aux retraités. Pour les premiers, le « taux d'appel » de la cotisation (qui n'apporte donc pas de points supplémentaires) sera porté de 103 % à 106 % au 1er janvier 1986, et à 110 % le 1er janvier 1987, opération qui devrait rapporter 800 millions de francs actuels en 1986 et 1,75 milliard l'année suivante. Pour les retraités, le relèvement des pensions restera très légèrement inférieur à la hausse des prix, comme en 1984 (7 % au lieu de 7,4 %) et en 1985 (5 % pour sans doute une hausse des prix de 5,4 %).

SELON « LIBÉRATION »

Force ouvrière aurait reçu près de 8 millions de francs d'organismes américains

Le versement de fonds américains à Force ouvrière, que révèle *Libération* du mercredi 27 novembre, est à la fois une affaire vieille et nouvelle. Déjà, dans les années 50, FO était accusée de recevoir de l'argent des syndicats américains et même de la CIA. Après la deuxième guerre, l'AFL-CIO et certains de ses syndicats avaient versé des fonds aux syndicats français pour leur permettre de se reconstituer et de se réorganiser. Comme le rappelle, à *Libération*, Irwing Brown, représentant officiel de l'AFL-CIO, c'est d'abord la CGT, qui a reçu cet argent, FO en hérita ensuite – mais on accuse Irwing Brown d'avoir contribué à la scission syndicale de 1947-1948.

Le canal reste le même aujourd'hui : FO aurait ainsi reçu du Free Trade Union Institute (FTUI) (Institut pour le syndicalisme libre) la somme de 830 000 dollars (plus de 8 millions de francs) entre avril 1984 et août 1985, une somme versée pour *« soutenir le plus important syndicat démocratique en France »*. André Bergeron interrogé par *Libération « ne confirme ni ne dément »*. *« Nous sommes détenteurs de fonds, qui servent à aider ceux qui sont obligés de quitter leur pays, comme des réfugiés d'Asie du Sud-Est, de Pologne ou du Chili... »*, précisant que *« cet argent sert à trouver aux gens de quoi vivre, un logement, à les sortir de prison, etc... »*

« Le reste, ajoute-t-il, *nous regarde. »* De même, la centrale précise-t-elle ce mercredi qu'elle *« s'énorgueillit »* d'avoir, grâce à l'aide des syndicats américains, aidé des centaines de militants. Plus que le fait de recevoir cet argent, qui ne représente, au demeurant guère plus du dixième du budget de la centrale, deux points peuvent un peu gêner Force ouvrière. Le premier, c'est l'origine des fonds. Il s'agit selon *Libération* d'argent versé par le *National endowmment for Democracy* (Fonds national pour la démocratie), alimenté par une contribution de 18 millions de dollars du Congrès américain.

De même a-t-on dit à maintes reprises qu'une partie de l'argent versé par les syndicats américains venait en fait... de la CIA. M. Irving Brown, représentant officiel de l'AFL-CIO passant, comme le rappelle James Agee dans son livre (*Inside the company CIA diary*) pour le distributeur semi-officiel des fonds de la CIA. En effet, recevoir de l'argent des syndicats américains n'a rien de déshonorant...

Plus désagréable peut-être pour les militants comme pour les dirigeants FO, c'est de voisiner parmi les destinataires de l'argent avec diverses organisations de bien moindre importance, et d'une orientation politique beaucoup plus marquée. Comme le deuxième en importance des destinataires des contributions du FTUI : l'Union nationale interuniversitaire (UNI).

Celle-ci, fondée après mai 1968, a obtenu 3,03 % des voix aux dernières élections universitaires. Elle entend regrouper, notamment dans l'université *« les personnes qui entendent défendre une société de liberté et de responsabilité contre l'oppression socialo-communiste »*. Très discrète sur la composition de ses instances, cette organisation agit comme un lobby qui inonde de tracts ou d'affiches les partis de l'opposition. Ses liens avec le SAC (Service d'action civique) sont connus depuis le rapport parlementaire sur ce dernier. Son président, M. Jacques Rougeot, est présent dans de nombreux rassemblements de l'opposition.

A tout cela, en tout cas, FO réagit en dénonçant une *« campagne »* contre elle et l'action du *« communisme international »*, restant ainsi dans la tradition...

M. BLANCHARD (BIT) AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL : « PAS DE RELANCE ÉCONOMIQUE SANS CONSENSUS SOCIAL ».

M. Francis Blanchard, directeur du Bureau international du travail (BIT), a estimé, le mardi 26 novembre, dans un discours prononcé devant le Conseil économique et social (CES), que l'économie devait passer *« par le maintien ou la recherche d'un consensus social »*.

Le directeur du BIT, en visite en France depuis le 26 novembre, s'est entretenu avec M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, puis a été reçu par M. Laurent Fabius avant de prendre la parole devant le CES. Selon M. Blanchard, *« il importe que des organisations professionnelles fortes et responsables, au premier rang desquelles les syndicats, soient constamment associées à la recherche des solutions à court et à moyen terme »*. Qualifiant le chômage de *« problème le plus préoccupant de l'heure »*, il a souligné une tendance à l'aggravation, notamment chez les jeunes (4,4 millions de chômeurs en 1984 dans les pays de la CEE) et par la croissance des chômeurs « chroniques ».

CONJONCTURE

Avec 9 milliards de francs en 1986

LE FIM RESTE STABLE

Mme Edith Cresson devait annoncer, ce mercredi 27 novembre, en conseil des ministres le budget du (FIM) Fonds industriel de modernisation pour 1986. Avec les 9 milliards de francs prévus, le FIM maintient *grosso modo* son niveau de 1985, soit 9,5 milliards. Ces chiffres comportent le report de l'enveloppe supplémentaire de 2 milliards décidée en mars 1984 pour les pôles de conversion. Ce report a représenté 1,5 milliard environ en 1985 et devrait compter pour 700 à 800 millions en 1986. Difficile donc de dire que le FIM soit touché par la rigueur, sachant au demeurant qu'il n'est pas considéré comme une ressource budgétaire. Les seules hypothèses qui pèsent sur le FIM 1986 sont pour l'heure 300 millions de francs au titre d'Eurêka et un montant du même ordre pour la monétique.

Le vrai problème du FIM pourrait résider dans le ralentissement de la collecte des Codevi (Compte pour le développement industriel). Mais l'engouement pour ces Codevi, lors de leur lancement, a permis de constituer à la Caisse des dépôts un confortable matelas sur lequel on peut aisément tirer. Qui plus est, on risque d'assister dans les mois à venir à des mouvements d'épargne difficilement prévisibles (liés notamment au remboursement de l'emprunt obligatoire et à la diminution des prélèvements obligatoires) qui pourraient relancer la collecte.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

DES LIVRES

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,7600	7,7630	+ 35	+ 50	+ 75	+ 105	+ 230	+ 330
$ can.	5,6322	5,6384	– 28	– 9	– 40	– 6	– 115	– 22
Yen (100)	3,8617	3,8651	+ 23	+ 36	+ 51	+ 73	+ 291	+ 351
DM	3,0455	3,0479	+ 107	+ 119	+ 210	+ 228	+ 594	+ 646
Florin	2,7057	2,7077	+ 67	+ 76	+ 131	+ 147	+ 369	+ 414
F.B. (100)	15,0417	15,0533	+ 10	+ 60	+ 58	+ 145	+ 183	+ 493
F.S.	3,7129	3,7161	+ 168	+ 185	+ 305	+ 328	+ 840	+ 909
L. (1 000)	4,5038	4,5081	– 201	– 167	– 391	– 335	– 1078	– 986
£	11,3994	11,4116	– 298	– 253	– 542	– 475	– 1382	– 1199

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 4/8	4 5/8	4 3/4	4 11/16	4 13/16
Florin	5 1/2	5 3/4	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6	5 7/8	6
F.B. (100)	8 1/4	9 1/4	8 1/2	8 3/4	8 1/2	8 3/4	8 1/2	8 3/4
F.S.	0 1/8	1 1/8	3 3/16	3 5/16	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
L. (1 000)	13	15	13 1/4	14 1/4	13 3/8	14	13 1/2	14
£	11 5/8	11 7/8	11 9/16	11 11/16	11 9/16	11 11/16	11 3/8	11 1/2
F. franç.	8 5/8	8 7/8	8 3/4	9 1/8	9	9 3/8	9 7/8	10 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 novembre

Baisse technique : – 0,6 %

Enfin, la pause... Encore en hausse de 0,5 % la veille, la Bourse a consenti à faire une petite halte mardi. A l'ouverture, les valeurs françaises perdaient 1,4 % selon l'indicateur instantané, mais elles se sont bien vite ravisées, et en clôture elles ne cédaient plus que 0,6 % dans la perspective d'une séance dont la clôture s'annonçait encore retardée par rapport à l'heure normale.

En quatre semaines, la cote a grimpé de 20 %, et la hausse quasi ininterrompue de ces dernières semaines conduit les investisseurs à agir en conséquence. Les bonds de cabri de certains titres (Michelin, par exemple, qui a gagné près de 8 % lundi) incitent les « zinzin » (investisseurs institutionnels), depuis hier, à ne pas effectuer de transactions sur les blocs (gros paquets de titres) dans la matinée en attendant la cotation des actions en séance officielle.

En effet, dans les circonstances présentes, les cours inscrits en séance sont souvent bien supérieurs à ceux des blocs conclus auparavant, et ces mêmes « zinzin » ne sont plus enclins à « faire les frais » de l'opération.

Les ventes bénéficiaires ont surtout concerné TRT, Signaux, Darty, Phénix, UFB, Schneider, Synthélabo (– 3 % à 5 %) mais, à l'inverse, de nombreux titres étaient encore en hausse, parmi lesquels les valeurs pétrolières (Raffinage, Elf-Aquitaine, Elf-Gabon), en progrès de 3 % à 4 %. Moulinex gagne 10 %, Aussedat Rey grimpant de 6 %.

Alors que le marché obligataire cédait un peu de terrain, comme la veille, le lingot était en hausse, à 83 950 F (+ 550 F), le napoléon gagnant 7 F à 518 F. A Londres, le métal fin se traitait à 331,50 dollars l'once (contre 330,50 au premier « fixing » de lundi).

Dollar : 7,8285 F ; dollar-titre : 7,84 F.

NEW-YORK

Légère reprise

Stoppé une journée pour faire face à un peu de baisse, le mouvement de hausse a repris, mardi, à Wall Street. De nouvelles ventes bénéficiaires se sont produites, mais elles ont été mieux absorbées que la veille, et, à la clôture, l'indice des industrielles avait regagné 0,22 point, à 1 456,76. C'est fort peu de chose au demeurant. Mais le bilan de la journée a témoigné de cette modeste amélioration.

Sur 2 021 valeurs traitées, 793 ont progressé, 759 ont baissé et 469 n'ont pas varié. D'un autre côté, l'activité s'est sensiblement accrue, et 123,05 millions de titres ont changé de mains, contre 91,7 millions lundi.

C'est la preuve, selon les professionnels, que la demande reste vive. Autour du « Big Board », beaucoup estimaient que la Bourse n'allait pas tarder à reprendre sa marche en avant et que, de toute façon, de nouveaux sommets seraient atteints avant la fin de l'année.

« Nous sommes dans un marché de qualité », assurait un « brocker ». *« Les entreprises affichant de bons bilans et des résultats en progression sont parties en éclaireur. Les autres suivront. »* Un analyste se disait, d'autre part, persuadé que tant que le marché obligataire serait ferme, il n'y aurait pas de ventes significatives.

VALEURS	Cours du 25 nov.	Cours du 26 nov.
Alcoa	38	35 7/8
A.T.T.	23 1/8	23 1/2
Boeing	47 3/4	47 1/2
Chase Manhattan Bank	63 3/4	63 1/2
Du Pont de Nemours	63	62 7/8
Eastman Kodak	48	48 5/8
Exxon	52 7/8	53 3/8
Ford	54 3/8	54 1/8
General Electric	65	64 3/4
General Foods	non coté	non coté
General Motors	70 3/4	69 7/8
Goodyear	28 7/8	28 3/4
I.B.M.	138 7/8	139
I.T.T.	33 3/8	33 7/8
Mobil Oil	31 3/4	32 1/2
Pfizer	60 1/2	51 5/8
Schlumberger	36 5/8	36 1/8
Texaco	34 1/4	32 1/8
U.A.L. Inc.	47 1/8	47 1/8
Union Carbide	61 3/8	60 1/8
U.S. Steel	25 3/4	25 7/8
Westinghouse	45 3/4	46 1/4
Xerox Corp.	58 1/4	58 3/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

CHARLES OF THE RITZ-PARFUMS YVES SAINT-LAURENT : VINGT-CINQ FOIS PLUS DE BÉNÉFICES EN 1985 QU'EN 1976. – M. Robert Young, PDG de Charles of the Ritz SA et des Parfums Yves Saint-Laurent, est à la fois un homme heureux et malheureux. Heureux, car en dix ans ces deux filiales de la société new-yorkaise Charles of the Ritz Group (100 % laboratoires américains SQUIBB) ont enregistré une expansion foudroyante avec un chiffre d'affaires consolidé (1 250 millions de francs attendus pour 1985), multiplié par douze, un bénéfice net (145 millions de francs) par vingt-cinq et une rentabilité (11,6 %) par deux. Rien qu'au cours des deux dernières années, Charles of the Ritz SA et Parfums Yves Saint-Laurent ont gagné soixante-huit places au classement des entreprises en France pour s'installer au deux cent quatre-vingt-troisième rang. Malheureux, M. Young l'est aussi. Le succès et la célébrité ont des revers et se paient cher. Comme tous les grands parfumeurs, ensemble ces deux firmes sont mises au pillage, par les trafiquants d'abord (écoulement dans des réseaux pirates de marchandises détournées), par les contrefacteurs ensuite.

A elle seule, la diversion (ventes illicites) leur a fait perdre 25 millions de francs « délibérément » (réduction volontaire des livraisons aux clients suspects) en 1985.

La copie d'« Opium » (34 % des ventes de Yves Saint-Laurent) a obligé la firme a changé ses conditionnements. Globalement, la lutte engagée contre ces fléaux, très actifs aux États-Unis, en RFA et aux Pays-Bas, aura coûté 50 millions de francs. Elle se poursuivra sans relâche comme celle entreprise contre l'offensive menée par les grandes surfaces. M. Young dit « non » à la banalisation des ventes. *« Nous ne voulons pas devenir le dentifrice de tout le monde. »*

BAYER ATTEND DES RÉSULTATS RECORD POUR 1985. – Le bénéfice avant impôts du groupe pour les neuf premiers mois atteint 2,51 milliards de deutschemarks (+ 14,4 %) pour un chiffre d'affaires accru de 9,5 %, à 35,5 milliards de dollars. M. Hermann Strenger, président du directoire, s'attend, pour 1985, à des résultats records.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	25 nov.	26 nov.
Valeurs françaises	132,9	132,5
Valeurs étrangères	98,5	97,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 nov.	26 nov.
Indice général	248,3	247,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 26 novembre ...... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 nov.	27 nov.
1 dollar (en yens)	201,60	200,90

BOURSE DE PARIS Comptant 26 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 26/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]								

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1460	4,5 % 1973	1521	1569	1560	+ 2 56	210	Elf-Aquitaine	217	224	225	+ 3 68
4118	C.N.E. 3 %	4175	4245	4240	+ 1 55	200	– (certific.)	210	212	212	+ 0 95
947	B.N.P.	969	972	972	+ 0 30	1320	Epeda-B-Faure	1400	1400	1400	....
1004	C.C.F.	1020	1020	1024	+ 0 39	2100	Essilor	2300	2280	2280	– 0 86
1525	Electricité T.P.	1537	1540	1538	+ 0 06	485	Esso S.A.F.	545	537	539	– 1 10
1067	Renault T.P.	1100	1080	1080	– 1 81	1840	Eurafrance	1865	1815	1830	– 1 87
[illegible]											

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]											
195	Ericsson	199 10	205	210	+ 5 47	2050	Siemens A.G.	2049	2030	2040	– 0 43
425	Exxon Corp.	423 50	417	416	– 1 77	161	Sony	148 50	148 30	148 40	– 0 06
430	Ford Motors	434	430	430	– 0 92	180	T.D.K.	161 80	168 50	158 50	– 2 03
177	Free State	213	209 40	209 40	– 1 69	14 50	Toshiba Corp.	14 25	13 85	13 95	– 2 10
72	Gencor	83 50	83 80	82 70	– 0 96	1000	Unilever	1049	1044	1043	– 0 57
510	Gén. Electr.	519	510	510	– 1 73	330	Unit. Techn.	334	335 50	330 10	– 1 16
350	Gén. Belgique	354	355	352	– 0 56	625	Vaal Reefs	568	560	555	– 2 28
570	Gen. Motors	560	559	559	– 0 17	285	Volvo	278 80	288 50	292	+ 4 73
57	Goldfields	59	58 80	59 50	+ 0 84	265	West Deep	273	270	270	– 1 09
44	Gd Metropolitain	44 50	43 80	43 50	– 2 24	209	West Hold.	240 50	238	239 80	– 0 29
78	Harmony	85 90	88 40	87	+ 1 28	440	Xerox Corp.	447	456	456	+ 2 01
28	Hitachi	28 20	27 35	27 20	– 3 54	1 40	Zambia Corp.	1 49	1 50	1 49	....
770	Hoechst Akt.	789	783	783	– 0 76						

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 814	7 828	7 520	8 170
ECU	6 735	6 732	....	....
Allemagne (100 DM)	304 720	304 700	294 500	309 500
Belgique (100 F)	15 063	15 062	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	270 610	270 720	262	277
Danemark (100 krd)	84 400	84 250	79	87
Norvège (100 k)	101 600	101 650	96 500	102 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 448	11 413	11 050	11 750
Grèce (100 drachmes)	5 175	5 170	3 800	5 300
Italie (1 000 lires)	4 511	4 510	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	372 060	371 550	3 620	3 790
Suède (100 krs)	101 240	101 300	96 500	102 500
Autriche (100 sch)	43 370	43 370	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 949	4 941	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 815	4 790	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 672	5 677	5 450	5 850
Japon (100 yens)	3 894	3 883	3 780	3 940

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/11
Or fin (kilo en barre)	83400	83900
Or fin (en lingot)	83400	83850
Pièce française (20 fr)	511	518
Pièce française (10 fr)	462	.....
Pièce suisse (20 fr)	509	508
Pièce latine (20 fr)	484	484
Souverain	615	615
Pièce de 20 dollars	3650	3605
Pièce de 10 dollars	1890	1860
Pièce de 5 dollars	1400	.....
Pièce de 50 pesos	3090	3090
Pièce de 10 florins	526	527
Or Londres	330 50	331 50
Or Zurich	330	331 50
Or Hongkong	327 80	331 55
Argent Londres	6 25	6 24

Le Monde

AVEC PRÈS DE 150 MILLIARDS DE FRANCS

Le déficit du budget en 1985 atteindra 3,3 % du PNB

Le déficit du budget de 1985 sera finalement plus élevé qu'il n'avait été prévu il y a un an lors de son vote par le Parlement : 149,6 milliards de francs, soit 3,3 % du produit national, au lieu des 140,2 milliards retenus, qui représentaient tout juste 3 % du PIB, mais il respecterait exactement la limite fixée par le président de la République lui-même.

Cet alourdissement du déficit n'est pas considérable puisqu'il se rapporte à un total de dépenses qui avoisine 1 000 milliards de francs. Il s'explique comme les années précédentes par de moindres recettes fiscales et par des dépenses supplémentaires.

Côté recettes, les rentrées ont été moindres que prévu (– 2,66 milliards de francs), du fait notamment de l'impôt sur les sociétés, de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) et de l'imposition des revenus des capitaux mobiliers, mais aussi de la contribution française au budget de la CEE (1,7 milliard de TVA). En fait, les pertes ont été limitées par des rentrées plus importantes que prévu sur la TVA (+ 2,6 milliards de francs) et sur l'impôt sur le revenu (+ 3,3 milliards de francs).

Côté dépenses, les intérêts de la dette publique intérieure et les garanties à l'exportation s'alourdissent de 4,9 milliards par rapport aux évaluations initiales. Enfin, l'État français verse 3 milliards de francs au titre du budget supplémentaire 1985 à la CEE. Au total, l'alourdissement est de 10,5 milliards de francs (2,66 + 4,9 + 3).

Mais ce chiffre est ramené à 9,4 milliards de francs par des économies de 1,1 milliard de francs sur les dépenses, solde d'opérations nombreuses et importantes portant sur des ouvertures et des annulations.

Le conseil des ministres du 27 novembre qui devait examiner cette « loi de finances rectificative » (collectif) avait également à arrêter le chiffre des crédits supplémentaires demandés par le ministère de la défense, soit 2,5 milliards de francs. La Rue de Rivoli n'avait retenu que 500 millions de crédits supplémentaires au titre notamment des charges non prévues pour la Nouvelle-Calédonie et l'entretien de la FINUL au Liban. Chaque année, les suppléments de dépenses de fonctionnement sont compensés par des économies sur les crédits d'équipement, rendant très aléatoire l'application intégrale de la loi de programmation militaire 1984-1988.

● *Huitième explosion nucléaire française depuis le début de l'année.* – La France a procédé, mercredi 27 novembre, à une nouvelle explosion nucléaire souterraine dans le site d'essais de Mururoa, la huitième depuis le début de l'année, a annoncé le gouvernement néo-zélandais. L'explosion aurait une puissance de 50 kilotonnes (trois fois la puissance de la bombe d'Hiroshima). Il n'y a pas eu de confirmation française. – *(AFP.)*

LA FIN DE LA VISITE DU PRÉSIDENT DIOUF

Le Sénégal bénéficiera d'une aide « exceptionnelle »

La visite d'Etat du président sénégalais, M. Abdou Diouf, s'est achevée mardi soir 26 novembre, par un dîner offert par M. Diouf en l'honneur de M. Mitterrand. A cette occasion, le président français a souligné la *« relation privilégiée, dont on ne voit pas beaucoup d'équivalent dans le monde »*, entre la France et le Sénégal.

Mardi, le chef de l'Etat sénégalais avait été reçu par le maire de Paris, M. Jacques Chirac, puis par le président du Sénat, M. Alain Poher. Il a également rencontré une délégation du patronat français conduite par le président du CNPF, M. Yvon Gattaz.

Il se confirme, d'autre part, que la France accordera une aide « exceptionnelle » à Dakar pour aider le Sénégal à réaliser son plan de développement et son programme d'ajustement structurel. Selon un membre de la délégation sénégalaise, Dakar *« a besoin de 8 milliards de francs CFA (160 millions de francs) pour boucler l'année 1985, sinon le Fonds monétaire international annulera son prêt de confirmation de 76 millions de DTS »*.

Enfin, au cours d'une interview accordée à TF 1, M. Diouf s'est prononcé pour l'octroi de *« compensations »* financières aux pays de la « ligne de front » qui subissent le contrecoup des sanctions économiques appliquées à l'Afrique du Sud.

Parlant notamment du Mozambique, le président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a estimé que Maputo devait recevoir *« une aide économique, financière et même militaire plus large »*, ajoutant : *« Tous les pays africains doivent rompre toute sorte de relations avec l'Afrique du Sud, mais on ne peut pas le demander aux pays de la ligne de front. »*

Sur le vif

Idolâtres

Ils n'arrêtent pas de dresser des palmarès aux Etats-Unis. Les dix mieux... Les dix plus... Mieux habillés, plus riches, mieux coiffés, plus vendus. Ce qui est curieux, c'est que quel que soit l'objet du sondage, ce sont toujours les mêmes qui se retrouvent en tête. Si vous demandez aux lectrices du Ladies *Home Journal* qui elles admirent le plus, elles vous réciteront à l'envers la liste des best-sellers. Entièrement constituée d'ailleurs par des livres écrits par ou sur des gens célèbres : Jane Fonda, Elvis Presley, Shirley Maclaine, Marilyn Monroe ou Lee Iacocca.

Lui, c'est un cas. Un cas typique de ce qui se passe là-bas. Vous savez à combien d'exemplaires il a déjà vendu son bouquin — son, façon de parler, c'est pas lui qui l'a écrit — plus de deux millions. Autant que la Bible. Pourquoi ce raz de marée ? Parce qu'il passe continuellement à la télé. Il fait — et il le fait très bien — de la pub pour Chrysler, la boîte dont il est le patron. Du coup on parle déjà, on ne parle même que de ça, de sa candidature à la candidature démocrate pour les prochaines présidentielles.

Quelle que soit votre activité, journaliste, gymnaste, footballeur, politicien, actrice, c'est en cognant à la vitre de l'écran que vous attirez l'attention du public. Votre image, il la voit, il la revoit et il a renvoie dès qu'on lui demande de citer le nom de quelqu'un.

Un exemple : on a choisi un échantillon de quatre mille enfants des écoles, répartis dans cent quarante-cinq villes américaines. Et on les a priés d'inscrire sur un bout de papier le nom des personnes qu'ils aimaient le mieux au monde. Leur mère ? Pensez-vous ! Elle n'arrive qu'en septième position. Non, pas du tout. Eddy Murphy, l'acteur noir, et le président Reagan.

CLAUDE SARRAUTE.

En Grèce

Voiture piégée à Athènes

Un policier tué, douze blessés

Athènes *(AFP)*. – Un policier grièvement blessé dans un attentat à la voiture piégée est mort mardi 26 novembre dans un hôpital d'Athènes. Douze autres policiers blessés dans cet attentat ont été hospitalisés, l'un d'eux est dans un état désespéré. L'explosion s'est produite en fin de journée au moment où deux cars transportant des hommes de la brigade anti émeute se dirigeaient vers le centre-ville où se déroulait une manifestation anarchiste. Selon les témoins, deux jeunes gens avaient invité les passants à s'éloigner des abords de l'Hôtel Caravel en criant : *« Il va y avoir une explosion »*. Quelques instants plus tard, une voiture de tourisme explosait, perforant la carosserie d'un des cars de police qui passait à proximité et faisant d'importants dégâts matériels dans les immeubles alentour.

Selon la police, la voiture piégée, portant des plaques d'immatriculation volées, était reliée par un fil d'une centaine de mètres à une batterie, et l'explosion a été télécommandée.

Mercredi matin, un correspondant a revendiqué cette action au nom du Groupe du 17 novembre, dans un appel téléphonique au quotidien *Elefterotypia*. Le groupe – dont le nom fait référence au soulèvement des étudiants de l'école polytechnique contre le régime des colonels le 17 novembre 1973 – s'est manifesté pour la première fois en 1975 avec l'assassinat d'un membre de la CIA à Athènes. Il s'est ensuite attaqué à d'anciens policiers tortionnaires du régime des colonels, puis à un militaire américain. Enfin, le 21 février dernier, il a revendiqué l'assassinat de Nicolas Monferratos, propriétaire d'un quotidien de droite.

M. Andreas Papandréou a vivement réagi mardi soir à cet acte *« sans précédent »*. *« La loi,* a-t-il dit, *s'emploiera à punir les coupables, qu'il s'agisse d'anarchistes ou d'autres éléments séditieux dont l'objectif est la déstabilisation. »*

La manifestation à laquelle avaient appelé mardi les groupes anarchistes et autonomes a rassemblé environ un millier de personnes qui se sont rendues des abords du Parlement jusqu'à l'université d'Athènes, en scandant : *« Michalis est vivant »*, *« Flics, cochons, assassins »*. Les jeunes gens protestaient contre la mort d'un de leurs camarades, Michalis Kaltezas, tué le 17 novembre au cours de heurts avec la police. Ils réclamaient la libération de seize de leurs camarades arrêtés lors des échauffourées de la semaine dernière.

En Chine

Liberté de voyager sous condition

De notre correspondant

Pékin. – Les Chinois vont-ils bientôt être autorisés à quitter librement leur pays ? C'est en tout cas ce que vient de décider le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire (ANP). A condition, bien entendu, que la célèbre Gonganju (sécurité) ou les autorités locales ne mettent pas de bâtons dans les roues des candidats au voyage...

A partir du 1er février 1986, les Chinois qui veulent voyager *« pour raisons privées »* – essentiellement pour des études à l'étranger payées par des parents vivant outremer, – non seulement n'auront plus besoin de visa de sortie, mais auront le droit de demander un passeport. La Gonganju sera tenue de le leur accorder dans les trente jours dans les villes et soixante dans les campagnes, sauf s'ils sont sous le coup d'une inculpation ou d'une condamnation. Tout refus devra être motivé et sera susceptible d'appel.

Ces mesures donnent du régime une image plus *« libérale »* à un coût d'autant plus faible qu'aucun pays ne serait prêt à accueillir des Chinois par milliers. De plus, rares sont les Chinois qui *« choisissent la liberté »*, à l'exception de ceux qui vont à Taiwan ou à Hongkong. Mais cette dernière ne reviendra-t-elle pas à la Chine dans moins de douze ans ? M. Deng Xiaoping se sent donc assez sûr de ses administrés pour leur offrir une timide ouverture sur le monde extérieur.

La Chine n'a pas les moyens de former chez elle suffisamment de techniciens. Elle compte donc sur les pays étrangers, où étudient plusieurs dizaines de milliers de jeunes Chinois. Elle laisse partir la plupart de ceux qui arrivent à se faire payer leurs études : nécessité fait loi. Elle compte enfin, pour sa modernisation, sur l'apport de capitaux et d'experts étrangers. C'est pourquoi la nouvelle loi va également libéraliser l'obtention de visas de séjour pour les étrangers. Ceux-ci pourront être *« permanents »* ou de longue durée. De plus en plus, il sera possible d'obtenir un visa de courte durée à l'entrée du pays. Les visas de sortie et de rentrée seront également supprimés. Enfin, les Chinois ont officialisé le *« droit d'asile »* chez eux et donneront des visas de séjour aux étrangers qui lui demanderont refuge.

PATRICE DE BEER.

LA PREPARATION DU SOMMET DE LUXEMBOURG

La réforme des institutions de la CEE se heurte à de nombreux blocages

Bruxelles (*AFP*). – La conférence intergouvernementale de la CEE a enregistré, mardi 26 novembre à Bruxelles, un nouvel échec, les ministres des affaires étrangères n'étant parvenus à se mettre d'accord sur aucun des chapitres essentiels de la réforme des institutions de la Communauté, qui doit faire l'objet principal du conseil européen convoqué à Luxembourg les 2 et 3 décembre.

Après quarante-huit heures de discussions, ils ont renvoyé à leur prochaine réunion, les 30 novembre et 1er décembre, l'examen des principales modifications que la CEE veut apporter au traité de Rome pour assurer une plus grande unité et une efficacité renforcée de la machine communautaire.

Le constat de désaccord porte notamment sur la création d'un grand marché unique (libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux), l'instauration d'une coopération monétaire, l'accroissement des pouvoirs du Parlement européen, le remplacement de la « règle » de l'unanimité par le système de la majorité pour la prise de décisions, et le renforcement de la solidarité communautaire en faveur des pays les moins favorisés.

La Grande-Bretagne et la RFA sont, par exemple, plus que réticents devant l'idée d'instaurer une véritable coopération monétaire, sans laquelle le marché unique risque d'être dénué de toute substance réelle. Quant au Parlement européen, Rome et Bruxelles se sont prononcé catégoriquement pour un renforcement de ses pouvoirs, alors que la Grande-Bretagne et le Danemark se refusent à admettre toute modification du traité de Rome, qui serait contraire à la souveraineté de leurs Parlements nationaux.

Commentant cette situation, la représentante de la France, Mme Lalumière, secrétaire d'Etat aux affaires européennes, a déclaré : *« Nous risquons d'avoir au conseil européen de Luxembourg une alliance objective et contre nature entre ceux qui veulent beaucoup et ceux qui ne veulent rien. »*

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

MERCREDI 27 NOVEMBRE
Allô « le Monde »
47-20-52-97
préparée par
FRANÇOIS KOCH
Le nouvel âge du « Monde »
avec MANUEL LUCBERT
président de la Société des rédacteurs

JEUDI 28 NOVEMBRE
« le Monde » reçoit
JEAN-PIERRE JOECKER
directeur
de la revue « Masques »
avec PHILIPPE BOUCHER

● *Mme Elena Bonner de retour à Moscou.* – Après dix-neuf mois d'assignation à résidence à Gorki, Mme Elena Bonner, la femme du dissident soviétique Andrei Sakharov, est rentrée à Moscou mardi 26 novembre, où la police garde sévèrement son appartement et interdit toute visite de journalistes.

Des amis de Mme Bonner ont cependant pu lui rendre visite. A leur sortie, ils ont refusé de révéler le contenu de leur conversation avec l'épouse d'Andrei Sakharov.

Mme Elena Bonner a quitté Gorki pour préparer son départ pour l'Italie, où elle devrait arriver le 2 décembre, pour y subir des examens cardiaques et oculaires. Elle a dû s'engager à s'abstenir de toute déclaration pendant son absence de Gorki. – *(AP.)*

● *Le sort des otages du Liban.* – M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, a reçu, mardi 26 novembre, les familles des quatre otages détenus au Liban, depuis huit mois pour les deux diplomates MM. Carton et Fontaine et six mois pour le chercheur Michel Seurat et notre confrère Jean-Paul Kaufmann. Le ministre leur a fait part des démarches en cours, notamment des activités du Dr Raad et M. Blouin, diplomate du quai d'Orsay, envoyés en mission à Beyrouth par le ministère des relations extérieures le 19 novembre dernier.

Le numéro du « Monde » daté 27 novembre 1985 a été tiré à 460 928 exemplaires

A B C D E F G

